



HAL
open science

**La notion de projet dans la pensée urbanistique
contemporaine : de l'urbanisme de projet aux nouveaux
paradigmes du projet comme vecteur d'émancipation sociale
et culturelle**

Carlos Gotlieb

► **To cite this version:**

Carlos Gotlieb. La notion de projet dans la pensée urbanistique contemporaine : de l'urbanisme de projet aux nouveaux paradigmes du projet comme vecteur d'émancipation sociale et culturelle. Architecture, aménagement de l'espace. Université Gustave Eiffel, 2026. <tel-05595018>

HAL Id: tel-05595018

<https://hal.science/tel-05595018v1>

Submitted on 17 Apr 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

Université Gustave Eiffel

Recherches et travaux présentés
en vue de l'Habilitation à diriger des recherches

**La notion de projet
dans la pensée urbanistique contemporaine :**
**de l'urbanisme de projet aux nouveaux paradigmes
du projet comme vecteur d'émancipation
sociale et culturelle**

Spécialité : Architecture

Soutenue le 18 mars 2026

Volume I
Domaine et itinéraire de recherche

Carlos Gotlieb,

Docteur en architecture - Université Paris 8 / Université Polytechnique de Madrid
Professeur des ENSA dans le champ Ville et Territoire à l'ENSAP Bordeaux
Chercheur UMR PASSAGES 5319 CNRS

Soutenance de thèse d'HDR présentée le 18 mars 2026 à 14h, dans l'auditorium de la bibliothèque Georges Perec de l'Université Gustave Eiffel, Cité Descartes à Champs-sur-Marne.

Membres du jury :

Rapporteur(e)s:

Paola Viganò, Professeure, EPFL - Lausanne (Suisse)

Nicolas Tixier, Professeur, ENSA de Grenoble

Sylvain Rode, Maître de conférences HDR, Université de Perpignan Via Domitia

Examineur(ice)s :

Pascale Philifert, Professeure des universités, Université Paris - Nanterre

Jean-Fabien Steck, Professeur des universités, Université Paris - Nanterre

Jean-Michel Roux, Professeur des universités, Université Bordeaux - Montaigne

André Lortie, Professeur émérite, ENSA de Paris - Belleville

Garante :

Jennifer Buyck, Professeure des universités, Université Gustave Eiffel

Rémerciements:

Cette thèse d'habilitation à diriger des recherches (HDR) tient pour beaucoup aux échanges réguliers que j'ai eus avec Charles Goldblum suite à l'élaboration de ma thèse de doctorat, dont il était l'un des codirecteurs. Je lui exprime ma sincère gratitude. Je remercie également Jennifer Buyck, qui a accepté d'être ma garante et m'a apporté un soutien précieux tout au long du processus, notamment en organisant le jury au Lab'URBA, dont elle est la directrice adjointe.

Je remercie également les membres du jury pour leurs précieuses contributions, tant lors de la rédaction des rapports préliminaires que lors des débats pendant la soutenance.

Je suis reconnaissant à l'Université Gustave Eiffel et à l'École Doctorale Ville, Transports et Territoire, où j'ai présenté mon HDR, et en particulier au bureau des HDR de l'université pour son soutien dans la gestion administrative.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude à Michèle Michel, ancienne responsable des relations internationales à l'ENSAP Bordeaux, pour sa relecture attentive de mon travail, ainsi qu'à Hocine Aliouane-Shaw et Laurence Chevalier, enseignants chercheurs à l'ENSAP Bordeaux, pour leur soutien amical.

Sommaire

Introduction	p. 5
Première partie :	
L'affirmation de la notion de projet urbain et sa mise en application <i>Un parcours de formation universitaire, de pratique professionnelle, d'enseignement et de recherche</i>	p. 10
Chapitre 1	
De Buenos Aires à Paris : une formation dans deux contextes en « miroir » concernée par la réflexion et la fabrication de la ville et de l'urbain.....	p. 11
1.1. L'émergence de mouvements contestataires dans les années 1960 en Europe et leur répercussion dans l'évolution de la pensée urbaine et leur enseignement.....	p. 13
1.2. La répercussion de la contestation des années 1960 en Argentine ; la quête de production de savoirs liés à l'urbain dans un contexte social et politique très instable mais intellectuellement très riche	p. 23
1.3. Mon intérêt pour les questions relatives à la fabrication de la ville à la fin de mes études d'architecture en Argentine; mon départ vers la France pour aller vers des lieux de formation abordant ouvertement ces questions.....	p. 49
Chapitre 2	
De l'action à la réflexion : ma pratique professionnelle, pédagogique et de recherche en France dans un contexte innovant marqué par la mise en application de la démarche de projet urbain.....	p. 69
2.1. Participation dans des structures de pointe d'aménagement urbain à échelle de la métropole parisienne.....	p.71
2.2. Voyages en Europe et diffusion en France de stratégies et d'actions novatrices en matière de projet urbain	p. 95
2.3. Pratique professionnelle initiée au début des années 1990	p. 107
2.4. Développement d'une activité d'enseignement et de recherche abordant le projet urbain selon une vision transdisciplinaire et transcalaire.....	p. 125
2.5. Consolidation d'une activité d'enseignement et de recherche liée à l'international.....	p. 138
2.6. Elaboration d'une thèse doctorale sur l'évolution de la notion du projet urbain et ouverture à de nouveaux questionnements.....	p. 153

Deuxième partie :

Des nouveaux paradigmes réinterrogeant la démarche
de projet de la grande échelle

*Nouveaux questionnements issus du changement
des mentalités qui s'opère dans le cadre de la crise environnementale.....* **p.159**

Chapitre 1

L'émergence et la consolidation d'un nouveau regard scientifique
face à la crise environnementale..... **p. 161**

1.1. Augustin Berque et le nouveau regard sur la subjectivité
apporté depuis la géographie**p. 171**

1.2. L'apport de l'anthropologie à la compréhension du rapport
de l'homme à son milieu.....**p. 186**

Chapitre 2

Des nouveaux modes d'action émergents face à la crise environnementale..... **p. 198**

2.1. La prise en compte de la question environnementale par les institutions..... **p. 218**

2.2. L'émergence d'actions alternatives pour faire face
à la crise environnementale**p. 236**

Chapitre 3

Quel projet pour le projet de la grande échelle face à la crise
environnementale et aux changement globaux ?**p. 252**

3.1. Le projet de la grande échelle
comme instance prévisionnelle décloisonnante..... **p. 255**

3.2 . Le projet de la grande échelle
comme instance expérientielle émancipatrice.....**p.268**

Conclusion :**p. 281**

Bibliographie :**p . 283**

Introduction

Buenos Aires, 1978. Je me promène dans un secteur où plusieurs pâtés de maisons viennent d'être démolis afin de permettre la finalisation de l'avenue *9 de Julio*, la grande percée monumentale du centre-ville de la capitale argentine initiée dans les années 1930. Après avoir engagé mes études d'architecture à l'université de Buenos Aires, je m'interroge, comme tout citoyen qui longe ces terrains remplis de débris, sur le sens de cette transformation à l'œuvre depuis si longtemps : quelle est la logique imaginée au préalable pour se lancer dans un tel projet qui suppose une métamorphose aussi importante dans le territoire de la ville?

Paris, 1984. Quelques mois après mon arrivée en France, je me promène le long de l'un des axes haussmanniens convergeant vers l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Emmerveillé comme n'importe quel flâneur qui découvre la capitale de la France, je souhaite également comprendre quelle est la pensée à l'origine de ces tracés monumentaux, comment de tels projets qui semblaient gravés dans le marbre découlaient néanmoins d'idées conçues pour donner des réponses à des problèmes précis.

Ces deux expériences singulières, ayant lieu à une époque où je cherchais une spécialisation vers laquelle m'orienter une fois diplômé en tant qu'architecte, constituent deux moments très représentatifs du regard que je portais sur la réalité spatiale des villes allant au-delà d'une simple interrogation curieuse et s'apparentant plutôt à un questionnement très incisif, propre à une démarche de chercheur.

La description de ces expériences aurait pu constituer par ailleurs un élément de réponse à la question posée généralement aux étudiants lors des entretiens d'admission dans les écoles d'architecture sur les raisons qui sont à l'origine du choix de poursuivre leurs études.

En tout état de cause, la période et les lieux où je me posais ce type de questions n'étaient pas sans importance car ils étaient caractérisés par des problématiques qui allaient influencer le parcours que je poursuivrai tout au long de ma carrière.

Paris et Buenos Aires sont en effet deux villes dans lesquelles il est possible de trouver un parallélisme ou des liens divers sur plusieurs registres.

Il s'agit de deux métropoles dont l'organisation spatiale exprime de manière exemplaire les principes de développement issus de la pensée urbaine de la ville de l'ère industrielle¹ qui s'affirme dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle pour cadrer l'importante croissance urbaine propre à cette période.

Paris constitue le modèle par excellence de la ville de régularisation² dont les systèmes établis par Haussmann pour maîtriser le développement territorial sont repris par différentes métropoles sur toute la planète. Buenos Aires devient quant à elle la ville dont l'augmentation

¹ Roncayolo M, «La production de la ville » in Histoire de la France urbaine, Tome 4, Editions du Seuil, Paris, 1983.

² Choay F, «Pensées sur la ville, arts de la ville » in Histoire de la France urbaine, Tome 4, Editions du Seuil, Paris, 1983.

de la population dans la période englobant les dernières décennies du XIX^{ème} siècle et les premières décennies du XX^{ème} siècle est la plus importante de toute l'Amérique Latine et dont l'organisation physique qui en découle s'appuie sur des principes haussmanniens confortés par l'arrivée de techniciens ou professionnels français venus les appliquer sur place. Ils sont progressivement relayés par des professionnels argentins dont la figure de proue, Carlos Maria Della Paolera, fait partie des premières promotions d'étudiants formés à l'Institut d'Urbanisme de Paris, l'établissement d'enseignement supérieur dont la création témoigne de la consécration de la discipline urbanistique en tant qu'espace intellectuel le mieux approprié à la réflexion et la diffusion des savoirs liés à l'organisation de la ville et du territoire. Ce n'est donc pas un simple hasard si l'axe monumental en voie d'achèvement qui m'avait fortement interpellé à Buenos Aires, l'avenue *9 de Julio*, avait été conçu sous la direction de Della Paolera au moment où celui-ci, suite à ses études en France, assurait le rôle de responsable de planification urbaine de la capitale argentine³.

La période au cours de laquelle je m'engage dans des études supérieures en architecture puis en urbanisme, à la fin des années 1970 et des années 1980, correspond à un moment clé d'infléchissement de la pensée urbaine, dans lequel la démarche de « projet » remplace à grand pas, en matière de conception spatiale à la grande échelle, les principes de planification urbaine en vigueur tout au long des Trente glorieuses. Les questions que je me posais alors trouvent ainsi une résonance particulière avec les problématiques qui intéressent au premier chef les chercheurs, notamment celles liées à la constitution des tissus urbains dont la compréhension pouvait être source d'enseignement pour sortir de l'impasse de « l'urbanisme de secteur »⁴, qui avait généré de manière généralisée des quartiers pratiquement dépourvus de toute qualité spatiale.

S'éloignant des critères technicistes découlant de la course vers la modernité très présente depuis les années de l'après-guerre, la réflexion et l'action sur la ville qui s'affirment à partir des années 1970 vont désormais privilégier sa dimension culturelle, renouant de cette manière avec une attitude qui avait été particulièrement présente dans les discussions sur l'urbanisme et sur la géographie urbaine dans la période de l'entre-deux-guerres.

L'intensité des débats relatifs à la question du projet urbain qui occupe le devant de la scène en France dans les années 1980 va ainsi me pousser à venir poursuivre mes études à Paris, ce qui va s'avérer déterminant dans le développement de ma carrière à plusieurs titres. Tout d'abord, cela va me permettre de rentrer rapidement en contact avec les principaux protagonistes qui participent de ces débats ainsi qu'avec les organismes parisiens les plus importants en matière d'aménagement urbain, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Île de France (IAURIF) et l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), tous deux fortement impliqués dans la mise en application des idées qui en découlaient. De ce fait, je

³ Novick A et Piccioni R, "Carlos María Della Paolera, Buenos Aires (1890-1960) o Los orígenes de la profesión urbanística en la Argentina" in Cuaderno del Instituto de Arte Americano n° 16, Universidad de Buenos Aires, Buenos Aires, 1990.

⁴ Expression utilisée par Bernard Huet dans un entretien publié au journal Le Monde le 23 novembre 1993.

vais me retrouver, jeune architecte, dans une ville « laboratoire » qui expérimente un moment exceptionnel de foisonnement de la pensée urbaine où, dans un laps de temps relativement court, est tournée la page des principes de planification issus du Mouvement Moderne pour favoriser l'émergence de nouveaux projets confortés par la mise en place d'un nouveau cadre législatif ainsi que des nouvelles institutions en charge de leur diffusion. Forte de l'ensemble de ces initiatives, Paris devient également une interlocutrice privilégiée pour établir un dialogue avec des villes qui se lancent dans la nouvelle démarche de projet urbain, en particulier les grandes métropoles espagnoles qui, affranchies du carcan de l'époque franquiste, adoptent sans complexes les nouvelles doctrines en matière d'aménagement spatial qui montent en puissance. Enfin, ma participation active à ces débats qui atteignent une portée résolument européenne et même mondiale, va me conduire à m'intéresser aux allers-retours des idées et des acteurs en matière d'urbanisme entre Paris et Buenos Aires au tournant du XX^{ème} siècle, me faisant ainsi découvrir une dimension internationale et inter-culturelle propre à la pensée sur l'urbain qui s'inscrit en quelque sorte dans un phénomène de globalisation avant l'heure.

C'est à partir de ces années de spécialisation que je décide d'aborder de manière précise la question du projet urbain en entamant ma pratique professionnelle en France tout en l'enrichissant d'une attitude réflexive grâce à des publications régulières dans des ouvrages divers et des revues spécialisés et, ultérieurement, par mon engagement dans l'enseignement et la recherche conforté par la réalisation d'une thèse doctorale. De cette manière mon parcours professionnel et académique va prendre progressivement la forme d'un faisceau dans lequel s'entrecroisent des moments particuliers de production d'idées et de savoirs relatifs à l'intervention dans la ville et dans l'urbain mais aussi une implication personnelle très engagée avec son temps.

Ce document de synthèse part donc du constat de cette dynamique en « miroir » ayant marqué ma carrière de praticien et d'enseignant-chercheur intéressé par la problématique du projet urbain. Il s'appuie sur la description d'une série de moments clés témoignant de l'émergence d'un contexte intellectuel et de production spatiale en pleine évolution face auquel je développe une attitude réflexive qui observe d'un œil critique l'ensemble des phénomènes à l'œuvre.

Mon intérêt porté à la question du projet urbain va par ailleurs me conduire à suivre l'évolution originale de cette notion qui fait elle-même l'objet d'un glissement intellectuel assez particulier. Cette notion trouve ses racines dans les réflexions des années 1970 en tant que démarche s'intéressant à la conception de la forme de la ville selon des critères qualitatifs, en opposition à la vision neutre de la planification issue d'une utilisation simpliste des doctrines du Mouvement Moderne. Traversant une période de grandes mutations économiques et sociétales, les territoires d'application de la démarche de projet urbain ont considérablement changé sous l'effet des phénomènes de métropolisation et de mondialisation. Tout en devenant un modèle d'action faisant preuve d'efficacité dans la fabrication collective de l'espace, cette démarche connaît dans les années 1990 et 2000 un

glissement conceptuel significatif. Pendant ces années, elle abandonne son objectif premier de contribuer à la transformation territoriale selon des critères sociaux ou culturels pour se mettre au service de la conception d'opérations sophistiquées capables d'accompagner la réussite des villes et leur positionnement à échelle mondiale dans le cadre très concurrentiel de la globalisation économique. C'est ce glissement que je vais explorer dans ma thèse, m'intéressant tout particulièrement à un territoire laboratoire, celui des métropoles de Madrid et de Barcelone, dans l'objectif de questionner l'actualité et la pertinence de la notion de projet urbain ainsi que les nouveaux territoires auxquels elle se rapporte, bien différents de ceux de son application première.

Enfin, j'ai suivi l'évolution plus récente de la notion de projet urbain qui, de même que l'ensemble des disciplines scientifiques et des savoirs divers qui s'intéressent à l'étude de l'action humaine dans les milieux habités, est fortement interpellée à l'heure actuelle dans le cadre des débats abordant les problématiques de la crise environnementale et des changements globaux. Aujourd'hui la démarche de projet de la grande échelle est en effet confrontée à des nouvelles interrogations. Toujours investie d'un souci de performance, notamment dans les grandes agglomérations, elle est censée donner du sens à des territoires de plus en plus vastes, dans lesquels la question de la gouvernance devient problématique du fait de l'éloignement entre les acteurs assurant le portage des projets et les usagers. Dans un registre opposé, elle est appelée à s'intéresser aux territoires en décrochage subissant les effets collatéraux de la métropolisation. Enfin, face aux questions de transition écologique, elle est contrainte d'abandonner la vision du développement spatial fondée sur une reproduction simpliste de réseaux et de modèles d'action.

Des nouvelles problématiques émergent pour favoriser l'ancrage local des projets en opposition aux réponses stéréotypées induites par la globalisation. Elles portent sur des thèmes tels la fabrication d'une culture du milieu revisitant la notion d'identité locale ou le rôle du projet comme outil de médiation et d'appropriation du territoire par les habitants. Agissant sur différentes échelles d'intervention ces questionnements apportent des nouvelles pistes de recherches dont j'entends pouvoir assumer la direction dans le cadre de l'habilitation pour laquelle je postule.

Le présent document comporte ainsi un double objectif :

- premièrement, celui de retracer l'ensemble de mon parcours en m'appuyant sur la description des temps forts relatifs à l'évolution de la pensée urbaine et à la production de la ville assorti d'une vision réflexive grâce aux différents types d'écrits produits de manière régulière pendant l'ensemble de la période traversée. Les faits décrits portant sur des problématiques relatives à l'urbain qui recouvrent grosso modo trois générations seront revisités à partir d'une vision actuelle censée apporter un regard original à des questions qu'on peut maintenant étudier sous l'angle de l'historiographe.
- deuxièmement, partant des idées conclusives de ma thèse ainsi que de mon expérience de ces dernières années dans l'enseignement et dans la recherche, celui d'interroger l'actualité de la notion du projet de la grande échelle à l'aune des problématiques en lien avec les

questions de crise environnementale et des changements globaux. Ces questions mettent en cause la dimension performative du projet, issue du paradigme de la modernité, pour promouvoir un nouveau paradigme pour cette démarche en tant que vecteur d'émancipation sociale et culturelle. Le projet de la grande échelle se présenterait ainsi comme une démarche capable d'accompagner des communautés diverses pour donner des réponses aux questions issues de la crise environnementale d'une part et, d'autre part, comme une instance proposant de dispositifs spatiaux apportant une vision alternative à celle de la banalisation du fait urbain imposée par la globalisation.

Première partie :

L'affirmation de la notion de projet urbain et sa mise en application

Un parcours de formation universitaire, de pratique professionnelle, d'enseignement et de recherche

Cette partie du document de synthèse a pour objectif de présenter mon itinéraire personnel en lien avec un domaine de recherche auquel je me suis intéressé depuis les années de ma formation universitaire, celui du projet de la grande échelle et son évolution, et vis-à-vis duquel j'ai eu un rapport particulier en tant que praticien et enseignant-chercheur.

Ce regard rétrospectif comporte plusieurs points d'intérêt. Il permet tout d'abord de répondre aux prérequis d'un mémoire d'habilitation à diriger des recherches, à savoir analyser son propre parcours scientifique et le mettre en perspective au sein d'une discipline ou d'un ensemble disciplinaire, en l'occurrence celui de l'architecture et de l'urbanisme. Cette mise en perspective est censée identifier des thèmes de recherche à venir en résonance avec les questions abordées tout au long de mon itinéraire personnel.

Assumant un rôle d'instance prévisionnelle d'organisation des établissements humains mais aussi de production de qualité spatiale, cet ensemble disciplinaire a toutefois fortement changé depuis la fin des années 1970, période de début de ma formation. Il s'agit donc d'aborder également dans cette partie une mise en perspective de cette évolution qui a été déterminante aussi bien dans ma pratique professionnelle et académique que dans les thèmes de réflexion auxquels je me suis intéressé tout au long de mon parcours.

Partant de ces prémisses, cette partie du mémoire de synthèse est subdivisée en deux chapitres distincts. Le premier porte sur ma formation universitaire, à cheval entre l'Argentine et la France, effectuée dans un moment disciplinaire particulier, celui de la mise en question des doctrines urbanistiques portées par le Mouvement Moderne et de leur remplacement par celles relatives au projet urbain. D'une manière générale, cette évolution correspond à l'émergence de la pensée postmoderne en tant que vision critique sur la pensée moderne qui battait son plein pendant les Trente glorieuses.

Le deuxième porte sur la période au cours de laquelle j'ai été directement confronté au nouveau contexte disciplinaire correspondant à la mise en application de la notion de projet urbain. Cette confrontation a lieu tout d'abord dans le cadre de ma pratique professionnelle et ensuite dans l'élaboration d'une réflexion vis-à-vis de ce moment disciplinaire mené dans le cadre de publications diverses et de ma propre activité d'enseignant-chercheur.

Chapitre 1:

De Buenos Aires à Paris: une formation dans deux contextes en « miroir » concernée par la réflexion et la fabrication de la ville et de l'urbain

Ce chapitre retrace ma formation en tant qu'architecte, depuis mes études entreprises en 1978 à la Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'université de Buenos Aires en Argentine, jusqu'à leur poursuite en France à partir de 1984, à l'école d'architecture de Paris Belleville et à l'Institut Français d'Urbanisme de l'Université Paris VIII. Compte tenu du tournant qui s'opère dans la manière d'aborder la conception de la ville et le territoire dans les années de ma formation, mon parcours étudiant est mis en perspective avec l'évolution des deux disciplines étudiées, l'architecture et l'urbanisme.

En effet, face aux enjeux auxquels sont confrontés ces deux disciplines à partir des années 1970, le suivi spécifique de mes études est volontairement situé dans un contexte plus large marqué par les nouveaux rôles qu'elles assument, issus d'une part de leur engagement très fort vis-à-vis des mouvements sociaux émergents et, d'autre part, du nouveau regard porté sur les transformations urbaines et territoriales qui se démarque de la vision fordiste du développement en vigueur pendant les Trente glorieuses.

Cette mise en perspective apparaît d'autant plus pertinente au regard de l'impact décisif de ces nouveaux rôles dans la définition des modalités relatives à l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme.

Aussi, afin de comprendre d'une manière assez large l'évolution de la pensée urbaine et architecturale qui s'opère pendant les années de ma formation, ces évolutions sont mises en parallèle, d'une part, avec les phénomènes de nature socio-politique qui les nourrissent et, d'autre part, avec des expériences diverses qui mettent en application les nouvelles idées faisant objet de débat.

Mon parcours de formation est ainsi présenté au sein d'un faisceau de phénomènes relatifs aux champs de l'action et de la pensée qui s'entrelacent en s'appuyant sur des figures spécifiques : des auteurs qui apportent des réflexions originales en matière d'architecture et d'urbanisme ; des projets qui constituent des instances d'expérimentation des nouvelles idées discutées ; des institutions qui voient le jour pour ancrer les nouvelles visions émergentes dans la durée.

Ces figures d'étude sont mises en lumière en indiquant tout particulièrement le rapport direct que j'ai entretenu avec elles : les protagonistes clés que j'ai rencontrés, les projets avec lesquels j'ai interagi d'une manière ou d'une autre, les institutions desquelles je me suis rapproché. Elles sont présentées suivant une vision synchronique, sorte de coupe transversale constituée par des « cercles successifs » qui situent, au sein d'un contexte sociétal plus large, la pensée urbaine et architecturale que j'ai découverte lors de mes études. Elles sont également examinées suivant une vision diachronique afin de comprendre les évolutions du contexte sociétal étudié dans le temps, autrement dit en identifiant l'évolution des différentes

composantes de ce contexte d'une époque à une autre.

Mon parcours de formation se déroulant dans deux contextes spécifiques de ce qu'on peut appeler l'univers culturel occidental, celui d'un pays « périphérique », l'Argentine, et celui d'un pays « central », la France, j'aborde aussi dans cette partie « l'effet miroir » qui est présent à plusieurs égards entre ces deux contextes. Au-delà des effets concrets que cet « effet miroir » va entraîner dans le choix des lieux de ma propre formation, il va surtout m'amener à m'intéresser progressivement à des questions d'interculturalité que je vais aborder ultérieurement dans des actions de pédagogie et de recherche.

Il s'agit donc de présenter dans ce chapitre mon propre itinéraire en le mettant en parallèle avec un contexte factuel et intellectuel assez large propre aux disciplines étudiées, contexte vis-à-vis duquel je vais prendre du recul pour le transformer progressivement en un terrain spécifique d'action et d'investigation.

Dans un premier temps, est abordée l'émergence des mouvements contestataires dans les années 1960 en Europe en analysant leur répercussion dans l'évolution de la pensée urbaine et dans son enseignement. Y sont particulièrement étudiées les institutions créées dans ce nouveau contexte ainsi que les personnalités qui y interviennent de manière active et que j'ai rencontrées dans mon parcours de formation.

Dans un deuxième temps, est analysée la répercussion de la contestation des années 1960 en Argentine, marquée par la quête de production de savoirs liés à l'urbain dans un contexte social et politique très instable mais intellectuellement très riche. Il s'agit de présenter dans cette partie, d'une manière assez large, le contexte intellectuel et institutionnel dans lequel j'ai entamé mes études d'architecture.

Enfin, j'aborde ma prise de connaissance des débats qui ont lieu dans les pays occidentaux, particulièrement en Europe, relatifs à la production architecturale en lien avec une réflexion sur la production de la ville. C'est mon intérêt croissant pour ce type de questions qui va me pousser à poursuivre des études d'urbanisme en France une fois obtenu mon diplôme d'architecte à Buenos Aires.

1.1. L'émergence de mouvements contestataires dans les années 1960 en Europe et leur répercussion dans l'évolution de la pensée urbaine et leur enseignement

Les années pendant lesquelles j'ai mené mes études à la Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Buenos Aires, de 1978 à 1983, font partie d'une période qui peut être à l'heure actuelle considérée comme un moment assez mouvementé dans l'histoire contemporaine, constituant un tournant à plusieurs titres. Il s'agit en effet de l'époque où s'installe dans les pays développés la crise provoquée par les chocs pétroliers de 1973 et 1979, dont l'expansion à une allure vertigineuse sur l'ensemble de la planète marque la fin définitive des Trente glorieuses. En Europe, ces années correspondent à l'arrivée au pouvoir des partis de gauche dans de grands pays tels la France ou l'Italie. Bénéficiant de rapports moins tendus entre les blocs de l'Est et de l'Ouest du continent, et ressourcés grâce à de nouvelles alliances affichant un discours moins radicalisé vis-à-vis du système capitaliste en comparaison à l'idéologie portée par ces mêmes forces politiques au sortir de la deuxième guerre mondiale, ces partis trouvent une adhésion relativement importante dans la société. Ces changements se nourrissent largement des mouvements contestataires qui ont lieu dans les années 1960, en particulier celui de mai 68, et avaient permis de faire bouger les lignes dans différents champs de la pensée caractérisée jusqu'alors par des inerties installées de manière généralisée dans les mentalités pendant la période de grand développement de l'après-guerre. La « geste modernisatrice » initiée dans les années postérieures au conflit, qui reçoit en France l'appellation de Trente glorieuses par des responsables de l'administration centrale qui vantaient les bienfaits du progrès et voulaient les prolonger jusqu'à la fin des années 1970, est en effet très contestée une fois la croissance installée, notamment au sein des disciplines concernées de prime abord par le développement et le maniement de l'espace⁵.

C'est le cas de l'architecture et de l'urbanisme qui font l'objet de bouleversements très profonds dans les instances et les modalités relatives à leur enseignement. Deux faits marquants caractérisent cette évolution. Premièrement, conséquence directe des événements de mai 1968, la création en décembre de cette même année du Centre universitaire expérimental de Vincennes⁶, plateforme de débat autour de nouveaux dispositifs pédagogiques et du nouveau type d'université à mettre en place en phase avec les préoccupations sociales portées par le mouvement contestataire⁷. Fonctionnant dans des locaux installés au bois de Vincennes, hors des sites traditionnels du quartier latin ou du

⁵ Pour une lecture revisitée des Trente glorieuses voir : Pessis, C., Topçu, S., Bonneuil, C., Une autre histoire des « Trente Glorieuses », Editions La Découverte, Paris, 2015. On y aborde particulièrement la genèse de cette expression définie en 1979 par Jean Fourastié qui faisait partie d'un groupe d'experts du Plan et du Service des études économiques et financières qui a activement promu un crédo de la modernisation.

⁶ Le centre expérimental de Vincennes fut créé en même temps que celui de Marseille Luminy, orienté vers les sciences naturelles et celui de Dauphine orienté vers l'économie appliquée et le management. Tous les trois ont statut de faculté.

⁷ Pour avoir une idée complète de l'expérience de Vincennes voir Debeauvais, M., L'université ouverte : les dossiers de Vincennes, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1976 ; Soulié Ch. (sous la direction de), Un mythe à détruire ? Vincennes, Fac ouverte à tous, Presses Universitaires de Vincennes, Saint Denis, 2012.

centre de Paris, ce qui supposait en soi un véritable symbole d'ouverture de l'université vers la société, ce nouveau centre applique des principes très novateurs tels l'interdisciplinarité et la liberté dans le choix du parcours académique, l'admission des salariés ne disposant pas de baccalauréat ou l'inclusion des disciplines considérées jusque-là comme « mineures » pour lesquelles sont créés des départements spécifiques parmi lesquels celui de l'urbanisme, dont la direction revient à Pierre Merlin, auparavant directeur scientifique de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement de la Région parisienne (IAURP)⁸ créé en 1960. Pierre Merlin est rejoint par deux figures apportant un nouveau regard aux phénomènes urbains se démarquant des visions traditionnelles, Michel Coquery qui, à partir de ses études au Maghreb, s'était intéressé à une approche de la géographie intégrant des phénomènes sociaux et Françoise Choay, philosophe et critique d'art, auteure en 1965 d'un ouvrage-clé en forme d'anthologie qui assumait une vision inspirée de l'analyse structurale à l'appui des textes de penseurs de différentes disciplines s'étant intéressées à la question urbaine depuis l'émergence de la ville industrielle. Cet ouvrage questionnait tout particulièrement les limitations de la démarche de l'urbanisme en vigueur pendant les Trente glorieuses qui, inscrit dans la « geste modernisatrice » des années de l'après-guerre, était devenu un modèle d'action figé de production de l'espace de la ville⁹.

Dans le cadre de la réorganisation de l'université de Paris, qui s'accélère après les événements de mai 1968 se traduisant concrètement par son éclatement pour donner naissance à treize établissements répartis dans la capitale et sa proche banlieue afin de s'adapter à la croissance démographique de la population étudiante, le Centre expérimental de Vincennes devient, à partir de l'année scolaire 1970-1971, l'Université de Paris VIII et est transféré en 1980 dans la commune de Saint-Denis. Ce transfert se fait dans le cadre d'un conflit assez violent qui occupa la Une des journaux entre Pierre Merlin, qui assurait alors la présidence de l'université Paris VIII, et Alice Saunié-Séité, ministre en charge des universités, le premier accusant la ministre de chercher à éloigner le centre expérimental dans un site de banlieue plus petit par rapport à celui de Vincennes dans l'objectif de limiter sa portée contestataire. En effet, même si l'Université de Paris VIII comportait un apport pédagogique très novateur reconnu au-delà de la France, elle était perçue au sein du gouvernement comme un lieu où persistait l'ébullition de mai 68 et qu'il fallait faire revenir à la normale¹⁰. Même si Pierre Merlin démissionne suite à la décision du transfert, le département d'urbanisme, devenu en 1976 l'Institut d'Urbanisme de l'Académie de Paris, continue à fonctionner à Saint-Denis et, bien qu'assujéti à un fonctionnement relativement cadré propre au système universitaire, il s'efforce de garder une vocation de transdisciplinarité et d'ouverture vers des contextes culturels différents.

⁸ L'IAURP est créé dans le cadre des mesures accompagnant la création du district de la Région parisienne sous la conduite de Paul Delouvrier. En 1976, au moment où le district devient la Région Ile-de-France, l'IAURP changera d'appellation pour devenir IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France).

⁹ Choay, F., *L'urbanisme, utopies et réalités*, Editions du Seuil, Paris 1965.

¹⁰ Merlin, P., *L'université assassinée, Vincennes : 1968-1980*, Editions Ramsay, Paris, 1980.

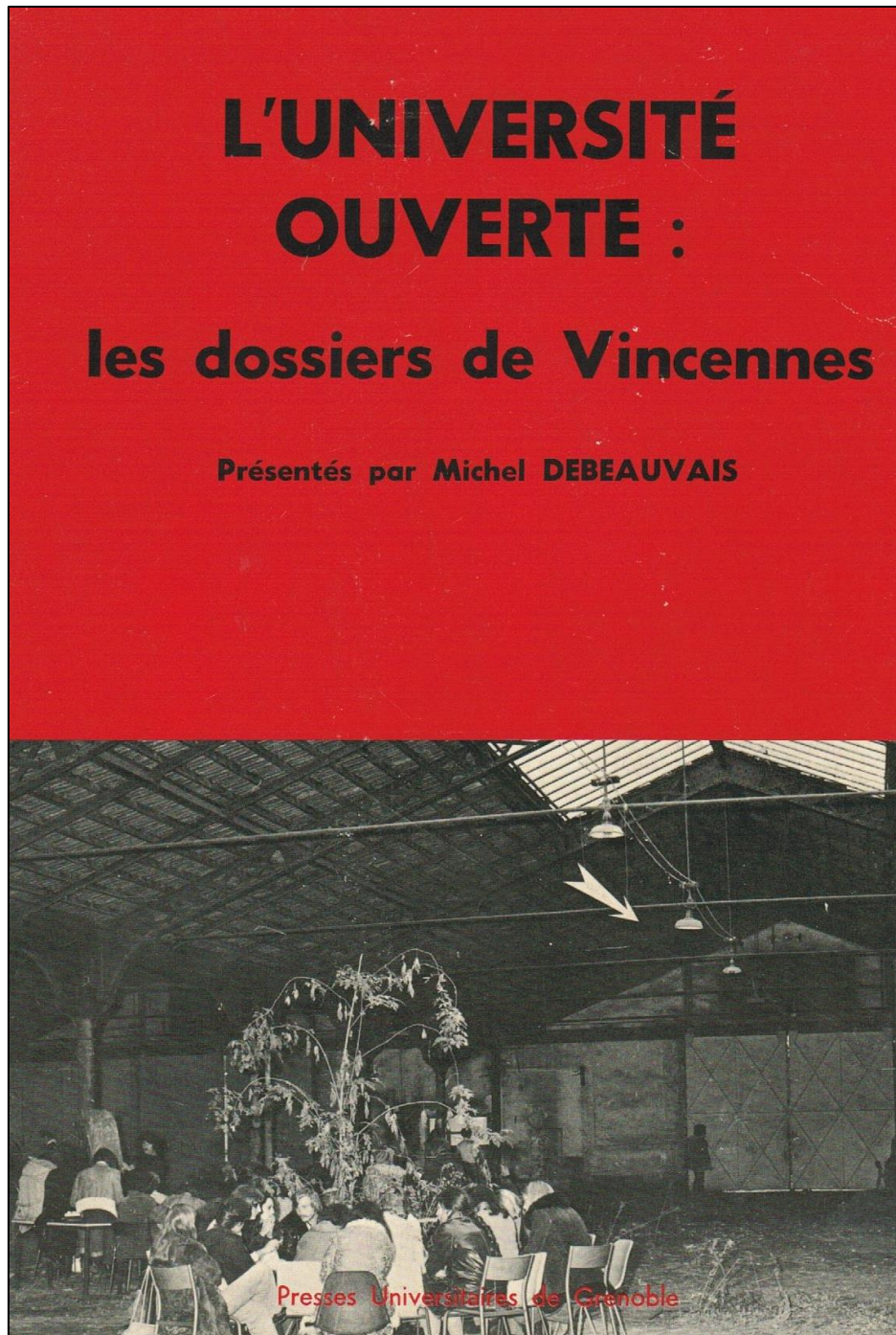


Figure n° 1 : Couverture de l'ouvrage retraçant l'expérience de Vincennes, élaboré par Michel Debeauvais, professeur de Sciences de l'Education et l'un des fondateurs du Centre Universitaire Expérimental de Vincennes.

Photo montrant une séance « hors les murs »

Sources : Debeauvais M., L'université ouverte : les dossiers de Vincennes, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1976

Le deuxième fait marquant relatif au bouleversement dans l'enseignement de l'urbanisme et l'architecture est la création des Unités Pédagogiques d'Architecture mises en place par un décret du 6 décembre 1968 suite à l'implosion de l'enseignement de cette discipline qui fonctionnait jusqu'en 1968 de manière très centralisée au sein de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts¹¹. L'idée de faire évoluer l'enseignement dispensé par cette école était déjà présente tout au long des années 1960 où il était question de dépasser un modèle de transmission du savoir très figé, caractérisé par la figure du patron d'atelier qui marquait de manière très dirigiste la voie à suivre en matière de conception architecturale. Cette situation explose dans le cadre des événements de mai 68 où le mouvement étudiant exige la mise en place d'une pédagogie très diversifiée répondant aux attentes de son époque de manière à faire sortir l'enseignement de l'architecture d'une démarche considérée trop académique. Il était particulièrement question dans ces revendications de rapprocher l'architecture des nouvelles attentes de la société. Celle-ci prônait la mise en place de dispositifs urbains qui puissent tenir compte de l'évolution des pratiques propres à ces années de fort développement tout en étant capables de produire un cadre bâti de qualité, affranchi des dogmes imposés par une vision moderniste à outrance appliquée de manière généralisée par les différentes instances de l'administration en charge de l'urbanisme¹². C'est dans ce contexte que des architectes ayant eu une participation très active dans les événements de mai 68 tels Antoine Grumbach ou Bernard Huet deviennent des acteurs très impliqués dans la mise en place de nouvelles idées dans la manière d'enseigner le projet en assumant notamment la dimension urbaine comme un élément essentiel dans la conception architecturale.

Architecte diplômé en 1967, Antoine Grumbach avait suivi à l'école des Beaux-Arts l'atelier Beaudoin et Candilis, ce qui lui avait permis de prendre connaissance de la nouvelle posture questionnant le dogmatisme dans la manière d'appliquer les principes du Mouvement Moderne dans la production de la ville. Candilis avait été l'un des membres fondateurs du Team Ten¹³, l'équipe constituée en 1960 par de jeunes architectes qui contestaient les principes rigides de la charte d'Athènes, notamment dans la fabrication de l'espace public, qui devenait une instance pratiquement résiduelle suite à l'application des principes de séparation de fonctions. Ils y opposaient de nouvelles expérimentations visant à redonner à la rue ses attributs de lieu de sociabilité, à « *faire évoluer l'héritage des principes de l'architecture moderne vers quelque chose de moins simpliste pour une société changée et en*

¹¹ Debarre, A., Des Beaux-Arts aux Unités Pédagogiques parisiennes : des projets de lieux pour l'enseignement de l'architecture, 1960-1980, in Histoire de l'enseignement de l'architecture au 20^{ème} siècle, HEnsa20, cahier n° 05, décembre 2008, [chmcc.hypotheses.org/pour-une-histoire-de-l'enseignement-de-l'architecture].

¹² Pour les questions relatives à la création des Unités Pédagogiques d'Architecture voir Maniaque, C., Marantz, E., Violeau, J.L., Mai 68. L'architecture aussi !, Catalogue de l'exposition présenté en 2018 à la Cité de l'Architecture, Editions B2. Collection Expositions, Paris, 2018.

¹³ Le Team X est créé comme groupe qui conteste l'application dogmatique des principes du Mouvement Moderne suite à la dissolution des Congrès Internationaux du Mouvement Moderne (CIAM) après le dernier congrès ayant lieu à Oterlo en 1959. Le quatrième congrès, organisé en 1931 aussi sous l'égide de Le Corbusier, donne lieu à l'établissement de la Charte d'Athènes, document qui, sous le principe du fonctionnalisme, préconise l'organisation des villes à partir de quatre fonctions distinctes : habitation, travail, circulation, loisirs.

constante évolution»¹⁴. Cette posture défend une conception architecturale conférant du sens aux espaces en lien avec les pratiques collectives les investissant, laquelle était absente dans la démarche fonctionnaliste qui concevait ces espaces de manière neutre. Elle conduit par ailleurs Antoine Grumbach à se rapprocher du structuralisme, notamment de sa figure de proue, Roland Barthes, sous la direction duquel il mène en 1967, à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, une recherche portant sur la sémiotique des cafés¹⁵.

Bernard Huet, architecte diplômé de l'école de Beaux-Arts en 1962, avait entrepris immédiatement après l'obtention de son diplôme une démarche d'ouverture assez originale pour son époque vers des idées en provenance de l'étranger se rapprochant d'Ernesto Rogers et Louis Kahn, tous deux figures-clés du dépassement de la vision neutre du Mouvement Moderne. Ernesto Rogers, qui enseignait au Politecnico de Milan, prônait depuis la revue *Casabella-continuità*, dont il fut le rédacteur en chef entre 1953 et 1965, la revalorisation de la notion de contexte dans la conception urbaine et architecturale en accordant de l'importance aux dispositifs spatiaux présents dans l'environnement urbain en tant qu'éléments porteurs de valeurs culturelles¹⁶. Louis Kahn qui enseigne entre 1957 et 1974 à l'Université de Pennsylvanie, se distingua parmi les architectes de sa génération pour sa quête de sens et de spiritualité dans la conception des formes architecturales et urbaines afin de dépasser la vision d'espaces dépourvus du sens propre au fonctionnalisme, qui s'était répandu partout dans le monde du fait de l'adhésion massive des architectes au style international compris comme synonyme de progrès¹⁷. Riche de ces expériences à l'étranger et révolté par le dogmatisme et la fermeture d'esprit qui régnaient à l'école de Beaux-Arts, Bernard Huet crée en 1966 un « atelier collégial » caractérisé par un regard sur la production architecturale en tant que démarche culturelle soucieuse de dépasser la conception de l'objet architectural comme une entité déconnectée de son contexte. Après les événements de 1968, il poursuit la mise en place de cette vision de la pédagogie à l'Unité Pédagogique d'Architecture n° 8 (Paris-Belleville) qui vient d'être créée en 1969 sous sa direction et dans laquelle il mettra en place un laboratoire de recherche qui deviendra en 1986 l'IPRAUS (Institut parisien de recherche architecture, urbanistique et société). Fervent critique intéressé à la diffusion d'une vision de l'architecture très engagée avec la culture de son époque, Bernard Huet devient entre 1974 et 1977 rédacteur en chef de la revue *L'Architecture d'aujourd'hui*, dont il renouvelle le contenu théorique¹⁸.

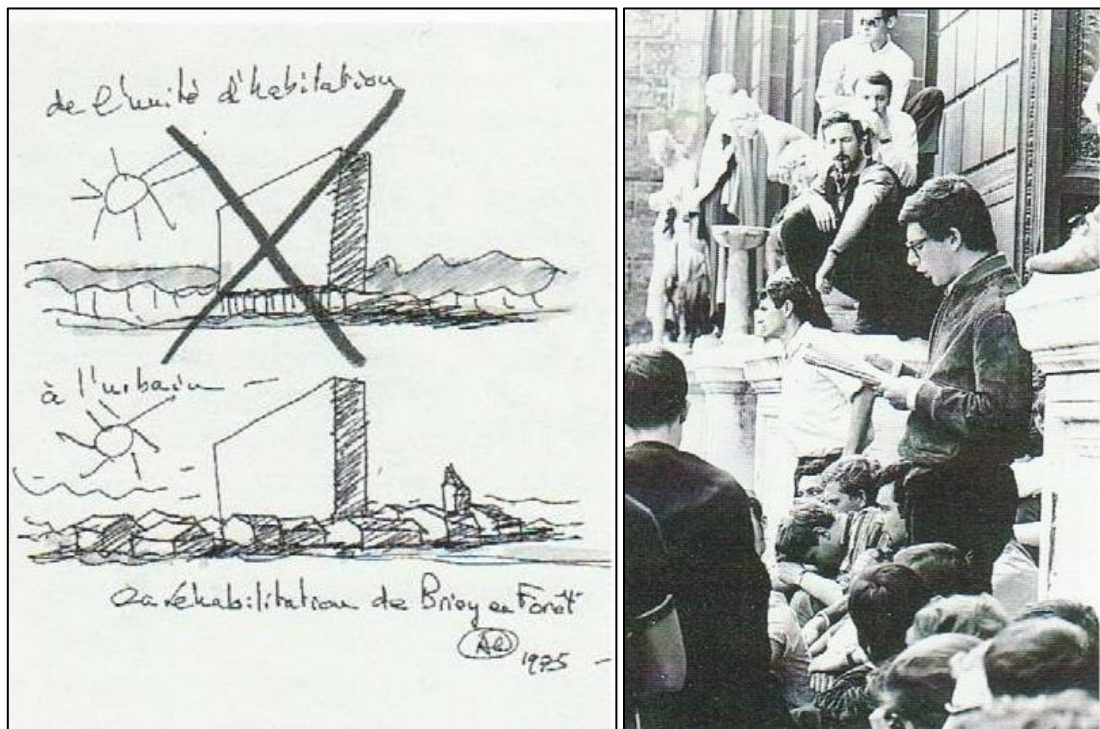
¹⁴ Smithson, A. (sous la direction de), Team 10 meetings, Delf University of Technology, Faculty of Architecture, Delft, 1991.

¹⁵ Les notions relatives au travail sur le sens de l'espace présentes dans la formation d'Antoine Grumbach sont abordées dans l'ouvrage écrit par Vidler, A., Antoine Grumbach, Collection Jalons du Musée national d'art moderne. Centre de création industrielle, Editions du Centre Pompidou, Paris, 1996.

¹⁶ Un exemple de sa démarche se trouve dans son projet de la Tour Vélazca à Milan, réalisé entre 1956 et 1958 dans le centre de Milan se démarquant complètement de la démarche du style international de l'architecture en vigueur pendant ces années.

¹⁷ Sur l'œuvre de Louis I. Kahn voir Brownlee, D. et De Long, D., Louis I. Kahn, Le monde de l'architecte, catalogue de l'exposition présentée au Centre de Création Industrielle au Centre Pompidou de février à mai de 1992.

¹⁸ Sur l'œuvre et l'apport de Bernard Huet voir : Pommier, J., Huet, de l'architecture à la ville, Ecole Nationale Supérieure de Paris Belleville, zeug, Paris, 2020.



**Figures n° 2 et 3 : Réponse au Mouvement Moderne, croquis d'Antoine Grumbach ;
grève des étudiants à l'école des Beaux Arts à Paris en 1966,
Antoine Grumbach lisant un texte du Che Guevara**

Sources : Vidler A., Antoine Grumbach, Collection Jalons du Musée national d'art moderne. Centre de création industrielle, Editions du Centre Pompidou, Paris, 1996, p.14

Les évolutions des mentalités mettant en cause l'espace urbain produit pendant les Trente glorieuses vont favoriser la mise en place progressive de nouveaux textes législatifs visant à un traitement qualitatif. Une fois révolues les années de l'après-guerre pendant lesquelles l'urgence d'une réponse efficace aux besoins flagrants en matière de logement et d'équipements avait conduit à une démarche fordiste cautionnée par l'application des principes du Mouvement Moderne, il fallait dorénavant changer de registre pour sortir des modèles très rigides qui s'étaient installés au fil des années aussi bien dans la configuration spatiale des nouveaux quartiers que dans leur mode de gestion. En 1967 et suivant cette nouvelle vision est adoptée en France la loi dite « d'orientation foncière » dont l'un des traits distinctifs est l'inclusion du principe de concertation dans la définition des documents de planification urbaine.

Selon ce principe les plans et les grands projets d'aménagement urbain ne sont plus issus exclusivement des services de l'Etat, ce qui était le plus souvent source de déconnexion avec les réalités territoriales, mais sont élaborés en partenariat avec des acteurs divers, notamment les collectivités locales et les acteurs privés concernés par les projets. Cette volonté de rapprocher les documents d'urbanisme de leur réalité territoriale va encore évoluer dans le cadre des textes relatifs à la décentralisation administrative qui, instaurée dans les premières années de la présidence de François Mitterrand, marque la fin de la manière tutélaire selon laquelle de l'Etat prenait en charge la conception et la gestion de ce type de documents. Une autre loi qui témoigne de la montée en puissance des nouvelles exigences qualitatives vis-à-vis de la production du cadre bâti est celle adoptée en 1977 qui régit l'exercice de la profession d'architecte et crée les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)¹⁹.

Ce qui ressort clairement pendant ces années de contestation généralisée est l'épuisement des principes doctrinaires du Mouvement Moderne, qui avaient pourtant été conçus par les avant-gardes européennes des premières décennies du XXème en tant que porteurs d'une transformation sociale. Ces principes avaient en effet permis de démocratiser l'accès à la ville lors de leur mise en œuvre dans le cadre des politiques urbaines assumées par les administrations socio-démocrates des grandes villes d'Europe Centrale ou celles très innovantes des premières années de l'Union Soviétique. Toutefois, leur diffusion généralisée à échelle mondiale dans les années de l'après-guerre dans le but d'accompagner la croissance conduit progressivement à l'amenuisement de ces effets, ces principes devenant comme le souligne à juste titre Anatole Kopp²⁰ une question de style et non plus une cause comme cela avait été le cas lors des années de leur application première.

¹⁹ La loi sur l'architecture adoptée le 3 janvier 1977 se caractérise particulièrement pour déclarer d'intérêt public la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine. Elle prévoit que les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt.

²⁰ Anatole Kopp développe ces idées dans son ouvrage Quand le Moderne n'était pas un style mais une cause, Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts, Paris, 1988.

La quête d'une nouvelle manière plus qualitative de concevoir l'urbanisme qui s'accélère en France à partir des années 1960 rejoint par ailleurs des réflexions qui ont lieu dans d'autres pays européens, notamment en Italie où le Plan Intercommunal de Milan de 1963 publié cette même année dans *Casabella-Continuità* constitue un modèle de référence. Considérant qu'il fallait dépasser le caractère déshumanisé du fonctionnalisme issu des CIAM, les réflexions des architectes italiens s'étaient spécialement focalisées sur la revalorisation de la dimension historique comme matière de réflexion dans la fabrication de la ville. L'ensemble des critiques de l'urbanisme fonctionnaliste en Italie pendant les Trente glorieuses mène particulièrement à l'apparition d'une notion clé qui marque les débats de cette période, celle de la *nuova dimensione*²¹, la nouvelle dimension de la ville, englobant deux types de préoccupations. D'une part, un intérêt pour comprendre la nature spécifique des mutations territoriales en train de s'opérer du fait du progrès technique et social, se répercutant dans des changements d'échelle, aussi bien dans les pratiques humaines que dans la production du cadre bâti. D'autre part, la nécessité de trouver des réponses spatiales complexes à la hauteur de ces transformations, autrement dit un « visage » pour la nouvelle entité urbaine en train de voir le jour²².

D'après cette conception de la *nuova dimensione*, l'urbanisme devrait donner des réponses à plusieurs questions : celle de la définition de l'échelle des territoires concernés par les transformations urbaines ; celle de l'établissement des documents de planification tenant compte de manière précise de ces processus de transformation ; celle de la production des dispositifs spatiaux à différentes échelles, capables d'abriter les nouvelles pratiques sociales, conçues comme des faits urbains à part entière et non plus seulement comme une compilation simpliste de fonctions diverses tel que cela avait été le cas par une application réductrice des principes du Mouvement Moderne de la part des administrations en charge de l'urbanisme.

Ce besoin de donner des réponses nouvelles aux phénomènes de croissance urbaine pousse à revisiter la définition de la démarche de projet, revendiquant pour l'urbanisme une spécificité dans la production spatiale, un mode opératoire lui assurant des formulations proches de la démarche de la production architecturale. Ce courant de pensée, initié en Italie par Giuseppe Samonà, Ludovico Quaroni et Giancarlo De Carlo²³ dans le but de franchir l'impasse produite par l'application des principes abstraits du zoning, est repris et approfondi par les architectes de la *Tendenza*, mouvement qui apparaît dans les années 1960 sous la houlette d'Aldo Rossi et Carlo Aymonino qui aura une grande influence dans les débats sur l'architecture en France dans l'après mai 68. Ce courant, soucieux de donner une légitimité scientifique à l'urbanisme en valorisant la démarche de projet, s'oppose à un autre courant qui s'affirme en mettant en avant le principe de l'urbanisme en tant que démarche privilégiant

²¹ La nouvelle dimension.

²² Sainz Gutierrez, V., *El proyecto urbano en España*, Universidad de Sevilla, 2006, Sevilla

²³ Cette période de la pensée urbaine en Italie est abordée dans Gabellini P., « Figure di urbanisti e programmi di urbanistica » in Campos Venuti, G et alt., *Cinquant'anni di urbanistica in Italia, 1942-1992*, Editori Laterza, Roma, 1993.

l'application de mesures de rééquilibrage économique et social dans le territoire. Il est principalement représenté par Giovanni Astengo et Giuseppe Campos Venutti, poursuivant les idées des pionniers de l'urbanisme italien Luigi Piccinato et Plinio Marconi. Ces deux manières de concevoir l'intervention sur la ville trouvent par ailleurs un parallèle avec les discussions qui ont lieu pendant cette même période dans le monde anglo-saxon entre *l'urban planning* et *l'urban design*.



Figures n° 4: Plan intercommunal de Milan de 1963

Ce plan s'intéresse à l'identification des échelles des phénomènes territoriaux pour donner « un nouveau visage » à la ville émergente pendant les Trente glorieuses

Sources : revue Casabella-continuità n° 282, décembre 1963

1.2 La répercussion de la contestation des années 1960 en Argentine ; la quête de production de savoirs liés à l'urbain dans un contexte social et politique très instable mais intellectuellement très riche

Bien que la refondation de l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme en France suite aux événements de mai 68 ait été suivie de près en Argentine, comme cela avait été par ailleurs historiquement le cas pour tous les grands mouvements sociaux et culturels français qui étaient source d'inspiration des élites latino-américaines, les débats suscités et, en particulier, ceux marqués par des prises de position à forte charge idéologique étaient relativement estompés du fait de la complexité du contexte politique argentin. Suite à la deuxième guerre mondiale, alors qu'en Europe occidentale la consolidation des démocraties avait permis l'apparition de mouvements contestataires considérés comme un phénomène très naturel - et même la neutralisation des groupes extrémistes apparus dans certains pays²⁴ - en Argentine, malgré les vases communicants existants avec les élites culturelles européennes, la fragilité du système politique depuis les années 1930 faisait que tout questionnement social marqué par une forte radicalité était toujours confronté au risque latent de dérive rapide vers une rupture du régime démocratique.

La cohabitation d'un système politique fragile avec une dynamique de production culturelle comparable à celle des pays les plus évolués constitue un trait caractéristique du fonctionnement social et institutionnel de l'Argentine pendant un siècle, entre 1880 et le début des années 1980. Le développement de l'Argentine pendant la première moitié de cette période s'inscrit dans ce que Suzanne Berger appelle la « première mondialisation »²⁵. Elle correspond à la mise en place d'une expansion sans précédent du commerce international et des flux des capitaux entre les principaux pays manufacturiers et financiers d'Europe (la Grande Bretagne principalement mais aussi la France et l'Allemagne) vers des grands pays émergents notamment au nouveau monde tels l'Argentine ou le Canada. S'étendant de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale, cette évolution se caractérise par l'exportation de produits finis depuis les pays développés vers les pays émergents et par une migration massive depuis les campagnes pauvres des pays européens vers ces pays, en échange de l'importation massive de matières premières. Les deux conflits mondiaux, mais surtout la crise des années 1930 mettront fin à cette première mondialisation²⁶. En Argentine, la croissance amorcée à partir des années 1880 issue de ce phénomène correspond à ce que les contemporains appelaient « le progrès »²⁷. Même si l'Argentine était devenue indépendante de l'Espagne entre 1810 et 1816, les guerres entre ses différentes provinces qui suivent cette période révolutionnaire avaient entravé pendant

²⁴ Il s'agit principalement des Brigades rouges en Italie, du groupe RAF en Allemagne ou d'Action Directe en France.

²⁵ Berger, S., *Notre première mondialisation*, Editions du Seuil et la République des idées, Paris, 2003.

²⁶ Veltz, P., *La grande transition, la France dans le monde qui vient*, Editions du Seuil, Paris, 2008, p.36.

²⁷ Romero, L. A., *Breve historia contemporánea de la Argentina*, Fondo de Cultura Económica, Buenos Aires, 1994, p. 20.

longtemps le développement de son vaste territoire. Ce n'est donc qu'entre 1852 et 1880, sous l'égide d'une constitution établissant un régime fédéral, que l'Argentine entreprend l'organisation de ses institutions. Une fois le nouvel état consolidé, le gouvernement national, profitant du nouveau contexte de mondialisation des échanges, se lance ouvertement dans une dynamique d'expansion fondée d'une part par l'accès aux marchés économiques mondiaux en tant que grand pays exportateur de produits liés à l'agriculture et à l'élevage et, d'autre part, par l'arrivée massive d'immigrants européens. La richesse générée par la production rurale est transférée dans les villes, notamment à Buenos Aires, favorisant la création d'industries et de services, ainsi que des investissements de l'Etat dans des équipements et travaux publics. Principal port du pays, Buenos Aires devient également le premier pôle d'attraction des nouveaux immigrants²⁸. En 1916, au milieu de cette période de forte expansion, un parti de base populaire, l'*Unión Cívica Radical*, gagne pour la première fois l'élection présidentielle en Argentine suite à une loi proclamant le suffrage universel, à bulletin secret et obligatoire. Cette loi avait été approuvée quelques années auparavant, afin de contrecarrer la contestation émergeant des secteurs issus de l'immigration qui, relégués au second plan par le gouvernement, canalisèrent leurs revendications par voie associative ou syndicale. L'*Unión Cívica Radical* reste au pouvoir jusqu'en 1930, les années de son administration correspondant à celles de la consolidation de la classe moyenne.

Au cours des années 1930, sous l'effet de la crise économique qui a lieu dans les pays occidentaux, l'Argentine voit l'effacement progressif du modèle de développement qui l'avait conduit à la prospérité. Influencée par la montée en puissance des mouvements dictatoriaux qui a lieu en Europe, elle subit également un tournant dans sa vie politique marqué par un coup d'état militaire qui met fin en 1930 à un demi-siècle de stabilité institutionnelle. Par la suite, l'armée au pouvoir, soutenue par des groupes conservateurs essaie de rétablir l'ordre démocratique, mais par des manœuvres dilatoires en proscrivant presque systématiquement le parti chassé du gouvernement, l'*Unión Cívica Radical*. C'est dans ce contexte de troubles politiques et économiques qu'émerge dans les années 1940 un mouvement populaire rapidement validé par des élections démocratiques qui, reprenant une modalité très répandue dans les pays latino-américain s'organise de manière « verticaliste » suivant la figure d'un *caudillo*, le général Juan Domingo Peron. Même si ce dernier était sorti des rangs militaires, sa prise en compte des attentes des classes les plus défavorisées lui vaut un appui très large de vastes secteurs de la société. Les mesures prises sous son gouvernement, de 1946 à 1955, vont toutefois provoquer un clivage avec les secteurs de l'oligarchie qui, craignant la perte de leurs privilèges, poussent les forces armées à chasser Peron du pouvoir par un coup d'Etat qui a lieu en 1955. Celui-ci inaugure un cycle d'instabilité sociale et politique marqué par une alternance entre gouvernements civils et militaires qui perdure jusqu'à 1983, année qui voit le retour et la consolidation du régime démocratique dans le pays.

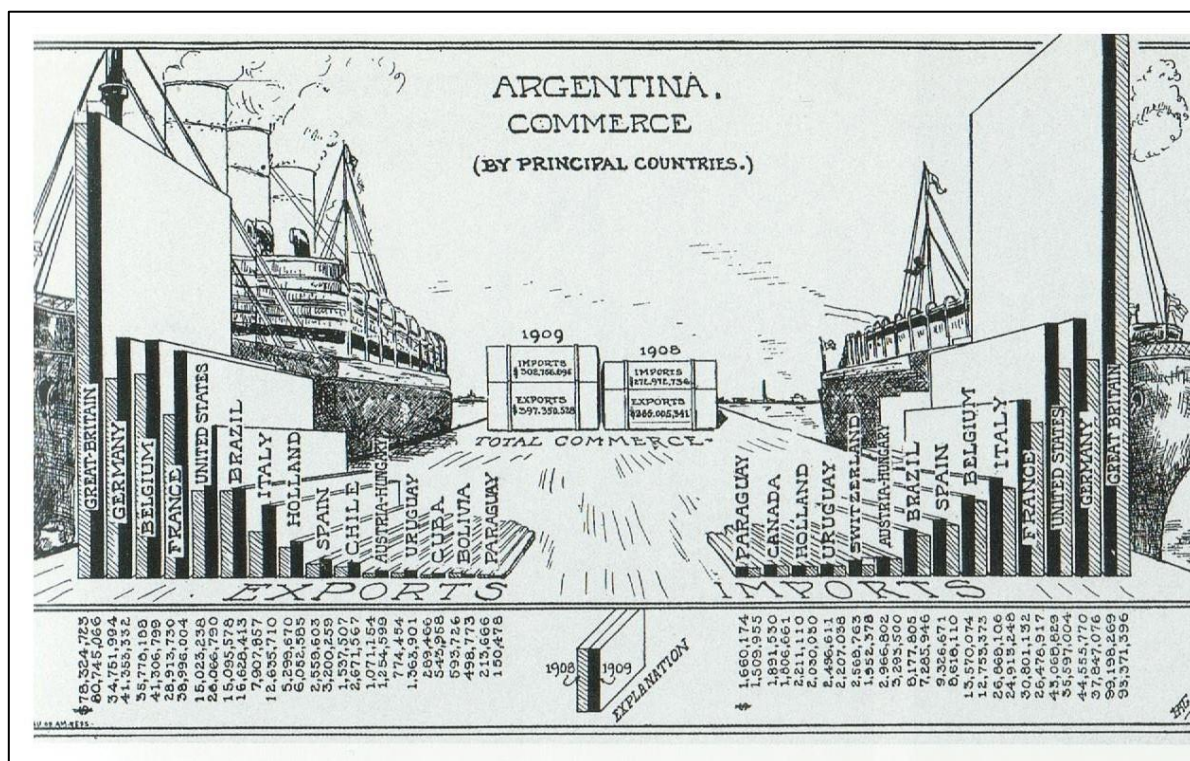
²⁸ Avec des taux annuels d'augmentation de la population voisins de 5 %, elle constituera à la fin du XIXe siècle la ville la plus peuplée d'Amérique Latine. Le nombre de ses habitants passera de 180.000 en 1869 à 1.500.000 en 1914. Romero, L. A., *Breve historia...*, *op. cit*, p.27.



Figures n° 5: Annuaire de l'émigrant italien en Argentine, 1906.

La migration depuis l'Italie était l'une des plus importantes dans la période 1880-1930 correspondante à la « première mondialisation ».

Sources : Gutman M., Buenos Aires, memorias del porvenir. Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires, 1999, p.57



Figures n° 6: Les échanges commerciaux entre l'Argentine et le reste du monde en 1909

Dans le cadre de la première mondialisation, les échanges avec la Grande Bretagne étaient de loin les plus importants.

Sources : Gutman M., Buenos Aires, memorias del porvenir. Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires, 1999, p. 69

L'université de Buenos Aires, dans laquelle j'ai fait mes études, évolue à l'instar de ces changements politiques. Fondée en 1821, dans les années qui suivent l'indépendance du pays vis-à-vis de l'Espagne, elle fut pionnière en Amérique Latine grâce à la réforme instaurée en 1918 dans l'ensemble des universités publiques d'Argentine. Celle-ci établit un régime de gouvernance autonome moyennant l'élection démocratique du conseil d'administration par les collègues des enseignants, des étudiants et des diplômés²⁹. Cette réforme va permettre à l'université de Buenos Aires de faire évoluer la tendance professionnalisante en vigueur jusque-là, maintenue par les élites au pouvoir dans le but de fournir au pays des cadres bien formés, fort utiles pour une économie en pleine expansion. S'appuyant sur la réforme, l'université se lance ouvertement dans la valorisation des disciplines considérées secondaires, telles celles issues des sciences humaines, et dans la mise en place de la pleine autonomie du corps enseignant pour définir les programmes d'études dans lesquels la recherche devient un pilier fondamental. Cette autonomie, enrichie par l'incorporation d'étudiants issus des familles d'immigrés, favorise progressivement la mise en place d'un esprit très critique vis-à-vis des gouvernements autoritaires qui prennent le pouvoir à partir de 1930, attitude courageuse qui va toutefois coûter assez cher car elle entraîne en représailles une mise sous tutelle de la part de l'Etat à plusieurs reprises, même pendant la période du gouvernement péroniste de 1946 à 1955. Reprenant son autonomie de manière vigoureuse en 1958, suite à la mise en place du premier gouvernement élu de manière démocratique après le coup d'état de 1955, dont la légitimité était toutefois contestable du fait de la proscription de Peron et de son mouvement politique, l'université de Buenos Aires inaugure un cycle porté vers l'excellence. Il se caractérise principalement par une politique de promotion de la recherche scientifique mise en place par le CONICET (Conseil National de Recherche Scientifique et Technique), créé également en 1958 sur le modèle du CNRS (Centre National de Recherche Scientifique) français et dont le premier président, Bernardo Houssay, était un fils d'immigrés français diplômé à l'Université de Buenos Aires et ayant reçu le prix Nobel de Médecine en 1947. Dans ces années sont également ouvertes à l'université de Buenos Aires de nouvelles carrières dans la branche des sciences sociales telles celles de Sociologie et Psychologie, cette dernière se remarquant par la qualité dans la formation de psychanalystes, faisant de la capitale argentine l'une des villes phares à échelle mondiale dans cette discipline. Ce cycle porté vers l'excellence, qui rapprocha l'université de Buenos Aires d'autres établissements universitaires de pointe très engagés vis-à-vis des enjeux de société qui s'installent dans les années 1960, ne dure pas très longtemps car l'université est mise à niveau sous tutelle, cette fois-ci dans le cadre d'une répression très violente, suite à un nouveau coup d'Etat qui a lieu en 1968, contraignant un grand nombre d'enseignants de renom international à quitter le pays.

²⁹ Sur l'histoire de l'Université de Buenos Aires voir Halperin Dongui, T., Historia de la Universidad de Buenos Aires, Editorial Universitaria de Buenos Aires (Eudeba), Buenos Aires, 1999.



Figures n° 7 et 8 : L'université de Buenos Aires. Vues des facultés de droit et de médecine

Les mouvements pendulaires dans l'évolution de l'université de Buenos Aires témoignent de la cohabitation d'un système politique fragile propre à l'Argentine avec une dynamique de production culturelle portant vers l'excellence

Sources : photos de l'auteur

Une nouvelle période démocratique s'installe toutefois entre 1973 et 1976, permettant le retour au pouvoir de Peron, en exil depuis 1955. Son retour au pays inaugure un moment politique très complexe car il était porté par un mouvement social très large mais très hétéroclite incluant à la fois des groupes populaires auxquels s'étaient joints des jeunes s'identifiant avec des idées révolutionnaires de gauche ainsi que des groupes de droite nationaliste ayant accompagné Peron dès la première heure. Pendant cette période, très courte mais très intense, diverses expérimentations sont promues par l'université de Buenos Aires lors des premières années où l'aile gauche du péronisme est aux commandes, notamment dans les quartiers les plus carencés de l'agglomération de Buenos Aires, ayant pour but d'améliorer leur cadre de vie sous l'impulsion de groupes d'enseignants et d'étudiants en droit et en architecture. Impactées par la mort de Peron en 1974 ces années font l'objet d'un basculement radical allant d'un gouvernement de gauche vers un gouvernement de droite, favorisant de surcroît le développement de groupes terroristes, ce qui entraîne une nouvelle crise politique et la reprise du pouvoir par les forces armées en 1976 qui vont installer la dictature la plus sanglante de l'histoire argentine. Celle-ci va durer jusqu'en 1983, où contraintes par leur défaite dans la Guerre des Malouines, conflit dans lequel elles s'étaient lancées dans une logique de fuite en avant pour cacher leur incapacité à tenir les rênes du pays, notamment en matière économique, les forces armées vont quitter le pouvoir permettant l'installation définitive du système démocratique qui va se consolider et se maintenir jusqu'à nos jours.

Ma période de formation d'architecte - de 1978 à 1983 - va ainsi se dérouler au cours d'une période charnière entre la fin d'une période d'alternance de gouvernements civils et militaires et le retour au système démocratique.

Bien que se faisant dans le cadre d'une université sous tutelle, les discussions au sein de la faculté d'architecture pendant cette période restaient relativement vives grâce à l'apport de groupes de professionnels fonctionnant en dehors de la faculté qui gardaient des liens assez étroits avec les principaux centres de réflexion en matière d'architecture et d'urbanisme en Europe et aux Etats-Unis.

L'ancrage de ces types de débats dans les mentalités de l'ensemble des acteurs concernés par la fabrication de la ville constitue par ailleurs une modalité assez récurrente à Buenos Aires depuis la période de forte croissance initiée à la fin du XIX^{ème} siècle, celle-ci inaugurant une démarche d'ouverture intellectuelle vers l'étranger considérée dorénavant comme l'un des traits distinctifs des élites culturelles d'Argentine.

L'insertion de l'Argentine dans les circuits de la « première modalisation », outre les fortes migrations depuis l'Europe, avait en effet entraîné une dynamique assez riche d'apports d'idées dans différentes disciplines, la France étant l'un des pays européens les plus impliqués dans ces échanges.

J'ai abordé cette question dans un article publié dans le catalogue de l'exposition « Paris s'exporte », réalisée à Paris en 1995 au Pavillon de l'Arsenal sous la direction d'André Lortie³⁰. Dans cet article je me suis surtout focalisé sur la circulation d'idées entre la France et l'Argentine en matière d'action dans la ville, m'intéressant à la période comprise entre 1880 et 1940 où Buenos Aires devient métropole et où la plupart des projets qui ponctuent la formation d'un savoir urbanistique sont marqués par des idées françaises. L'application à Buenos Aires de ces idées constitue un témoignage assez parlant de l'évolution de la pensée urbaine au sein des différents cercles de réflexion et des institutions qui traitent la question de l'urbanisme tout au long de cette période. S'intéressant tout d'abord à la question de « l'urbanisme de régularisation »³¹ suivant la méthode entreprise à Paris par Haussmann pour contrer les effets pervers de la révolution industrielle dans le territoire, ces idées vont évoluer grâce à une ouverture progressive vers la société civile qui permet l'incorporation de nouveaux paradigmes d'aménagement visant à remplacer la vision trop portée sur l'embellissement par une démarche qui se proclame scientifique.

Dans un premier temps, il s'agit de réalisations s'inspirant directement des grands travaux haussmanniens suite aux réformes institutionnelles adoptées en 1880 qui érigent Buenos Aires en capitale fédérale. Les principaux projets de cette période sont liés à l'objectif de conférer à la ville un visage plus conforme à sa nouvelle fonction de capitale du pays. C'est le cas du percement d'une avenue au cœur de sa trame d'origine, l'*Avenida de Mayo*, d'une largeur de 30 mètres et de la réalisation du Palais du Congrès National fermant sa perspective et la transformant rapidement en principal axe "institutionnel" de la ville. C'est également le cas des projets de parcs et jardins, aménagés dans l'ensemble de la capitale sous la responsabilité de Charles Thays, disciple d'Alphand, arrivé en Argentine en 1889 et devenu Directeur Général des Promenades Publiques de Buenos Aires de 1891 à 1913³².

Au fur et à mesure que la ville modifie sa physionomie du fait de son développement économique et de l'augmentation de sa population, la participation des professionnels français compétents en matière d'urbanisme est de plus en plus sollicitée, notamment par des associations telles la *Sociedad Central de Arquitectos* (Société Centrale des Architectes), créée en 1886 suivant le modèle de la Société Française des Architectes mise en place neuf ans auparavant. Ces professionnels étrangers sont censés apporter un éclairage savant aux débats publics instaurés au début du XX^e siècle sur la restructuration de l'ensemble urbain face à une croissance qui se matérialise par une densification excessive du centre-ville et par une juxtaposition de lotissements privés dans les secteurs périphériques. Ces débats conduisent également les autorités municipales à se lancer en 1910 dans l'élaboration d'un projet global

³⁰ Gotlieb, C., « Paris et l'urbanisme français : douze lustres de fascination » in Lortie A., Paris s'exporte, architecture modèle ou modèles d'architecture, Editions du Pavillon de l'Arsenal-Piccard Editeur, Paris 1995

³¹ Le terme « urbanisme de régularisation », qui correspond à la démarche haussmannienne d'intervention dans la ville fut créé par Françoise Choay in Choay, F., « Pensées sur la ville, arts de la ville » in Histoire de la France Urbaine, Editions du Seuil, Paris, 1983.

³² L'œuvre de Thays et des autres personnalités qui ont eu un rôle important dans l'apport des idées françaises en Argentine en matière de parcs et jardins est abordé dans : Berjman, S., Plazas y Parques de Buenos Aires, la obra de los paisajistas franceses, 1860-1930, Fondo de Cultura Economica, Buenos Aires, 1998.

de restructuration de la ville dans le cadre des actions commémoratives du premier centenaire de l'indépendance, célébration qui donne lieu également à l'organisation d'une série d'expositions dont quatre internationales, destinées à valoriser l'important développement du pays . Pour aider à la préparation de ce projet d'aménagement urbain est invité Joseph Antoine Bouvard, Directeur du Service d'Architecture, des Promenades et des Plantations de la Ville de Paris. Bouvard effectue deux voyages en Argentine, en 1907 et en 1909, au cours desquels il fait des propositions portant principalement sur la création de nouvelles voies qui percent la trame en damier de la ville afin d'améliorer la circulation. Elles constituent la base du nouveau document, adopté en 1910.

En dépit de la mise en place de ce plan, la croissance devenant de plus en plus importante force les autorités municipales, sous la pression des associations et de certains élus, à mettre en place, en 1923, une instance spécifique, appelée *Comision de Estetica Edilicia* (Commission d'esthétique urbaine), chargée d'élaborer un nouveau projet cadrant l'urbanisation de l'ensemble de la ville ainsi que de la mise en place d'un service chargé de son application. Dépassant la démarche trop ancrée dans des questions d'embellissement attribuées au plan Bouvard, le projet élaboré par cette commission affiche une vision organique inspirée des doctrines urbanistiques ayant cours en Europe dans l'entre-deux-guerres, et aborde de manière articulée plusieurs volets thématiques : population, réseau viaire, zonage, espaces verts, circulation, transports et équipements.

Le volet des parcs et jardins est particulièrement étudié du fait de la volonté de la Municipalité de gagner 500 hectares de terrain sur le fleuve bordant la ville, le *Río de la Plata*, afin d'y créer une vaste promenade. Pour disposer d'un avis d'expert la municipalité invite Jean C.N. Forestier, auquel les travaux à Paris et à l'étranger, en particulier à Barcelone, avaient valu une réputation internationale. Après être resté un mois à Buenos Aires, Forestier envoie dans le courant de 1924 un rapport à la Commission d'esthétique urbaine. Comportant à la fois un diagnostic, des observations d'ordre général et des propositions, ce rapport est avant tout une occasion de développer la théorie qu'il avait exposée dans son ouvrage "Grandes villes et systèmes de parcs"³³ : inclusion des espaces verts existants ou prévus dans une structure globale et classement selon leur fonction et leur aire d'influence ; création d'un réseau d'avenues-promenades à circulation limitée, bordées de jardins, pour relier l'ensemble des pièces de ce dispositif.

En 1932, reprenant les recommandations de la Commission d'esthétique urbaine assumées depuis comme cheval de bataille par l'association "*Los Amigos de la Ciudad*"³⁴, créée en 1922, la Municipalité de Buenos Aires met en place un service chargé de formuler et de veiller à son

³³ Forestier, J. C. N., *Grandes villes et systèmes de parcs*, Hachette, Paris, 1906. Cette ouvrage est réédité en 1997 par l'Institut Français d'Architecture chez Norma éditions, suivi de deux mémoires sur les villes impériales au Maroc et sur Buenos Aires.

³⁴ Les amis de la ville. Sur l'œuvre de l'association "*Los Amigos de la Ciudad*" voir Rocca, J., *Crítica Edilicia. Mi labor en "Los Amigos de la Ciudad"*, Talleres gráficos Tuduri, Buenos Aires, 1930.

application d'un plan régulateur d'urbanisation et d'extension de la ville. A la tête de cet organisme, la *Dirección del Plan Regulador* (Direction du Plan régulateur), est nommé comme responsable technique l'ingénieur Carlos María Della Paolera qui avait été formé, sous la direction de Marcel Poëte, à l'Institut d'Urbanisme de Paris. Affichant une démarche "scientifique" en opposition à celle considérée comme "esthétique" privilégiée jusqu'alors dans la réflexion sur la ville, l'urbanisme acquiert droit de cité. Des campagnes de diffusion lancées depuis la *Dirección del Plan Regulador*, ainsi que des manifestations diverses (première exposition municipale d'urbanisme en 1932, premier congrès national d'urbanisme en 1935) permettent de rapprocher cette discipline du grand public et des décideurs et de se lancer dans des projets à l'échelle métropolitaine dont les plus significatifs sont l'*avenida 9 de Julio* (l'avenue du 9 Juillet), axe monumental de 130 mètres de large proposé en démolissant une bande d'îlots du centre-ville, et l'*avenida Général Paz*, rocade périphérique de la ville conçue sous forme de *parkway*.



Figures n° 9 et 10 : vues de l'évolution de l'avenida de Mayo dans les premières décennies du XXème siècle.

Inspiré des percées hausmanniennes, cette avenue devient l'axe civique de Buenos Aires

Sources : Archivo Grafico de la Nacion, Buenos Aires

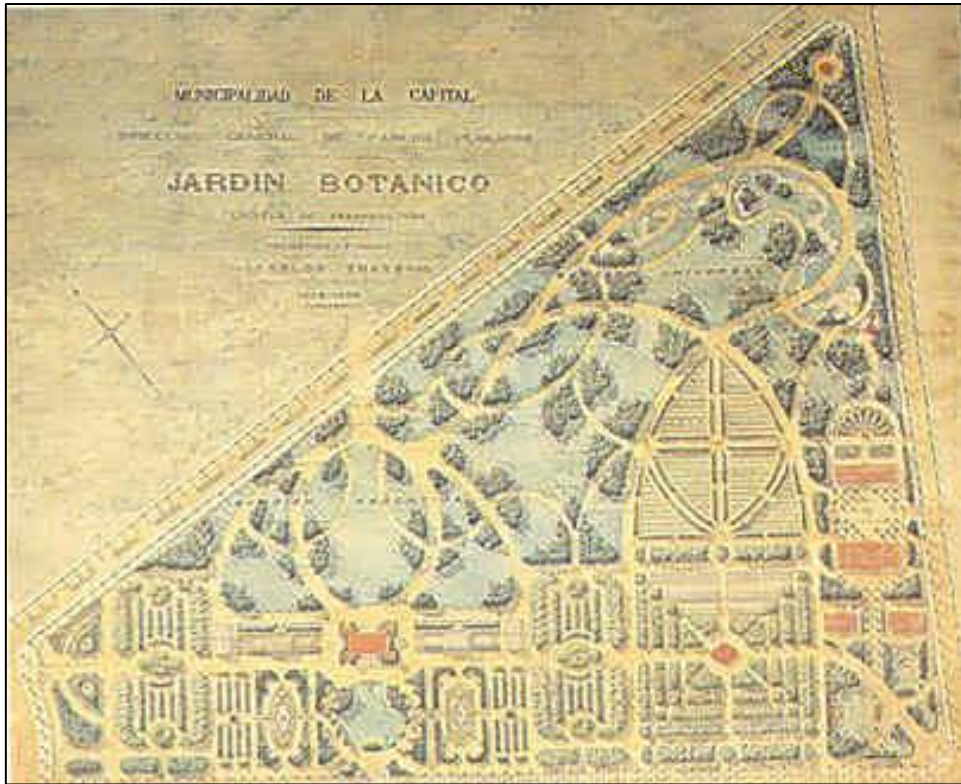


Figure n° 11 : Charles Thays, Jardin botanique de Buenos Aires , 1892-1898



Figure n° 12 : Charles Thays, Parc Tres de febrero

Nommé directeur de parcs et jardins de Buenos Aires, Charles Thays importe en Argentine les modèles de parcs et jardins développés à Paris par Alphand

Sources : Archivo Grafico de la Nacion, Buenos Aires

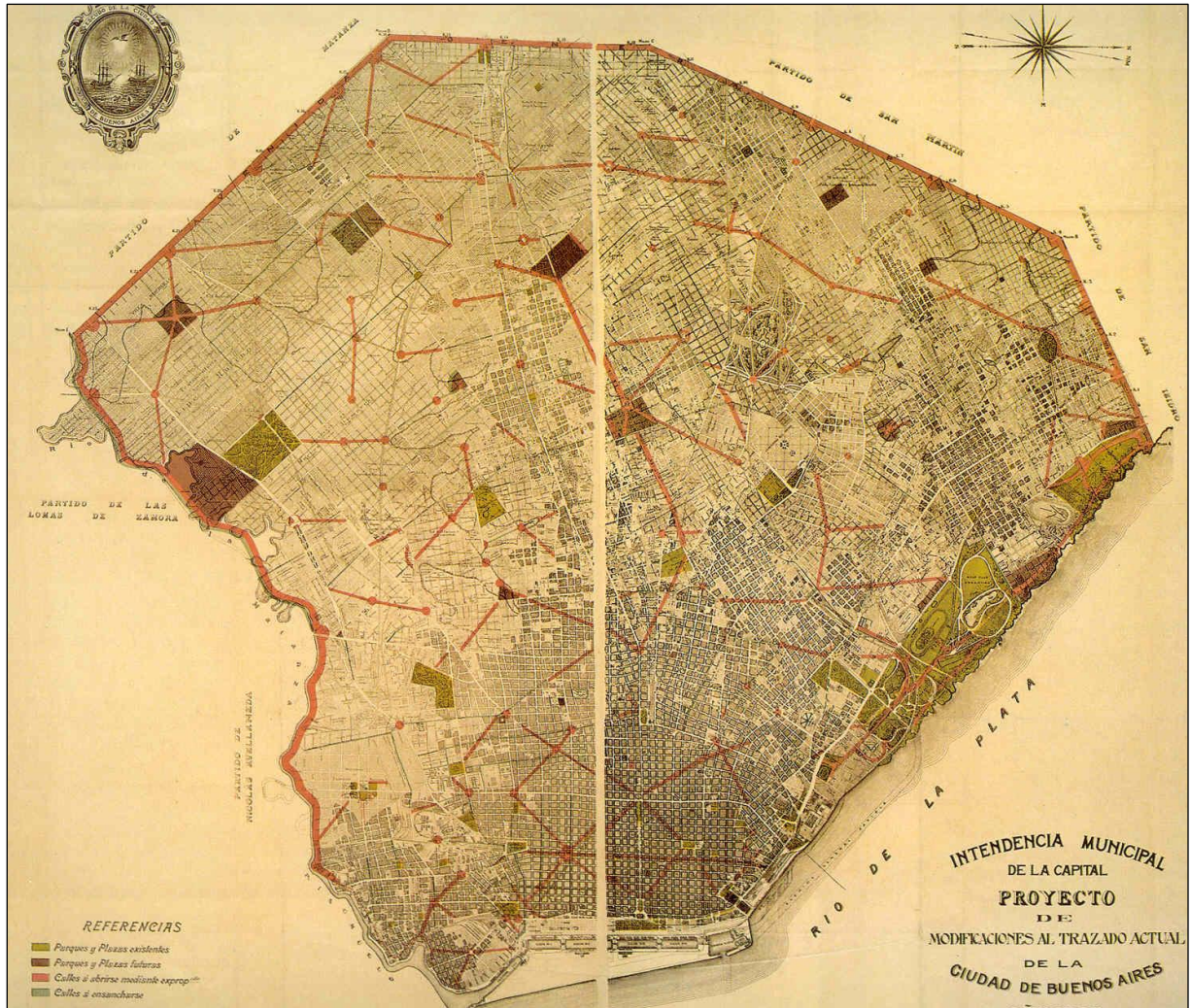
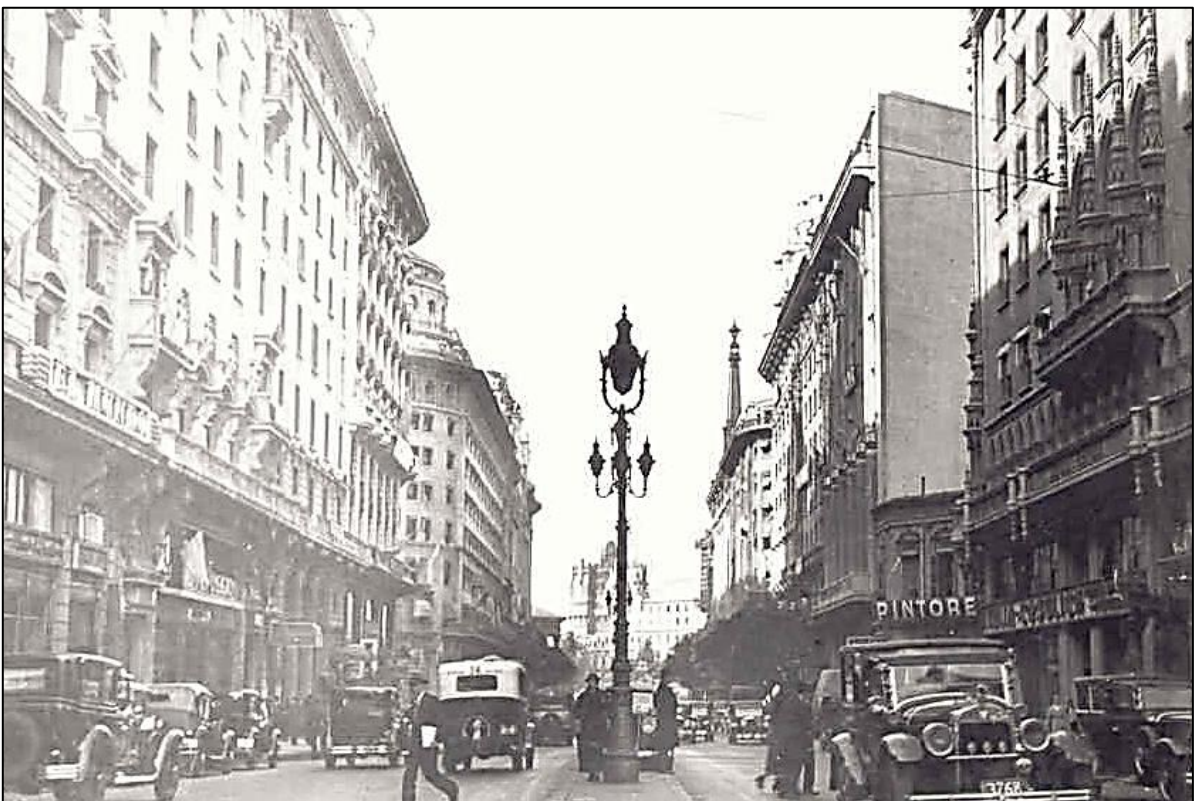


Figure n° 13 : Projet de modifications du tracé viaire de Buenos réalisé en 1910

Ce plan de régularisation de Buenos Aires est réalisé avec la contribution de Joseph Antoine Bouvard, Directeur du Service d'Architecture, des Promenades et des Plantations de la Ville de Paris.

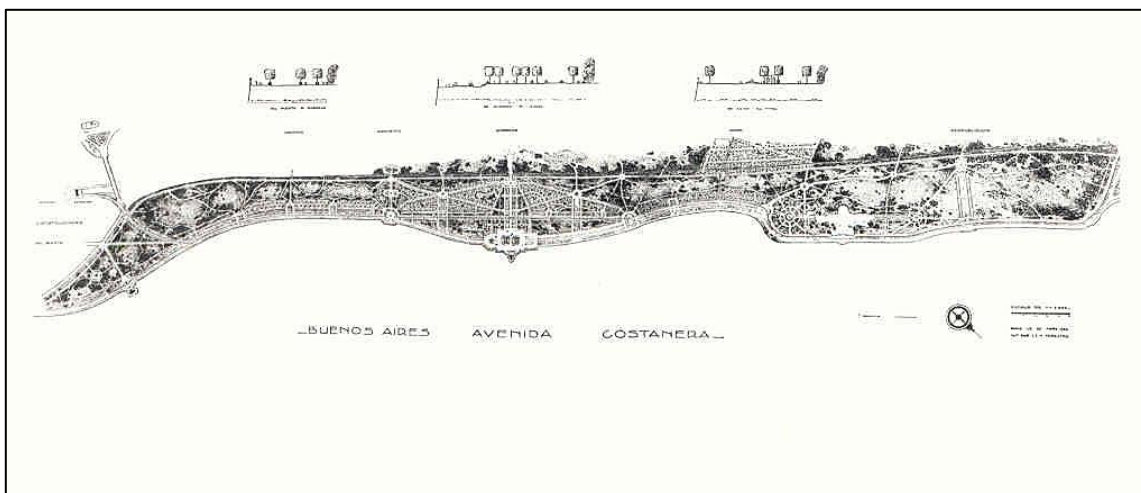
Sources : Instituto historico de la ciudad de Buenos Aires



Figures n° 14 et 15 : Vue des percées du centre-ville sous forme d'axes diagonaux

Ces axes suivent les tracés définis dans le plan de régularisation de 1910.

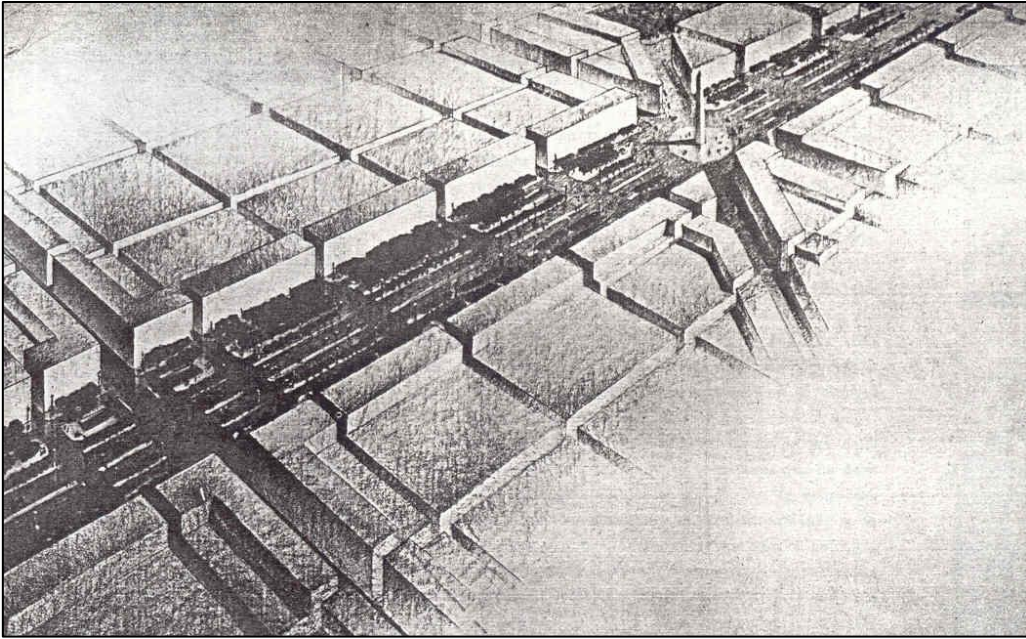
Sources : Archivo Grafico de la Nacion, Buenos Aires



Figures n° 16 et 17 : Système d'avenues et de parcs proposés par Forestier et détail de la promenade longeant le Rio de la Plata

Ces propositions sont établies dans le cadre du Projet organique pour l'aménagement de Buenos Aires établie en 1924 par la « Comision de Estetica Edilicia »

Sources : Instituto historico de la ciudad de Buenos Aires



Figures n° 18 et 19 : Projet de l'avenida 9 de julio

Cette percée de 130 mètres de large – remplaçant une bande d'îlots du centre-ville- fut conçue au milieu des années 1930 par la Direction du Plan régulateur de Buenos Aires sous de la direction de l'ingénieur Carlos Maria della Paolera

Sources : Instituto historico de la ciudad de Buenos Aires

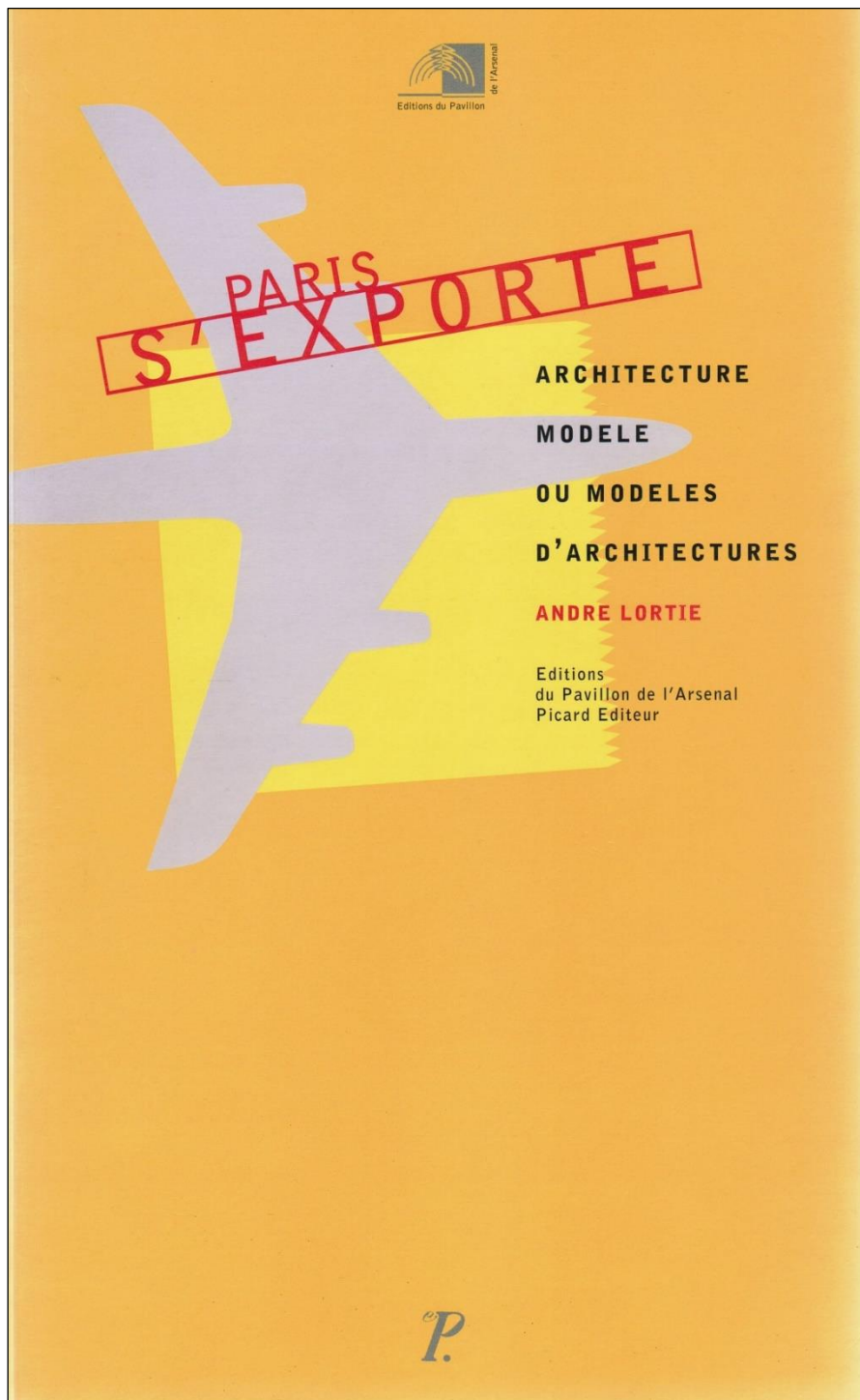


Figure n° 20 : Couverture du catalogue de l'exposition « Paris s'exporte »,

Cette exposition permettant de visualiser l'exportation du modèle urbanistique parisien, notamment pendant la première mondialisation, fut organisée en 1995 à Paris au Pavillon de l'Arsenal sous la direction d'André Lortie

Source : Paris d'exporte, architecture modèle ou modèles d'architecture, Editions du Pavillon de l'Arsenal-Picard Editeur, Paris 1995

Outre l'arrivée de professionnels français invités dans un cadre institutionnel promue par la Municipalité de Buenos Aires, diverses personnalités étrangères visitent l'Argentine sous l'impulsion des associations impliquées dans la diffusion des idées d'avant-garde provenant principalement d'Europe. Parmi ces associations se distingue, *Amigos del Arte*³⁵, qui fait venir entre autres personnalités Marinetti, l'auteur du Manifeste futuriste, en 1926, et Le Corbusier en 1929.

Dans son ouvrage *Une modernité périphérique : Buenos Aires 1920 et 1930*,³⁶ Beatriz Sarlo, critique littéraire, pointe sur l'un des traits de la société argentine des années 1920 et 1930 qui la distingue d'autres métropoles latino-américaines du fait de sa croissance urbaine et démographique dans un laps de temps relativement court : celle d'être le reflet d'une culture cosmopolite du mélange (*cultura de mezcla*). Il s'agit d'une culture de masses qui se développe au même rythme qu'en Europe mais où cohabitent modernité et particularités locales – marquées notamment par un sentiment de déracinement au sein de certains groupes de la population –, ainsi qu'une tendance traditionaliste en même temps qu'un goût pour la nouveauté. Le nombre important d'associations de promotion culturelle, telle *Amigos del Arte*, créées pendant cette période témoigne ainsi d'une volonté des élites culturelles pour établir des passerelles avec le vieux continent afin de répondre à des questions qui se posent, en apparence, de manière similaire.

Le Corbusier, qui arrive à Buenos Aires l'année suivant celle de l'organisation du premier congrès international d'architecture moderne (CIAM) au château de La Sarraz dont il avait été l'instigateur, donne une série de conférences publiées en 1930 dans son livre « Précisions sur un état présent de l'architecture et de l'urbanisme », ouvrage illustré par des croquis portant sur des propositions pour la capitale argentine signés de sa main.

Bien que ses interventions aient été suivies par un public relativement restreint, elles laissent une forte empreinte chez de jeunes architectes, parmi lesquels Jorge Ferrari Hardoy et Juan Kurchan qui vont travailler chez Le Corbusier à Paris en 1937. Ils y participent à l'élaboration d'un projet de plan d'urbanisme pour Buenos Aires que Le Corbusier, de même qu'il l'avait fait pour des projets d'aménagement d'autres grandes métropoles, tente de faire avaliser par les autorités qu'il avait rencontrées lors de son déplacement en Argentine³⁷.

Ferrari Hardoy et Kurchan rencontrent chez Le Corbusier Antonio Bonet, architecte catalan qui était venu à Paris suite à la visite que Le Corbusier avait effectuée à Barcelone en 1932 dans le cadre du CIRPAC³⁸. Contraint de quitter l'Espagne suite à l'arrivée au pouvoir de

³⁵ Cette association était composée par des femmes de la haute bourgeoisie d'Argentine dont la remarquable Victoria Ocampo qui fonda en 1931 la revue littéraire « Sur », devenue par la suite la plus importante en son genre dans le monde hispanophone.

³⁶ Sarlo, B., *Una modernidad periférica : Buenos Aires 1920 y 1930*, Ediciones Nueva Vision, Buenos Aires, 1988

³⁷ Un exemple de cette démarche et l'élaboration du plan d'urbanisme pour Barcelone, le Plan Macià, du nom du Président de la Généralitat de Catalogne qui assume ses fonctions en 1931 dans le cadre de l'instauration de la Deuxième République en Espagne, et passa commande à Le Corbusier pour élaborer ce plan en 1932.

³⁸ Le CIRPAC, Comité international pour la résolution des problèmes de l'architecture contemporaine, était l'organe composé des membres élus en charge de l'organisation des CIAM, Congrès Internationaux

Franco, Bonet vient à Buenos Aires en 1938 accompagnant Ferrari Hardoy et Kurchan qui rentrent au pays face au début imminent de la deuxième guerre mondiale³⁹. Peu de temps après leur arrivée à Buenos Aires tous les trois fondent le *Grupo Austral* (groupe Austral) qui, se proclamant en tant que délégation locale du CIAM, conçoit des projets pionniers du Mouvement Moderne en Argentine⁴⁰.

De même qu'en France, les idées d'avant-garde portées par le Mouvement Moderne mettent toutefois du temps à être acceptées, compte tenu de l'ancrage très fort de la vision académiste dans le milieu professionnel. En Argentine les idées issues de la tradition Beaux-Arts étaient très présentes dans les mentalités des classes aisées chez qui passer commande auprès des architectes français pour construire leurs habitations, notamment sous forme d'hôtels particuliers très somptueux, était monnaie courante. L'Argentine constituait en effet dans les dernières décennies du XIXème siècle et les premières du XXème un marché très prometteur pour les architectes français qui s'y installent directement pour profiter du contexte économique exceptionnel du pays ou qui conçoivent des projets directement en France dont la réalisation est assurée par des confrères argentins. Dans l'objectif de diffuser l'information quant aux potentialités du marché argentin, ces projets de même que les grands travaux entrepris à Buenos Aires, notamment ceux conçus par des professionnels français, sont publiés régulièrement par les revues françaises « La Construction Moderne », qui s'adresse à un large public qu'il s'agissait de tenir régulièrement informé de tout ce qui se passait dans le monde de la construction et « L'Architecture », publication hebdomadaire de la Société Centrale des Architectes Français.

Je me suis intéressé à ce phénomène dans le cadre d'une recherche effectuée pour le Ministère de l'Équipement⁴¹ dont les résultats furent publiés dans un ouvrage paru simultanément en France et en Argentine en 1998 lors de la commémoration des soixante dixième anniversaires de la réalisation de la Maison de l'Argentine dans la Cité Internationale Universitaire de Paris⁴².

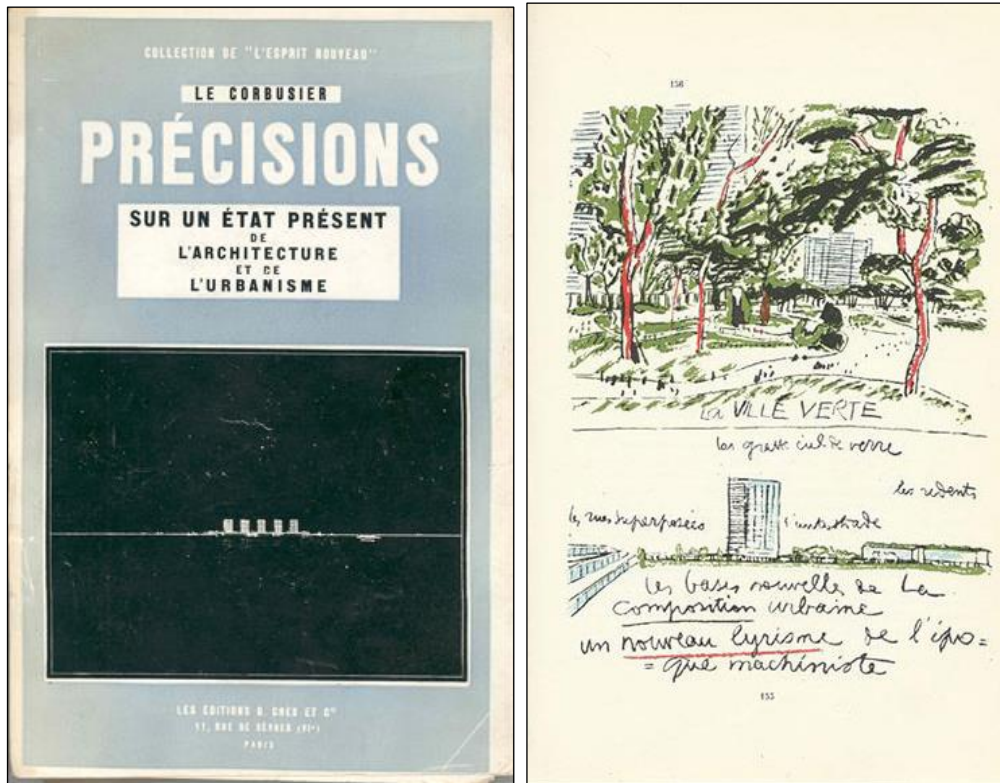
d'Architecture Moderne. Le CIRPAC réunit à Barcelone en mars de 1932 précédait le CIAM qui devait se réunir à Moscou.

³⁹ Sur l'œuvre de Antonio Bonet voir Alvarez F., et Roig, J., Bonet, COAC, Barcelone, 1996.

⁴⁰ Sur le groupe Austral voir Liernur, J. F., Pschepiurca, P., La red austral, Universidad Nacional de Quilmes / Prometeo, Bernal, 2008.

⁴¹ Gotlieb, C., La perception dans la presse française de l'architecture et l'urbanisme argentins entre 1880 et 1950, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme ; Paris, 1993.

⁴² Gotlieb C., « Le regard depuis la France », article publié in La Casa Argentina en Paris, Ministerio de Cultura y Educacion de la Nacion, Buenos Aires, 1998. Sur la Cité Internationale Universitaire de Paris voir Lemoine, B., La Cité Internationale Universitaire de Paris, Edition Hervas, Paris, 1990.



Figures n° 21: Couverture du livre « Précisions » de Le Corbusier et dessins réalisés lors de ses conférences à Buenos Aires en 1929.

Ces dessins montrent le centre d'affaires conçu en bordant le Rio de la Plata et des images du concept de ville radieuse

Source : Éditions Crès, Collection de "L'Esprit Nouveau", Paris, 1930

J'ai particulièrement étudié l'effet « miroir » entre les revues d'architecture des deux pays qui dans un premier temps et jusqu'aux deux premières décennies du XX^{ème} siècle, visent à accompagner et promouvoir une pratique professionnelle inscrite dans la logique de développement propre à la ville issue du capitalisme industriel. Il s'agit d'une pratique orientée majoritairement vers des projets « beaux-arts » pour une clientèle aisée, soutenue par les sociétés d'architectes locales. Des revues plus critiques vis-à-vis de ces pratiques voient toutefois le jour au fur et à mesure que montent en puissance les doctrines du Mouvement Moderne en tant que réponse aux nouveaux enjeux de société tel celui du logement de masses. C'est le cas en France de « L'Architecture d'Aujourd'hui », revue créée en 1930 pour offrir une tribune alternative pour la publication des projets se réclamant de nouvelles doctrines⁴³. En Argentine est créée en 1929 suivant les mêmes objectifs la revue *Nuestra Arquitectura* (Notre architecture). Ces objectifs sont également désormais affichés par la *Revista de arquitectura* (Revue d'architecture) l'organe de la Société centrale des architectes argentins, qui publie un numéro hors-série en 1930 consacré à l'architecture moderne. Ces publications préparent le terrain pour ce qui sera un moment culminant de cet effet « miroir » avec la publication, en 1947, de « *L'Arquitectura de Hoy* », version espagnole de « L'Architecture d'aujourd'hui », dont l'un des premiers numéros est consacré au projet de Plan Directeur proposé par Le Corbusier pour Buenos Aires.

⁴³ Sur le rôle des revues d'architecture en France voir : Jannièrre, H., Politiques éditoriales et architecture « moderne », l'émergence de nouvelles revues en France et en Italie (1923-1939), Editions Arguments, Paris 2002.



Figure n° 22: Hôtel particulier construit à Buenos Aires par l'architecte argentin Juan Buschiazzo, publié dans la revue « La construction moderne ».

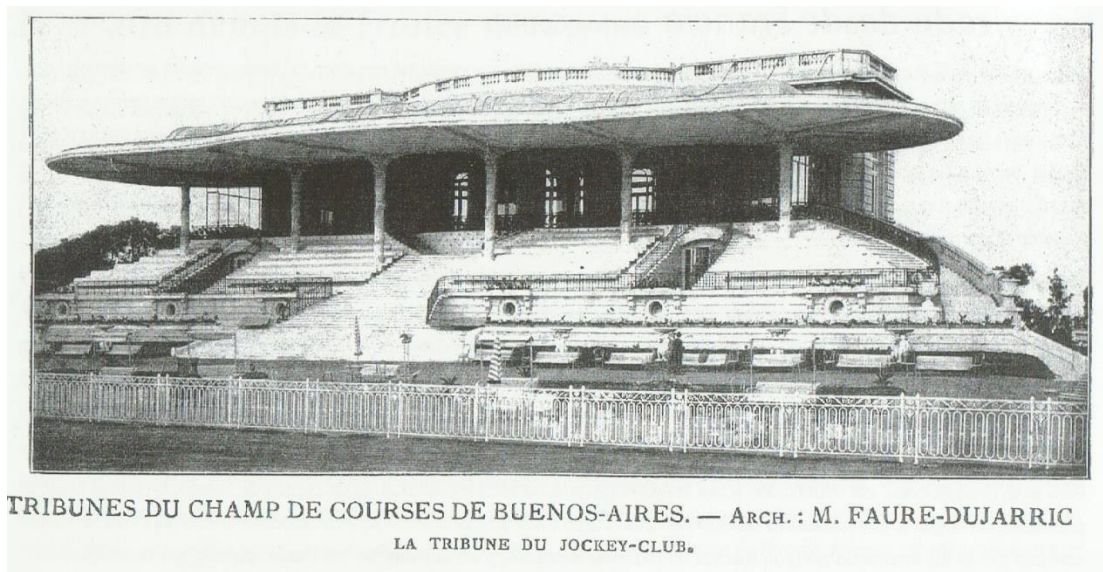


Figure n° 23 : Tribunes du champ de courses construit à Buenos Aires par l'architecte français Louis Faure-Dujarric publié en 1909 dans la revue « La construction moderne ».

Exemples de projets réalisés à Buenos Aires, conçus par des professionnels locaux ou français, publiés régulièrement par les revues françaises pendant la première mondialisation

Source : Bibliothèque de la Cité de l'Architecture, Paris



Figure n° 24 : Couverture de numéro 4 de *La Arquitectura de Hoy*, publié à Buenos Aires en 1947

Cette version en espagnol de la revue l'Architecture d'aujourd'hui témoigne de l'effet « miroir » en matière de diffusion urbaine et architecturale entre la France et l'Argentine dans la première moitié du XXème siècle

Source : Source : Bibliothèque de la Cité de l'Architecture, Paris

Les années où s'installent définitivement en Argentine les doctrines du Mouvement Moderne sont assez complexes du fait des effets du contexte mondial qui, après la crise de 1930, débouche sur la deuxième guerre mondiale, et l'instabilité politique qui s'installe dans le pays suivie par l'arrivée du mouvement péroniste⁴⁴. Marquant la fin de la « première mondialisation », la crise économique puis la deuxième guerre mondiale génèrent un repli des puissances économiques ce qui provoque en Argentine, à son tour, une forte diminution des exportations ainsi que le reflux des capitaux étrangers. L'Etat est ainsi contraint à instaurer des politiques d'intervention dans le marché local, qui favorisent la réalisation de travaux publics appliquant, pour partie les doctrines du Mouvement Moderne. Avec l'arrivée au pouvoir de Peron en 1946, immédiatement après la fin de la deuxième guerre mondiale, cette politique est poursuivie, bénéficiant par ailleurs des besoins des pays européens en matières premières et alimentaires produites par l'Argentine. Proclamant une vision populiste, les travaux publics réalisés pendant dans cette période, en même temps qu'ils favorisent la production locale en y associant des architectes qui mettent en pratique les idées du Mouvement Moderne, contribuent au développement d'une démarche « monumentaliste », similaire à celle qui avait caractérisé l'architecture européenne de l'entre-deux guerres lors de la montée en puissance des mouvements nationalistes. Partant d'une volonté de forger une vision locale de l'architecture et de l'urbanisme, en opposition à celle internationale portée par le Mouvement Moderne, certains architectes adoptent même une posture revisitant des styles historiques ou, dans le meilleur des cas, une démarche de mise en relation très étroite des projets avec leur milieu en utilisant des procédés constructifs locaux combinée avec un langage formel contemporain. C'est dans ce contexte de promotion de la production locale qu'est créée à l'Université de Buenos Aires, en 1948, la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme (FAU), dans l'objectif de rendre plus visibles des disciplines qui étaient enseignées jusqu'alors au sein de la Faculté de Sciences Exactes et Naturelles. Cette création suit par ailleurs la mise en place en 1944, sous la pression de la Société Centrale d'Architectes, du Conseil Professionnel d'Architecture et d'Urbanisme, l'organe responsable de la régulation de la profession dont le titre habilitant est délivré à partir de 1948 par la FAU. Dans ces années est également créé à l'Université de Buenos Aires l'*Instituto de Arte Americano e Investigaciones Esteticas* (Institut d'Art Américain et de Recherches Esthétiques) sous la direction de Mario Buschiazzo, l'architecte le plus prestigieux dans le domaine du patrimoine, responsable entre autres projets de la restauration dans la *Plaza de Mayo* (Place de Mai) –l'espace public emblématique au cœur de Buenos Aires- de l'ancien *Cabildo*, le siège du pouvoir délibératif pendant la période de domination espagnole qui avait été défiguré lors de la réalisation de grandes percées dans le centre-ville. Cet Institut publie la revue *Les Annales de l'IAA*, consacrée jusqu'à sa fermeture en 1971, à la diffusion des travaux liés à des thèmes d'histoire et du patrimoine et, à partir de sa réouverture en 1987, à des recherches plus larges portant sur l'architecture et l'urbanisme argentin.

⁴⁴ Voir à ce sujet : Liernur, J. F., *Arquitectura en la Argentina del siglo XX, la construccion de la modernidad*, Fondo Nacional de las Artes, Buenos Aires, 2001.



Figure n° 25 : Restauration de l'ancien *Cabildo* de Buenos Aires

Ce projet fut conçu Mario Buschiazzo, directeur de l'Instituto de Arte Americano e Investigaciones Esteticas (Institut d'Art Américain et de Recherches Esthétiques) crée dans les années 1940 à l'Université de Buenos Aires

Source : Archivo Grafico de la Nacion, Buenos Aires

Tout en restant ouverte aux débats entre tradition et modernité, la FAU va se consolider pendant les années 1950 et 1960 comme lieu très réceptif de la doctrine du Mouvement Moderne ainsi que de ses évolutions, invitant comme conférenciers Bruno Zevi, Pier Luigi Nervi, Eugène Beaudoin ou Georges Candilis. L'enseignement du design inspiré des expériences du Bauhaus y sera introduit s'appuyant notamment sur l'œuvre des artistes très engagés dans les mouvements d'avant-garde dont se remarque principalement Tomas Maldonado⁴⁵. Cette réceptivité aux idées du Mouvement Moderne va également permettre la réalisation en Argentine des projets signés par des grands maîtres de la scène internationale, le refuge balnéaire Ariston, dans la ville de Mar del Plata, œuvre de Marcel Breuer en association avec des architectes argentins⁴⁶ et la maison Curutchet, dans la ville de La Plata, conçue par Le Corbusier, sa seule œuvre construite dans le continent américain.

En 1955, suite à la mise en tutelle qui avait eu lieu pendant le régime péroniste, est nommé comme doyen « normalisateur » l'architecte Alberto Prebisch, l'un des principaux promoteurs des idées du CIAM en Argentine mais très sensible également aux courants prônant la prise en compte de traditions locales⁴⁷. Il avait été en 1936 le concepteur de l'obélisque situé au cœur de l'*Avenida 9 de Julio*, monument devenu par la suite l'emblème de Buenos Aires.

Reflet de la vie politique très mouvementée du pays, la Faculté n'est pas épargnée d'expériences contestataires en lien avec celles qui ont lieu ailleurs, en particulier la rencontre organisée à Buenos Aires en 1969 par des étudiants en parallèle au Xème congrès de l'Union Internationale des Architectes (UIA) qui a lieu en Argentine sous le thème de l'architecture comme facteur social. Des architectes participants à ce congrès tels Aldo Van Eyck et Jakob Bakema acceptent de donner des conférences aux étudiants dans un contexte marqué fortement par des revendications sociales. Celles-ci donnent lieu au début des années 1970 à la mise en place d'ateliers participatifs expérimentaux, ouverts à la population de quartiers carencés, dans lesquels interviennent indistinctement des architectes de prestige et des cadres politiques de gauche.

Le coup d'Etat de 1976 et la mise sous tutelle de la FAU qui en découle met fin à l'ensemble de ces expérimentations. La FAU, caractérisée par son ouverture à des idées en provenance de l'étranger, reste à partir de 1976 peu perméable aux débats qui prennent de l'ampleur dans diverses universités en Europe et aux Etats-Unis mettant en cause l'efficacité des doctrines du Mouvement Urbain et favorisant l'émergence de la démarche de projet urbain.

⁴⁵ Artiste et designer de renom internationale, Tomas Maldonado avait créé en 1945 à Buenos Aires l'association *Arte Concreto-Invencion*. Après avoir collaboré dans la diffusion du design à la FAU il fait carrière l'étranger en tant qu'enseignant à la *Hochschule für Gestaltung* d'Ulm, dont il devient recteur, ainsi qu'aux universités de Princeton, Bologne et Milan.

⁴⁶ Le projet Ariston fut conçu par Marcel Breuer avec les architectes argentins Eduardo Catalano et Carlos Coire.

⁴⁷ Sur l'œuvre d'Alberto Prebisch voir : AA.VV. Alberto Prebisch, una vanguardia con tradicion, Fundacion Cedodal, Buenos Aires, 1999.

1.3. Mon intérêt pour les questions relatives à la fabrication de la ville à la fin de mes études d'architecture en Argentine; mon départ vers la France pour aller vers des lieux de formation abordant ouvertement ces questions

En dépit de cette fermeture de la FAU aux débats internationaux, ceux-ci trouvent un relais dans deux lieux de réflexion qui, témoignant de la vivacité de la vie culturelle argentine, émergent de manière parallèle à l'enseignement officiel et donnent un peu d'air aux étudiants pendant ces années de plomb. Ils constituent, d'une certaine manière, des lieux de résistance animés par des architectes praticiens qui, se distinguant par leur engagement intellectuel tout au long des années précédentes, refusent d'enseigner à la FAU ou sont tout simplement chassés par ses autorités.

Le premier lieu de réflexion, appelé « *La Escuelita* », la petite école, est créé en 1976, tout de suite après le coup d'Etat⁴⁸. Dirigé par les architectes Antonio Diaz, Ernesto Katzenstein, Justo Solsona et Rafael Viñoly et fonctionnant jusqu'en 1981, *La Escuelita* a comme objectif la réalisation d'exercices de projet appliquant une vision alternative de celle issue d'une application simpliste des idées du Mouvement Moderne. Ces exercices, portant sur des tissus urbains de Buenos Aires et s'inspirant des démarches typo-morphologiques provenant principalement d'Italie ou de Catalogne, préconisent de nouvelles méthodes dans la fabrication de la ville favorisant l'émergence d'espaces porteurs de sens en opposition à la vision neutre propre à la démarche fonctionnaliste. A l'instar d'expériences alternatives menées ailleurs, ces cours font intervenir des architectes étrangers engagés dans la nouvelle démarche de projet urbain (Aldo Rossi, Salvador Tarrago Cid) ainsi que des architectes argentins enseignant dans des centres universitaires où cette nouvelle démarche fait également l'objet d'expérimentations (Diana Agrest, Mario Gandelsonas, Rodolfo Machado, Jorge Silveti).

Le deuxième lieu de réflexion correspond au Laboratoire d'Architecture créé en 1980 et fonctionnant jusqu'en 1983 au sein du CAYC (Centre d'Art et d'Expérimentation). Le CAYC avait été fondé en 1968 par l'entrepreneur et critique d'art Jorge Glusberg⁴⁹ en tant qu'espace d'exposition et de diffusion de nouvelles expressions dans les arts plastiques, très actives en Argentine, notamment le Pop Art, s'ouvrant également au fil des années à la promotion des nouveaux courants architecturaux.

⁴⁸ Sur *La Escuelita* voir: [La Escuelita, 5 años de enseñanza alternativa de la arquitectura en la Argentina, 1976-1981](#), Espacio Editora S.A., Buenos Aires, 1981.

⁴⁹ Né à Buenos Aires en 1932, fils d'un immigré devenu l'éditeur d'une des principales revues littéraires d'Argentine, la revue *Martin Fierro*, Jorge Glusberg fut un riche entrepreneur qui mena en parallèle tout au long de sa vie une activité très intense liée à la promotion et à la critique artistiques.

Très impliqué dans les réseaux internationaux Jorge Glusberg fait partie des membres fondateurs du Comité International des Critiques d'Architecture (CICA)⁵⁰, créé en 1978 sous l'impulsion de Pierre Vago⁵¹ dans le cadre du XIIème congrès international de l'Union Internationale des Architectes qui a lieu à Mexico. A ses débuts, le CICA établit son secrétariat à Buenos Aires, où est également organisé, en 1980, le deuxième congrès international de cette institution sur le thème « L'architecture est-elle un langage et dans quel sens ? ». Ce congrès permet de faire état dans la capitale argentine de la montée en puissance du courant postmoderniste en architecture⁵² ainsi que des débats sur l'apport de la sémiologie dans la compréhension des faits urbains dont les ouvrages d'un bon nombre d'auteurs faisant partie du CICA avaient été traduits en espagnol dans les années précédentes⁵³.

La création à Buenos Aires du Laboratoire d'Architecture suit l'initiative de Jorge Glusberg de mettre en place un lieu d'expérimentation dédié à la conception urbaine et architecturale en lien avec la première biennale internationale d'architecture à Venise organisée en 1980 sur le thème « *La presenza del passato* », « la présence du passé », réunissant sous la direction de Paolo Portoghesi un bon nombre d'architectes européens et des Etats-Unis adhérant au courant postmoderniste. Ne pouvant pas être admis à la FAU ni dans aucune institution publique liée à l'enseignement de l'architecture du fait de la fermeture de la pensée officielle à ces types de réflexions, Glusberg opta pour l'implantation de ce laboratoire dans les locaux du CAYC, sous la direction de Alberto Varas, architecte praticien très impliqué dans les débats sur la nouvelle posture du projet urbain⁵⁴.

La figure de laboratoire reprend celle du *Laboratorio de Urbanismo* (laboratoire d'urbanisme) qui avait créé à Barcelone par Manuel de Solà Morales en tant que lieu de recherche favorisant l'élaboration « *d' approches théoriques, jusque-là inexistantes, sur la conception de la forme urbaine, sur les éléments qui puissent prétendre une juste localisation dans l'univers du projet, sans être ni « design » urbain ni planification urbanistique, champ d'ailleurs incertain depuis les principes du Mouvement Moderne* ». ⁵⁵

A l'instar des travaux de recherche typo-morphologiques réalisés en Italie, sont privilégiées dans le laboratoire d'urbanisme des études consacrées aux formes de croissance des villes

⁵⁰ Parmi les membres fondateurs du CICA on peut citer: Pierre Vago, Bruno Zevi, Max Blumenthal, Mildred Schertz, Blake Huges, Jorge Glusberg, Louise Noëlle Gras de Mereles, Julius Posener.

⁵¹ Pierre Vago, premier rédacteur en chef de la revue L'Architecture d'Aujourd'hui fut le premier président de l'UIA.

⁵² Sur la montée en puissance du Postmodernisme voir : Chavardès, B., Quand le post-modernisme s'expose, Editions de l'Espérou, Monts, 2015.

⁵³ Parmi ces ouvrages se remarque El significado en arquitectura, version espagnole de l'ouvrage Meaning in Architecture, dirigé par Charles Jencks et Georges Baird, réunissant entre autres des textes de Françoise Choay, Geoffrey Broadbent, Reyner Banham, Kenneth Frampton, Aldo Van Eyck, Christian Norberg Schulz-Joseph Rykwert et Alan Colquhoun édité à Madrid en 1975, cinq ans après son édition originale en anglais.

⁵⁴ Alberto Varas faisait partie de l'équipe d'architectes Baudizzone, Diaz, Erbin, Lestard, Varas qui s'étaient fait connaître en 1972 en remportant le concours de l'Auditorium de Buenos Aires.

⁵⁵ Solà Morales, M., Las formas del crecimiento urbano, Edicions UPC, Barcelone, 1997, p. 14. (traduction de l'auteur).

dans le but de faire ressortir des attributs propres à la discipline urbanistique de manière à lui trouver une identité par rapport aux sciences sociales qui, malgré leur intéressement à l'étude de la question urbaine⁵⁶ n'était pas capables d'expliquer le fait urbain dans sa réelle dimension. Ces études sont censées apporter « *en tant que point de vue propre, grâce aux analyses urbaines, la stricte obligation d'aborder la croissance de la ville dans sa dimension formelle, les relations entre les formes physiques, où l'influence de leurs contenus sociaux et économiques est importante mais pas exhaustive, et la lecture des éléments urbains (des rues, des bâtiments, des terrains, des équipements, des centres urbains) comme matière première de la théorie. Il y a une prétention de construire une méthode rationnelle de compréhension de la forme urbaine laquelle, loin d'être une démarche pseudo scientifique appuyée sur données chiffrées, puisse être attentive aux causes et aux particularités de la croissance* ». ⁵⁷

Solà Morales propose un urbanisme qui, tout en étant engagé dans l'action, puisse se construire à partir d'une connaissance réelle du territoire, autrement dit dans une démarche de projet non pas construite à partir d'une image finalisée, comme cela avait été le cas dans les formulations issues du Mouvement Moderne, mais à partir d'un processus de construction formelle en « activant » les éléments structurels capables de guider les actions de différents acteurs dans le temps. Cette manière de procéder, qu'il désigne dans un premier temps comme création de formes urbaines ou *urbanismo urbano*, correspond à la notion émergente de « projet urbain ».

Elle rejoint la définition qui sera apporté ultérieurement en France par Christian de Devillers qui souligne que cette nouvelle manière de concevoir l'aménagement urbain est issue d'une posture doctrinale se démarquant de manière explicite de la démarche de planification, cette dernière fondée sur une « *stratégie ou une gestion qui applique à l'ensemble du territoire des catégories abstraites, programmatiques* ». ⁵⁸ Affichant son opposition à cette vision de la production spatiale à grande échelle, le projet urbain apparaît ainsi comme une nouvelle démarche qui « *traite de l'aménagement de l'espace en termes concrets et s'intéresse, quelle que soit l'échelle de leur représentation, à la forme et à la dimension des lieux* ». ⁵⁹

Cette posture revendique la fondation d'un savoir spécifique, consacré à la mise en forme de la ville ou de morceaux de ville, qui intègre en lui-même deux notions : celle du « projet », qui fait référence à une démarche de conception spatiale propre aux architectes; celle de « l'urbain » qui fait état d'une réalité complexe qu'on veut préfigurer.

La Escuelita et le Laboratoire d'architecture du CAYC constituaient deux lieux privilégiés pendant les années de la dictature militaire pour les étudiants en architecture et les jeunes

⁵⁶ On peut citer à titre d'exemple l'ouvrage *Le droit à la ville*, d'Henri Lefèvre qui tente d'expliquer le phénomène urbain en appliquant une vision sociologique marxiste. Lefèvre H., *Le droit à la ville*, Editions Economica-Anthropos, Paris, 2009.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 14. (traduction de l'auteur).

⁵⁸ Devillers, C., « Le projet urbain », in *Conférences Paris d'Architecte, Pavillon de l'Arsenal 1994*, Editions du Pavillon de l'Arsenal Paris, 1994, p. 14.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 14.

architectes qui voulaient réaliser des expériences pédagogiques ouvertes aux débats internationaux et inscrites dans la nouvelle démarche de projet urbain. C'est dans ce sens que j'ai décidé de suivre en 1983, lors de la dernière année de mes études, l'enseignement dispensé par ce laboratoire, dont l'ensemble des travaux furent réunis en 1984 dans une publication de l'UIA. Cette expérience éveilla notamment chez moi une curiosité pour aller aux lieux source de réflexion des idées faisant l'objet de ces débats. En effet, outre le fait de pouvoir réaliser des exercices de projet en lien avec les réflexions sur les nouvelles démarches de fabrication de la ville, ma participation au Laboratoire d'Architecture du Cayc me permit d'assister régulièrement aux conférences dispensées dans ce centre par des personnalités étrangères très engagées dans le débat international, tels Mario Botta ou Joseph Paul Kleihues, ce dernier étant venu présenter l'IBA de Berlin (Internationale Bauausstellung Berlin), exposition internationale prévue pour 1984 et finalisée en 1987⁶⁰. De même que la Biennale d'architecture de Venise de 1980, l'IBA de Berlin fut une plateforme pour la diffusion des nouvelles postures architecturales mais surtout un lieu d'expérimentation permettant à 129 architectes engagés dans la nouvelle démarche de projet urbain, dont 36 étrangers, de pouvoir construire un bâtiment ou un fragment urbain. L'IBA reprend dans ce sens la tradition berlinoise de réaliser des expositions universelles en tant que vitrines à partir desquelles pouvoir engager un débat sur les idées d'avant-gardistes en matière de conception architecturale et urbaine.⁶¹

⁶⁰ Suivant la tradition des grandes expositions d'urbanisme berlinoises, l'IBA de Berlin 1984-1987 fut créé par le Sénat de Berlin avec pour thème « Le centre-ville comme lieu d'habitation ». Il comporta deux parties : l'IBA nouvelle construction, dirigé par J. P. Kleihues et l'IBA réhabilitation, piloté par H. W. Hämer.

⁶¹ Voir à ce sujet : Cohen, J. L., L'IBA à l'heure de l'évaluation, dossier documentaire, CEAA Architecture Urbaine, Paris, 1986.

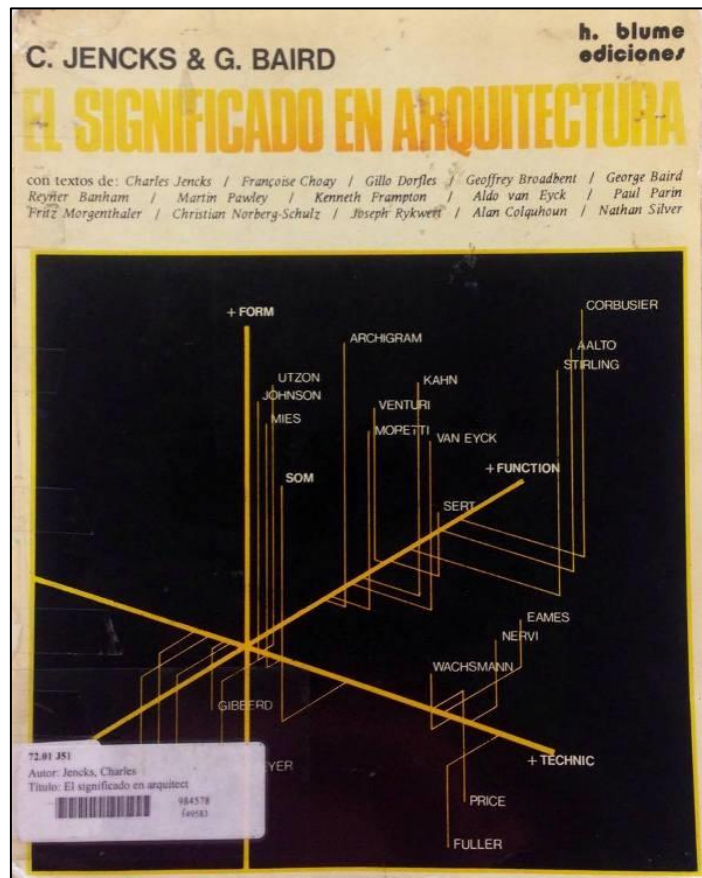
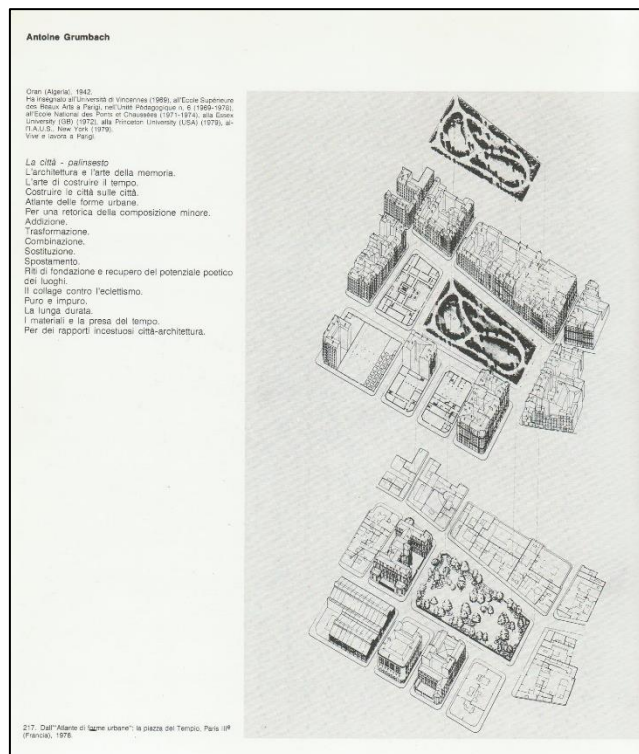


Figure n° 26 : Jorge Glusberg et Bruno Zevi

Photo prise lors du deuxième congrès du CICA (Comité International des Critiques d'Architecture) organisé à Buenos Aires en 1980

Figure n° 27 : Version espagnole de Meaning in Architecture, ouvrage publié sous la direction de Charles Jencks et Georges Baird

*Cette publication est en phase avec le thème du congrès du CICA à Buenos Aires
« L'architecture est-elle un langage et dans quel sens ? »*



**Figure n° 28 et n° 29: « La presenza del passato »,
 Catalogue de la première exposition internationale d'architecture
 à la Biennale de Venise, réalisé en 1980**

Couverture du catalogue et dessins d'Antoine Grumbach

Source : La presenza del pasato, Edizioni La Biennale di Venezia, Venezia, 1980

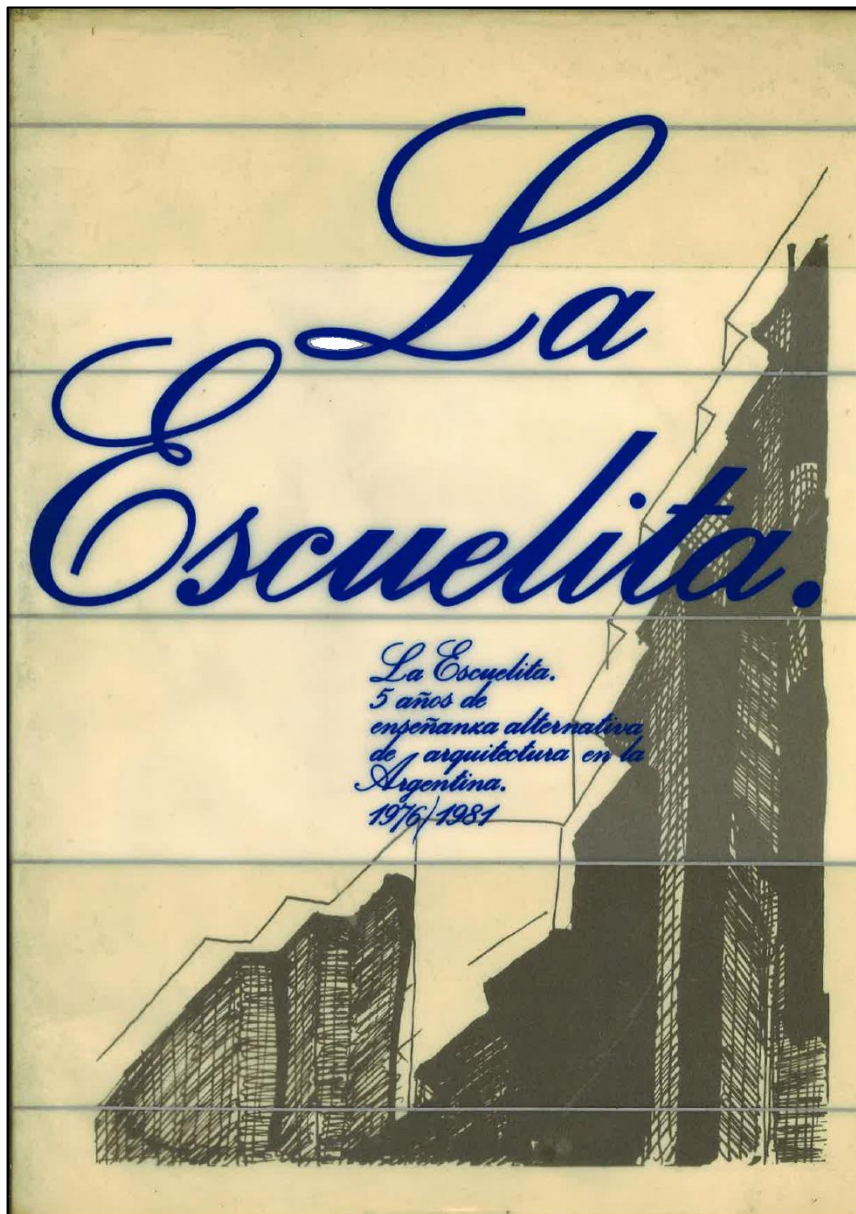


Figure n° 30 : *La escuelita*, compilation des travaux.

« *La Escuelita* » constitua un lieu d'enseignement alternatif d'architecture et d'urbanisme à Buenos Aires entre 1976 et 1981

Source : *La Escuelita*, Espacio editora, Buenos Aires, 1981

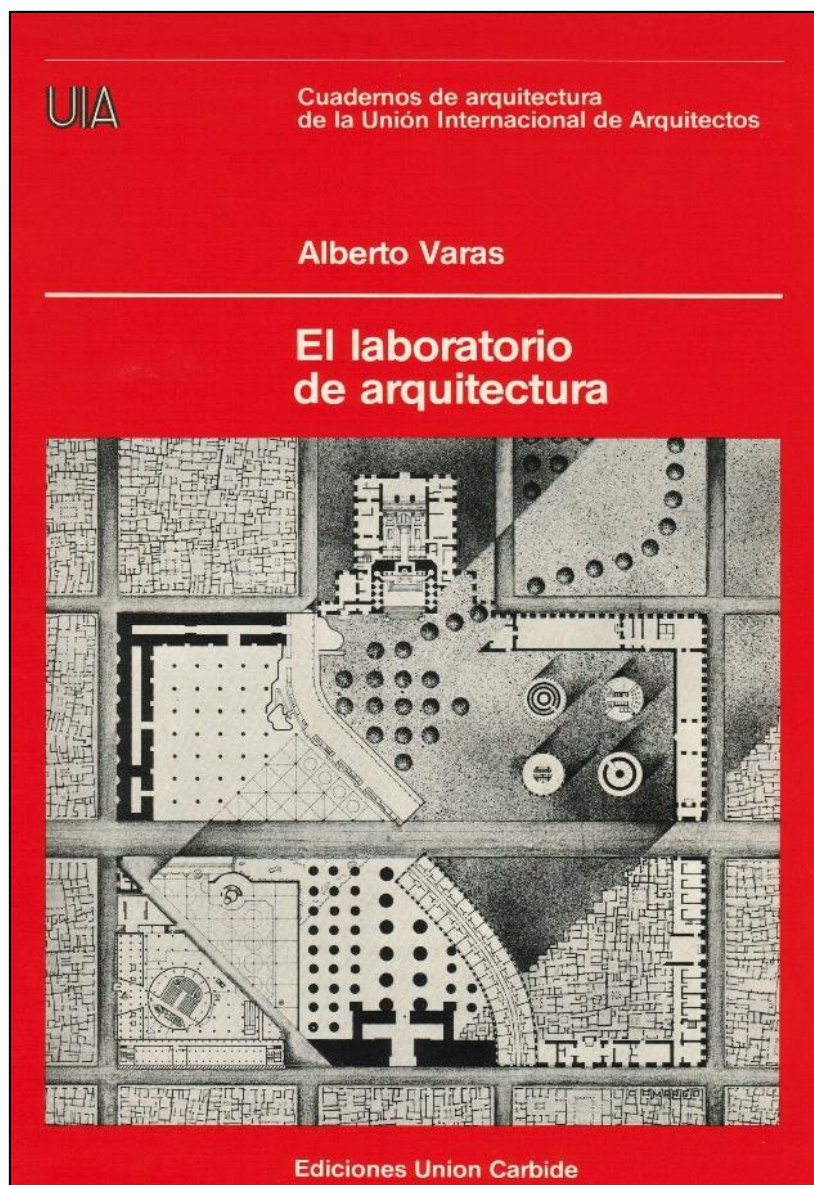


Figure n° 31 : *El laboratorio de Arquitectura*, compilation des travaux

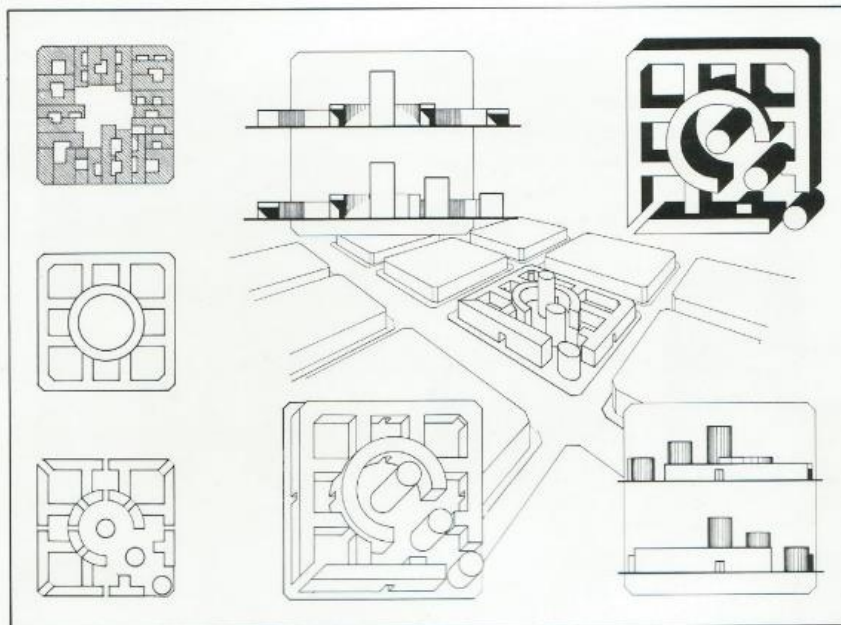
Parallèlement à « la Escuelita », fut créé à Buenos Aires, au Cayc (centre d'art et communication), le « Laboratorio de Arquitectura », s'inspirant du « Laboratorio de Urbanismo » créé à Barcelone par Manuel de Solà Morales

Source : Varas A., *El laboratorio de Arquitectura*, Cuadernos de la UIA, Ediciones Union Carbide, Buenos Aires, 1984

IV. Estrategias de conocimiento y de acción
proyectual en relación a la ciudad

47

Carlos Gottlieb



Se propone tomar a la ciudad como centro de interés de aspectos culturales y disciplinarios de la arquitectura, considerada ésta como expresión construida de la ciudad. Se intenta así a través de los ejercicios proyectuales analizar los distintos puntos de vista existentes sobre el fenómeno urbano.

Esta perspectiva incluye una variedad de posturas o formas de conocimiento, a veces convergentes, a veces divergentes, que operan en el campo de la disciplina

arquitectónica y, más ampliamente, en el horizonte del proyecto urbano.

Los temas a debatir abarcan desde las cuestiones específicas y propias de la conformación del espacio urbano, su identidad y su forma, hasta los alcances de los aspectos cuantitativos y analíticos que provienen de la Planificación Urbana y de la "ciencia" urbana en general. Sin embargo la naturaleza del resultado arquitectónico, la ciudad como "artefacto urbano", es decir como producto y presencia final.

es el "locus" de nuestra preocupación.

Por lo tanto la finalidad principal del ejercicio no consiste en detenerse solo en modelos de análisis, cuya finalidad bien puede ser un legítimo alimento de conocimiento, sino en explorar las aperturas orientadas a la concreción de modelos de acción proyectual que válidamente, es decir legítimamente desde el punto de vista cultural e histórico, permitan encarar con mayor auto-conciencia la construcción de la ciudad.

Figure n° 32 : *El laboratorio de Arquitectura*, compilation des travaux, Introduction aux exercices réalisés en 1983 (illustration : exercices de Carlos Gottlieb)

Source : Varas A., *El laboratorio de Arquitectura*, Cuadernos de la UIA, Ediciones Union Carbide, Buenos Aires, 1984

Riche de ces apports, qui manquaient cruellement dans la faculté où j'étudiais, j'ai donc pris la décision de poursuivre mes études à l'étranger, une fois diplômé. C'est à ce moment-là que j'ai eu l'opportunité de faire un stage de quelques mois dans une agence d'architecture à Paris⁶², à partir de février 1984, deux mois après la fin de mes études. Ce stage était offert par l'IAESTE (International Association for the Exchange of Students for Technical Experience), association internationale ayant pour vocation la mise en relation de jeunes diplômés issus de carrières techniques au sens large avec des lieux d'accueil à l'étranger leur permettant d'acquérir une pratique professionnalisante⁶³.

Au-delà de l'aspect anecdotique qui peut émerger de la description de ce moment très personnel de mon arrivée à Paris en 1984, il m'a paru toutefois très important de passer en revue l'ensemble des épisodes de ce moment clé. En effet, outre le fait de m'avoir permis une confrontation directe avec une réalité culturelle nouvelle depuis l'intérieur de celle-ci, me permettant par la suite une mise en perspective de son croisement avec ma propre culture, ces épisodes sont révélateurs de la richesse d'un réseau de personnalités et des institutions auprès desquelles je me suis rapproché dans ma quête d'un nouveau savoir sur la production urbaine. Elles constituent les pièces d'un puzzle très engagé avec son temps ayant rendu possible la réception et l'application de la posture du projet urbain en tant que nouvelle démarche qualitative de fabrication de la ville.

J'avais un rapport affectif très particulier avec la France pour y avoir séjourné plusieurs mois entre 1961 et 1962. Cela tenait au fait que ma famille avait dû s'installer à Paris car mon père, médecin et professeur de l'Université de Buenos Aires, avait obtenu une bourse de cette université pour suivre une formation en néphrologie à l'Hôpital Necker dans le service du professeur Jean Hamburger, précurseur de cette spécialité au niveau mondial. Il devait, par la suite, la développer en Argentine, où il fut l'un des membres fondateurs de la Société Argentine de Néphrologie.

Mon séjour en France, même si j'étais très jeune à l'époque, m'avait laissé de très vifs souvenirs, notamment ceux du lieu où j'habitais, un duplex au sein d'un ensemble résidentiel construit peu de temps auparavant à Fresnes, ville de la banlieue parisienne, d'où mon père partait chaque matin vers l'hôpital Necker dans une Renault Dauphine qu'il avait achetée pour mener une véritable vie familiale à la française selon les modalités propres à ces années-là. De cette manière, sans en avoir conscience, ma vie parisienne se déroulait dans un cadre spatial qui correspondait parfaitement aux paradigmes urbains des Trente glorieuses.

Revenant à Paris en 1984 dans le cadre de mon stage, j'ai décidé de profiter de mon séjour - cette fois-ci de manière consciente - pour habiter dans l'un des lieux emblématiques d'expérimentation de la pensée urbaine des premières décennies du XX^{ème} siècle, la Cité Internationale Universitaire de Paris qui, suivant les mots de Bertrand Lemoine, *«est sans doute l'une des entreprises les plus ambitieuses du Paris de l'entre-deux-guerres. On se*

⁶² Agence Jean Dubus, architecte, Paris.

⁶³ J'ai réalisé ce stage de mars à juin 1984 à Paris à l'agence Jean Dubus, architecte.

proposait ni plus ni moins de réaliser une transposition moderne de la ville universitaire médiévale, en offrant à quelques milliers d'étudiants méritants et peu fortunés un gîte et un espace de sociabilité où se frotter au contact d'étudiants du monde entier, un phalanstère où la satisfaction des besoins matériels et la poursuite d'un idéal humaniste et cosmopolite seraient allés de pair »⁶⁴.

Tout au long de mon stage, de février à juin 1984, j'ai habité au Pavillon Argentin, l'une des premières constructions de la Cité Universitaire qui, inaugurée en 1928, constitue un bon témoignage des rapports très étroits entre la France et l'Argentine dans la période de la "première mondialisation". Puis, ayant décidé de rester en France à la fin de mon stage pour poursuivre des études, j'ai logé pendant presque deux ans, de septembre 1984 à juin 1986, au Pavillon Suisse de Le Corbusier ce qui me permit d'expérimenter, en tant qu'usager averti, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture moderne.

Lors de mes premiers mois à Paris, parallèlement à mon stage, j'avais entrepris des recherches sur les lieux les plus pertinents pour poursuivre mes études, ayant comme point de mire soit les écoles d'architecture soit les instituts d'urbanisme. Les contacts que j'avais pris à Buenos Aires dans ma quête de nouveaux horizons intellectuels à la fin de mon cursus universitaire se sont avérés être d'une très grande utilité. Jorge Glusberg, que j'avais rencontré lors de ma participation au Laboratoire d'Architecture du CAYC et qui était par hasard à Paris me suggéra de contacter Pierre Vago. Ce dernier, après avoir entendu mon souhait de poursuivre des études abordant les nouvelles démarches de conception urbaine, me conseilla de me rapprocher de Luciana Miotto, membre du CICA et enseignante à l'Université de Paris VIII dont j'avais déjà lu un entretien qu'elle avait accordé à la revue argentine *Ambiente*, publication pionnière abordant des questionnements environnementaux et de production de la ville. Témoignant à la fois d'une générosité intellectuelle et d'une grande efficacité dans la transmission d'information de la part de mes interlocuteurs, toutes ces prises de contact se faisaient par voie téléphonique, ce qui était pour moi une démarche assez inédite. Luciana Miotto me conseilla ainsi de contacter deux personnes qui furent pour moi d'une très grande richesse, Françoise Choay, que je connaissais déjà par ses écrits qui avaient été traduits en espagnol, et Jean-Louis Cohen.

J'ai pris tout d'abord contact avec ce dernier qui avait dirigé le programme de recherche architecturale du ministère de l'Équipement entre 1979 et 1983 et enseignait depuis 1983 à l'École d'Architecture de Paris Villemin. A ce moment-là, l'enseignement de l'architecture faisait l'objet de réflexions visant à renforcer l'insertion des futurs diplômés dans le monde professionnel de manière à contrecarrer les effets encore présents des crises économiques des années 1970 et d'ouvrir cette discipline plus efficacement vers la recherche. Initiées en 1981 lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir, ces réflexions aboutissent au décret du 9 avril 1984, mis en application à la rentrée universitaire 1984-1985, portant sur la modification du cursus des études d'architecture par la création de deux cycles.

⁶⁴ Lemoine, B., *La cité Internationale Universitaire de Paris*, Editions Hervas, Paris, 1990, p.14

Le premier, de deux ans, visait à une ouverture des écoles d'architectures – appellation qui remplaçait celle des unités pédagogiques d'architecture – vers l'extérieur grâce à l'instauration à l'issue de ce cycle du diplôme d'études fondamentales en architecture, diplôme national d'enseignement supérieur reconnu par le Ministère de l'Education Nationale. Le second cycle, s'étalant sur trois ans et conduisant au diplômé d'architecte D.P.L.G., incorporait comme nouveauté l'obligation de faire des stages professionnalisants. Des certificats d'études approfondies en architecture (CEAA), formations organisées par les écoles d'architecture postérieurement au diplôme d'architecte, sont également instaurées dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés grâce à une spécialisation ou une initiation à la recherche.

Jean-Louis Cohen me mit au courant de ces évolutions, en particulier de la mise en place imminente d'un premier CEAA spécialisé en « Architecture Urbaine » qui devait avoir lieu à l'école d'architecture de Paris-Villemin (ex UP 1) sous la responsabilité scientifique de Bernard Huet et qui correspondait parfaitement à mes attentes de poursuivre un enseignement porté sur les nouvelles manières d'aborder les questions relatives à la fabrication de la ville. Son ouverture ne pouvant se faire qu'au deuxième semestre de l'année académique 1984-1985, j'ai décidé, en attendant, de m'inscrire pour le premier semestre à l'Institut d'Urbanisme de l'Académie de Paris (IUAP) de l'Université de Paris VIII afin de poursuivre le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en urbanisme dispensé par cet établissement. Outre le fait de pouvoir assister aux cours de Françoise Choay faisant suite aux conseils de Luciana Miotto, ce choix tenait au fait que cet institut était en train de bâtir des passerelles avec les écoles d'architecture afin de favoriser des liens pédagogiques et scientifiques entre conception spatiale à échelle urbaine et recherche théorique, principalement sous la houlette de François Ascher, qui dirigeait l'IUAP au moment de mon inscription - devenu en 1987 Institut Français d'Urbanisme (IFU)- et de Charles Goldblum, qui en assumait la direction quelques années plus tard.

De ce fait, une fois le CEAA « Architecture Urbaine » mis en route, j'ai pu bénéficier de la mutualisation établie entre ce certificat et le DESS, ce qui m'a permis d'être le premier architecte à pouvoir soutenir, en novembre 1987, un mémoire de fin d'études servant à la fois aux deux formations. L'un des apports théoriques les plus marquants de cette double formation fut le cours sur la théorie de la forme urbaine, coordonné par Bernard Huet dans le cadre du CEAA et qui comptait comme intervenants des architectes enseignants portés sur la recherche et / ou la pratique professionnelle parmi les plus avancés sur les nouveaux questionnements relatifs au projet urbain⁶⁵.

Partant d'une des problématiques clé abordées dans ce cours, celle de l'étude de la forme de la ville comme révélatrice des mécanismes sociétaux et culturels présents à une époque donnée, mon mémoire de fin d'études se focalisa sur le Paris de XIX^{ème} siècle, s'intéressant

⁶⁵ Le cours « Théorie de la forme urbaine », était dispensé par Bernard Huet, Bruno Fortier, Jean-Louis Cohen, Christian Devillers, Antoine Grumbach, Pierre Pinon, Philippe Gresset, Patrice Noviant.

particulièrement sur la formation du quartier de la plaine Monceau, l'un des secteurs les plus représentatifs de la fabrication de la ville sous l'administration d'Hausmann.

Comme je l'ai indiqué dans l'introduction de mon mémoire « *l'objectif général du travail est d'aborder à partir de l'étude de la forme urbaine, l'analyse des mécanismes et des différents éléments qui ont contribué à la construction du Paris haussmannien. Cette approche qui considère la ville en tant qu'objet, nous oriente vers une conception de sa forme comme un élément synthétique qui résulte des différents facteurs présents au moment de sa réalisation. L'étude rétrospective de la forme urbaine, des logiques qui la structurent et qui l'ont générée nous permet de dégager ces facteurs* »⁶⁶. Ce choix se nourrissait de nombreuses recherches pionnières menées à l'Istituto Universitario di Architettura di Venezia mettant en œuvre une analyse typo-morphologique pour comprendre l'évolution des villes, expérimentées notamment dans le cadre de l'étude sur Padoue et dans celle sur les grandes capitales européennes du XIX^{ème} siècle dont des textes introductifs avaient été réunis dans l'ouvrage *Lo studio dei fenomeni urbani* dirigé par Carlo Aymonino⁶⁷.

Ces recherches considéraient les formes urbaines comme porteuses d'un sens qui pouvait être décelé à partir de l'analyse spatiale menée de manière exhaustive et à plusieurs échelles. Dans l'objectif de trouver des méthodes contemporaines pour fabriquer la ville selon une démarche qualitative se démarquant de la vision générique issue de l'application abusive des postulats du Mouvement Moderne, ces recherches s'intéressaient à l'étude des dynamiques qui étaient à l'origine des tracés, des espaces publics et des typologies architecturales des villes, en particulier celles du continent européen. Ces recherches étaient censées identifier des stratégies ayant créé des tissus urbains dont on appréciait la qualité spatiale et l'adaptabilité aux évolutions des pratiques sociales et à partir desquelles il serait possible de trouver des leviers d'actions qui puissent être appliqués dans la création de formes urbaines contemporaines. Elles rejoignent les postulats développés par Manuel de Solà Morales qui préconise de compléter les études typo-morphologiques par celle des infrastructures, comprises comme des éléments d'organisation physique dans le temps à partir desquels il est possible de construire une démarche de projet. « *Morphologie-typologie forment un axe dual auquel peuvent se référer les formes des différentes parties de la ville, selon des caractéristiques architecturales et constructives des bâtiments, ce qui constitue certainement un argumentaire conceptuel peu connu. Mais, si ...ces deux catégories paraissent suffisantes pour analyser l'architecture des villes, je crois qu'une explication structurelle plus complète de la forme urbaine, dans ces parties et en tant qu'un ensemble, dans les projets et dans l'histoire, dans ses moments les plus brillants et dans ses secteurs les plus banals, dans ses résultats mais aussi dans ses processus, nécessite de reconnaître l'importance de la forme des infrastructures*

⁶⁶ Gotlieb, C., La formation du quartier de la plaine Monceau, un laboratoire « d'urbanisme haussmannien », mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du DESS en Urbanisme à l'Institut Français d'Urbanisme, Université de Paris VIII et le CEAA en Architecture Urbaine, Ecole d'Architecture de Paris Villemin, p. 1, Novembre 1987

⁶⁷ Aymonino, C., Lo studio dei fenomeni urbani, Officina Edizioni, Rome, 1977 ; Aymonino C., Fabbri, G., Villa, A., I città capitali nel XIX secolo, Parigi e Viena, Officina Editrice, Rome, 1975.

(les tracés viaires, les réseaux de service, les cours d'eau, les nœuds de communication, les grands accès)». ⁶⁸ Cet intérêt de Solà Morales pour l'étude des infrastructures comme éléments fondateurs d'une démarche de projet peut s'expliquer par le contexte particulier d'urbanisation de l'Espagne des années 1960. En effet, partant du constat que les infrastructures constituent des éléments concrets déclenchant l'organisation d'un territoire, Sola Moralès affirme que la connaissance savante de la part des urbanistes des processus qu'elles engendrent (découpages, formes du parcellaire, types bâtis) permettrait de les utiliser au service d'une idée de projet conçue au préalable plutôt que de subir les conséquences de la mise en place d'un certain nombre d'actions sur le territoire imposées par des intervenants divers (administrateurs, promoteurs, ingénieurs) agissant de manière autonome et souvent contradictoire.

En France, ces recherches trouvaient leur équivalent dans les études menées au sein des différentes équipes d'architectes-chercheurs enseignant dans les écoles d'architecture telles celle de Jean Caxtex et Philippe Panerai qui avaient publié « Formes urbaines : de l'ilôt à la barre » ⁶⁹ ouvrage de référence sur la nouvelle doctrine du projet urbain ou bien celle des chercheurs issus de disciplines diverses intéressés également à la compréhension du phénomène de la fabrication spatiale de la ville, tels Françoise Boudon, André Chastel, Hélène Couzy et Françoise Hamon, qui publièrent une recherche sur la formation du quartier des Halles à Paris dans les années où il était menacé de disparition suite à la démolition des Halles Centrales⁷⁰.

⁶⁸ Solà Morales, M., Las formas del crecimiento urbano, op. cit., p. 15. (traduction de l'auteur).

⁶⁹ Castex, J., Depaule J. Ch., Panerai Ph., Formes urbaines : de l'ilôt à la barre, Bordas, Paris, 1977.

⁷⁰ Boudon, F., Chastel A, Couzy, H., Hamon, F., Système de l'Architecture Urbaine, le quartier des Halles à Paris, Editions du CNRS, Paris, 1977.

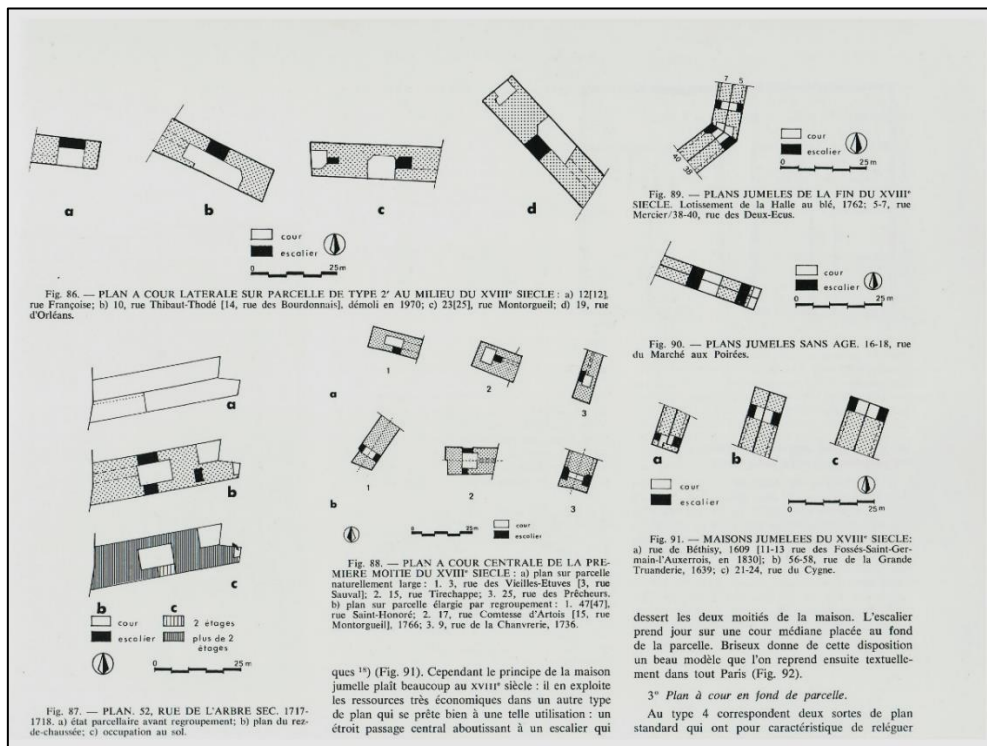


Figure n° 33 : Couverture et page intérieure de l'ouvrage «Système de l'architecture urbaine, le quartier des Halles à Paris»,

Cette recherche emblématique aborda sur la formation du quartier des Halles sous le prisme de l'analyse typomorphologique

Source : Boudon F., Chastel A., Couzy H., Hamon F. «Système de l'architecture urbaine, le quartier des Halles à Paris», , Edition du CNRS, Paris, 1977

Mon mémoire sur la formation du quartier de la Plaine Monceau fut préparé sous une double direction, celle de Françoise Choay par le DESS et celle d'Antoine Grumbach par le CEAA. Ayant pris connaissance à Buenos Aires de ses travaux publiés dans le catalogue de la Biennale d'Architecture de 1980 à Venise, j'avais en effet rencontré Antoine Grumbach lors de mon arrivée à Paris et puis rejoint son atelier d'analyse urbaine et de projet à l'école d'architecture de Nanterre en septembre 1984, en attendant que le CEAA Architecture Urbaine ouvre ses portes. Outre mes deux directeurs de mémoire, mon jury de soutenance du DESS et du CEAA était composé par Bernard Huet pour l'Ecole d'Architecture de Paris Villemin et par Bernard Rouleau pour l'IFU. Ce dernier, géographe de formation, était l'auteur de l'un des ouvrages de référence sur l'histoire du tracé des rues de Paris⁷¹ grâce à la série de cartes retraçant l'évolution du système de la voirie de manière globale, à échelle de la ville d'une part et, d'autre part, la déclinaison précise de certaines voies en étudiant leur adaptation à la topographie et au parcellaire généré.

Ce travail de recherche fut présenté quelques années après ma soutenance, dans le cadre de l'exposition « Paris de Faubourgs » réalisée au Pavillon de l'Arsenal en 1997. Dirigée par Jacques Lucan et répondant à une initiative de la ville de Paris pour valoriser les tissus urbains de ses anciens quartiers périphériques préalablement à la révision du Plan d'Occupation des Sols, cette exposition fut également conçue comme un hommage à Bernard Rouleau qui avait publié en 1985 le travail issu de sa thèse portant sur les villages et faubourgs de l'ancien Paris⁷². Considérant la Plaine Monceau comme un faubourg haussmannien planifié, des documents issus de mon travail de recherche occupèrent une partie importante au sein de l'exposition et du catalogue qui l'accompagna⁷³. Ce fut le cas particulièrement d'un document inédit que j'avais trouvé à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, une vue de la capitale prise à vol d'oiseau en 1867 dans laquelle on aperçoit la construction du XVIIème arrondissement sous l'administration d'Hausmann. Cette illustration est désormais intégrée à l'exposition permanente de l'évolution urbaine de Paris présentée au rez-de-chaussée du Pavillon de l'Arsenal.

⁷¹ Rouleau, B., Le tracé des rues de Paris, édition du CNRS, Paris, 1975.

⁷² Rouleau, B., Villages et faubourgs de l'ancien Paris, éditions du Seuil, Paris, 1985.

⁷³ Gotlieb, C., « La plaine Monceau, un faubourg haussmannien planifié » in Lucan J. (sous la direction de), Paris de faubourgs, formation, transformation, Editions du Pavillon de l'Arsenal, Piccard Editeur, Paris 1996, p. 71 à 81.

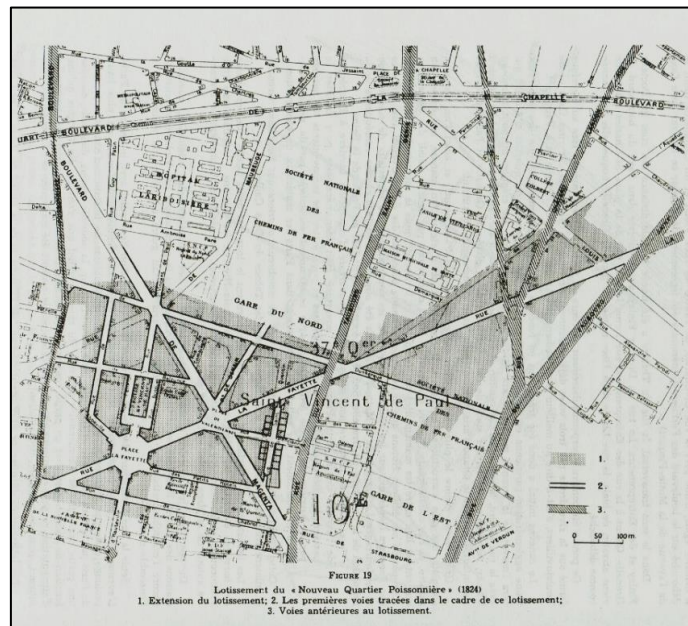
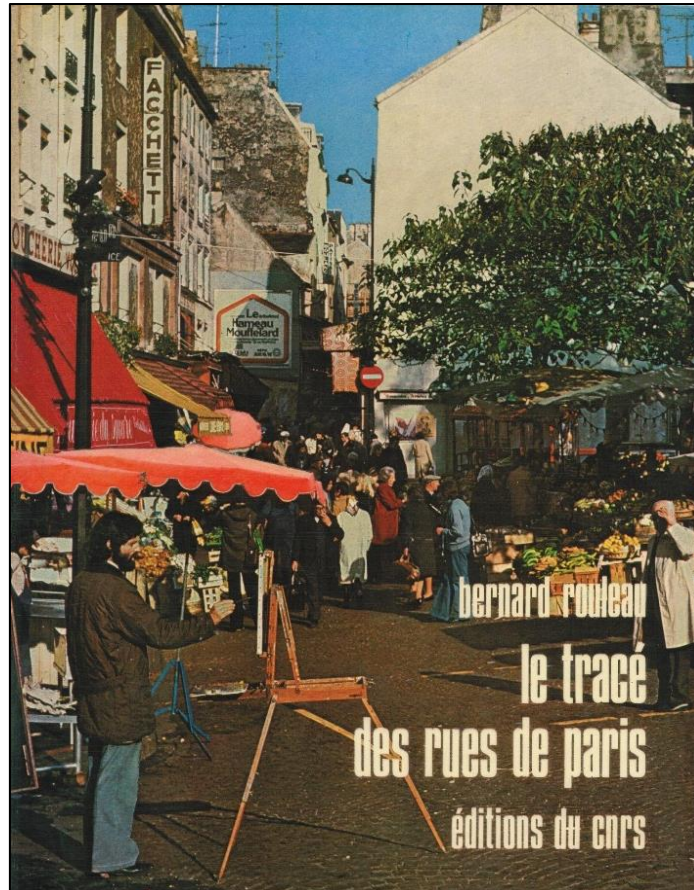
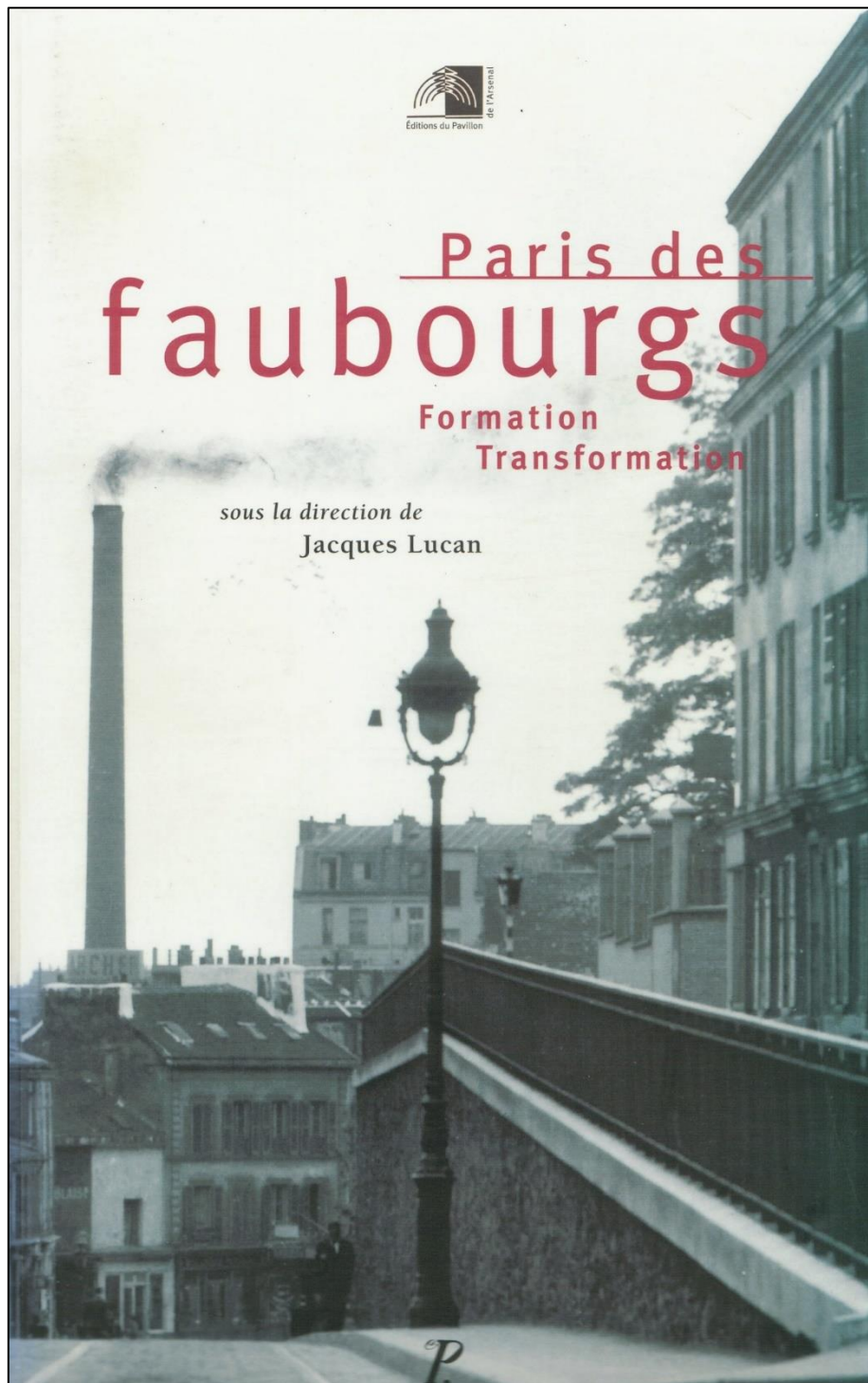


Figure n° 34: Couverture et page intérieure de l'ouvrage «Le tracé des rues de Paris»

Cette ouvrage fut réalisé par le géographe Bernard Rouleau, précurseur dans l'étude des tracés viaires et parcellaires comme une instance spatiale et culturelle

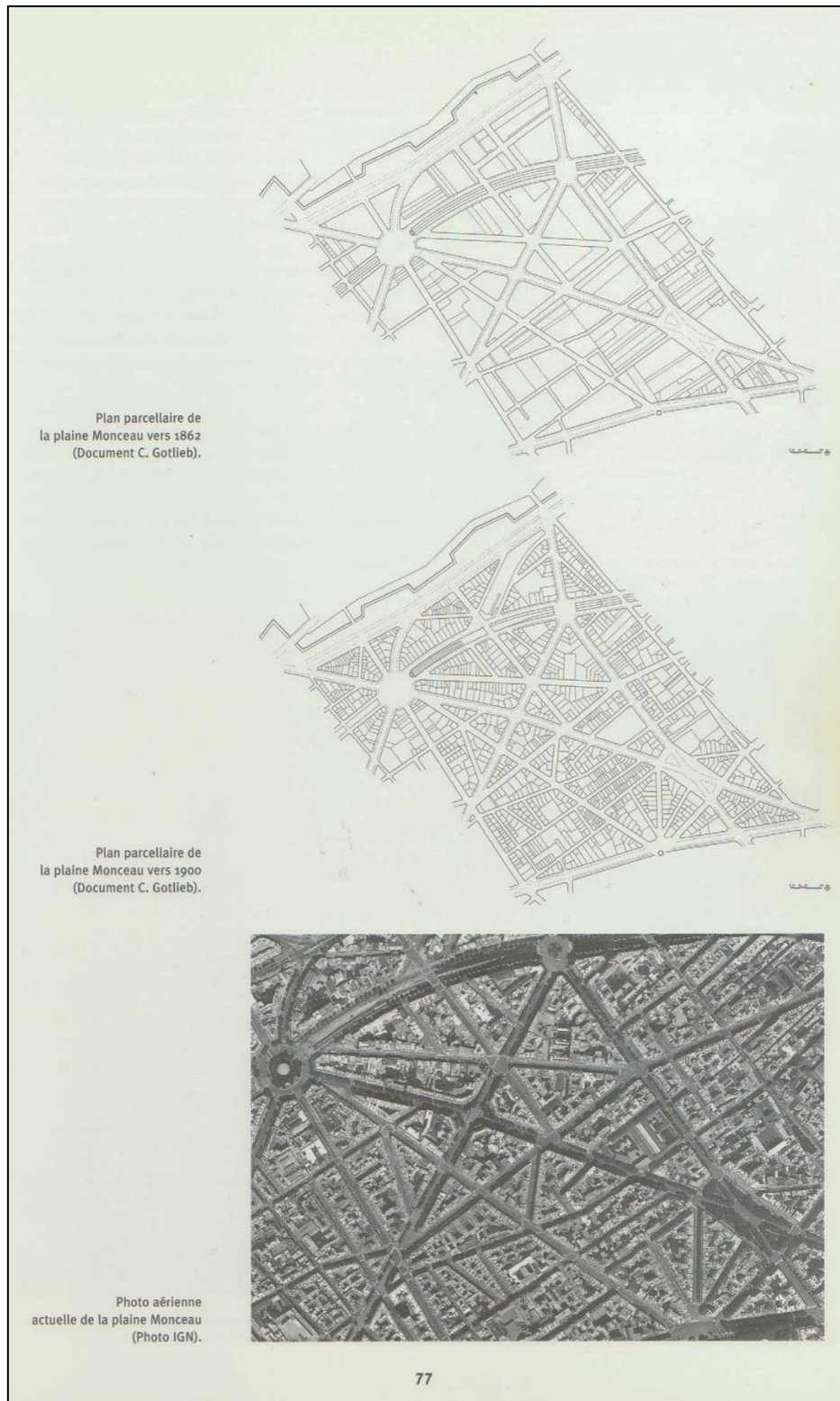
Source : Rouleau B., «Le tracé des rues de Paris», Edition du CNRS, Paris, 1975



Figures n° 35: Couverture de la publication « Paris de Faubourgs»

Dirigée par Jacques Lucan et répondant à une initiative de la ville de Paris pour valoriser les tissus urbains de ses anciens quartiers périphériques préalablement à la révision du Plan d'Occupation des Sols, cette exposition fut réalisée au Pavillon de l'Arsenal en 1997.

Source : Lucan J. (sous la direction de), Paris de faubourgs, formation, transformation, Editions du Pavillon de l'Arsenal, Piccard Editeur, Paris 1996,



Figures n° 36 : Schémas de l'évolution parcellaire de la Plaine Monceau, illustrant l'article « La Plaine Monceau, un faubourg haussmannien planifié », C. Gotlieb, publié in « Paris de Faubourgs »

Source : Lucan J. (sous la direction de), Paris de faubourgs, formation, transformation, Editions du Pavillon de l'Arsenal, Piccard Editeur, Paris 1996, p. 71 à 81

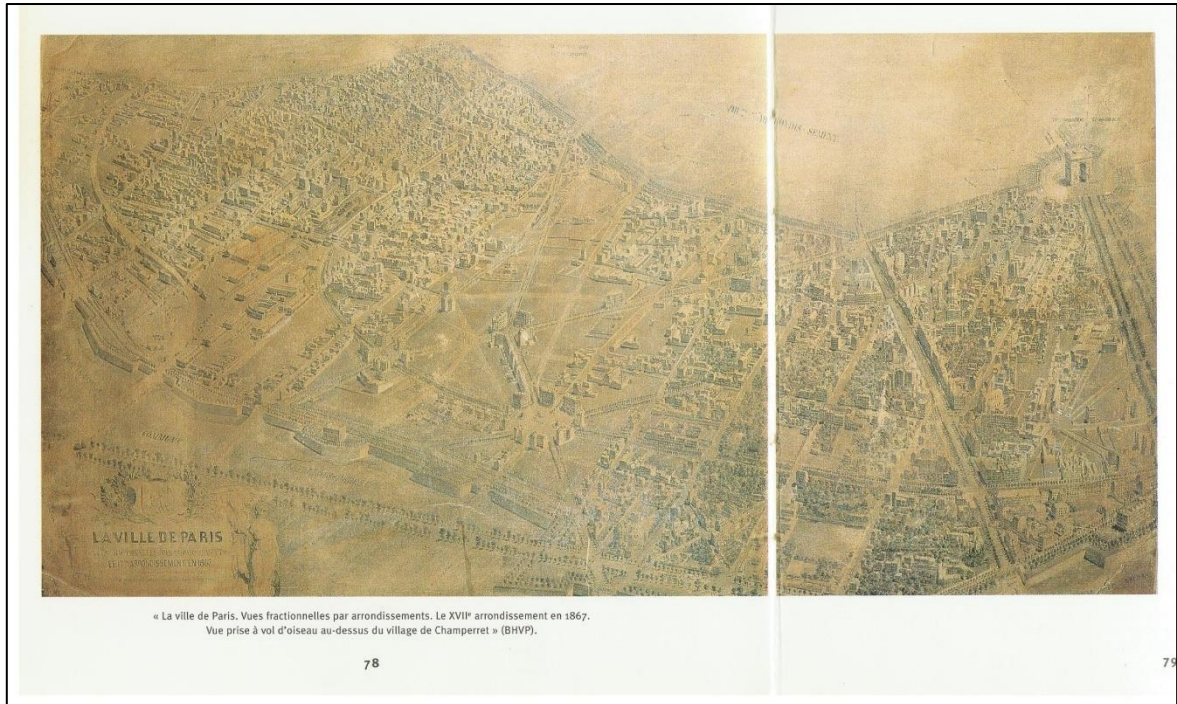


Figure n° 37 : Vue à vol d'oiseau en 1867 du XVIIème arrondissement faisant partir de l'exposition « Paris de Faubourgs » et incorporée à partir de 1996 dans l'exposition permanente du Pavillon de l'Arsenal

Source : Bibliothèque historique de la Ville de Paris



Figure n° 38 : Vues de l'affiche de l'expo « Paris de Faubourgs » et de la partie de cette exposition consacrée à la formation de la Plaine Monceau

Source : photos de l'auteur

Chapitre 2 :

De l'action à la réflexion : ma pratique professionnelle, pédagogique et de recherche en France dans un contexte innovant marqué par la mise en application de la démarche de projet urbain

Ce chapitre a pour objet de présenter mon parcours professionnel en France qui est caractérisé par l'entrelacement entre deux pratiques complémentaires, celle d'architecte-urbaniste et celle d'enseignant chercheur.

Alors que dans le premier chapitre je retrace mon parcours étudiant en le mettant en perspective avec les deux disciplines objets de ma formation, l'architecture et l'urbanisme, et en évoquant notamment les nouveaux rôles qu'elles assument dans la société ainsi que les conséquences au niveau de leur enseignement, ce chapitre porte sur ma confrontation directe avec elles en tant que praticien, puis sur le regard réflexif que j'ai pu construire à leur égard grâce aux publications diverses que j'ai faites ainsi qu'à mon activité en tant qu'enseignant chercheur.

Cette confrontation a été très riche car elle m'a permis d'être aux premières loges pour suivre l'évolution de ces disciplines dans des années-clé marquées par la mise en application d'une nouvelle doctrine, celle du projet urbain, qui était censée apporter une démarche qualitative d'intervention dans la ville afin de dépasser la vision neutre de l'aménagement de l'espace propre aux Trente glorieuses. J'ai pu être protagoniste de cette évolution grâce à une collaboration au sein de deux structures de pointe dans la réalisation d'études et projets d'urbanisme, l'IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France) et l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme), puis en collaborant avec des architectes très impliqués dans la conception de projets urbains, tel Antoine Grumbach. Enfin, j'ai participé sous forme de praticien libéral à des concours ou des projets majeurs illustrant ce changement de paradigme en matière d'urbanisme.

J'ai également initié une activité d'enseignant chercheur, poursuivie essentiellement à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux qui, en même temps qu'elle était enrichie par ma pratique professionnelle, m'a permis de prendre du recul et de l'enrichir par un engagement dans la recherche. Cet engagement était conforté par l'intégration des écoles d'architecture au système universitaire, dans le cadre de la réforme LMD d'une part et, d'autre part, par le caractère pluridisciplinaire propre à l'ENSAP Bordeaux englobant deux formations, architecture et paysage.

De manière transversale, je me suis intéressé tout au long de mon parcours professionnel à la dimension internationale de l'urbanisme, dimension déjà très ancrée dans mon esprit du fait de l'« effet miroir » ayant caractérisé ma formation à cheval sur deux continents. Je l'ai fait en empruntant deux cheminements intellectuels spécifiques. Dans un premier temps, par des voyages d'études qui m'ont permis d'observer l'application de la démarche de projet urbain dans des pays européens autres que la France. C'est notamment le cas de l'Espagne,

dont le contexte politique particulier des dernières décennies du XXème siècle faisait des grandes métropoles de ce pays une sorte de laboratoire en matière d'urbanisme. Ensuite, dans un registre impliquant un contact direct avec le terrain, grâce à des activités pédagogiques réalisées de manière croisée dans des contextes situés dans des continents différents et avec des acteurs très variés.

De ce fait, en même temps que j'ai été confronté par mon activité professionnelle à des problématiques réelles en matière d'intervention dans la ville, le fait d'avoir adopté régulièrement une attitude de dépaysement, rendait possible une observation des phénomènes urbains avec plus d'épaisseur. J'ai également décidé de conforter cette prise de recul en publiant régulièrement dans des revues spécialisées et des ouvrages divers en France ou en Argentine. Enfin, une fois mon parcours professionnel bien avancé, je me suis lancé dans la préparation d'un doctorat en architecture me permettant d'aborder la mise en œuvre de la notion de projet urbain dans toute sa complexité grâce à l'étude comparative de l'application de cette notion dans les métropoles de Madrid et de Barcelone pendant presque quatre décennies.

Ce chapitre vise donc à retracer ma pratique professionnelle en présentant ses différentes étapes soit par ordre chronologique soit par des chevauchements entre elles selon le cas.

La cohabitation entre les deux démarches propre à mon parcours professionnel, celle de praticien et celle d'enseignant-chercheur, va constituer un champ d'expérimentation très riche me formant à la recherche-action. Elle va consolider mon intérêt pour l'étude de deux figures spécifiques ainsi que leur évolution, celle du projet urbain et celle de l'internationalisation de sa pratique et de son enseignement. Toutes les deux sont mises à l'épreuve par de nouveaux référentiels qui apparaissent au cours de ces dernières décennies. Pour la question du projet urbain cela concerne les préoccupations environnementales qui mettent en cause la nature même de la notion de fait urbain. Pour l'international, il s'agit des nouvelles prémisses pour aborder les rapports interculturels entre des sociétés, valorisées dans le cadre des études postcoloniales. L'étude de ces figures dans la durée ouvre la voie pour explorer de nouveaux types de questionnements.

2.1. Participation dans des structures de pointe d'aménagement urbain à échelle de la métropole parisienne

Les études d'urbanisme entamées en France à partir de l'année universitaire 1984-1985 m'ont permis de m'insérer progressivement dans des structures professionnelles consacrées à la planification urbaine dans lesquels s'opérait un virement pour intégrer graduellement la démarche de projet urbain. Ce fut le cas tout d'abord de l'IAURIF⁷⁴ où j'ai effectué le stage professionnalisant prévu dans le cadre du DESS d'Urbanisme que je suivais à l'Université Paris VIII conjointement avec le CEAA d'Architecture Urbaine à l'école d'architecture de Paris-Belleville. Mon intérêt à suivre ce stage dans un organisme parisien particulièrement impliqué dans la pratique du projet urbain m'avait amené à faire une demande en premier lieu à l'APUR⁷⁵, compte tenu de l'échelle locale de travail qu'on y abordait.

L'APUR avait été créée en 1967 en tant que cellule d'études et de propositions en matière d'urbanisme de la ville de Paris au moment où l'opinion publique était très échaudée suite à la décision de détruire les Halles Centrales pour construire à leur place un immense nœud de transport en commun surplombé d'équipements modernes dans l'un des quartiers les plus anciens de la capitale. Son statut en tant qu'association loi 1901 lui permettait de fonctionner de manière assez autonome vis-à-vis des services municipaux, ce qui favorisait une ouverture aux nouvelles démarches de projet urbain qui, à la différence de celles de rénovation urbaine en vigueur, étaient assez attentives au respect du cadre bâti afin de mieux répondre aux attentes de la société. Toutefois, l'APUR ne recevant pas de stagiaires au moment où j'avais fait ma demande, je me suis orienté vers l'IAURIF. Même si cet organisme était consacré prioritairement à une démarche d'études et de planification au niveau régional, issue d'une vision de l'aménagement construite pendant les Trente glorieuses, il faisait pourtant l'objet d'une évolution vers des études qualitatives s'intéressant à l'échelle locale. Créé en 1960 sous l'appellation de IAURP⁷⁶, il avait précédé d'un an la mise en place du District de la Région de Paris, nouvelle structure administrative qui, sous la direction de Paul Delouvrier, nommé délégué par l'administration centrale, avait comme objectif de faire de la région capitale une entité territoriale bien structurée dans un contexte de forte croissance marqué, en 1958, par deux évènements-clé : l'entrée de la France dans le Marché Commun Européen et la mise en place de la Cinquième République.

L'IAURP devient l'outil d'études en matière d'aménagement et de planification urbaine du niveau District qui englobe les anciens départements de la Seine, Seine-et-Oise, et Seine-et-Marne, le premier couvrant Paris et son agglomération et les deux autres englobant des villes secondaires ainsi qu'un important territoire rural. Afin de doter le nouveau District d'outils de gouvernance favorisant une action directe de l'Etat en phase avec les objectifs d'efficacité affichés par la Cinquième République, un nouveau découpage départemental est établi en

⁷⁴ Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France

⁷⁵ Atelier Parisien d'Urbanisme.

⁷⁶ Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne. Son changement d'appellation adviendra lors de la création de la Région Ile-de-France en 1977.

1964 passant de 3 aux 8 départements⁷⁷. Incluant à la fois l'ensemble de l'agglomération parisienne et de son arrière-pays rural, ce territoire offrait ainsi un vaste espace dans lequel il était possible de matérialiser le développement économique et démographique de la région capitale pour atteindre l'objectif de 14 millions d'habitants prévu pour l'année 2000⁷⁸.

Pour cadrer ces évolutions suivant une vision fordiste en phase avec la vision de l'Etat providence propre aux Trente glorieuses, Paul Delouvrier lance l'élaboration d'un nouveau schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Parisienne (SDAURP)⁷⁹. A l'instar du plan du Grand Londres⁸⁰, le SDAURP propose la mise en place d'une série de villes nouvelles⁸¹ réparties suivant deux axes tangentiels, au Nord et au Sud de Paris, et reliées à la capitale par un réseaux express régional (RER) de transport en commun ainsi qu'un système puissant d'autoroutes, de manière à orienter la croissance vers des territoires « charnière » entre les zones déjà urbanisées et celles à urbaniser dans des secteurs ruraux (fig. 39 et 40). La mise en œuvre de ce vaste projet est accompagnée par la création en 1962 de l'AFTRP⁸² organisme voué à l'acquisition des terrains nécessaires à la mise en œuvre des villes nouvelles (fig. 41). La finalisation du SDAURP, en 1965, coïncide par ailleurs à deux années près avec l'adoption, en 1967, de la loi d'orientation foncière (Loi LOF) ayant pour but de faire évoluer les dispositifs d'urbanisme en vigueur depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

⁷⁷ Le District de la Région de Paris englobe l'ancien département de la Seine qui fut sous-divisé en quatre nouveaux départements (Paris, Seine-Saint Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine) ; l'ancien département de Seine-et-Oise qui fut sous-divisé en trois nouveaux départements (Essonne, Yvelines, Val-d'Oise) ainsi que le département de Seine-et-Marne qui conserve son périmètre ancien.

⁷⁸ Voir à ce sujet : « Sept ans de vie de la Région Parisienne et de son district » in Cahier de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne, vol.16, juillet 1969

⁷⁹ Contrairement aux prévisions du PADOG (le plan d'urbanisme de l'agglomération parisienne élaboré dans les années 1950) qui prévoyait de limiter la croissance de la région capitale afin de ne pas pénaliser les autres régions françaises, le SDAURP privilégie un fort développement de la région capitale qui comptait en 1963 8.700.000 habitants.

⁸⁰ Document phare témoignant de l'action de l'Etat Providence, Le *Greater London Plan*, élaboré au milieu des années 1940 sous la direction de Patrick Abercrombie, propose la création d'une série de *New Towns* (villes nouvelles) mise en place à partir de 1946 suite à l'arrivée au pouvoir du Parti Travailleiste. Voir à ce sujet : Alexander, A., Britain's New Town, Routledge, Londres, 2009

⁸¹ Voir à ce sujet : Roullier, J. E. (sous la direction de), Villes nouvelles en France, Editions Economica, Paris, 1989

⁸² Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne.

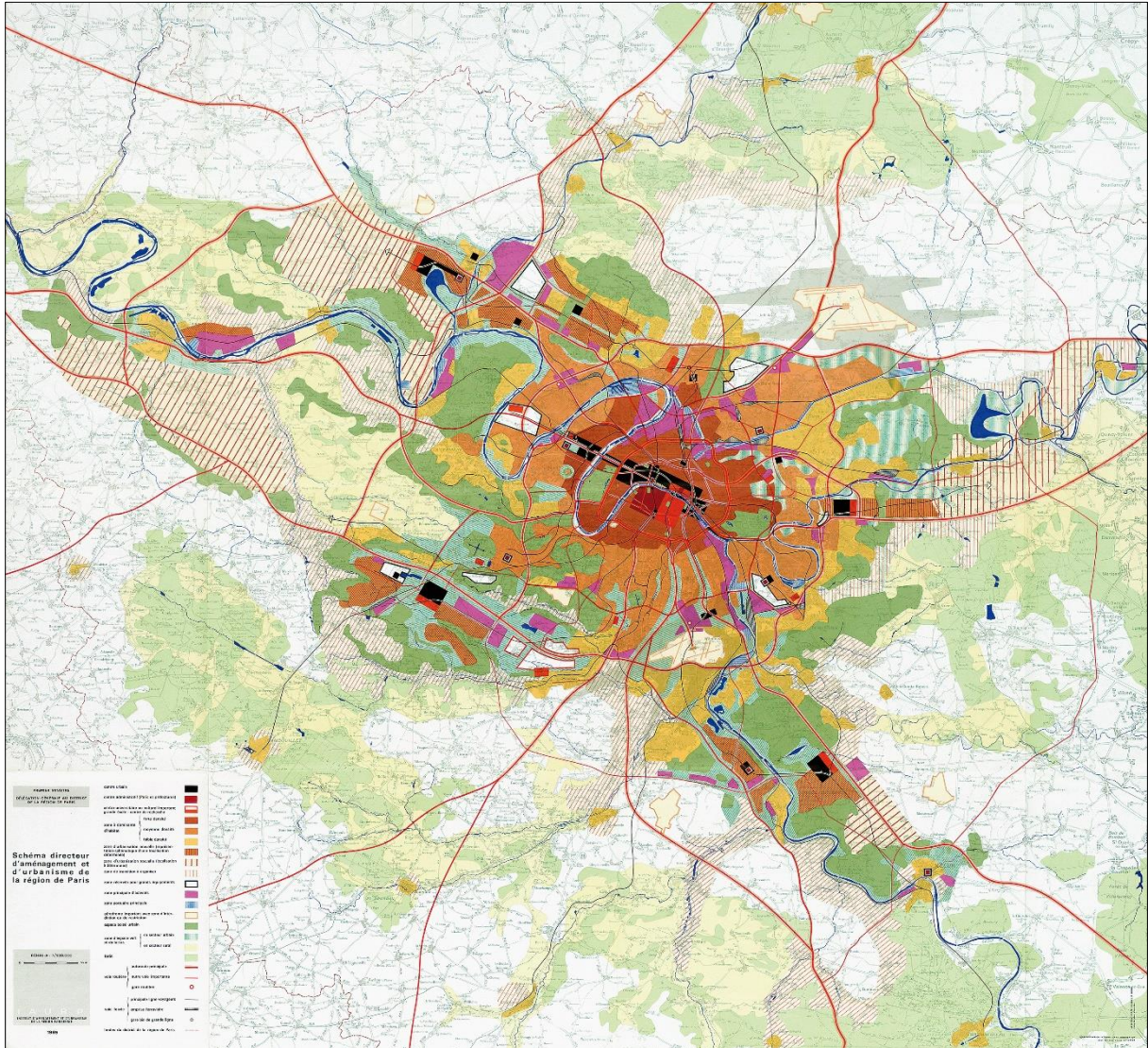


Figure n° 39 :

Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris, établi en 1965.

Le SDAURP propose la mise en place d'une série de villes nouvelles de manière à orienter la croissance vers des territoires « charnière » entre les zones déjà urbanisées et celles à urbaniser dans des secteurs ruraux

Source : Médiathèque Institut d'Urbanisme Paris-Région

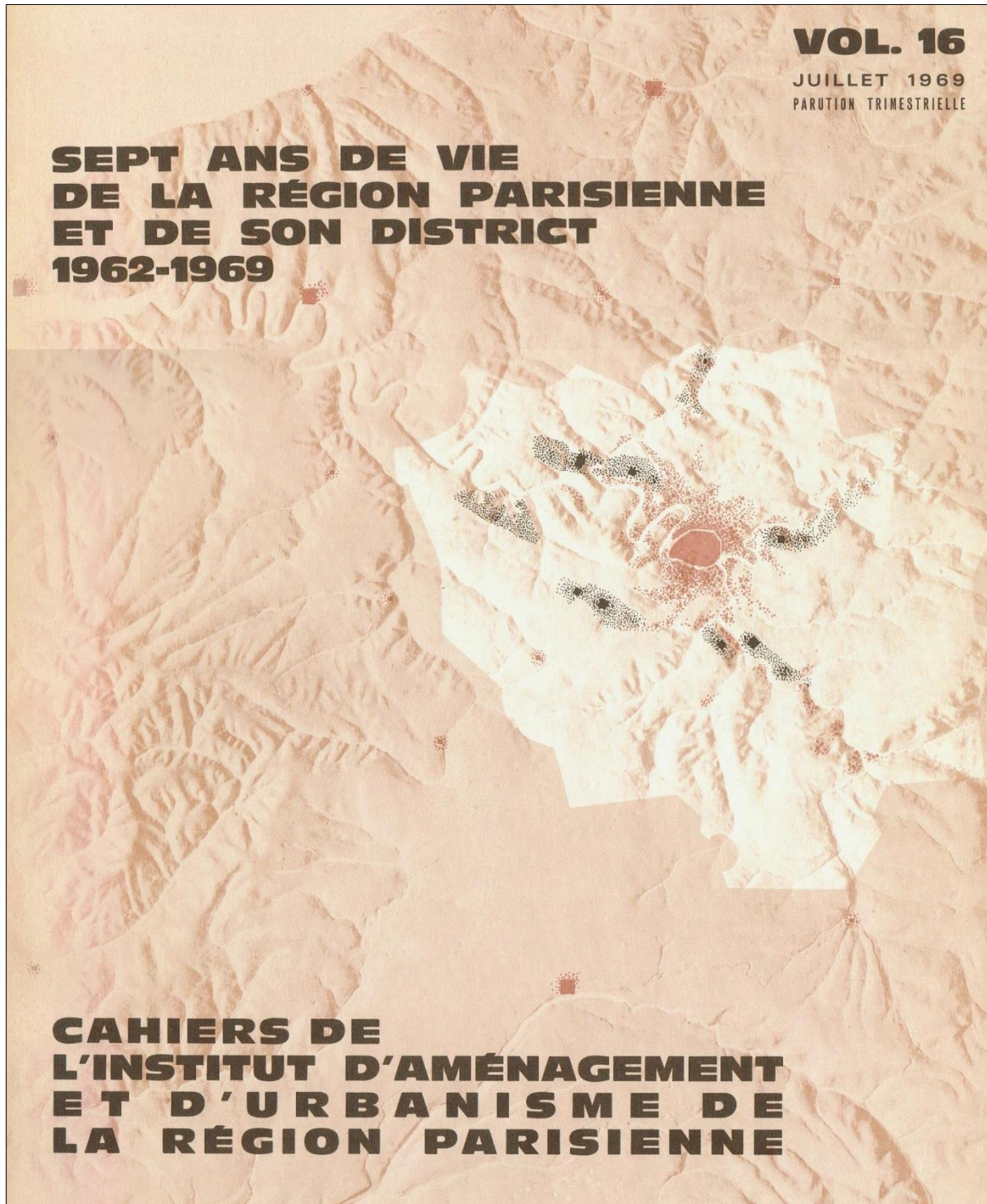


Figure n° 40:

Carte localisant Paris et les villes nouvelles

Les villes nouvelles se repartissent suivant deux axes tangentiels, au Nord et au Sud de Paris,

Source : *Cahiers de l'IAURP* n° 16, juillet 1969,

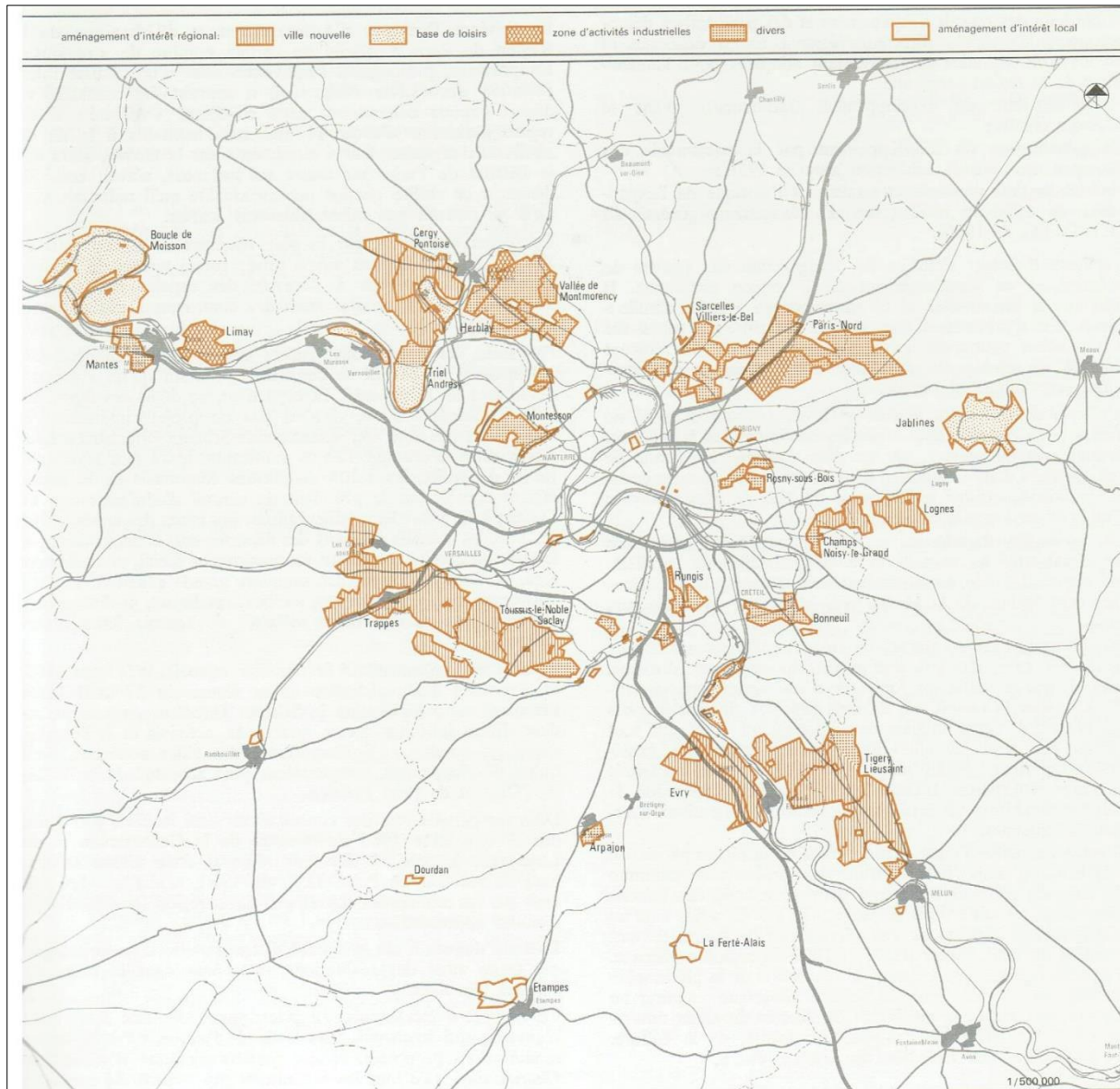


Figure n° 41 :

Terrains sous contrôle de l'Etat (45 000 ha), réservés pour les projets d'aménagement de la région de Paris prévus, principalement les villes nouvelles.

Source : Cahiers de l'IAURP n° 16, juillet 1969,

Il était question, en effet, de remplacer les dispositifs issus d'une vision d'intervention de l'Etat trop centralisée— s'imposant certes au sortir de la deuxième guerre mondiale pour faire face à la reconstruction et au nouveau cycle keynésien de croissance qui s'annonçait - par des dispositifs nouveaux incorporant de nouvelles modalités de concertation entre l'Etat et les collectivités locales ainsi qu'avec des acteurs divers. Le but était surtout de tenir compte des aspirations nouvelles de la population issue du « baby-boom » concernant la fabrication de son cadre bâti, afin notamment d'éviter l'apparition de nouveaux secteurs très déconnectés de leur contexte tel que cela avait été souvent le cas dans les zones d'urbanisation prioritaires mises en place dans la décennie précédent l'adoption de la loi LOF⁸³.

En dépit des efforts de l'Etat pour faire évoluer son action grâce à des mécanismes de concertation au niveau local visant à mieux asseoir les actions urbanistiques dans leur réalité territoriale, la crise économique qui survient au milieu des années 1970 va changer complètement la donne. Marquant la fin des Trente glorieuses, cette crise va en effet réduire considérablement la capacité de l'Etat à fournir des conditions générales de production pour guider le fonctionnement de l'économie nationale, telle que cela avait été le cas jusque-là depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Faute de moyens, l'Etat est alors contraint à se retirer de l'intervention directe dans le développement des régions et des agglomérations, celles-ci devant dorénavant devenir des acteurs économiques majeurs, avec une maîtrise de leurs propres outils de gouvernance et de développement. Ce nouveau contexte conduit à son tour à l'adoption en 1982 de la loi de décentralisation qui a pour objectif de donner aux collectivités territoriales des compétences propres, distinctes de celles de l'État, et d'assurer un meilleur équilibre des pouvoirs sur l'ensemble du territoire. Parmi d'autres dispositifs, la loi instaure la région en tant que collectivité territoriale de plein droit avec un conseil régional élu. La Région Ile-de-France (qui avait remplacé le District de la Région de Paris), assume à partir de là de nouvelles compétences en matière de développement de son propre territoire, l'IAURIF constituant toujours son « bureau d'études » en matière de planification régionale et urbaine. L'IAURIF va s'assigner désormais, entre autre missions, celle de fournir des études aux collectivités locales, notamment aux communes, ce qui va amener à leur tour les chargés d'études de cet institut à s'intéresser aux nouvelles modalités d'intervention dans le territoire issues de la méthode de projet urbain. Un autre phénomène résultant de la crise des années 1970 qui va avoir des conséquences non négligeables dans l'évolution de la pensée urbanistique des années 1980 est l'apparition des friches industrielles, ce qui force les autorités et les techniciens à s'intéresser à la reconversion des territoires tombés en obsolescence dans un laps de temps relativement court, phénomène qui génère de manière

⁸³ Les Zones d'Urbanisation Prioritaire (ZUP) sont instaurées dans un décret adopté en décembre 1958 pour faciliter l'action de l'Etat en matière d'urbanisme, notamment pour répondre à la crise du logement. Les quartiers qui en résultent sont souvent très contestés du fait de leur conception en tant qu'enclaves englobant de grands ensembles résidentiels de forte densité suivant des modèles formels issus du Mouvement moderne qui remplacent des tissus anciens ou parce qu'ils sont réalisés en ignorant complètement leur contexte environnant.

inévitables des transformations de la société ainsi que des espaces de vie ⁸⁴.

C'est dans ce contexte que j'ai effectué mon stage à l'IAURIF à partir de septembre de 1985 grâce à un concours de circonstances assez favorable. Ayant pris connaissance de certaines études menées à l'IAURIF par des enseignants du DESS qui avaient attiré mon attention⁸⁵, j'ai fait ma demande pour y réaliser un stage au moment où cet organisme venait de mettre en place un accord de coopération avec la CONAMBA (commission nationale de l'aire métropolitaine de Buenos Aires), instance nouvellement créée en Argentine suite au rétablissement de la démocratie en 1983. Cet accord, qui s'avéra assez favorable à mon égard car il facilita mon insertion à l'IAURIF, ne fut toutefois pas suivi d'études ou de projets d'envergure, même s'il témoignait d'une ambition de renouer avec une dynamique de collaboration en matière d'urbanisme présente de longue date entre les deux métropoles. Outre les projets élaborés dans la première moitié du XX^{ème} siècle déjà évoqués, ces liens avaient en effet également permis l'élaboration en Argentine, entre 1967 et 1969, d'un schéma directeur pour l'aire métropolitaine de Buenos Aires prenant comme modèle de référence le SDAURP, à la préparation duquel avaient par ailleurs participé des techniciens de l'IAURP (fig.42). Même si sa mise en œuvre, impliquant des investissements très coûteux tels la réalisation d'infrastructures s'inspirant du RER parisien, n'avait pas eu lieu, la réalisation du schéma directeur de l'aire métropolitaine de Buenos Aires avait néanmoins contribué à la réception du savoir-faire français en matière d'urbanisme développé pendant les Trente glorieuses, dynamique avec laquelle l'accord établi en 1985 voulait renouer⁸⁶.

Après mes premiers mois d'immersion à l'IAURIF, j'ai intégré l'équipe chargée de l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols (POS) de Levallois-Perret sous la direction de François Dugeny⁸⁷ architecte-urbaniste et chargé d'études à la division Aménagement de l'Espace⁸⁸, que j'avais connu lors de la présentation de ce plan dans le cadre du CEAA Architecture Urbaine.

⁸⁴ Ce phénomène est décrit par Bernardo Secchi dans son article « Widening the Vision », *Rassegna* n° 42, The abandoned areas, Milan, Juin 1990, pp. 61-62.

⁸⁵ Il s'agit des études de composition urbaine se basant sur l'application d'une « trame foncière » préexistante dans le territoire, présentées par Hervé Blumenfeld ainsi que des projets de coopération en cours au Caire suivant cette démarche, menées par Laurent Becquard. L'utilisation d'une trame foncière en tant que méthode pour reconnaître la structure historique d'un territoire avait été développée par Gerald Hanning, urbaniste et ancien collaborateur de Le Corbusier, qui publia en 1976 une recherche sur ce sujet avec Annick Jaoen et Paul Checaglioni (*"La trame foncière comme structure organisatrice de la mise en forme du paysage."*, Paris, CORDA, novembre 1976).

⁸⁶ Voir à ce sujet : Suarez, O., *Planes y Codigos para Buenos Aires, 1925-1985*, Facultad de Arquitectura y Urbanismo, Universidad de Buenos Aires, 1986, pp.18-19.

⁸⁷ Architecte-Urbaniste travaillant à la Division Aménagement de l'Espace de l'IAURIF, François Dugeny fut Directeur Général de l'IAURIF entre 2004 et 2014.

⁸⁸ L'IAURIF était constitué par Divisions abordant des thèmes spécifiques (aménagement de l'espace, transport et infrastructures, nature et environnement etc.) de manière très cloisonnée sous la direction d'un directeur général issu du corps des Pont et Chaussées. L'arrivée de François Dugeny à la direction de l'IAURIF contribua énormément à décloisonner la manière de travailler de cet institut.



Figure n° 42 :
Schéma directeur pour l'année 2000
pour la région métropolitaine de Buenos Aires

Publié en 1970 et réalisé avec la collaboration de techniciens de l'IAURP, ce schéma directeur propose un modèle suivant deux axes tangentiels s'inspirant de celui de la région parisienne.

Source : Médiathèque de l'Institut d'Urbanisme Paris-Région

Marquée par une forte activité industrielle depuis la fin du XIX^{ème} siècle, en lien notamment avec la production automobile dont le fleuron était l'usine Citroën où fut créée la 2CV, Levallois-Perret était l'une des communes de la banlieue parisienne les plus touchées par la crise industrielle, présentant au début des années 1980 une bonne partie de son territoire en friche. Ayant fait ses études d'architecte à l'époque des bouleversements de mai 1968, François Dugeny était diplômé de l'UP 8 (l'Unité Pédagogique d'Architecture n°8), l'une des écoles d'architecture parisiennes issue de l'école nationale supérieure de Beaux-Arts, dont la direction assurée par Bernard Huet garantissait un accueil très réceptif aux nouvelles démarches de projet urbain en provenance principalement d'Italie. Adhérant aux nouvelles méthodes d'analyse typo-morphologique issues de cette démarche, François Dugeny les appliqua dans l'étude des tissus urbains entamée préalablement à l'élaboration du POS de Levallois-Perret qui, à l'instar du POS de Paris approuvé en 1977, était très soucieux de générer un paysage urbain de qualité dans le respect des formes urbaines préexistantes. Marquant un point d'inflexion avec le plan d'urbanisme établi en 1964, qui privilégiait des critères hygiénistes à outrance au détriment de la préservation des tissus urbains modestes, notamment ceux des quartiers bâtis tout au long du XIX^{ème} siècle, le POS de Paris de 1977 constituait en effet un document de référence. Il avait été précédé par des études commandées à l'historien de l'architecture François Loyer portant sur une analyse typo-morphologique très exhaustive des quartiers haussmanniens du XIX^{ème} siècle qui furent publiées en 1987 dans l'ouvrage « Paris XIX^{ème} siècle, l'immeuble et la rue »⁸⁹ (fig. 43 et 44). Dans le cadre du contrat passé entre l'IAURIF et la ville de Levallois-Perret pour encadrer le développement de son territoire d'après-crise dépassant la seule élaboration du POS⁹⁰, François Dugeny me confia par ailleurs la conception du Plan Vert de cette ville (fig. 45). Il s'agissait d'une étude paysagère visant à créer un ensemble d'espaces verts à différentes échelles suivant une méthode assez novatrice pour son époque car elle incorporait la notion de création d'espaces publics, même mineurs, faisant système et réduisant la place de la voiture dans un certain nombre de rues, ce qui était assez loin des préoccupations du « tout voiture » qui restaient encore assez ancrées dans les mentalités de nombreux techniciens des villes.

⁸⁹ Loyer, F., Paris XIX^{ème} siècle, l'immeuble et la rue, Hazan, Paris, 1987. Cet ouvrage est issu de l'étude réalisée par F. Loyer entre 1974 et 1980 pour l'APUR dans le cadre de l'élaboration du POS de 1977. Il s'inscrit dans la série de recherches typo-morphologiques des tissus urbains parisiens de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, entamées au milieu des années 1970, avec en particulier celle intitulée Typologie opérationnelle de l'habitat ancien, réalisée en 1974 par N. Eleb-Harlé, M.C. Gagneux, F. Laisney et S. Santelli pour le Plan Construction – Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie.

⁹⁰ Ce contrat intitulé « Projet de Ville » était au moment de sa signature et de son exécution le plus important par son montant passé entre l'IAURIF et une collectivité locale.

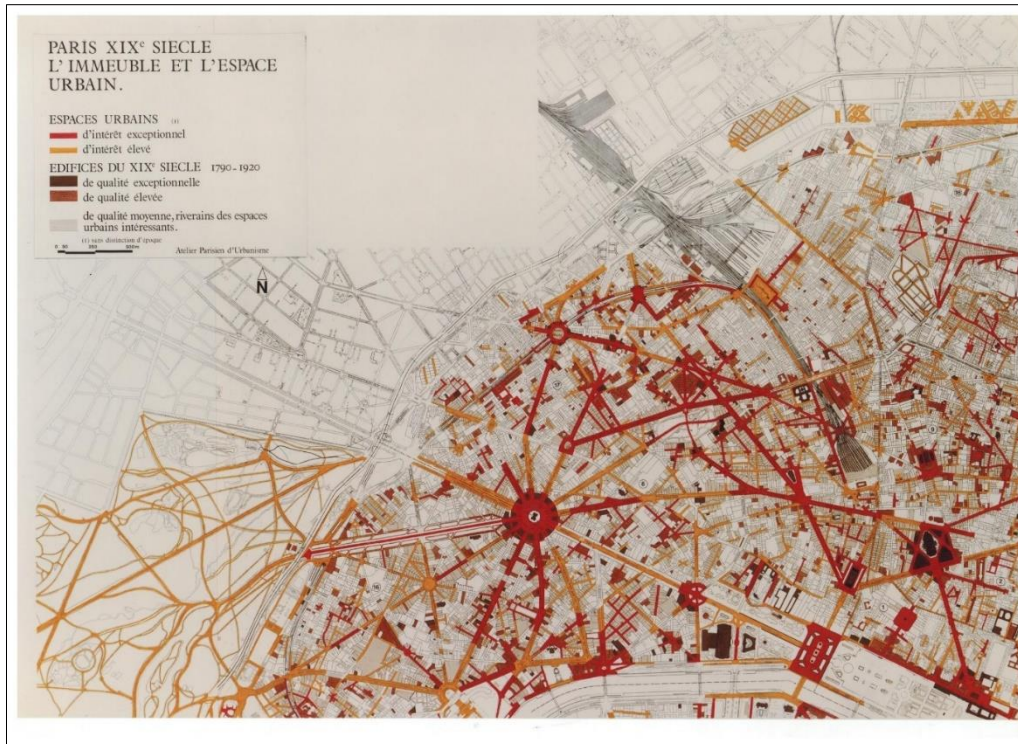


Figure n° 43 :

Images correspondantes aux études réalisées par François Loyer pour l'APUR entre 1974 et 1980.

Ces études, servant de fondement pour l'élaboration du POS de 1977, portent sur une analyse typomorphologiques des quartiers parisiens urbanisés tout au long du XIX^e siècle.

Source : Paris XIX^e siècle, l'immeuble et l'espace urbain, APUR

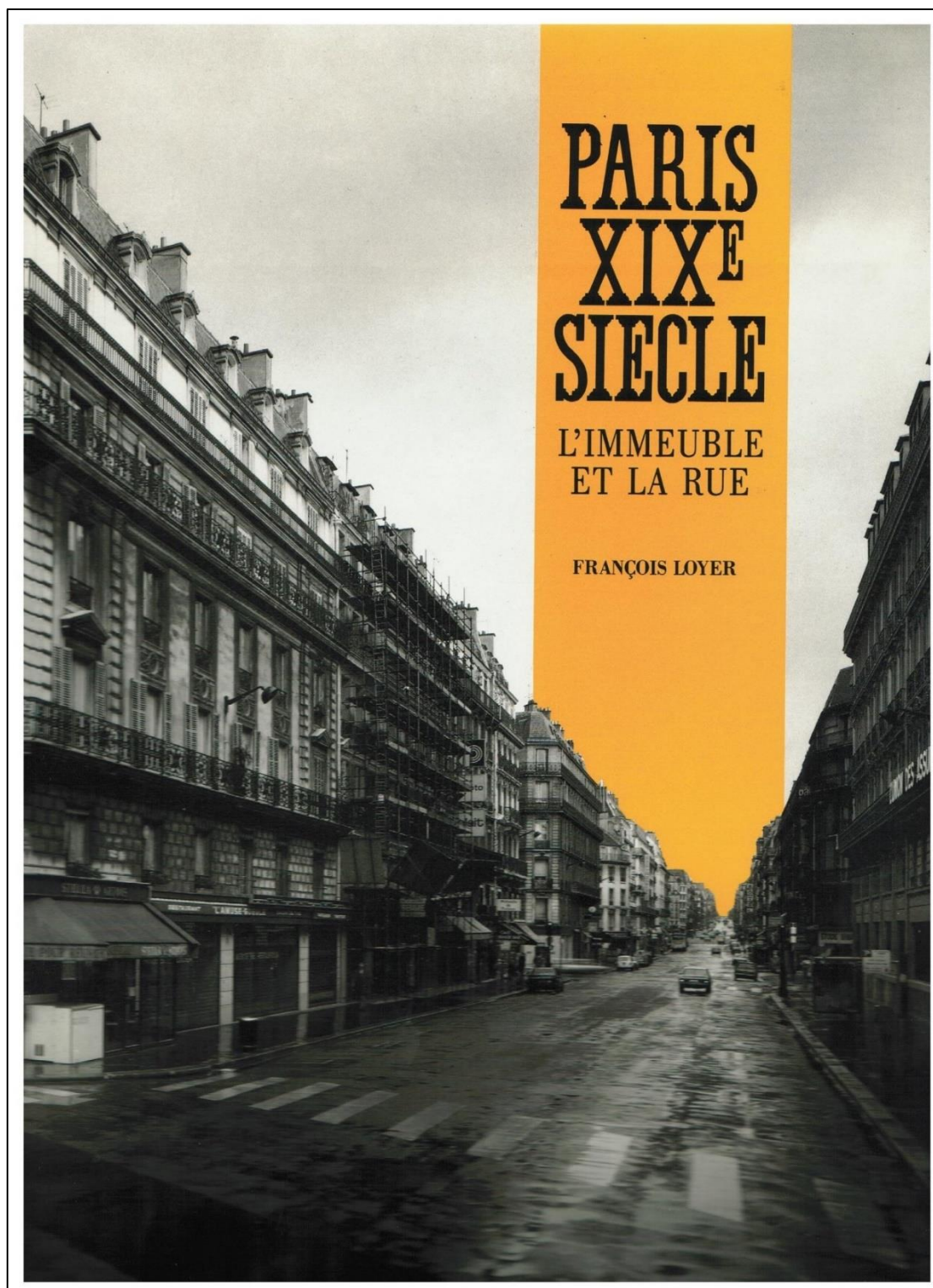


Figure n° 44 :

Couverture de l'ouvrage « Paris XIX^e siècle, l'immeuble et la rue » publié en 1987 compilant les études de François Loyer réalisées pour l'APUR.

Source : Loyer F., Paris XIX^e siècle, l'immeuble et la rue, Hazan, 1987

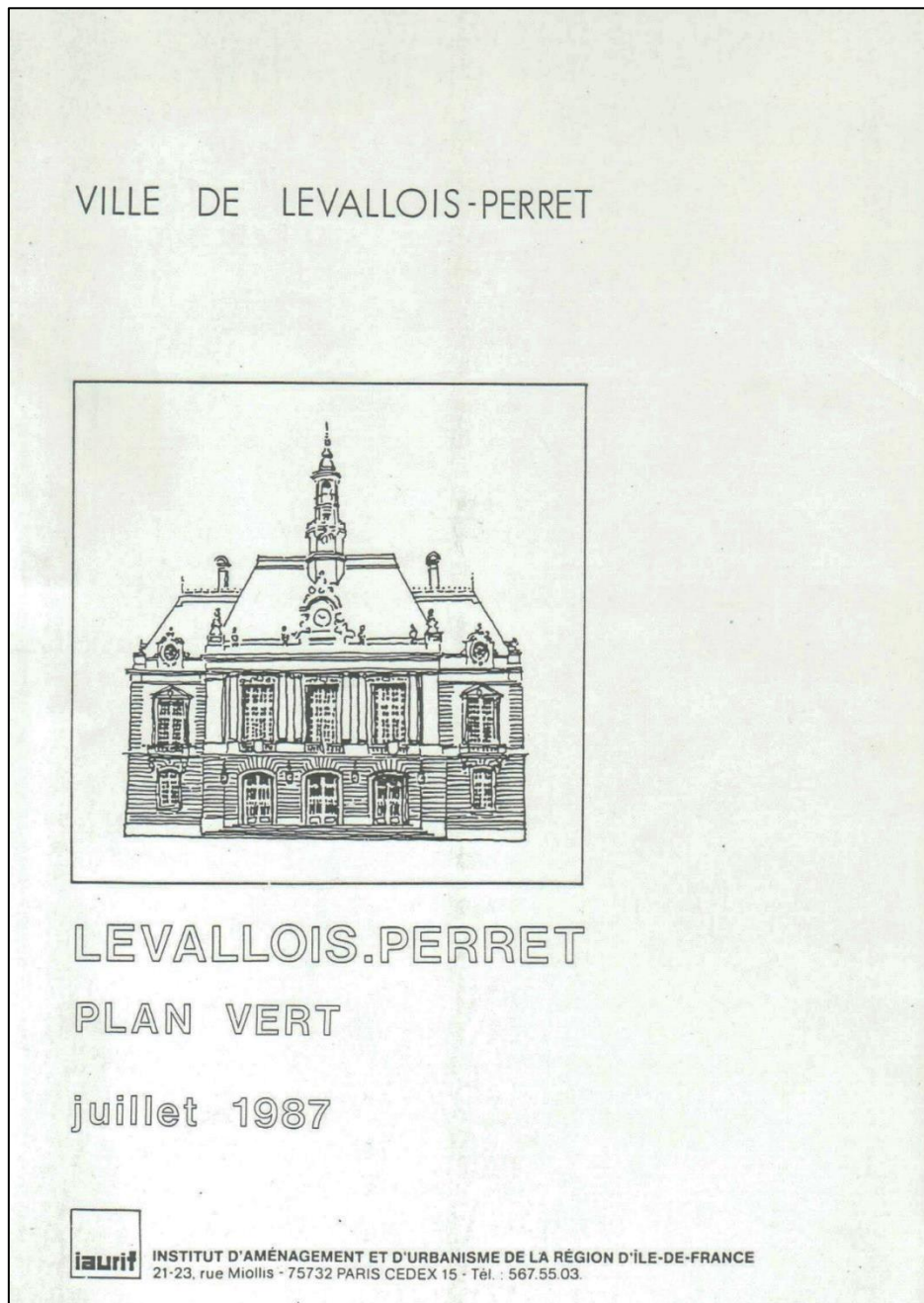


Figure n° 45 :

Couverture du Plan Vert de Levallois-Perret, C. Gotlieb, IAURIF, 1987

Cette étude réalisée pour l'IAURIF incorporait la notion de création d'espaces publics, même mineurs, faisant système et réduisant la place de la voiture dans un certain nombre de rues.

Suite au stage, la poursuite de ma collaboration au sein de l'IAURIF me permit d'assister à deux évènements majeurs témoignant d'un basculement significatif dans la manière d'aborder la planification de l'agglomération parisienne.

Le premier porta sur une étude, menée conjointement par l'IAURIF et l'APUR en 1987 et 1988, abordant une question qui était assez risquée pour l'époque, celle des enjeux de développement potentiel du territoire situé de part et d'autre du boulevard périphérique parisien. Cette question, qui s'adressait aux 9 arrondissements périphériques de Paris et aux 21 communes limitrophes, pouvait en effet sembler très épineuse au regard de la crainte d'une mainmise de la capitale vis-vis des villes voisines, dont bon nombre comportaient une couleur politique différente. Or, la loi de décentralisation ayant octroyé aux municipalités la faculté de définir leurs projets de développement de manière autonome, il semblait plus judicieux d'instaurer des mécanismes de dialogue pour agir au mieux dans un territoire soumis au phénomène de métropolisation⁹¹, qui présentait un potentiel de développement non négligeable du fait de la présence de nombreuses friches résultant de la crise des années 1970 ou de terrains sous-occupés par leur condition de zone de confins en limite des communes.

Cette étude intitulée « La couronne parisienne, anneau central de l'agglomération » apporta une série de réflexions nourrissant les travaux de révision du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, lancée en 1989⁹² (fig. 46). Elle contribua sans doute également à une prise de conscience de la nécessité de mutualiser les actions de développement entre Paris et les villes de son agglomération, démarche qui fut couronnée de succès à partir de l'année 1999 où fut adoptée une série de lois portant sur la gouvernance intercommunale et la création du statut de métropole⁹³.

⁹¹ La notion de métropolisation fait référence à la concentration croissante en France vers les aires métropolitaines, abordé par Veltz, P. dans « Le modèle français : de la taylorisation à la métropolisation » in Mondialisation, villes et territoires, l'économie de l'archipel, PUF, Paris, 2000.

⁹² APUR-IAURIF, La couronne parisienne, anneau central de l'agglomération, juin 1990.

⁹³ Loi de 1999 sur le renforcement et la simplification de la coopération intercommunale ; loi de 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi Maptam); loi de 2017 portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République (loi Notre).

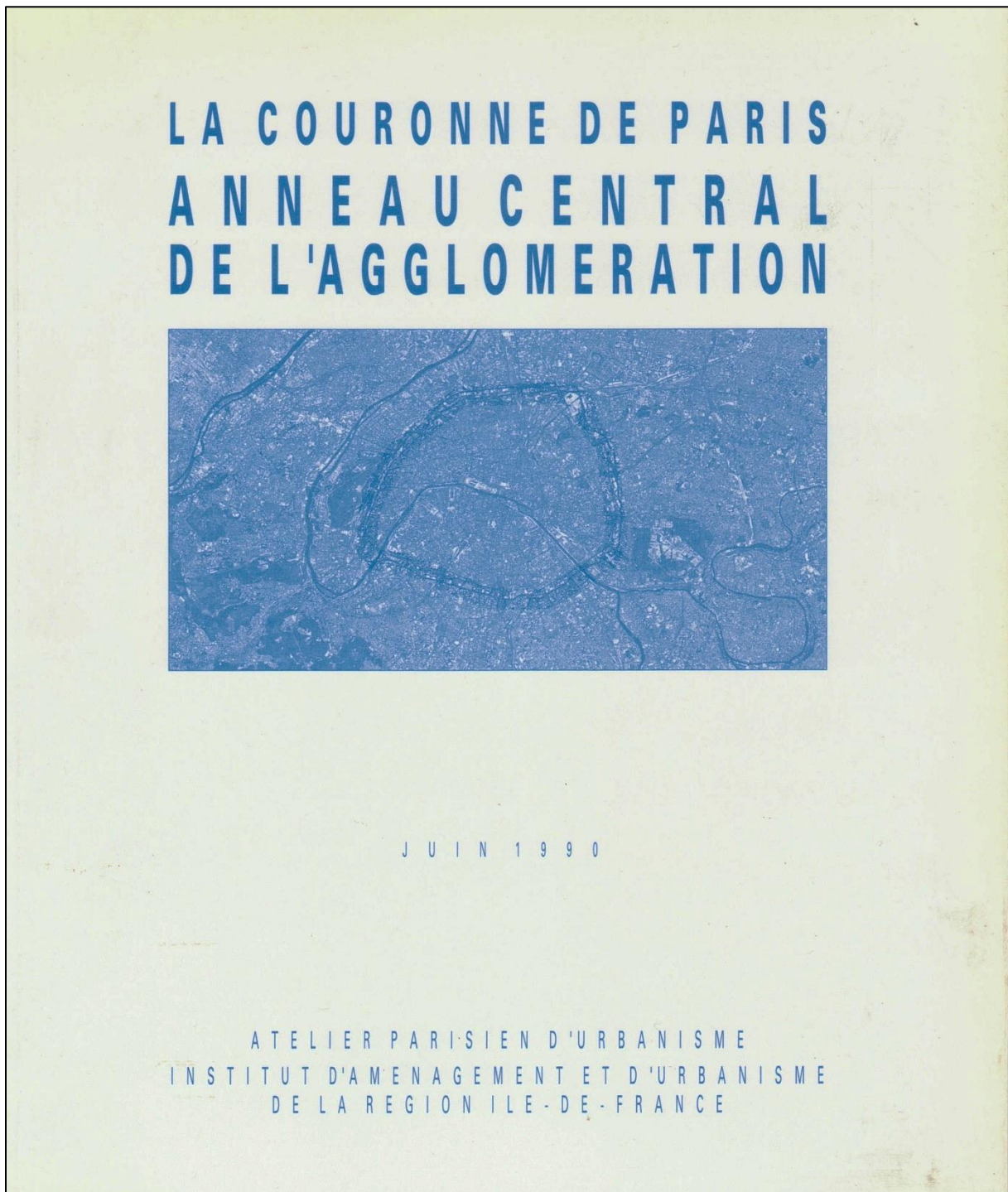


Figure n° 46 :

Couverture de l'étude réalisée conjointement par l'APUR et l'IAURIF en 1990

sur le territoire situé de part et d'autre du boulevard périphérique,

Cette étude lancée en 1989 apporta une série de réflexions nourrissant les travaux de révision du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, notamment la nécessité de mutualiser les actions de développement entre Paris et les communes limitrophes

Le deuxième évènement porta sur la présentation au Préfet de Région d'une série de secteurs dits « stratégiques » de la région Ile-de-France englobant de grandes emprises en mutation situées en proche couronne parisienne, en vue de les inclure en tant que territoires d'intervention future devant figurer dans le nouveau schéma directeur régional. Approuvé en 1994, le nouveau schéma directeur constitua un point d'inflexion majeur par rapport au schéma directeur de 1965, approuvé officiellement en 1976⁹⁴, du fait que le développement de la région capitale ne porterait pas uniquement sur les villes nouvelles ou de nouveaux pôles à créer de toutes pièces dans des zones rurales mais devrait s'intéresser de manière urgente à la recomposition des secteurs à cheval entre Paris et sa proche banlieue très touchés par la crise de années 1970. Leur régénération était pourtant assez complexe car, outre les friches industrielles les investissant, ces secteurs étaient cisailés par un bon nombre d'infrastructures routières et ferroviaires qui créaient des fractures territoriales considérables. Leur occupation devenait toutefois inéluctable car, au-delà de contribuer à la reconstruction d'un paysage urbain de qualité dans des « non lieux »⁹⁵ situés au milieu de quartiers habités, elle rendait possible la réalisation de nouveaux programmes à l'intérieur des secteurs déjà constitués mettant ainsi un frein au processus d'étalement urbain vers des secteurs ruraux au moment où les préoccupations de préservation de l'environnement montaient en puissance⁹⁶. Parmi les secteurs incorporés au nouveau schéma directeur, un territoire-clé correspondait à celui des anciennes usines Renault à Boulogne-Billancourt, territoire pour lequel une étude auquel j'ai participé fut demandée à l'IAURIF par le Premier Ministre suite à leur fermeture définitive en 1990 (fig.47).

Ayant été à la fois acteur et observateur de démarches très novatrices en matière d'intervention dans la ville par le projet, j'ai pris la décision d'en faire leur diffusion dans des revues ou des publications spécialisées en Argentine.

⁹⁴ Bien que défini en 1965, avec la consécration des villes nouvelles comme lieux prioritaires de développement futur, le Schéma Directeur de la Région d'Ile-de-France ne fut approuvé qu'en 1976. Nécessitant des infléchissements pour répondre aux des nouvelles demandes sociales, un nouveau Schéma Directeur fut élaboré par les services de la région en collaboration avec l'IAURIF en 1980. Son approbation dépendant en dernier ressort de l'administration centrale (la loi de décentralisation n'étant pas encore en vigueur), elle n'a pas abouti du fait de la proximité des élections présidentielles de 1981 ayant conduit la gauche au pouvoir national alors que le conseil régional de l'Ile-de-France était aux mains de la droite.

⁹⁵ Le concept de « non lieux » a été étudié par Augier, M. in Non lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité, Editions du Seuil, Paris, 1992.

⁹⁶ Cela a été le cas suite à la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de 1992.

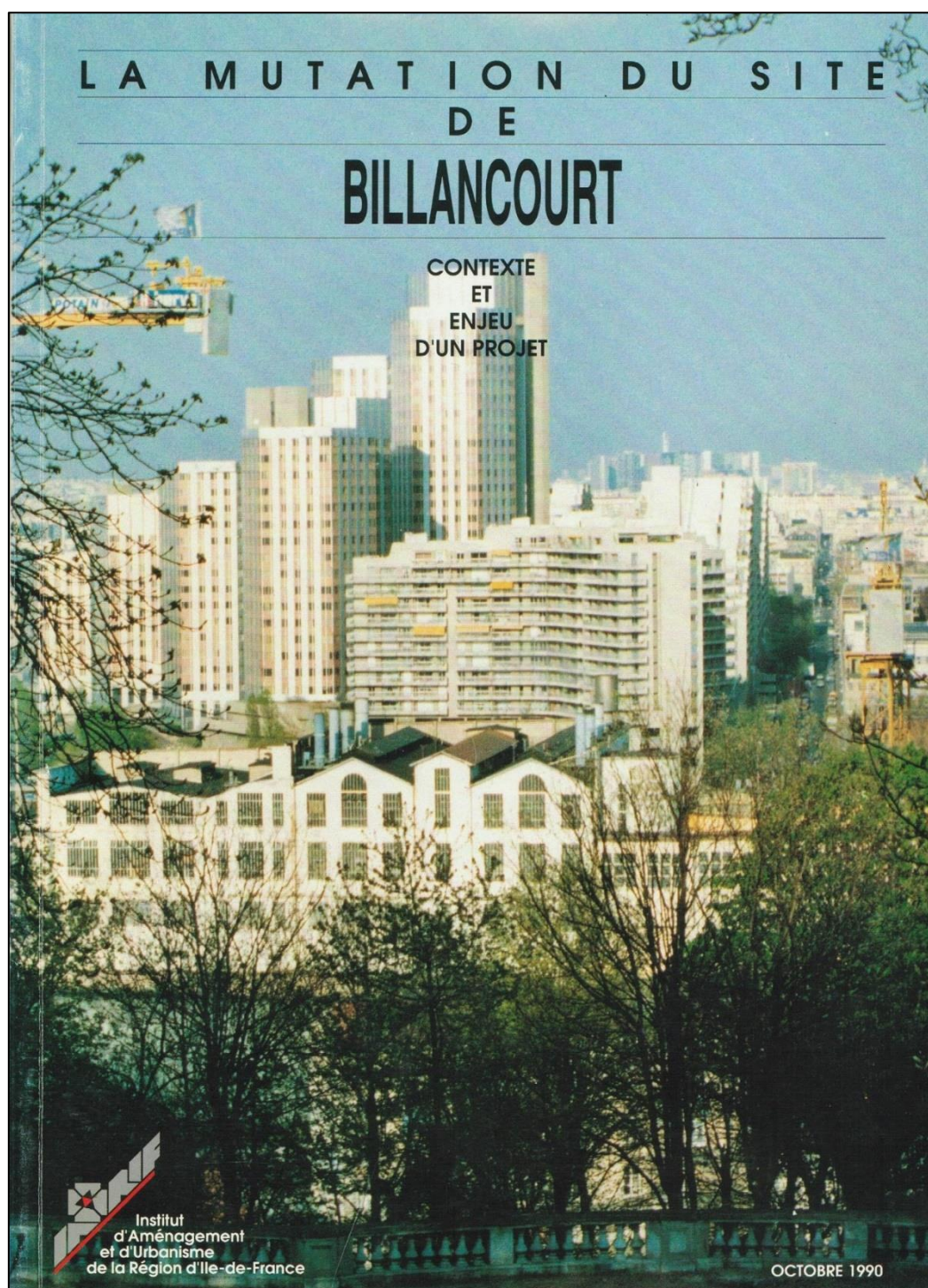


Figure n° 47 :

Couverture de l'étude de l'IAURIF réalisée en 1990, portant sur le diagnostic des emprises des usines Renault à Boulogne-Billancourt.

Il s'agit d'un des secteurs stratégiques de régénération urbaine proches de Paris, incorporés au nouveau schéma directeur de la région Ile-de-France approuvé en 1994.

J'ai publié tout d'abord le Plan Vert de Levallois-Perret dans la revue argentine *A/mbiente*⁹⁷, créée au début des années 1980 afin de diffuser des nouvelles démarches qualitatives en matière de conception urbaine et environnementale- incorporant également une dimension écologique - dont le directeur, Ruben Pesci, était le responsable de la CONAMBA au moment où cette commission avait signé l'accord de coopération avec l'IAURIF (fig.48).

Ensuite, je me suis rapproché de la principale revue d'architecture d'Argentine, la revue *Summa*, où j'ai publié une série d'articles de natures diverses. Le premier⁹⁸, publié en 1995, commentait l'exposition « La ville, art et architecture en Europe, 1870 - 1993 », réalisée en 1994 au Centre Pompidou dans le but de présenter les dessins originaux des principaux projets ayant jalonné la réflexion sur la fabrication de la ville en Europe depuis l'apparition de l'urbanisme en tant que discipline à caractère scientifique jusqu'aux années 1990 (fig. 49). Cette exposition, qui inclut également une section consacrée à la manière dont les artistes visuels avaient exprimé par leurs œuvres l'évolution du paysage urbain pendant la période étudiée, était en quelque sorte l'aboutissement d'une démarche dont Françoise Choay avait été pionnière⁹⁹, celle de diffuser auprès du grand public l'ensemble du corpus de la pensée urbaine depuis l'apparition de la ville industrielle afin de relativiser les solutions adoptées à chaque époque et d'avoir un regard critique sur les modèles adoptés. Il n'y avait donc rien d'étonnant à ce que le catalogue de cette exposition intègre un article sous sa signature clamant la mort de la ville - au sens où les notions véhiculées par ce concept ne correspondaient plus aux réalités des établissements humains contemporains - et l'affirmation du règne de « l'urbain », terme mieux adapté à la nature des territoires émergents dans le cadre de la métropolisation.

Afin de partager avec le public argentin les nouvelles démarches qualitatives de projet urbain en région parisienne, j'ai également publié dans la revue *Summa* un article¹⁰⁰ portant sur les nouveaux espaces verts réalisés à Paris depuis la fin des années 1980 renouant avec la pratique de « l'art des parcs et jardins » instaurée par Alphand lors de la deuxième moitié du XIXème siècle, qui était passé pratiquement ignoré dans les projets de rénovation urbaine des Trente glorieuses (fig. 50).

J'ai aussi publié dans cette revue deux articles portant sur des projets phare voués à initier la régénération de quartiers tombés en obsolescence et très fracturés par la présence de friches industrielles ou des infrastructures telles la nouvelle Bibliothèque Nationale à Paris¹⁰¹ et Euralille¹⁰².

⁹⁷ « Rehacer la ciudad por el verde », Revue *Ambiente* n° 58, La Plata, Argentine, avril 1988.

⁹⁸ « La ciudad de los arquitectos », Revue *SUMMA +*, n° 10, Buenos Aires, décembre 1994-janvier 1995.

⁹⁹ Françoise Choay avait eu un rôle majeur, comme évoqué précédemment, dans la diffusion des principaux auteurs de la pensée urbaine depuis la parution en 1965 de son ouvrage *Urbanisme, utopies et réalités*.

¹⁰⁰ « Paris, espacio publico y paisaje », Revue *SUMMA +* n° 28, Buenos Aires, décembre 1997-janvier 1998.

¹⁰¹ « Minimalismo monumental, Biblioteca Nacional de Francia » Revue *SUMMA +* 20, aout-septembre 1996.

¹⁰² « La estetica de la congestion, el polo ferroviario de Euralille, Francia », Revue *SUMMA +* n° 44, aout-septembre 2000.

En complément de ce travail de diffusion générale, j'ai effectué des travaux de recherches qui furent intégrés dans des publications universitaires. Ce fut le cas d'une étude sur les grands travaux de François Mitterrand, confiée par le Centre d'Etudes d'Architecture Contemporaine de l'Université Torcuato Di Tella à Buenos Aires, qui fut publié dans la revue *Block*.¹⁰³ Cette recherche partait de l'hypothèse que les grands travaux de Mitterrand constituaient une affaire d'Etat exprimant une vision utopique propre à la gauche selon laquelle le gouvernement national aurait la capacité de faire changer des comportements de la société grâce à la création d'équipements culturels destinés au grand public (fig. 51). Ce fut également le cas d'une réflexion sur la question du Grand Paris parue dans un ouvrage publié par la maison d'édition de l'Université de Buenos Aires¹⁰⁴. J'y ai présenté la démarche originale lancée par Nicolas Sarkozy au début de sa mandature en 2009, pour aborder la question de la gouvernance de la métropole parisienne, dont les dispositions administratives et législatives avaient été mises en place suite aux recherches lancées par le Bureau de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère dans le cadre du programme « L'architecture de la grande échelle » et au concours internationale dont les résultats avaient été présentés dans le cadre de l'exposition fondatrice de la Cité de l'Architecture au Palais de Chaillot.

Enfin, ma collaboration avec l'IAURIF me permit de publier dans la revue *Les Cahiers de l'IAURIF* une recherche comparant l'évolution de l'occupation du territoire régional et sa représentation depuis la fin du XVIIème siècle jusqu'à l'époque contemporaine¹⁰⁵ (fig. 52 et 53) ainsi que des recherches dans le cadre d'expositions comportant des catalogues conçus par cet institut ¹⁰⁶.

¹⁰³ « Les Grands Projets de François Mitterrand en Paris : la arquitectura como asunto de estado », Revue *Block* n° 5. Centro de Estudios de Arquitectura Contemporanea. Universidad Torcuato Di Tella, Buenos Aires, décembre 2000.

¹⁰⁴ « The Grand Paris Question : A history of action and innovation », article publié dans l'ouvrage *From Knowledge to development, new university challenges for a contemporary urban development*, EUDEBA (editorial universitaria de Buenos Aires) , Buenos Aires, 2016.

¹⁰⁵ « 250 ans d'évolution de l'occupation du sol en Ile-de-France », article publié en 1988 dans le n° 119 de la revue *Les Cahiers de l'IAURIF*, consacrée aux 300 ans de cartographie en Ile de France élaborée conjointement avec l'Institut Géographique National.

¹⁰⁶ *L'Ile de France, terre de projets*, Catalogue réalisé pour l'exposition et le colloque « Quels projets urbains pour l'Ile-de-France ? » organisé par l'IAURIF, 2007 ; *Un bureaux, des bureaux*, Catalogue de l'exposition sur l'histoire des immeubles de bureaux, organisée par l'IAURIF pour les journées du patrimoine, 2006.

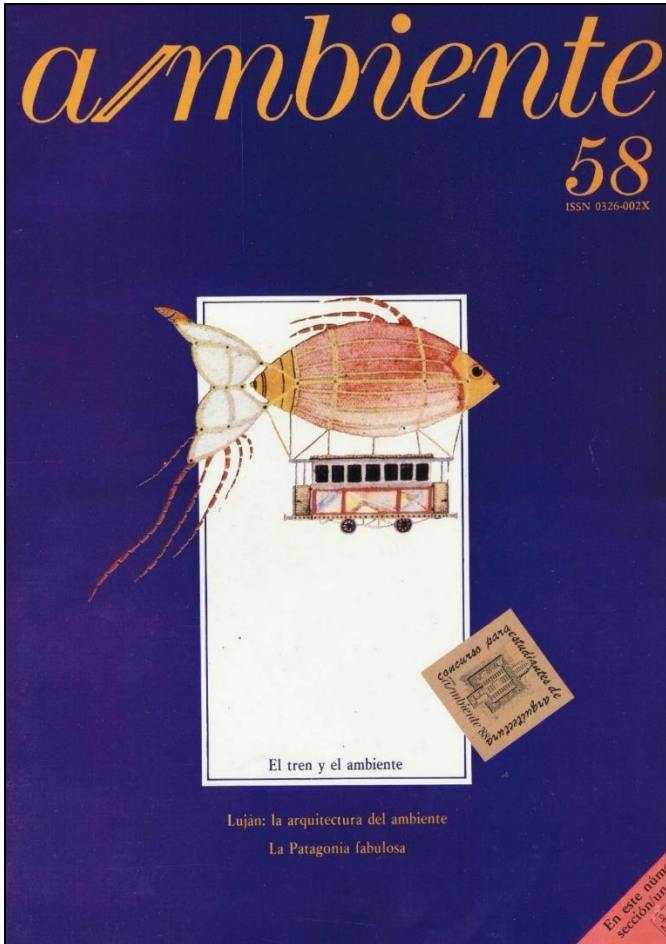


Figure n° 48 :

« Rehacer la ciudad con el verde »
 (Plan vert de Levallois-Perret), C Gotlieb,
 article publié dans la revue *A/mbiente* n° 58,
 La Plata, Argentine, 1987.



EXPOSICIONES / EXHIBITION

“La ciudad de los arquitectos”

Acaba de finalizar recientemente en París la exposición intitulada “La ciudad, arte y arquitectura en Europa, 1870 - 1993” que, durante tres meses, tuvo lugar en la gran galería de muestras temporarias del Centro Pompidou (*)

En realidad fueron dos exposiciones (unidas en una. Por un lado, bajo el lema “La ciudad de los arquitectos”, fueron presentados 664 paneles con dibujos originales o ilustraciones diversas de los principales proyectos que jalonaron la reflexión sobre la ciudad desde la aparición del urbanismo hasta nuestros días. Por otro lado, con la denominación “La ciudad de los artistas”, fue expuesta una gran variedad de obras, fundamentalmente pinturas y fotografías, que dan testimonio de la percepción que tuvieron los artistas del fenómeno urbano durante el mismo período. Nos centraremos en describir la primera de estas dos manifestaciones.

“La ciudad de los arquitectos” fue organizada a lo largo de un gran espacio rectangular, cuyas paredes estaban literalmente tapizadas por los distintos paneles, dispuestos según tres secciones principales.

La primera sección, dedicada al período 1870-1918, exponía los proyectos que ilustran las primeras preocupaciones del urbanismo: los planes de regularización y extensión de las grandes ciudades (Viena, Colonia, Munich, Berlín y Amsterdam entre otras); los proyectos del movimiento reformista de las ciudades jardines; las propuestas visionarias tales como la Ciudad Industrial de Tony Garnier o la Ciudad Lineal de Arturo Soria y Mata; la obra de los futuristas italianos Mario Chiattone y Antonio Sant’Eliá, propulsores de una estética acorde con los nuevos programas de la ciudad moderna.

La segunda sección, que abarcaba el período 1919-1945, estaba consagrada fundamentalmente al surgimiento del Movimiento Moderno destacándose los proyectos de corte

panfletario como los de Le Corbusier y Ludwig Hilberseimer, las realizaciones ligadas a la implementación de nuevas políticas urbanas (los barrios de Bruno Taut en Berlín, de Jacobus Johannes Peter Oud en Rotterdam, de Cornelis van Eesteren en Amsterdam), y los proyectos de las distintas corrientes de los primeros años de la Unión Soviética. En contrapunto con las propuestas de estos grupos de vanguardia, eran presentados los proyectos que aparecen luego de la instauración de los regímenes totalitarios en Italia, la U.R.S.S. y Alemania.

La tercera sección, correspondiente al período que va desde 1946 hasta nuestros días, luego de pasar revista a los principales planes de reconstrucción de la posguerra (plan del Gran Londres de Patrick Abercrombie, plan de Le Havre de Auguste Perret) abordaba las dos grandes líneas de pensamiento que, aún hoy vigentes, aparecen en las décadas del 50 y del 60 en reacción a las teorías del Movimiento Moderno. En primer lugar eran expuestos aquellos proyectos que, si bien se apartan de la visión universalista de los CIAM, mantienen en sus proposiciones formales una actitud de ruptura frente a los mecanismos tradicionales de creación de la ciudad (desde los proyectos del Team X y las ideas radicales de Archigram hasta la obra reciente de Rem Koolhaas). El segundo grupo incluía aquellos proyectos que, desde las propuestas de Aldo Rossi y Carlo Aymonino hasta las realizaciones actuales de Barcelona, incorporan la dimensión histórica como referente fundamental para la fabricación de la ciudad.

La gran variedad de material de esta exposición (que obligaba a multiplicar las visitas) brindaba la posibilidad de apreciar por primera vez en un mismo espacio los diferentes modos de expresión de más de un siglo de producción de ideas sobre la ciudad: grandes planos de composición *Bauhaus* y perspectivas a vuelo de pájaro durante los años 1870-1918; axonómicas y dibujos con un grado creciente de abstracción en las vanguardias del Movimiento Moderno; pinturas realistas en los proyectos vinculados a los regímenes totalitarios; técnicas ligadas a movimientos artísticos (*collages*, fotomontajes) en algunas de las propuestas recientes. Una buena parte de la prensa especializada de París acogió esta exposición duramente alegando que presentar bajo la forma de una inmensa retrospectiva un tema tan sensible y de interés general como la ciudad, creaba finalmente una manifestación para eruditos y especialistas. Podríamos preguntarnos si estas críticas no ponen en evidencia el mensaje de esta muestra: verificar que desde finales del siglo XIX hasta el presente, a pesar de los avatares políticos y de las modas, se ha ido consolidando un cuerpo disciplinar con el objetivo, extremadamente ambicioso y muchas veces casi imposible, de hacer la ciudad.

Carlos Gottlieb
París, junio de 1994
Carlos Gottlieb es arquitecto y urbanista argentino, y ejerce su profesión en París

(*) Esta exposición ha sido coproducida con el Centre de Cultura Contemporània de Barcelona donde fue presentada del 21 de junio al 9 de octubre de 1994.

Figure n° 49 :

« La ciudad de los arquitectos »,
C. Gottlieb, article publié dans le n° 10
de la revue *Summa +*,
Buenos Aires, 1995.

Présentation de l'exposition « La ville,
art et architecture en Europe, 1870 -
1993 », réalisée en 1994 au Centre
Pompidou

SANT'ELIA, ANTONIO.
LA CITTÀ NUOVA 1914.
TINTA NEGRA Y LAPIZ
NEGRA SOBRE PAPEL
62,5 X 51,5 CM.
COLECCION MUSEO
CIVICO, COMO.

IOFAN B. CON CHTCHUKO V. A. Y GELPREICH V. G.
MOSCÚ: EL PALACIO DE LOS SOVIET
1937-40. PERSPECTIVA A VUELO DE PAJARO
ACUARELA Y LAPIZ SOBRE PAPEL (17,9 X 14,5 CM)
COLECCION MUSEO CHTCHUSSEV, MOSCÚ.
FOTO: VALERI INSTIGNEIEV, MOSCÚ.

HILBERSEIMER LUDWIG.
CIUDAD VERTICAL, EB ESTE-ORIENTE 1924.
TINTA Y ACUARELA SOBRE PAPEL (96,5 X 148 CM).
COLECCION: THE ART INSTITUTE OF CHICAGO.

ROSSI, ALDO.
LA CIUDAD ANALOGA.
DIBUJO (102,2 X 99,0 CM).
COLECCION: ALDO ROSSI, ROMA.
FOTO: JEAN-CLAUDE PLANCHET,
CNAC GP.

TOHERNIKOV, IACOV
101 FANTASIAS ARQUITECTURALES 1933
TEMPERA (20,5 X 21 CM)
COLECCION FONDO INTERNACIONAL ANDREI
TOHERNIKOV, MOSCÚ.
FOTO: VALERI INSTIGNEIEV, MOSCÚ.

ARCHIGRAM | DIBUJO DE MICHAEL
WEBB: THE CLEVERLY HABITAT
DISPLEGADO 1966.
COLLAGE SOBRE CARTON ROJO,
AMARILLO Y AZUL (29 X 30 CM).
COLECCION: AN-AMICO CNAC GP.
FOTO: JEAN-CLAUDE PLANCHET,
CNAC GP.



Figure n° 50 :

« Paris, espacio público y ciudad », C. Gotlieb
 article publié dans le n° 28 de la revue *Summa +*, Buenos Aires, 1997.

Article portant sur les nouveaux espaces verts réalisés à Paris depuis la fin des années 1980 renouant avec la pratique de « l'art des parcs et jardins »

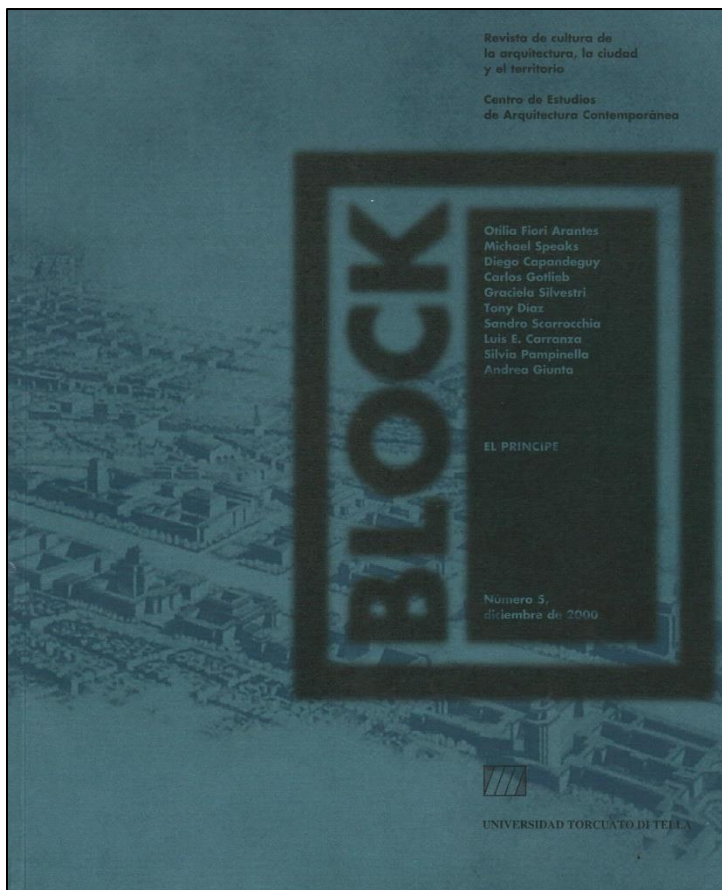


Figure n° 51 :

Les Grands Projets de François Mitterrand, C. Gottlieb, article publié en 2001 dans le n° 5 de la revue *Block*, Centre d'études d'architecture contemporaine, Université Torcuato Di Tella, Buenos Aires



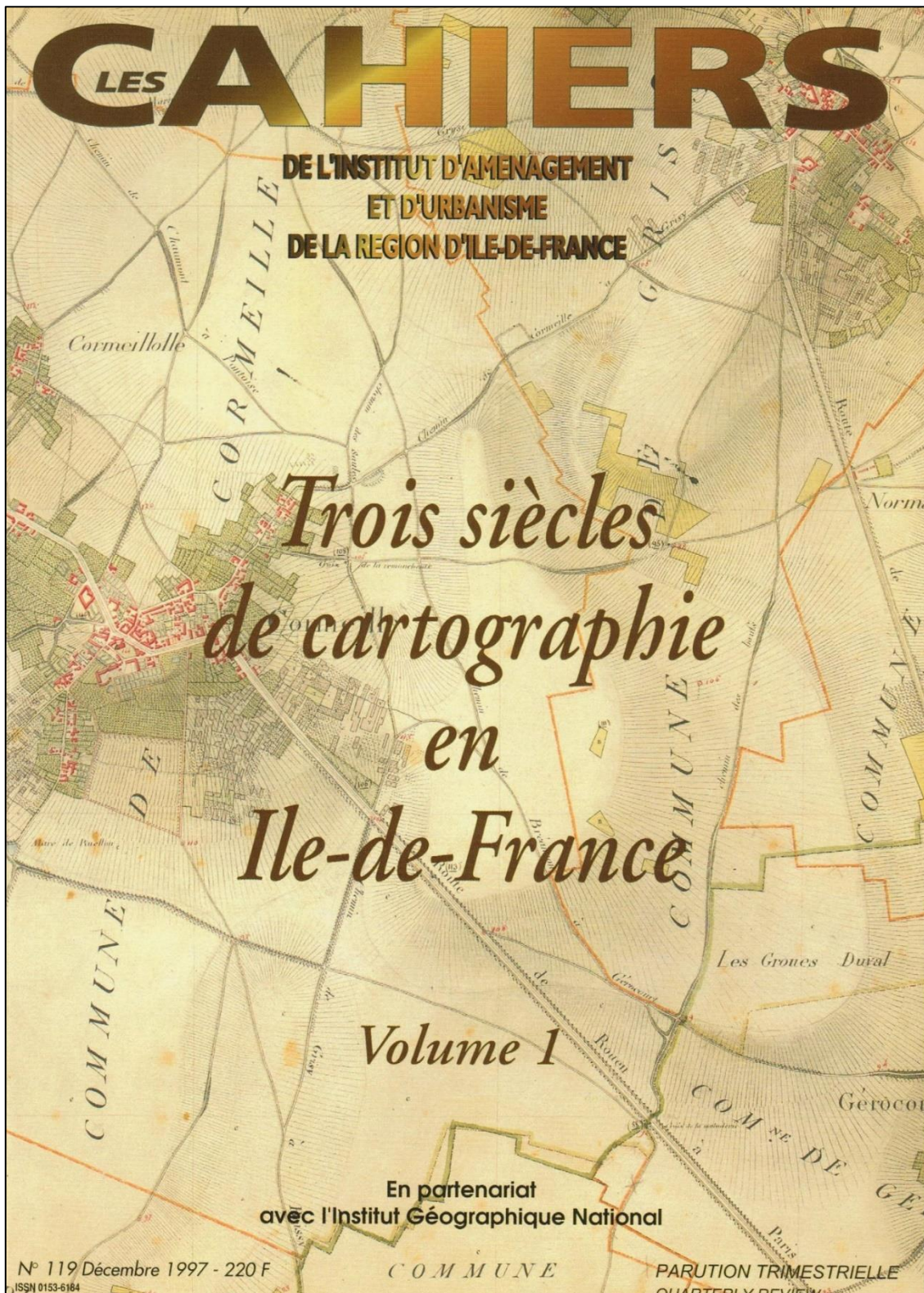


Figure n° 52 :

Couverture du n° 119 de la revue *Les Cahiers de l'IAURIF* publiée en 1997, consacrée à l'évolution de la cartographie en Ile-de-France depuis le XVIIIème siècle

250 ans d'évolution de l'occupation du sol en Ile-de-France

Carlos Gottlieb - Architecte, urbaniste - Hervé Blumenfeld - François Dugény / IAURIF

L'analyse des grandes évolutions de l'Ile-de-France au travers de la cartographie ancienne ne pouvait se conclure sans un premier essai de comparaison des surfaces occupées, par les zones urbanisées et les espaces boisés, aux différentes époques examinées. Il a donc semblé intéressant d'analyser les principaux documents de référence (carte «des Chasses», carte «d'Etat Major», carte de France type 1900, carte de France type 1922 représentant un état 1960 environ), et de les comparer à l'occupation du sol contemporaine (mode d'occupation des sols - MOS LAURIF - mis à jour en 1994).

Sous une apparente simplicité, la question est, en fait, complexe. Les emprises et les tracés se correspondent de façon remarquable d'une carte à l'autre. Mais une première approche montre que de nombreux problèmes se posent, comme par exemple :

- les différences d'échelle originale et par conséquent de précision des documents,

les occupations du sol comparées, représentées par un même signe, ne correspondent pas forcément à une même définition des objets figurés d'une carte à l'autre,

la comparaison des routes et chemins supposerait des travaux d'experts pour en définir une typologie hiérarchisée pertinente.



Figure n° 53 :

Article réalisé en collaboration avec Hervé Blumenfeld et François Dugény et publié dans le n° 119 de la revue *Les Cahiers de l'IAURIF*, 1997.

Comparaison historique du mode d'occupation du sol en Ile-de-France depuis le XVIIIème siècle

2.2 Voyages en Europe et diffusion en France de stratégies et d'actions novatrices en matière de projet urbain

Le CEAA Architecture Urbaine, outre les apports théoriques décrits précédemment comporta des voyages d'études qui m'ont permis de découvrir de nouveaux territoires d'expérimentation de la notion de projet urbain. Le voyage d'études a constitué pour moi, avant toute autre chose, une expérience pédagogique tout à fait nouvelle car il me permettait, outre la visite d'œuvres architecturales prestigieuses, d'expérimenter une immersion dans des villes ou dans des territoires inconnus, ce qui favorisait une rencontre savante avec des lieux comportant des échelles et des temporalités de production spatiale très contrastées. S'inscrivant dans une tradition de formation des architectes de longue date, le voyage d'études visait, en effet, à compléter l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques - réalisée en atelier ou en salle de cours - grâce à une rencontre sensible avec un site de manière à pouvoir appréhender, en simultanément, toute sa complexité. Rencontre d'autant plus riche lorsqu'il s'agissait d'un site à l'étranger car elle produisait un dépaysement favorisant une remise en question des certitudes, favorisant un regard sur l'environnement construit sous un angle différent de celui auquel on est habitué. L'expérimentation de cette modalité de prise de connaissance, par des regards croisés, m'a donné le goût pour me lancer plus tard dans des actions pédagogiques internationales focalisées sur l'interculturel.

Après un premier voyage organisé par Jean-Louis Cohen à Francfort au printemps 1985, ayant pour but la visite de projets du Bauhaus ainsi que des projets récents de régénération urbaine inscrits dans le courant post-moderne lié à l'IBA¹⁰⁷ de Berlin, un deuxième voyage organisé par Bernard Huet, en mai 1986, m'a marqué tout particulièrement. Il s'agissait d'un voyage ayant pour destination la ville de Madrid qui, comme l'ensemble des grandes villes espagnoles, était caractérisée par une accélération de la production urbaine à partir des premières élections municipales libres, organisées en 1979. L'Espagne était devenue à partir des années 1980 une sorte de laboratoire dans lequel un bon nombre de projets urbains étaient expérimentés afin de rattraper l'énorme retard cumulé par rapport au reste des pays d'Europe Occidentale du fait de l'isolationnisme de la période franquiste.

Deux phénomènes particuliers alimentent la nouvelle production urbaine de cette période-clé. D'une part, une volonté politique délibérée des pouvoirs locaux pour définir des projets de restructuration des villes qui visent tout particulièrement à donner une réponse aux attentes de la société non satisfaites pendant les quarante années de franquisme. D'autre part, l'entrée en scène de nouveaux cadres professionnels de l'architecture et de l'urbanisme qui, relégués jusque-là dans les milieux académiques, vont désormais intégrer les administrations municipales. Ces nouveaux techniciens, se nourrissant de l'ensemble des réflexions menées dans des universités et des villes d'Europe occidentale, notamment en Italie, vont passer à l'acte en adhérant de manière très affirmée à la doctrine du projet urbain. Leur objectif portait sur le dépassement des principes de planification urbaine issus du

¹⁰⁷ Il s'agit de l'Internationale Bauaustellung (exposition internationale d'architecture) de Berlin 1984-1987.

Mouvement Moderne qui, appliqués pendant le franquisme, avaient provoqués des graves déséquilibres territoriaux au sein des agglomérations.

Un autre fait significatif du contexte espagnol était celui de disposer d'un passé très riche en matière de réflexion et d'expérimentation sur la production de la ville, marqué par la présence de personnalités qui ont eu une grande influence sur la pensée urbanistique mondiale. Ildefonso Cerdà fut en effet le premier à identifier l'urbanisme en tant que discipline à vocation scientifique et à proposer l'application concrète des principes qui en découlent dans le Plan d'extension de Barcelone de 1859. S'intéressant aux apports des nouvelles techniques de communication dans la conformation de l'espace de la ville, le travail de Cerdà préfigure des démarches originales d'urbanisme de réseaux qui seront adoptées plus tard par l'urbanisme moderne. Le souci de donner la priorité aux questions de mobilité et de circulation dans la production de la ville, à une époque où ce type de problématique était loin d'être une préoccupation fondamentale, est également présent dans la réflexion d'un autre théoricien de l'urbanisme, Antonio Soria y Mata, qui expose ces principes dans son ouvrage « La cité linéaire », publié en 1886 et les met en œuvre quelques années plus tard dans un projet réalisé à Madrid.

L'Espagne est aussi présente dans les débats très riches de l'entre-deux-guerres, où la pensée urbanistique circule sans entraves dans les cercles intellectuels des principales métropoles occidentales, donnant lieu à des projets d'extension de villes dont les auteurs, issus de différents pays, sont sollicités indistinctement par les autorités de ces métropoles. Tel est le cas de Hermann Jansen le concepteur allemand du plan du Grand Berlin de 1910 qui, associé à l'architecte espagnol Secundino Zuazo, participe au plan d'extension de Madrid de 1929 ou de Le Corbusier qui, conjointement avec de jeunes architectes barcelonais réunis au sein du GATCPAC¹⁰⁸ dans le but de promouvoir les principes du Mouvement Moderne, établit un plan d'extension de Barcelone en 1934. Dans les années du franquisme, l'action sur la ville va se poursuivre tout en changeant de cap, les discussions très riches de la période précédente étant remplacées par une vision dirigiste imposée par le pouvoir central. Intégrée toutefois à l'ensemble des pays bénéficiant des bienfaits économiques des Trente glorieuses, l'Espagne s'ouvre progressivement aux discussions sur l'urbanisme ayant lieu dans les pays développés, par le biais notamment des professionnels espagnols enseignant dans des écoles d'architecture.

Ce sont ces professionnels qui prennent, le plus souvent, la direction des équipes municipales d'urbanisme après les premières élections locales libres de 1979. Pilotées par des concepteurs qui trouvent un contexte très favorable pour expérimenter la mise en application des postures du projet urbain qu'ils ont pu mûrir au cours des années précédentes, les villes s'engagent dorénavant dans une dynamique de transformation urbaine sans précédent pour sortir d'un état d'immobilisme accablant. Les projets dans lesquels la nouvelle doctrine d'intervention spatiale est expérimentée portent sur des territoires dont l'échelle et la complexité des

¹⁰⁸ Groupes d'Architectes et Techniciens Catalans pour le Progrès de l'Architecture Contemporaine.

problèmes tendent progressivement à s'accroître. Madrid et Barcelone, les deux métropoles les plus importantes du pays, constituent les lieux où les débats sur la production de la ville sont les plus vifs et tracent la voie pour la mise en place des projets urbains les plus emblématiques du pays (fig.54.).

Au fur et à mesure que la réflexion et l'action concernant la fabrication de l'espace de la ville s'amplifie, les deux métropoles vont construire des démarches spécifiques ayant la prétention de devenir à leur tour des modèles d'action territoriale. De cette manière, l'Espagne change son rôle de pays récepteur pour devenir un pays émetteur d'idées et propositions, inséré de manière très active dans le débat international sur l'urbanisme. C'est le cas notamment de Barcelone, très médiatisée dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques de 1992¹⁰⁹. A Madrid, bien que la réflexion et l'action en matière d'urbanisme à partir de 1979 y fussent aussi intenses que dans la capitale catalane, elles n'étaient pas connues en dehors de l'Espagne hormis de quelques cercles de spécialistes à l'étranger. C'était le cas de Bernard Huet qui, grâce à ses liens privilégiés avec des architectes italiens,¹¹⁰ était au courant du caractère exceptionnel de la production urbanistique de la capitale espagnole. C'est ainsi qu'à l'occasion du voyage d'études du CEEA effectué en 1985 sous sa direction, j'ai eu la possibilité de rencontrer les principaux protagonistes de l'urbanisme madrilène, tels Eduardo Mangada, Responsable de l'Aménagement du Territoire de la Communauté de Madrid et José Maria Ezquiaga, qui prendra cette responsabilité quelques années plus tard.

¹⁰⁹ Les projets urbains de Barcelone furent très médiatisés hors Espagne dès la première heure, notamment en Italie, grâce au travail de diffusion d' Oriol Bohigas qui publia dans la revue Casabella les projets d'espaces publics réalisés sous sa direction en tant que responsable d'urbanisme dans le n° 483 de septembre 1982 et , ceux du village olympique dans le n° 533 de mars 1987.

¹¹⁰ Un témoignage de l'intensité de ces liens et le fait que Bernard Huet fut l'associé local d'Aldo Rossi dans le cadre de la seule réalisation en France de ce dernier, un projet de logements dans le quartier parisien de La Villette.

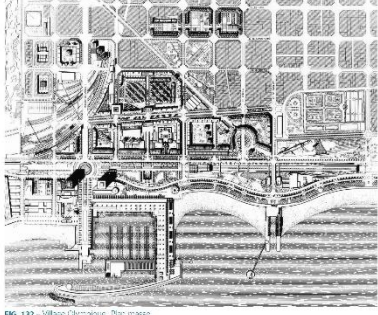


FIG. 132 – Village Olympique. Plan masse.
Source : Le Plan d'Aménagement d'Urbanisme 62, B.O.M.U. Barcelone 046, septembre 1981, p. 25.

manière fragmente la ville de la mer. Elle est reformulée dans le cadre du projet olympique, comme un quartier réalisé en tranchée ouverte, bordée de promenades publiques et couvert sur certains tronçons clés par des dalles abritant également des parcs et des jardins publics. La cinquième « bande » englobe le nouveau quartier résidentiel en front de mer qui, dans un premier temps, devait servir à loger les athlètes (FIG. 132A).

Cherchant à fabriquer un quartier porteur d'une qualité spéciale et d'une intensité d'usages comparables à ceux des villes du passé, le Village olympique, de même que les quartiers résidentiels de Madrid issus du Plan de 1985, s'appuie sur le « modèle des ensembles » chose facile par ailleurs à Barcelone qui était structurée à partir du Plan de Cerdà. Mais, à la différence des exemples madrilènes, où la reprise du concept d'« ensembles » se bornait généralement à produire une trame urbaine régulière répétant presque à l'outanance la typologie d'îlot fermé, dans le cas du village olympique la figure de l'« ensembles » est revisitée, réinterprétée, voire déformée adoptant d'autres figures érogées des formes urbaines des îlots traditionnels.

Le projet du quartier olympique propose, notamment, la création de « méga-unités » résidentielles répondant au double objectif de créer des espaces publics inscrits dans les mentalités, notamment ceux des rues, et d'accueillir de nouveaux programmes aérés à faire évoluer la notion d'îlot comme unité résidentielle introvertie et déconnectée de toute animation urbaine. Le slogan « des rues presque corridors, des îlots presque ouverts » adopté par Bohigas pour expliquer le projet, illustre cette double approche.¹⁶ Parmi les sept méga unités constituant le village olympique, trois situées au nord de celui-ci sont

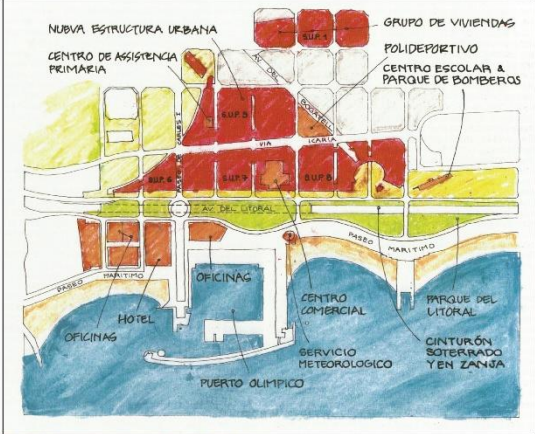



FIG. 133 – Village Olympique. Schéma d'organisation : en rouge, les Blocs d'habitat « cas », en vert, les nouvelles promenades publiques le long de la tranchée « ouverte » en orange foncé, les nouvelles promenades d'habitat résidentiel, commerces et services autour du port olympique, en orange clair, les nouvelles allées.
Source : Le Plan d'Aménagement d'Urbanisme 62, B.O.M.U. Barcelone 046, septembre 1981, p. 25.

agencées à l'intérieur d'un îlot du Plan Cerdà. Elles sont matérialisées suivant certains principes déjà présents dans ce Plan mais qui n'avaient pratiquement jamais été concrétisés : une bande dessinant le contour de chaque îlot qui entoure un espace intérieur pouvant être ouvert au public; ce dernier communiquant avec le cœur des îlots voisins (FIG. 134). Les autres quatre « méga unités », conçues comme de grands dispositifs englo-

FIG. 134 – Vue de l'intérieur d'un îlot. Source : Thèse de l'auteur.



208 — LE PROJET URBAIN À MADRID ET À BARCELONE — DES EXPÉRIMENTATIONS AUX MODÈLES

La notion de projet urbain face aux enjeux de croissance de la ville des années 1980 — 209



FIG. 98

manière de revisiter des outils du passé au service d'une organisation nouvelle des espaces de vie collective. De cette manière, de même que dans le travail sur les espaces publics à Barcelone, l'ensemble de ces actions offre aux architectes et urbanistes madrilènes un champ expérimentation de la notion de monumentalité.

Toutefois, alors que dans la capitale catalane, la question de la monumentalité est abordée en faisant appel prioritairement à l'intervention artistique, généralement par le biais de la réalisation d'œuvres de sculpteurs, à Madrid, cette question est traitée par l'étude de dispositifs spatiaux ancrés dans l'histoire, rendant elle-même le lien entre forme architecturale et espace public. C'est le cas du projet de la place de la Remota, « action ponctuelle » censée revaloriser une enclave du faubourg de Tetuán, occupée auparavant par



FIG. 98



FIG. 99

des casernes, ou un nouvel espace public est conçu pour créer un lieu de vie collective y faisant défaut. S'inspirant du thème de la Plaza Mayor, cette place est conçue telle une clairière émergeant au milieu des parcelles densément occupées du quartier. Elle est organisée en tant qu'espace à géométrie régulière, bordé par des bâtiments d'habitation comportant des porchiques en rez de chaussée abritant des commerces et des équipements (FIG. 98 et 99).

Un autre exemple d'« action ponctuelle » se servant d'une « palette » d'éléments du passé revisités est celui du centre intégré appelé « Ville des poètes ». Il s'agit d'un programme d'équipements et de commerces favorisant la création d'un espace de vie collective dans un quartier périphérique de Madrid. Le projet, conçu sous la direction des architectes Gabriel Ruiz Cabrero et Enrique Peña, s'appuie sur



FIG. 100



FIG. 101



FIG. 100



FIG. 101

FIG. 98 – Plaza de la Remota. Plan masse du projet (à gauche). À droite, vue aérienne.
Source : Antoni Prieto-Muñoz (1987) 1987, Ayuntamiento de Madrid, Madrid, 1987, pp. 179 – 81.
Source : Photo de l'auteur.

FIG. 99 – Vue de la Plaza de la Remota.
Source : Photo de l'auteur.

FIG. 100 – Centre Intégré Ciudad de los Poetas avant et après le projet.
Source : Antoni Prieto-Muñoz (1987) 1987, Ayuntamiento de Madrid, Madrid, 1987, p. 174.

FIG. 101 – Centre Intégré Ciudad de los Poetas : vue de porches regroupant des commerces et des espaces publics au cœur de l'« ensemble ».
Source : Thèse de Santiago Duarte.

170 — LE PROJET URBAIN À MADRID ET À BARCELONE — DES EXPÉRIMENTATIONS AUX MODÈLES

Les nouvelles démarches de création de formes urbaines — 171

Figure n° 54 :

Projets réalisés à Madrid et à Barcelone dans les années 1980.

En haut, village olympique à Barcelone ; en bas équipements de quartier à Madrid

Madrid et Barcelone, les deux métropoles les plus importantes du pays, constituent les lieux où les débats sur la production de la ville sont les plus vifs et tracent la voie pour la mise en place des projets urbains les plus emblématiques du pays.

Source : Gotlieb C., Le projet urbain à Madrid et à Barcelone, des expérimentations aux mod
Presses Universitaires de Bordeaux, 2020

L'originalité de la démarche de projet urbain qui voyait le jour à Madrid m'a poussé à en faire la diffusion en France dans l'objectif de contribuer à l'enrichissement des débats en cours. A la différence de l'Espagne, pays dans lequel la mise en application de la démarche de projet urbain tout au long des années 1980 portait une charge idéologique très importante du fait du contexte politique particulier de retour de la démocratie, sa généralisation en France avait conduit à son acceptation comme un modèle d'action opérationnel conçu comme quelque chose d'assez naturel par l'ensemble des acteurs de l'urbanisme. La charge idéologique et l'esprit combatif présents chez les porteurs de cette démarche dans l'après 1968 s'était en effet progressivement estompée laissant la place à une attitude plutôt « technique » du fait de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 et de la mise en place en 1982 de la politique de décentralisation. Le projet urbain était, dès lors, assumé comme la démarche la plus efficace dans la conception d'actions ou de programmes divers promus par les différents échelons de l'administration publique ou bien celle assurant, au niveau des villes, un équilibre entre les enjeux spatiaux, sociaux et économiques auxquels devait répondre la mise en place des Zones d'Aménagement Concertées (ZAC). Issues de la loi d'orientation foncière de 1967 les ZAC visaient à la production de nouveaux quartiers dans des délais relativement courts, grâce à une intervention articulant des acteurs publics et privés. Le recours à des formes urbaines renouant avec celles du passé, en phase avec le discours du courant Post-Moderne¹¹¹, assurait un portage opérationnel assez efficace des projets par l'ensemble de ces acteurs, en particulier ceux conçus à la grande échelle et nécessitant une mise en application s'étendant sur plusieurs années¹¹². Cette attitude permettait en effet d'ancrer les projets dans leur territoire de manière très qualitative, générant rapidement une identité du lieu facilement appropriable par l'ensemble des acteurs concernés par ces opérations. Les principes spatiaux utilisés se démarquaient ainsi des modèles formels assez neutres issus des logiques de la planification urbaine suivant les principes du Mouvement Moderne.

La diffusion de la démarche de projet urbain espagnole me semblait être un outil capable d'apporter un nouveau regard par rapport à l'évolution en France de cette démarche, dont l'ancrage dans les mœurs avait provoqué un amenuisement de ses objectifs premiers de promotion d'un changement social.

Profitant des liens établis au sein de l'IAURIF, je me suis donc tout d'abord lancé dans cette diffusion en réalisant, en 1989, une étude intitulée « Madrid, une métropole en mouvement »¹¹³. Elle portait sur la description de la politique d'aménagement de la ville de

¹¹¹ Une exposition et un ouvrage intitulés Paris postmoderne- Architectures 1973-1993, sous la conception scientifique de Jean-Louis Violeau, abordant ce sujet furent réalisés en 2023 au Pavillon de l'Arsenal – Editions du Pavillon de l'Arsenal, Paris, 2023.

¹¹² Une compilation assez complète des projets urbains réalisés en France à différentes échelles dans les années 1980 et 1990 fut publiée dans l'ouvrage Projets Urbains en France sous la direction d'Ariella Masbounji, Editions du Moniteur, Paris, 2002.

¹¹³ Gotlieb, C., Madrid, une métropole en mouvement, IAURIF, Paris, août 1989.

Madrid et de la Communauté autonome de Madrid¹¹⁴, suivie d'un article publié dans la revue *Les Cahiers de l'IAURIF*¹¹⁵ consacré à la désignation de Madrid comme capitale européenne de la culture en 1992.

Ensuite, j'ai voulu élargir cette diffusion par les biais de publications dans des revues spécialisées. Ce fut principalement le cas de la revue *DIAGONAL*, avec laquelle j'ai initié une collaboration périodique à partir de la publication, en 1992, d'un article présentant la stratégie et les projets urbains mis en place entre 1979 et 1989 dans la capitale espagnole, en me focalisant sur le rôle « rédempteur » attribué à l'urbanisme en tant qu'outil de transformation sociale¹¹⁶. Cette collaboration au sein d'une revue publiée par le Ministère de l'Équipement et destinée en priorité aux équipes d'urbanisme des collectivités locales, était une manière de faire connaître régulièrement de façon approfondie et en temps réel des réflexions étant à la base de la production espagnole de l'espace bâti - largement diffusée, par ailleurs, par les revues d'architecture – tels la stratégie des grands événements mise en place à Barcelone¹¹⁷ ou le projet de régénération urbaine de Bilbao, très médiatisé grâce à la réalisation du musée Guggenheim¹¹⁸(fig. 55, 56) .

J'ai également commencé une collaboration avec la revue *Urbanisme* en publiant en 1999 un article consacré à la production de nouveaux quartiers d'habitation à Madrid¹¹⁹ (fig. 57). J'y ai surtout abordé la stratégie d'extension urbaine entreprise pour répondre aux nouveaux besoins en logements en faisant le bilan des dispositifs opérationnels mis en place qui alliaient la réutilisation des modèles spatiaux bien ancrés dans les mentalités, les *ensanches*¹²⁰, et l'application de modalités assez ambitieuses de promotion immobilière à caractère social¹²¹.

Devenu par le biais de ces publications une sorte de « passeur » des questions relatives à l'urbanisme en Espagne, j'ai été invité en 1998 par le Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement français pour réaliser une étude faisant le point des principales publications en matière de projet urbain outre-Pyrénées, dans laquelle j'ai présenté, en plus

¹¹⁴ La Communauté Autonome de Madrid fut créée en 1983. Elle fait partie de l'une des 17 Communautés Autonomes (équivalent à une région française) mises en place dans la constitution de l'Espagne adoptée en 1978 suite au rétablissement de la démocratie.

¹¹⁵ Gotlieb, C., « Madrid 92, capitale européenne de la culture, article publié » in *Les Cahiers de l'IAURIF* n° 99, Paris, octobre 1991.

¹¹⁶ Gotlieb, C., "Recupérer" Madrid, article publié in *DIAGONAL* n° 95-96, Paris, 1992.

¹¹⁷ Gotlieb C., « Barcelone, cinq ans après », article publié in *DIAGONAL* n° 125, Paris, 1997

Gotlieb, C., « Barcelone réaménage ses confins à l'horizon 2004 », article publié in *DIAGONAL* n° 151, Paris, 2001.

¹¹⁸ Gotlieb, C., « Bilbao régénère sa ría », article publié in *DIAGONAL* n° 129, Paris, 1998

¹¹⁹ Gotlieb, C., « Madrid: l'extension de la ville et la question du logement », article publié in *URBANISME* n° 308, Paris, 1999.

¹²⁰ Le concept de *ensanche* (quartier d'extension sous forme d'îlots quadrangulaires) fut conçu par Ildefonso Cerdà dans le cadre de son projet d'extension de Barcelone en 1859.

¹²¹ Il s'agit principalement de la mise en place de coopératives et des dispositifs obligeant la réalisation de 20 % de logements sociaux dans toute opération d'aménagement nouvelle comportant création de logements.

d'une compilation des principaux écrits, le contexte social et politique ainsi que le cadre général de la pensée architecturale et urbaine à la base de cette démarche¹²² (fig. 58).

Ma collaboration à la revue *DIAGONAL* m'a permis progressivement d'élargir mon champ de réflexion vers d'autres villes européennes telles Lisbonne, Gênes, Milan ou Turin, en y étudiant la démarche du projet urbain qui y faisait l'objet d'un infléchissement suivant un objectif de « marketing urbain », afin de les positionner comme lieux très attractifs dans le cadre très concurrentiel imposé par la globalisation économique¹²³.

Enfin, cette activité de réflexion et de diffusion de la démarche de projet urbain, initiée en étudiant le cas de l'Espagne mais élargie à d'autres pays du Sud de l'Europe, fut confortée par une collaboration dans des actions de promotion au sein de l'Atelier de Projet Urbain du Ministère de l'Équipement visant un public très large de professionnels¹²⁴ (fig. 59), et par la publication, dans des ouvrages scientifiques, d'articles questionnant les nouveaux modèles mis en place par les métropoles européennes pour se forger une nouvelle identité afin de répondre aux enjeux de la globalisation¹²⁵.

¹²² Cette étude fut incluse dans l'ouvrage Synthèses...Réflexions sur la connaissance de territoires urbains 1995-1999, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, éditions de la DGUHC, Paris, 1999.

¹²³ Parmi les articles abordant ce sujet on peut citer : Gotlieb, C., « Lisbonne 98: une banlieue devenue phare », article publié in DIAGONAL n° 136, Paris, 1999 ; Gotlieb, C., « Gênes: un projet urbain pour redécouvrir la ville », article publié in DIAGONAL n° 144, Paris, 2002 ; Gotlieb, C., « Turin : Un projet urbain pour une nouvelle identité », article publié in DIAGONAL n° 162, Paris, 2003 ;

¹²⁴ Il s'agit principalement de l'Atelier de projet urbain « Penser la ville par les grands événements: Gênes » organisé sous la direction d'Ariella Masbounji, en novembre 2004 et de l'Atelier Urbain « Régénérer les grands ensembles » organisé sous la direction d'Ariella Masbounji, en décembre 2005, dans lequel j'ai écrit des articles consacrés à la manière d'aborder cette question à Berlin, Manchester, Londres, Glasgow et Barcelone.

¹²⁵ Gotlieb, C., "Strategies to support urban identity: are there European models?", article publié in Cross-cultural urban design, global or local practice ?, Routledge – Taylor & Francis Group Londres et New York, 2007.



■ étranger

Traitement des espaces publics : C'est-à-dire, réhabilitation de la Puerta del Sol et création de parcs sur les rives du fleuve Manzanares assaini (p. 45)

Un plan d'urbanisme ambitieux, à vocation quasi rédemptrice inaugure pour Madrid, le retour à la gestion municipale démocratique



"Recuperar" Madrid

corriger les traumatismes et carences d'une expansion incontrôlée, recomposer la ville sur la ville, quartier par quartier.

■ étranger

En avril 1979, la ville de Madrid se dote, après quatre décennies de franquisme, d'un maire démocrate élu. Cette première fait partie de toute la série d'événements liés au retour démocratique marqué-assaini la société madrilène, comme le reste de l'Espagne, depuis la mort de Franco : premières élections générales en 1977, apparition d'une nouvelle constitution en 1978, premières élections municipales en 1979. Ces années fondatrices, qui culminent avec une nouvelle organisation de l'Espagne (la création des dix-sept communautés autonomes correspondant aux régions historiques) voient dans la société une grande libération sur les institutions démocratiques, qui font considérer ceux des organes de transformation du pays. Au niveau des villes, cette "libération" sera particulièrement marquée. La gestion démocratique est saisie comme l'occa-

sion de se lancer à la reconquête et à la recomposition de leur territoire, jusqu'alors grevées bonhôte par de nombreuses années de croissance anarchique. C'est dans ce contexte que la planification urbaine apparaît comme un des thèmes prioritaires de la campagne politique des premières élections municipales. On envisage des plans d'aménagement de dépasser le caractère de simples outils de contrôle et de programmation pour devenir l'instrument capable de régler tous les traumatismes des agglomérations. Ce rôle rédempteur qu'on attribue à l'urbanisme explore les ambitions dont fait preuve le plan d'aménagement de Madrid, le premier à inaugurer cette période démocratique.

Une ville en expansion incontrôlée
Principal centre administratif du pays, Madrid bénéficie dans les années cinquante d'une poli-

que acharnée de promotion industrielle, de la part de l'Etat, ce qui lui permet de concurrencer les régions les plus riches : Barcelone et le Pays Basque. Cette industrialisation de la capitale provoque un flux migratoire considérable : de 1,6 millions d'habitants que compte la ville en 1950, elle passe à 3,4 millions en 1978. Cette forte croissance économique et démographique se traduit spatialement par une urbanisation de l'agglomération sans précédent. Pour accueillir les nouveaux habitants, la périphérie va se peupler à un rythme vertigineux de nouveaux quartiers qui possèdent inévitablement, sans disposer du minimum d'équipements et d'infrastructures. L'Etat mettra bientôt en place des mesures pour canaliser cette évolution. En 1963 une Commission de planification et de coordination de l'aire métropolitaine (COPAC), dépendant du ministère de l'habitat sera créée. Cette commission va établir dans la même année un schéma directeur pour la région de Madrid. Le nouveau schéma propose un modèle de ville décentralisée, composée de grandes infrastructures routières et de zones à vocation particulière (habitat, industrie...).

Correspondant à une vision trop abstraite de l'aménagement, ce document ne parviendra pas à régler les problèmes de l'agglomération. Les déplacements les plus nombreux (création de pôles industriels et de services, d'aires de loisirs...) ne seront pratiquement pas appliqués, soit par absence d'une politique publique cohérente, soit par impétuosité de la déflation de leur mise en œuvre. Par ailleurs, la spécialisation fonctionnelle préconisée par le schéma directeur aggrava les déséquilibres de l'aire métropolitaine, elle favorisera le développement de Madrid en tant que centre tertiaire, ce qui va aggraver sensiblement la congestion dans la ville et obliger les populations les plus démunies à partir à la périphérie.

En attendant une gestion démocratique
Dans les années cinquante, la réaction à ce cas de négatif ne tarde pas à se faire sentir, préparant le terrain à l'intervention démocratique qui sera inaugurée à la fin de la décennie. Signe de l'évolution des mentalités qui s'opère pendant la fin de franquisme, les procédures gouvernementales sur l'aménagement seront af-

finées pour faire face plus efficacement à l'immense dossier des villes. C'est ainsi qu'en 1975, après plusieurs années de réflexion, une nouvelle loi sur l'urbanisme voit le jour. Avec le double objectif, d'une part, de fixer les pouvoirs locaux à l'initiative d'une façon collective dans la ville et, d'autre part, de mettre des limites au processus spéculatif qui s'était emparé des bidonsvilles espagnoles, la loi accorde un vaste arsenal de dispositifs opérationnels. Coasec devait assurer la coordination des différentes actions à toutes les échelles du territoire. On demandera ainsi aux villes de se doter d'un plan d'aménagement dans lequel des éléments de structure (espaces verts, équipements, infrastructures principales) devaient être soigneusement fixés de manière que la programmation de leur mise en œuvre.

Mais c'est sans doute dans les mouvements contestataires qui apparaissent dans cette période pré-démocratique que la déconcentration des problèmes urbains de Madrid sera la plus virulente. Il s'agit des habitants de secteurs délaissés de la capitale (une partie du centre ancien mais surtout des ensembles d'habitat précaire situés aux extrémités de la ville) qui, n'ayant aucun canal institutionnel pour exprimer leurs demandes s'organisent en comités de quartier. Ces groupes, pour la plupart menacés d'expulsion, occupaient leur maintien sur place et exigent des pouvoirs publics le remplacement des logements précaires de leur habitat par des constructions nouvelles, dans les meilleurs délais. L'action de ces associations a un double intérêt. D'une part, elle est souvent initiée par des professionnels (en général liés aux partis politiques alors pratiquement clandestins). La participation à ces mouvements leur permet de gagner une formation sur le terrain sur la gestion des problèmes urbains, en contact direct avec les habitants. D'autre part, elle contribue à affirmer la notion de participation dans de vastes franges de population.

Le gouvernement de l'Union du centre démocratique (UCD) qui assure la direction du pays après la mort de Franco donnera satisfaction aux demandes de ces groupes, notamment rapidement un programme de construction de 19.000 logements environ, étalé sur une durée d'années. Les nouveaux quartiers sont conçus comme des grands ensembles à forte densité. Cette configuration s'explique par la nature du programme à satisfaire (nouvelles constructions adossées à la place des bâtiments vétustes) et parce qu'elle permet de simplifier les acquisitions foncières, de manière à pouvoir respecter les délais très serrés envisagés (65% des logements seront mis en chantier en quatre ans). Le projet de zonologie des quartiers, tel qu'il a été approuvé, correspondait encore à une politique d'intervention contrôlée (il est conçu en son des services de l'Etat), reste malgré son côté

spécialiste un ensemble d'actions de portée limitée. En effet, en dépit des énormes efforts que ces opérations ont revu autour d'elles, elles n'ont pas d'impact au niveau de la reconstruction de la ville toute entière. Ce sera au moment où Madrid jouira des pleines compétences dans l'aménagement qu'une entreprise de ce genre pourra être vraiment aboutie.

De la contestation à l'action
Les premières élections municipales de 1979 ont lieu à la tête de Madrid. Enrique Tornos Galvan, issu d'une coalition composée par le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et le Parti communiste. Les retrouvailles avec la démocratie interviennent dans la capitale un immense enthousiasme. Une fois installé au pouvoir, le nouveau maire de Madrid investira ses concitoyens à participer à cette expérience unique en les incitant à s'approprier leur ville et à la reconstruire en tant que lieu de rencontre et de convivialité. Les rues et les places qui avaient été vides comme l'époque du contrôle et de la menace seront le théâtre de toutes sortes de fêtes et de manifestations populaires.

Ces discours de retour à la ville attachés par la nouvelle administration boissière sa meilleure expression dans la politique urbanistique qui sera adoptée sous le slogan "Recuperar Madrid". Sociétés de montrer leur efficacité dans la gestion municipale, les groupes au pouvoir ne tarderont pas à s'attaquer aux problèmes qu'ils avaient mis en évidence au cours des années précédentes. Cette attitude devait leur permettre, par ailleurs, de se mettre en concurrence avec le gouvernement central au nom de l'UCD. Dans un premier temps, les mesures qui furent prises furent pour leur principal de répondre aux situations les plus graves héritées de la

Figure n° 55 :

Article sur les projets d'urbanisme à Madrid dans les années 1980
publié dans la revue Diagonal n° 95-96, 1992

■ étranger



BARCELONE cinq ans après

Après Atlanta en 1996 et en attendant Sydney en l'an 2000, les Jeux olympiques de 1992 à Barcelone paraissent bien lointains. Pourtant, la capitale catalane occupa longtemps la "une" des publications d'architecture et d'urbanisme grâce aux énormes travaux de restructuration urbaine réalisés à cette occasion. Une fois la fureur médiatique apaisée, l'élan des grands projets barcelonais est-il pour autant affaire du passé ?

« Du point de vue du programme global d'urbanisme de la ville, explique Amador Ferrer, directeur adjoint du Cabinet d'études urbanistiques de la mairie de Barcelone, il n'y a pas eu d'après Jeux olympiques. Les investissements publics ont continué après cet événement et ceux du secteur privé ont progressé. Les JO, en effet, ont été tout simplement le point fort d'une vaste politique de reconquête de la ville, entamée par l'équipe municipale depuis 1979. Barcelone, comme la plupart des grandes villes espagnoles, se lance à partir de cette année-là, qui est aussi celle des premières élections municipales suivant l'avènement de la démocratie, dans la restructuration de son territoire, fortement marqué par la croissance chaotique des décennies précédentes. La définition de la politique d'urbanisme se situe alors à deux niveaux. D'abord, en réponse aux énormes carences et aux demandes des comités de quartiers, très actifs dans les années de transition, les efforts se sont concentrés sur la petite échelle, en créant une multitude d'équipements locaux ainsi que des places, parcs et jardins. Puis, à partir de 1986, la municipalité s'est attaquée à de grands programmes visant à désenclaver la ville et à corriger les malformations de la période de forte croissance. Jusque-là, les pouvoirs publics avaient effectivement négligé deux atouts majeurs de Barcelone : sa situation en bordure de mer et le plan

38

Figure n° 56 :

Articles sur les projets d'urbanisme à Barcelone et à Bilbao publiés dans la revue Diagonal n° 125 (1997) et n° 129 (1998)

■ étranger

BILBAO RÉGÈNE SA RIA

Comment faire revivre, au cœur d'une métropole, de vastes secteurs en déclin, encombrés par de vastes infrastructures obsolètes et gérées par différentes administrations territoriales ? Telle est la question à laquelle l'agglomération de Bilbao a tenté de répondre avec des projets urbains ambitieux et audacieux.

À l'instar de Glasgow, Pittsburgh ou d'autres grandes agglomérations très dépendantes des activités de production lourde, Bilbao fut frappé de plein fouet par la crise des années 70, laissant un véritable champ de ruines le long de son estuaire, le principal bassin industriel. Une stratégie de transformation est actuellement en train d'y être proposée, à différents niveaux, par toutes les administrations territoriales concernées. L'ouverture, très médiatisée, du musée Guggenheim constitue le premier maillon emblématique de la mutation en cours. Le développement de Bilbao fut lié à sa situation en bordure de la ria du fleuve Nervión. Ancienne enclave commerciale stratégique, la ville fut fondée 14 km avant l'embouchure du fleuve dans l'Océan Atlantique, là où les navires de grande calaison pouvaient facilement arriver, aidés par la montée des marées, dans un site abrité. À partir de la fin du XIXe siècle, l'exploitation des mines de fer ainsi que la montée en puissance de la production sidérurgique et des chantiers navals, feront de la région de Bilbao l'un des fleurons de l'économie espagnole. Fille principale d'Euskadi (le pays basque), son revenu par tête dans les années 60 figurera parmi les premiers du pays. Corollaire de la croissance économique, la population de l'agglomération augmentera de 50 % et un organisme, le Grand Bilbao, sera mis en place par l'État, pour encadrer la politique d'urbanisme de cette aire métropolitaine en gestation (1). Avec l'avènement de la démocratie, en 1975, et la consolidation des autonomies régionales qui lui succéda, l'orga-

nisations administrative de l'agglomération se vit pourtant sensiblement modifier. S'inscrivant dans les mouvements de revendication de la gestion locale, le Grand Bilbao sera dissout et des communes qui avaient été annexées à la ville au cours des décennies précédentes s'en séparèrent. Très jalouses de renforcer leur identité, les villes prendront en charge à partir de ce moment la définition de leurs propres plans d'urbanisme.

Déclin industriel et nouvelles stratégies territoriales

Un double phénomène va toutefois infléchir ce processus d'exacerbation à l'ourance du localisme. D'une part, dans le cadre du transfert de compétences de l'État, les communautés autonomes (dénomination correspondant aux régions) vont approuver vers la fin des années 80 des lois sur leur aménagement territorial. Celles-ci fixeront des instruments de contrôle spatial, aussi bien pour l'ensemble du territoire de la communauté, que pour des secteurs particuliers. D'autre part, le caractère structurel de la crise économique déclenchée dans les années 70, mettant en cause les fondements du système économique local, amènent à se pencher vers des solutions radicales englobant l'ensemble du bassin industriel de Bilbao. C'est dans ce contexte que le gouvernement régional entreprend en 1989 des études en association avec la *diputación foral* de Vizcaya, (instance gouvernementale de l'une des trois puissantes provinces historiques du pays basque) sur l'avenir de l'aire métropolitaine de Bilbao. Il est fait appel à un groupe de professionnels dirigé par l'architecte Eduardo Leizaola, qui avait été le responsable de l'équipe qui prépara le Plan d'aménagement de Madrid quelques années auparavant. *Après les premières analyses*, explique Eduardo Leizaola, *nous sommes arrivés à la conclusion que le système économique de Bilbao avait fait faillite, que l'ancienne forteresse industrielle s'était complètement effondrée. Pour s'en sortir, nous avons donc proposé de repartir à zéro, de tout démolir et dépolluer afin de libérer des terrains le long de la ria, entre Bilbao et la mer. Cela permettrait d'urbaniser à terme, plus de 600 hectares stratégiquement situés sur*



34

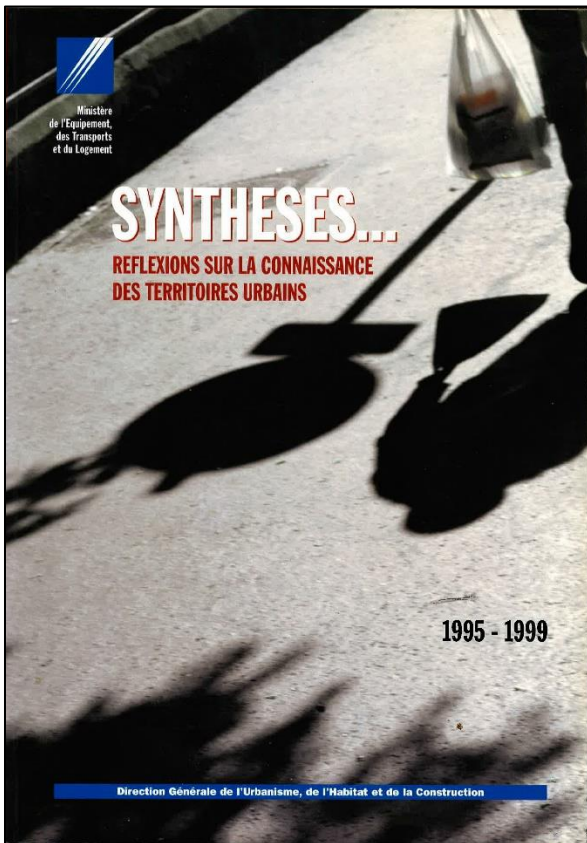


Figure n° 58 :

dossier documentaire sur les projets urbains en Espagne publié au Centre de Documentation sur l'Urbanisme, Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 1999

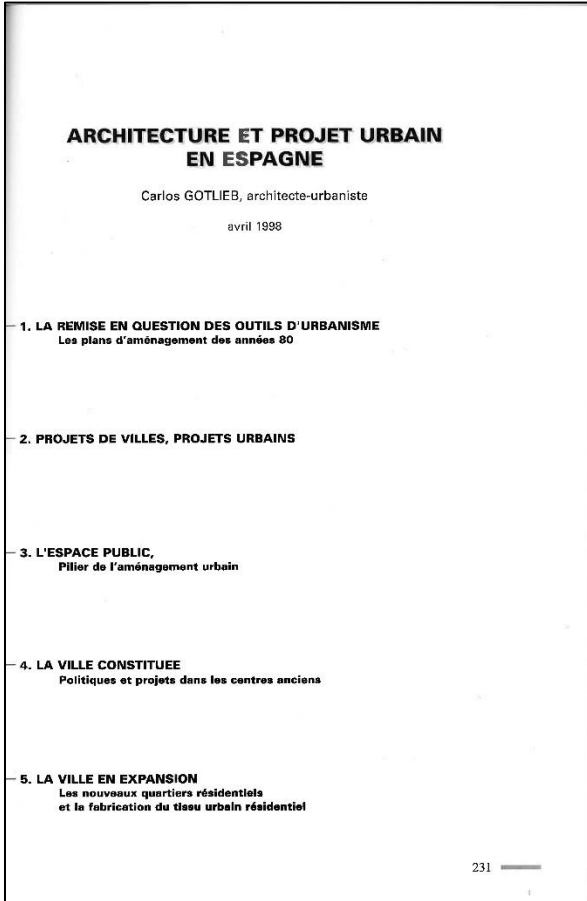




Figure n° 59 :

Article sur les projets de régénération
des grands ensembles en Europe
publié dans
Régénérer les grands ensembles
Collection **Projet Urbain**,
Editions de la Villette, Paris, 2005

Carlos Gotlieb

DÉMOLITION/RECONSTRUCTION EN EUROPE

Confrontés à un parc social vieilli et dégradé, où sont regroupées des populations en crise – quand il n'a pas été déserté – les pays européens développent des politiques urbaines, remplaçant ou remaniant. Aux deux extrêmes de l'échiquier, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Dans le cas britannique, les projets se fondent principalement sur des principes de démolition totale et de remplacement par des formes urbaines renouant avec la tradition. À l'opposé, les expériences allemandes visent majoritairement à anoblir et à remettre au goût du jour le message de modernité véhiculé par les grands ensembles.

EN GRANDE-BRETAGNE, DES DÉMOLITIONS RADICALES

Les projets de démolition/reconstruction britanniques sont fortement marqués par les changements radicaux des années 80 : jusqu'alors, à la différence de la France, le logement social dépendait essentiellement des municipalités. Les villes, ayant constitué historiquement des parcs sociaux assez importants, prenaient en charge leur gestion tout en bénéficiant des aides de l'État, qui imposait en contrepartie des directives assez précises, telles que l'obligation dans les années d'après-guerre d'employer des procédés de construction industrialisée. Le virage libéral des années 80 voit l'État se désengager du financement de la construction et de l'entretien du parc social.

À la même époque, les grands ensembles se détériorent considérablement, du fait de problèmes constructifs ; ils se vident des occupants qui ont les moyens de partir et concentrent des populations à faibles ressources. Privées de financement, les municipalités les cèdent à des *Housing associations*, seules structures pouvant désormais recevoir des aides d'État. Ces associations à but non lucratif peuvent engager des démolitions/reconstructions et, pour aider à les financer, peuvent construire et commercialiser des programmes divers, notamment privés. À Londres, ce mode de gestion a fondé la régénération de plusieurs quartiers dont deux des plus importants, Holly Street au nord et Stonebridge à l'ouest, avec démolition pratiquement systématique des bâtiments, les systèmes constructifs rendant difficile tout remodelage partiel.

Si les Villes perdent leur influence dans la construction de logement social, qui en fin de compte n'était qu'une politique d'État déléguée, elles sont contraintes de devenir des acteurs. Surtout lorsque leurs projets concernent des territoires en perte de vitesse où elles engagent des politiques de régénération économique et physique. C'est le cas de Glasgow et de Manchester qui, par souci d'efficacité, confient des opérations de démolition/reconstruction à des organismes spécifiques associant des acteurs publics et privés.

À Glasgow, les actions les plus significatives ont été menées dans les Gorbals, ancien quartier ouvrier déjà démolit/reconstruit dans les années 60 ; quand la Ville décide d'en démolir les tours, elle charge Scottish Enterprise, organisme régional de développement et de promotion économique, d'acheter le foncier pour édifier un nouveau quartier mixte dans le secteur de Crown Street.



Carlos Gotlieb, architecte urbaniste, enseignant à l'école d'architecture et de paysage de Bordeaux. Cet article fait la synthèse d'une étude réalisée pour la DDCS.

2.3 Pratique professionnelle initiée au début des années 1990

Une fois mes études spécialisées en urbanisme en France finalisées vers la fin des années 1980, outre mon implication dans la publication d'articles dans des revues spécialisées, j'ai initié une pratique professionnelle comme indépendant dans le but de confronter les idées, objet de ma réflexion avec une mise en application dans des territoires concrets et avec des acteurs réels. Ma participation dans des équipes abordant la question de l'aménagement à l'échelle métropolitaine en France au début des années 1990, de même que les contacts établis en Espagne, me permirent tout d'abord de participer à un évènement-clé qui constitua un point d'inflexion dans la réflexion du projet urbain à grande échelle en France, le concours du réaménagement du Grand Axe de la Défense.

Ce concours témoignait du changement de mentalités qui s'opéra dans les grandes métropoles, une fois les effets de la crise des années 1970 passés, pour faire face aux nouveaux enjeux de la métropolisation et de la globalisation qui imposaient des nouveaux modes de conception et de gestion des grands projets de développement territorial.

En Ile-de France, le schéma directeur de 1965, toujours en vigueur à la fin des années 1980, était en effet en inadéquation vis-à-vis des attentes économiques et sociales, celles-ci ayant largement évolué par rapport à la vision fordiste des années de son élaboration, fondée sur une action très puissante de l'Etat appliquant la démarche de planification que Bernard Huet appelait, à juste titre, d' « urbanisme de secteur »¹²⁶. Ce document était loin de proposer des formules satisfaisantes pour agir dans les secteurs d'opportunité qui émergeaient au cœur des métropoles suite à la désindustrialisation et dans lesquels de nouveaux montages opérationnels s'imposaient en vue de prendre le relais de l'Etat dont la marge de manœuvre en tant qu'aménageur s'était considérablement réduite suite à la période de la crise initiée dans les années 1970 et aux processus de décentralisation.

Dans leur qualité d'agences d'urbanisme de la Région Ile-de France et de la Ville de Paris, l'IAURIF et l'APUR avaient initié une démarche novatrice dans le cadre de l'étude sur la couronne parisienne pour répondre aux nouveaux enjeux d'urbanisme, à l'ordre du jour, dans l'agglomération de la capitale. Ils y avaient notamment démontré tout l'intérêt d'intervenir conjointement dans le territoire de limite entre Paris et les communes de banlieue qui présentait un grand potentiel pour faire face aux nouvelles dynamiques de métropolisation. Cela mettait aussi tout particulièrement en évidence le besoin de mettre en place de nouveaux partenariats entre les collectivités locales et divers acteurs suite au désengagement de l'Etat mais aussi au regard des limitations des municipalités pour aborder des projets d'envergure métropolitaine en partant uniquement d'actions isolées. L'IAURIF, pour sa part, avait identifié, comme évoqué précédemment, une série de nouveaux secteurs d'aménagement potentiel englobant de grandes friches industrielles au cœur de la métropole, qui se distinguaient largement de ceux prévus par le schéma directeur de 1965 situés prioritairement à l'extérieur

¹²⁶ Expression utilisée par Bernard Huet dans un entretien publié dans le journal Le Monde le 23 novembre 1993.

de la zone agglomérée.

Ces études, ainsi que d'autres qui vont suivre¹²⁷, sont couronnées de succès par l'engagement de l'Etat en 1990 d'élaborer un nouveau schéma directeur pour la Région Ile-de-France. Approuvé en 1994, ce document, tout en confirmant les villes nouvelles comme pôles majeurs de développement régional, définit également une série de secteurs de redéveloppement économique de proche couronne, situés à l'interface entre Paris et sa périphérie, qui englobent de vastes territoires frappés par la désindustrialisation qu'il est proposé de relier par un projet de nouvelle rocade de transport en commun (fig. 60).

Bien que comportant un foncier disponible pour développer des nouvelles opérations répondant aux besoins locaux ainsi qu'aux nouveaux enjeux concurrentiels imposés par la globalisation, l'ensemble des sites de proche couronne, très marqués par la présence de grandes infrastructures en plus des emprises industrielles et ferroviaires obsolètes, nécessitaient la définition d'actions très complexes de régénération urbaine. Mises en œuvre à partir des années 1990, ces actions sont à la base de grands projets urbains censés donner un nouveau visage, à échelle métropolitaine, à l'agglomération parisienne au tournant du siècle.

Faisant partie des premiers secteurs stratégiques à être matérialisés, le Grand Axe de la Défense témoigne bien du changement des mentalités qui s'affirme en matière d'urbanisme, du fait de sa qualité de secteur conçu dans les Trente glorieuses mais inachevé et revisité en appliquant la nouvelle démarche de projet urbain.

Localisé sur le prolongement de l'axe Champs Elysées – Avenue de la Grande Armée, le projet de La Défense avait, en effet, vu le jour en tant que nouveau pôle d'affaires à l'échelle européenne sous forme d'un urbanisme de grandes tours posées sur une dalle piétonne suivant le modèle instauré par le Mouvement Moderne. Porté par l'Etat, qui crée en 1958 un établissement public, l'EPAD¹²⁸, en charge de son aménagement, ce projet est matérialisé tout au long des années 1970 et 1980, laissant pourtant en suspens deux questions cruciales. La première portait sur la réalisation d'un bâtiment signal marquant la culmination de l'axe Champs Elysées- Avenue de la Grande Armée et faisant le pendant à l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Elle s'inscrit notamment dans l'objectif de donner une identité au nouveau quartier d'affaires dont les bâtiments qui étaient sortis de terre, conçus suivant les codes esthétiques de ce qu'on appelait le « style international », créaient une image générique similaire à celle présente, partout au monde, dans des secteurs du même type. La deuxième question traitait de la poursuite de cet axe au-delà de La Défense, dans des terrains appartenant à l'EPAD pour entamer la deuxième phase du quartier d'affaires, qui devait se faire, a priori, autour d'une nouvelle autoroute surélevée faisant partie du réseau des radiales d'accès rapide à la capitale (l'autoroute A 14).

¹²⁷ Il s'agit du Projet régional d'aménagement élaboré par l'IAURIF en 1989 et du Livre Blanc sur l'aménagement de l'Ile-de-France élaboré cette même année par la Direction régionale de l'équipement, l'IAURIF et l'APUR.

¹²⁸ Etablissement Public pour l'Aménagement de La Défense

En ce qui concerne la première question, après plusieurs tentatives non abouties, un concours international fut lancé en 1981, au début de la première mandature de François Mitterrand. Les participants sont invités à concevoir un projet dont l'appellation, Tête de la Défense, témoigne bien de l'idée de créer un bâtiment « signal » pour donner du sens au quartier. Ce concours fait d'ailleurs partie de la série des grands projets présidentiels réalisés sous les deux mandatures de François Mitterrand dans le but de créer des équipements monumentaux qui, en plus d'accueillir des programmes de grand rayonnement, principalement culturel, étaient assortis de grands espaces publics voués à recevoir de grandes manifestations les rapprochant des citoyens dans un but de favoriser de nouveaux comportements collectifs¹²⁹. Le projet gagnant, celui de la Grande Arche, conçu par l'architecte danois Otto Von Spreckelsen interprétant à merveille le souhait présidentiel, est inauguré en 1989 dans le cadre des célébrations du Bicentenaire de la Révolution française¹³⁰.

Une fois ce bâtiment finalisé se pose la question de la poursuite de l'axe monumental au-delà de la Grande Arche sur les emprises réservées à cette fin, situées sur la commune de Nanterre. La première idée de l'EPAD de réaliser un viaduc autoroutier fut mise en cause car elle contredisait l'objectif de créer un cadre spatial de qualité susceptible d'accueillir de nouvelles opérations pour conforter la condition de la Défense comme quartier d'affaires le plus important du continent européen, ce qui était primordial dans un contexte international très concurrentiel. Pour répondre à cette question, l'Etat décide de réaliser l'autoroute A 14 de manière enterrée et lance une consultation internationale en 1991 afin de recueillir des idées pour aménager l'axe monumental au-delà de la Grande Arche avec des propositions qui puissent tourner la page à l'« urbanisme de secteur ».

J'ai participé à cette consultation au sein d'une équipe espagnole d'architectes-urbanistes pilotée par Eduardo Leira, qui avait été responsable de l'élaboration du Plan d'Aménagement de Madrid de 1985, Damian Quero, ancien directeur de l'urbanisme à Séville et Antonio Diaz, architecte argentin qui avait piloté « *La Escuelita* », l'un des lieux d'enseignement alternatif de l'architecture à Buenos Aires pendant la dictature des années 1976-1983. Ayant été retenue au premier tour parmi les dix équipes devant élaborer une proposition, notre équipe arriva en troisième position dans la phase finale¹³¹(fig. 61 et 62).

¹²⁹ Comme évoqué précédemment, j'ai étudié ce phénomène dans l'article : Gotlieb C., « Les Grands Projets de François Mitterrand à Paris : la arquitectura como asunto de estado », *op. cit.*.

¹³⁰ Ce concours ainsi que les différentes stratégies et réalisations ayant jalonné le développement de la Défense sont abordés dans : Chabard, P. et Picon-Lefebvre, V., *La Défense, Dictionnaire-Atlas, architecture / politique / histoire / territoire* ; Editions Parenthèses, Paris, 2012

¹³¹ Le premier prix du concours fut remporté par l'équipe pilotée par Paul Chemetov et Borja Huidobro ; le deuxième prix fut accordé ex aequo à l'équipe Bohigas, Buffi, Auguavives, Bouchez et à l'équipe Castro, Lamy, Normier. Les dix propositions de la phase finale furent compilées et publiées dans l'ouvrage « Mission Grand Axe », EPAD, Pandora Editions, Paris, 1991.



Figure n° 60 :

Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France 1994

A la différence du Schéma Directeur de 1965, portant le développement régional principalement autour des villes nouvelles, celui de 1994 ajoute des secteurs stratégiques de régénération urbaine dans les anciens secteurs industriels en perte de vitesse à la limite entre Paris et les communes périphériques

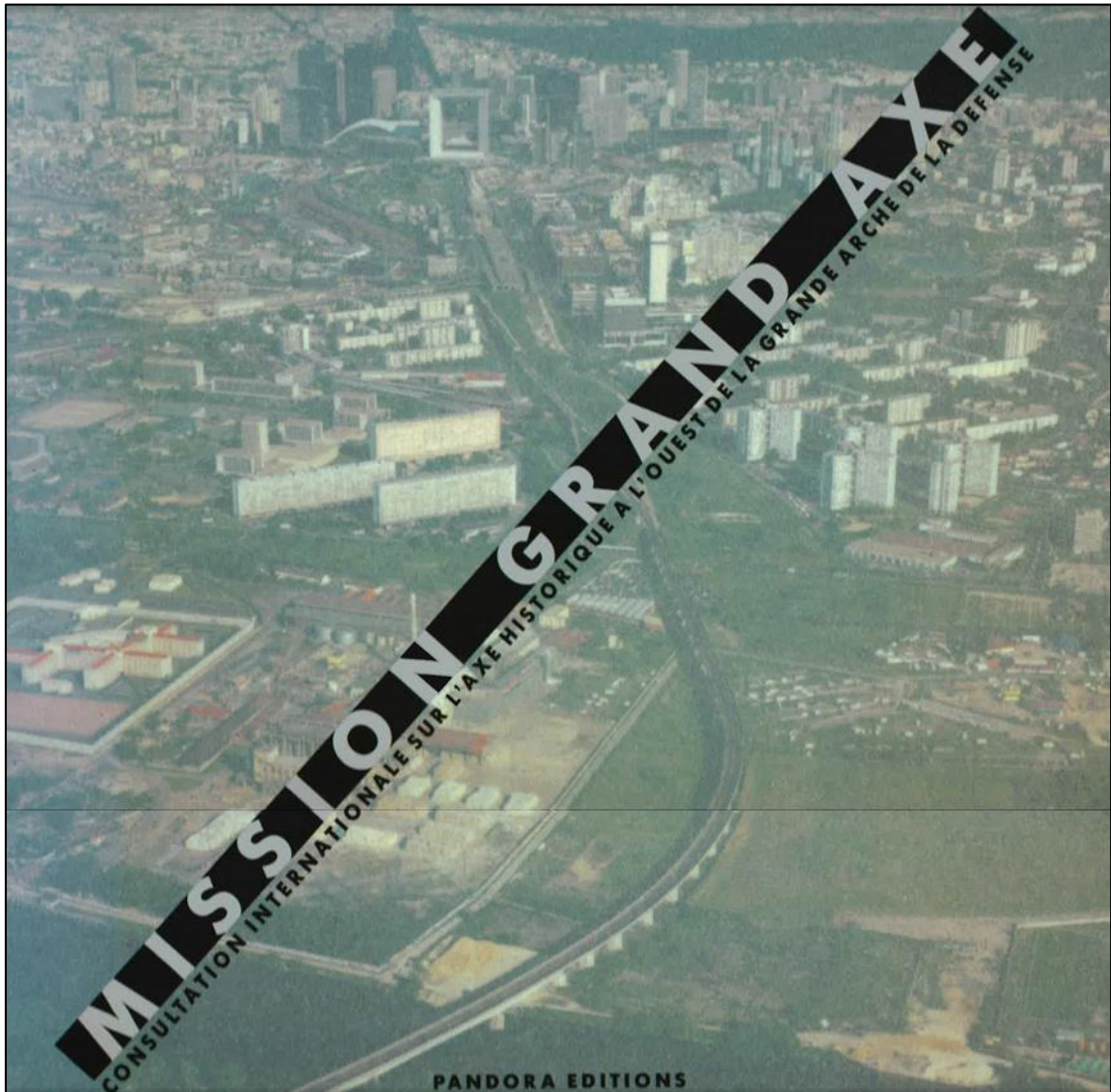
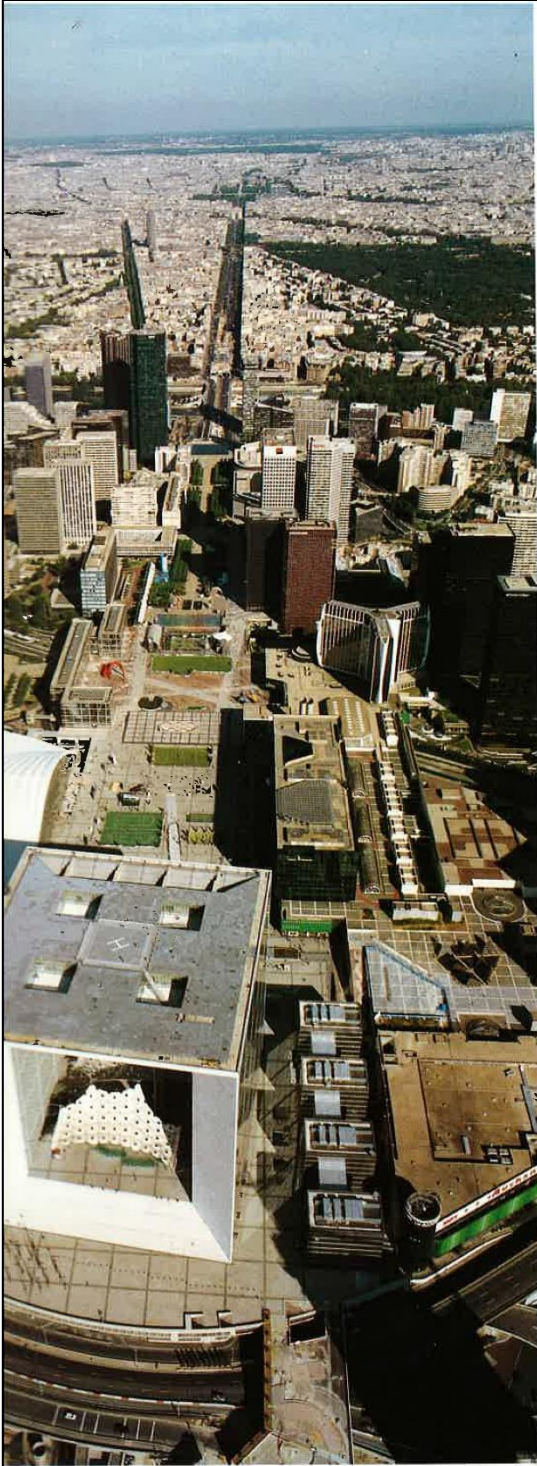


Figure n° 61 :

Couverture de l'ouvrage portant sur le concours Grand Axe de la Défense

publié par l'EPAD, aux Pandora Editions, en 1991

Projet stratégique de régénération urbaine sur l'emprise du projet d'autoroute enterrée (A14) au-delà de l'Arche de la Défense



PHOTOGRAPHIE DE GAUCHE, **VUE VERS PARIS DE L'AXE HISTORIQUE**
 PHOTOGRAPHIE DE DROITE, **VUE VERS LE FUTUR GRAND AXE**

GRAND
 AXE

5

Figure n° 62 :

Site du concours Grand Axe de la Défense. EPAD, Pandora Editions, 1991.

Cette consultation jeta les bases d'un projet qui, revu et mis en œuvre par étapes successives au regard de sa complexité aussi bien du point de vue spatial que de sa gestion opérationnelle¹³², adopta une modalité de régénération urbaine suivie par l'ensemble des grandes opérations figurant dans les secteurs de redéveloppement économique de proche couronne établis dans le Schéma Directeur de la région Ile-de-France de 1994. Dans ces opérations, il s'avéra nécessaire, comme préalable à toute action d'aménagement, de lancer des travaux d'envergure pour ré-agencer ou enterrer de grandes infrastructures fracturant le territoire afin de minimiser leur impact et pouvoir réaliser, par la suite, sur les emprises libérées au niveau du sol, de grands espaces publics structurants. Complétés par la mise en œuvre d'équipements publics de grand rayonnement, ces dispositifs d'aménagement étaient ainsi censés créer un nouveau paysage urbain susceptible d'attirer de nouveaux programmes apportant de la valeur d'usage et de la valeur économique aux territoires frappés d'obsolescence mais bénéficiant pourtant d'une localisation stratégique au cœur de la métropole¹³³.

En parallèle à la participation au concours du Grand Axe de la Défense, j'ai initié une collaboration régulière avec Antoine Grumbach avec qui je gardais des liens particuliers suite à sa direction de mon travail final du CEA Architecture Urbaine. Pour répondre aux questions de régénération urbaine telles celles mises en évidence dans le cadre du concours du Grand Axe, Antoine Grumbach avait défini un concept-clé de « ville sédimentaire » qui avait attiré mon attention. Il y faisait allusion à une démarche originale de « faire la ville sur la ville » en travaillant avec les éléments, même mineurs, capables de créer du sens dans un milieu donné de manière à assurer la permanence d'un projet urbain dans la durée¹³⁴. Cette démarche visait à dépasser les blocages de l'urbanisme de secteur qui, dans sa logique organisationnelle agissant par catégories très figées, était peu propice à un travail efficace avec les réalités et les acteurs locaux qui, par nature, sont en constante évolution.

Dans le cadre de cette collaboration, j'ai été en charge du projet de réaménagement du quartier de la Bastide, l'un des centres emblématiques de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, qui comportait des dysfonctionnements faute d'espaces publics bien calibrés favorisant une

¹³² Les propositions des trois équipes lauréates du concours du Grand Axe, bien que faisant l'objet d'une synthèse pour démarrer un projet d'aménagement dans un laps de temps court, vont évoluer suite aux conflits entre l'EPAD et la ville de Nanterre, où se situait la plupart du foncier du projet. En 2000 l'Etat crée un nouvel établissement public d'aménagement, l'EPASA qui intègre la ville de Nanterre, ce qui permet le lancement de nouvelles opérations telles les Terrasses de l'Arche, conçues par l'équipe Treuttel, Garcias, Treuttel. En 2010 l'EPAD et l'EPASA fusionnent en créant l'EPADESA qui poursuit la réalisation de l'ensemble des aménagements de régénération urbaine prévus entre l'Arche de la Défense et la Seine.

¹³³ Cette démarche de régénérations des secteurs désindustrialisés au cœur des agglomérations fut généralisée dans l'ensemble des grandes métropoles européennes. Ce phénomène est abordé dans le n° 42 de la revue italienne *Rassegna*, publié en juin 1990 sous la direction de Bernardo Secci et Stéfano Boéri, où sont présentés des cas qui feront école comme ceux des aires portuaires de la ria de Bilbao ou du port de Gênes.

¹³⁴ Voir à ce sujet la conférence d'Antoine Grumbach « L'inachèvement perpétuel in Territoires, aménagement, déménagements, conférences 1997, les mini PA n° 26, Pavillon de l'Arsenal.

appropriation adéquate par l'ensemble de ses habitants¹³⁵. Il s'agit d'un projet qui avait été réalisé récréant des formes du passé mais organisées en réutilisant des principes de l'urbanisme fonctionnaliste. Ce projet comportait un découpage régulier en îlots suivant une organisation introvertie à l'intérieur d'un grand carré, d'où le nom de quartier de la Bastide. L'intérieur du carré était occupé par un parking public desservi par une voie dédiée ainsi que par une série de places et de rues piétonnes. Cependant, cette piétonnalisation à outrance n'avait pas créé des espaces d'animation urbaine car l'accès aux immeubles se faisait de manière indifférenciée depuis des nappes de parkings souterrains partagés par plusieurs îlots. Ces espaces publics devenaient de surcroît, par la plupart, des enclaves dangereuses. La proposition consistait donc en un réaménagement plutôt qu'en une refonte complète, transformant les espaces publics en véritables outils d'appropriation par les pratiques quotidiennes : une véritable rue (la rue des Deux Marchés) qui métamorphoserait la voie existante desservant le parking public, la transformant en un lieu d'intensité urbaine, notamment lors du marché hebdomadaire, et offrant un accès au nouveau marché couvert prévu. Le projet comprenait également le retournement des halls d'entrée des bâtiments afin d'offrir un accès direct depuis les rues extérieures et des espaces publics qu'on aménageait, plutôt que depuis des cours intérieures reliées directement aux parkings, comme c'était le cas auparavant. Cette configuration a permis l'intégration de cours et de jardins au sein des bâtiments, offrant ainsi aux résidents la possibilité d'en profiter en toute intimité (fig. 63 à 66).

Ma pratique libérale d'architecte-urbaniste, m'a enfin permis d'être en première ligne dans la définition et la mise en œuvre opérationnelle, entre 1999 et 2013, d'un projet d'aménagement de grande envergure situé dans l'un des sites stratégiques de redéveloppement économique inscrits au schéma directeur de 1994, celui de Seine Amont. Il s'agit du projet urbain du secteur Ivry-Confluences¹³⁶, portant sur un territoire en obsolescence de 130 hectares à Ivry-sur-Seine, à la confluence de la Seine et de la Marne. S'étalant sur plusieurs années au regard de l'emprise importante du territoire à régénérer, ce travail constituait un défi de taille car, outre le fait de concevoir des dispositifs susceptibles de créer du sens dans un territoire obsolète, il fallait que ces dispositifs puissent être facilement appropriés par les responsables politiques et les aménageurs en charge de la mise en œuvre

¹³⁵ Le quartier de la Bastide à Cergy Saint-Christophe fait partie des projets de deuxième génération des villes nouvelles dans lesquels l'urbanisme de dalles propre à la première génération des projets laisse la place à une démarche plus soucieuse de revenir à des formes urbaines du passé. Toutefois la persistance de méthodes de gestion de la première génération fera que des projets, a priori attentifs aux formes urbaines favorisant des pratiques de proximité, vont échouer et nécessiteront, comme dans le cas du quartier de la Bastide, d'être revus, deux décennies à peine suite à leur réalisation.

¹³⁶ Ce projet, dénommé Ivry-Confluences, a été élaboré dans un premier temps par trois équipes pilotées respectivement par Bruno Fortier, François Leclerc et Carlos Gotlieb, auxquelles se sont ajoutées dans une deuxième phase trois autres équipes, celles de Paul Chemetov, Bruno Reichen et Denis Valode.

du projet dans une durée relativement longue (fig. 67 et 71). Pour y parvenir, notre équipe proposa un nouvel axe paysager que nous avons assimilé à la figure d'un *parkway*. Cet axe, qui forme une sorte de « corde » reliant les rives de la Seine de part et d'autre de son confluent avec la Marne, fut ouvert sous le nom de l'avenue de l'industrie. Elle viabilise d'anciens sites industriels qui sont régénérés tout en libérant les berges pour la circulation piétonne. Notre équipe travailla également sur un concept de « parc en réseau » en tant que trame verte qui crée une structure naturelle d'espaces publics dans des anciens îlots au cœur du projet. Elle s'infiltré dans des anciennes parcelles industrielles dont certains bâtiments sont conservés en complément des nouvelles constructions prévues.

Tout ce travail de conception de projets urbains à différentes échelles, suivi à plusieurs reprises de réalisations assurés par des maîtres d'œuvre divers, a été pour moi une manière très enrichissante de vérifier, au-delà d'une approche exclusivement théorique, la validité de l'approche par le projet urbain pour créer de la qualité, grâce notamment à la création d'espaces publics qui favorisent les pratiques quotidiennes dans des secteurs particulièrement touchés par le phénomène de métropolisation.

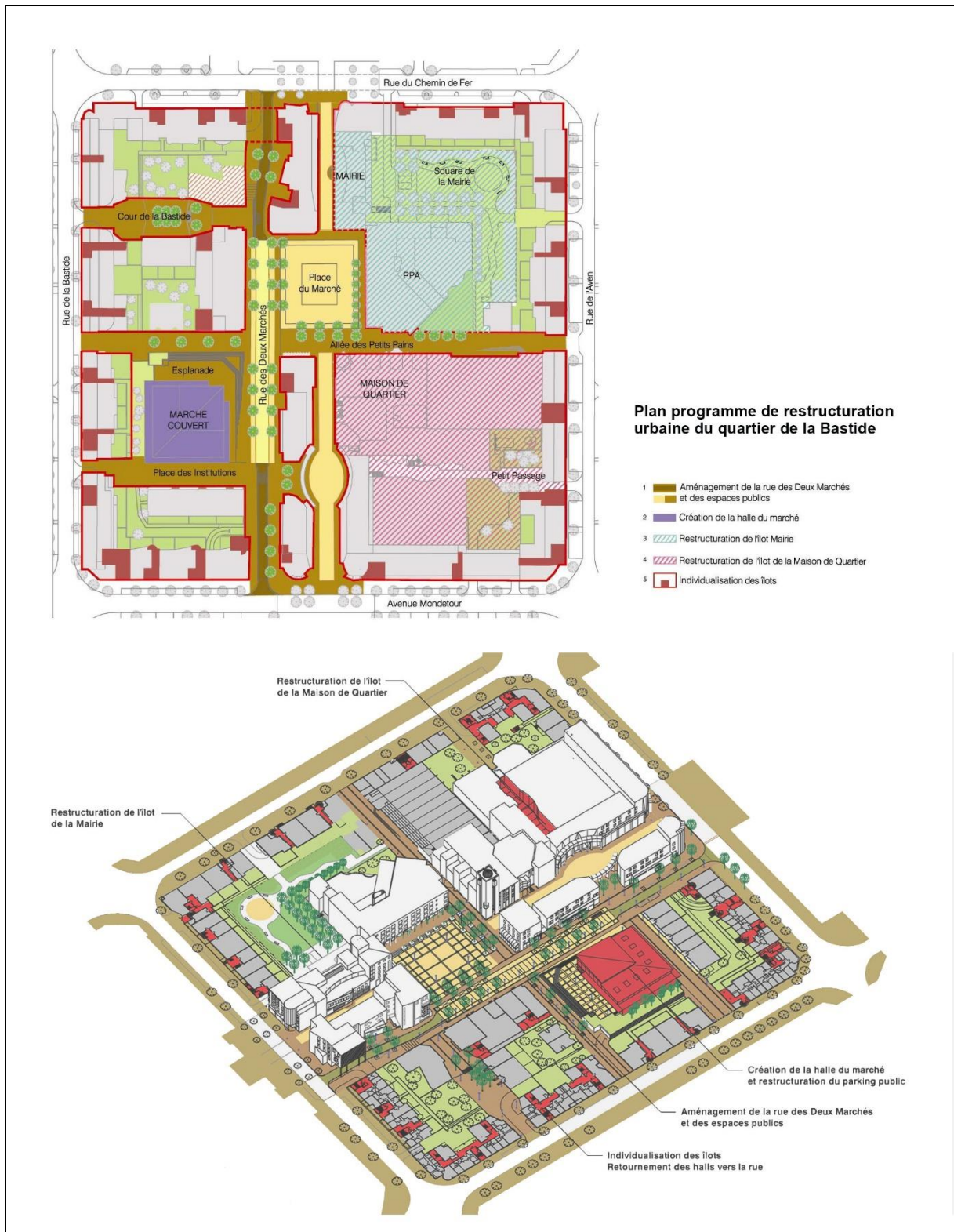
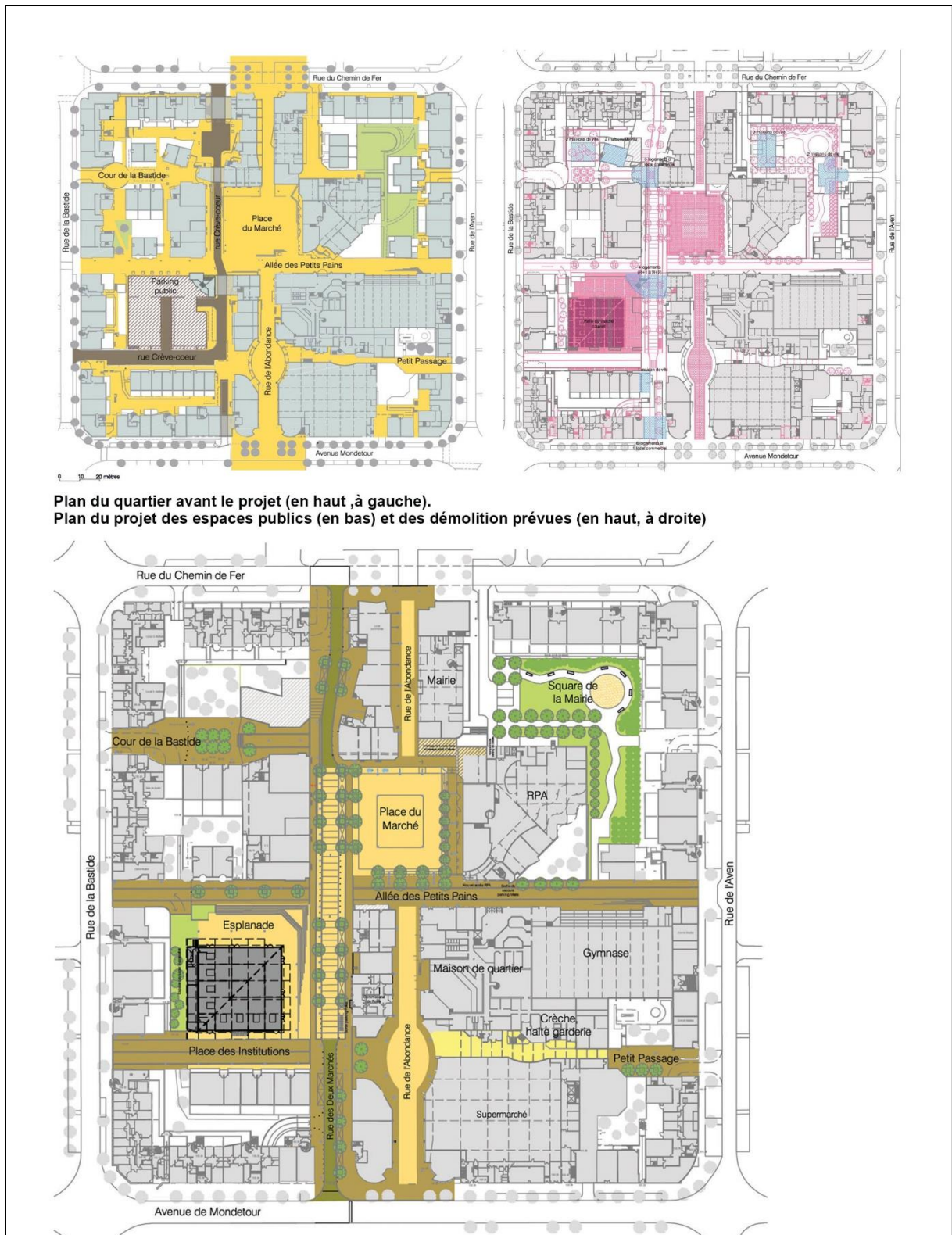


Figure n° 63 :

Schema directeur de restructuration urbaine du quartier de la Bastide, Cergy Saint-Christophe

L'objectif principal du projet était de réorganiser les espaces publics pour les adapter aux pratiques du quotidien (amélioration des espaces publics autour de la place du marché, création de la rue des Deux Marchés au lieu de l'axe qui dessert le parking ; enfouissement du parking pour créer un marché couvert sur l'emprise en plein air qu'il occupait auparavant ; retournement des halls d'accès aux immeubles vers les espaces publics afin de revitaliser ces derniers).

Source : Antoine Grumbach, Carlos Gotlieb, architectes-urbanistes



Plan du quartier avant le projet (en haut ,à gauche).
Plan du projet des espaces publics (en bas) et des démolition prévues (en haut, à droite)

Figure n° 64 :

Plan du quartier de la Bastide, Cergy Saint-Christophe, avant et après notre proposition

Source : Antoine Grumbach, Carlos Gotlieb, architectes-urbanistes

Vues de la rue des deux marchés après les travaux (à droite) et d'un des bâtiments démolis nécessaires à sa mise en oeuvre (à gauche)

Schéma indiquant les aménagements réalisés (en bas):
restructuration de façades suite aux démolitions ponctuelles, comblement de la rampe d'accès au parking.

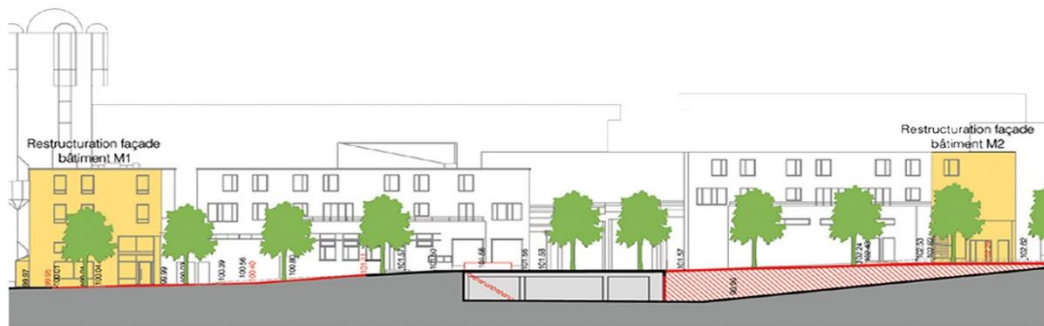


Figure n° 65 :

Projet du Quartier de la Bastide, Cergy Saint-Christophe

Réaménagement de la rue des Deux Marchés en tant qu'espace public organisant la vie du quotidien et favorisant leur appropriation par les habitants.

Source : Antoine Grumbach, Carlos Gotlieb, architectes-urbanistes



Vues du quartier avant l'étude



Vues de la place du marché et de la nouvelle rue des deux marchés suite à la réalisation des travaux



Figure n° 66 :

Projet du Quartier de la Bastide, Cergy Saint-Christophe

Vues des espaces publics avant et après l'intervention.

Source : Antoine Grumbach, Carlos Gotlieb, architectes-urbanistes



Figure n° 67 :

Article sur le projet Ivry Confluences

Projet de régénération urbaine sur un territoire en obsolescence de 130 hectares à Ivry-sur-Seine, à la confluence de la Seine et de la Marne

Source : revue Paris Projet n° 40, APUR, 2010

La métropole au bord de l'eau

Ivry Confluences

“

Un site qui se libère, des activités qui s'éloignent (Total, le BHV, Nathan, Philips...) : c'est dans ce cadre, assez classique en région parisienne – mais élargi aux mutations que connaît tout le Val-de-Marne – qu'Ivry, il y a quatre ans, a voulu se doter d'un projet qui s'étend aujourd'hui des confins de Vitry au quartier de Tolbiac.

Les données en sont innombrables : elles tiennent aux voies ferrées et au long faisceau qui sépare leurs cotés aux quais que des usines tutoyaient jusque-là ; elles tiennent à la frontière que le périphérique [bientôt franchi] continue de former entre son centre ancien et le site universitaire de Tolbiac ; aux mille surprises enfin de rues aussi charmantes qu'étroites... Si bien que le travail que la Sadev 94 a confié à Paul Chemetov, François Leclercq, Pierre Guérin, Carlos Gotlieb, Denis Valode et Bernard Reichen a d'abord consisté à arpenter un site dont les densités à venir devront ourler ses cours, tenter d'en préserver les halles, se combiner avec les silhouettes bigarrées des maisons ou des HBM... Opération déjà tentée à Ivry, de manière extraordinaire, par Jean Renaudie et Renée Gailhoustet, mais à laquelle s'ajoute une perspective très différente puisque les 150 ha que couvre ce projet s'ouvrent désormais sur la Seine : sur des quais encore circulés, sur des ponts que domine la silhouette de la passerelle aux Câbles ; et là – à cet endroit précis – sur la rencontre de la Seine et de la Marne. Si bien que ce projet

– s'il consiste d'abord à y installer le métro (la paresseuse ligne 10 s'arrêtant pour l'instant à la gare d'Austerlitz), à souhaiter que l'on donne un autre cadencement à la ligne C du RER, s'est assez vite axé sur ce site de la confluence que devrait dominer le parc imaginé par François Leclercq, la passerelle dont Paul Chemetov pense faire un jour les propylées d'un centre de recherches, et sur des quais piétons que l'automobile évitera en passant désormais sur les sites qu'occupaient jusqu'ici la Sagep et Total : ce que Pierre Guérin et Carlos Gotlieb avaient a priori imaginé comme un parkway, devenant [version sage et probablement réaliste compte tenu des nombreux espaces libres qu'accepte déjà ce projet] un cours arboré dont les flux, parallèles à la rive, permettront, de se promener sur la Seine et d'en longer le parc.

100 **Ivry Confluences.**
Membre du jury de la Ville d'Ivry-sur-Seine, Sadev 94.
EQUIPE D'ARCHITECTES-URBANISTES CHARGÉE DU PROJET : Bernard Reichen, Pierre Guérin - Carlos Gotlieb, François Leclercq, Denis Valode (VP Cité), Paul Chemetov ; Bruno Fortier et François Perot (coordination).

© 2010 APUR. Perspective de la passerelle aux Câbles et du projet Ivry Confluences. PHOTO DE DÉPÔT EN FOND : La confluence. Esquisse. À DROITE : Maquette du projet. Ivry Confluences. PHOTO DE DÉPÔT EN FOND DE DROITE : Structure Ville d'Ivry-sur-Seine, Sadev 94. ARCHITECTES DES PLANS ET COORDONATEUR DU PROJET : Bernard Reichen, Pierre Guérin - Carlos Gotlieb, François Leclercq, Denis Valode

(VP Cité), Paul Chemetov, Bruno Fortier et François Perot (coordination).
À DROITE : View of the Passerelle aux Câbles and the Ivry Confluences project.
À DROITE : Model of the project. SKETCH : La Confluence. SKETCH : Model of the project.

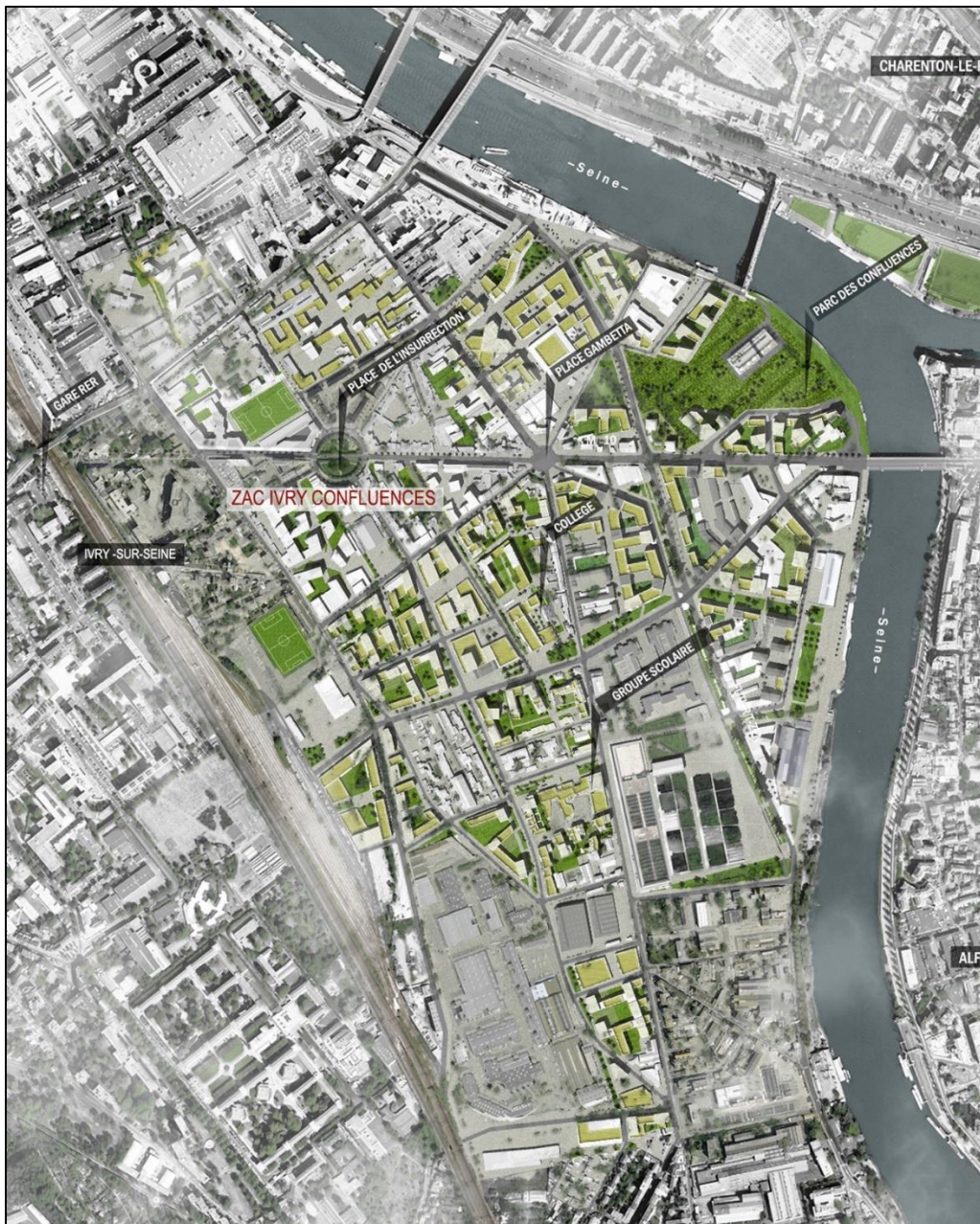


Figure n° 68 :

Plan masse de la ZAC Ivry Confluences

Projet de régénération urbaine sur un territoire en obsolescence de 130 hectares à Ivry-sur-Seine, à la confluence de la Seine et de la Marne. S’y remarque l’avenue de l’industrie, que notre équipe avait conçue en tant qu’axe paysager, reliant comme une « corde » les rives de la Seine de part et d’autre de son confluent avec la Marne. Il constitue un grand élément identitaire structurant les nouvelles opérations à réaliser dans la durée.

Source : SADEV 94

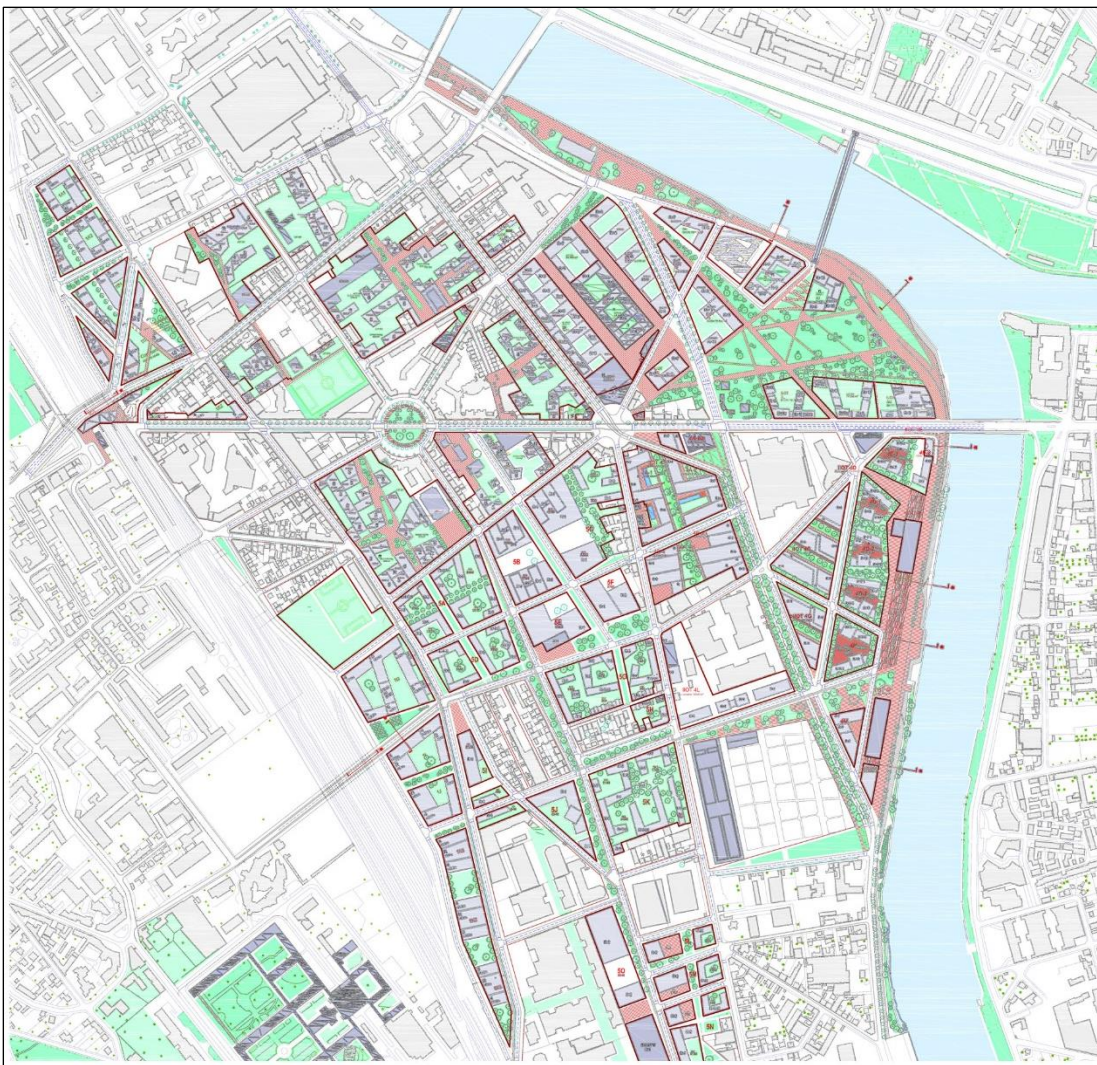


Figure n° 69 :

ZAC Ivry Confluences : le *parkway*

Projet du parkway proposé ainsi que son adaptation dans le plan masse de l'opération en tant qu'avenue de l'industrie

Source : SADEV 94, équipe Gotlieb - Guerrin

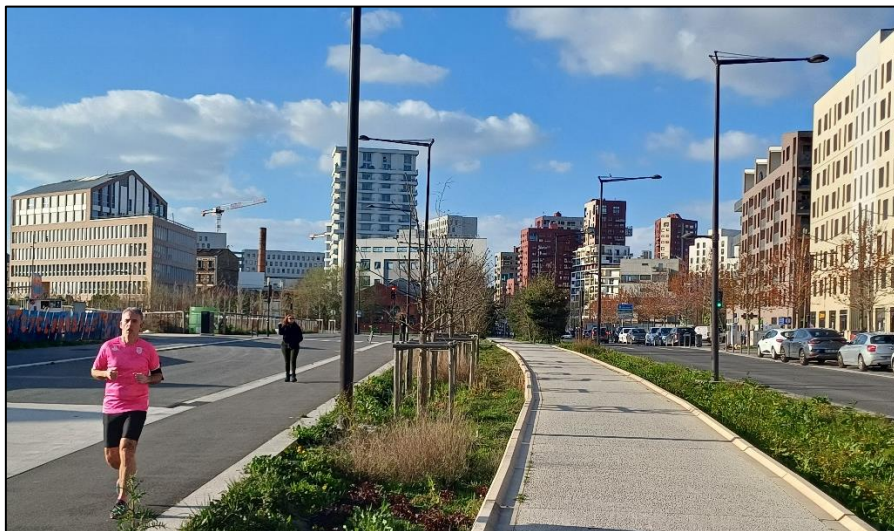
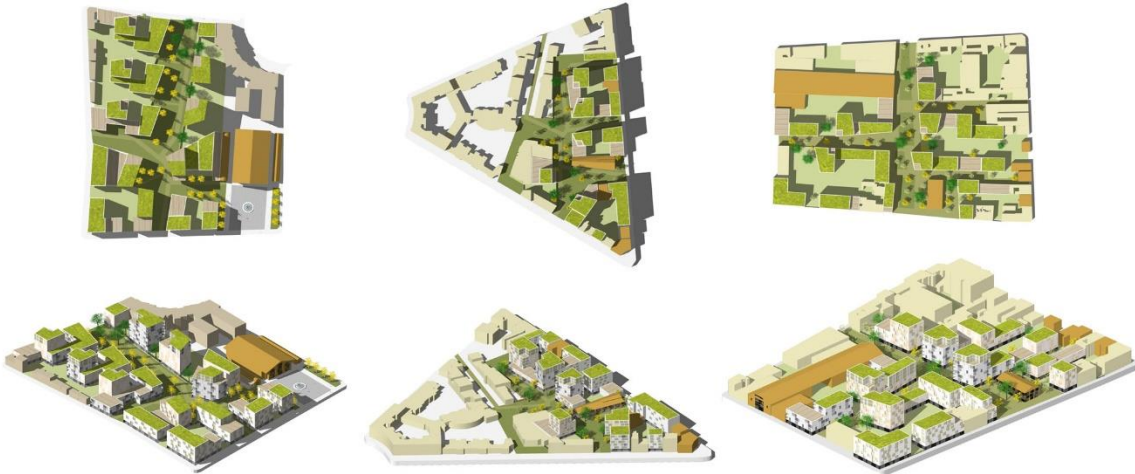


Figure n° 70 :
ZAC Ivry Confluences : vues actuelles de l'avenue de l'industrie

le parc en réseau

Etude de faisabilité des îlots



Réalisations par des chargés d'opération divers suivant les principes du projet urbain



Figure n° 71 :

ZAC Ivry Confluences : le parc en réseau

Une trame verte d'espaces publics structurante des opérations qui s'infiltré dans les îlots créés. Elle propose le maintien et la valorisation d'anciens bâtiments industriels en complément des nouvelles constructions.

Source : projet Ivry Confluences, équipe Gotlieb-Guerin

2.4 Développement d'une activité d'enseignement et de recherche abordant le projet urbain selon une vision transdisciplinaire et transcalaire

Parallèlement au développement de ma pratique professionnelle, j'ai été sollicité au cours de l'année universitaire 1999-2000 pour faire partie, en tant que vacataire, de l'équipe pédagogique de l'atelier « Recomposition de la périphérie métropolitaine » dirigée à l'école nationale supérieure de Paris Belleville par Nicole Eleb-Harlé et Antoine Grumbach. Cette expérience a marqué le début d'une activité comme enseignant, conçue comme une attitude réflexive autour de la pratique et de la production architecturale de la grande échelle. Elle me permit, notamment, de postuler, en juin 2000, au concours national pour des postes de maîtres-assistants titulaires qui venaient d'être ouverts dans les écoles d'architecture après une période de plusieurs années sans ouverture de postes.

De ce fait, ayant choisi de postuler dans le champ Ville et Territoire, j'ai été pris à l'école d'architecture et de paysage de Bordeaux. Devenant enseignant dans cette école à partir d'octobre 2000, j'ai profité de la présence des deux formations, architecture et paysage, pour développer un enseignement du projet urbain en tant que démarche transversale croisant différentes échelles et temporalités et permettant aux étudiants d'apprendre des phénomènes complexes liés à la constitution des territoires. Pour y parvenir, j'ai rejoint, dès mon intégration à cette école, l'équipe pédagogique conduite par Claire Parin qui proposait un atelier de projet de cinquième année très original à plusieurs égards car, englobant des étudiants et des enseignants des deux formations, il était orienté vers une réflexion sur des projets d'actualité à Bordeaux portant sur la grande échelle. La ville de Bordeaux venait, en effet, d'entamer à partir de 1995, lors de l'arrivée d'Alain Juppé à la tête du conseil municipal, un processus de régénération urbaine très conséquent pour rattraper la dynamique de développement territorial des grandes métropoles françaises dans le but d'améliorer leur attractivité tout en répondant aux nouveaux enjeux environnementaux montant en puissance vers la fin du XXème siècle. Cette dynamique s'inscrivait par ailleurs dans l'évolution de la législation nationale sur l'aménagement urbain et territorial adopté sous le gouvernement de la « gauche plurielle¹³⁷ » piloté par Lionel Jospin entre 1997 et 2002, dans l'objectif de définir un nouveau type de documents d'urbanisme assumant le paradigme de soutenabilité mis en avant par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio en 1992¹³⁸. Issus de la loi d'orientation foncière de 1967, imprégnés d'une vision de développement productiviste axée sur la croissance propre aux Trente glorieuses, les documents en vigueur étaient, en effet, devenus inadaptés pour faire face aux nouveaux enjeux. Ils furent remplacés par de nouveaux documents définis dans la loi SRU (Solidarité et Rénovation Urbaine) approuvée en 2000, afin d'intégrer de manière très explicite la notion de

¹³⁷ Ce gouvernement est issu d'une alliance électorale et programmatique entre le Parti Socialiste et celui des Verts, incluant également des représentants du Mouvement des citoyens et du Parti Communiste.

¹³⁸ Cette conférence, la troisième du genre suite à celle de Stockholm de 1972 et celle de Nairobi en 1982, a été mise en place dans le but d'impliquer les états dans la définition de politiques actives pour faire face de manière globale au problème du changement climatique.

projet d'aménagement et développement durable comme préalable à toute action de régulation spatiale¹³⁹.

Se concentrant sur sa fonction de maire de Bordeaux suite à son éviction comme premier ministre après la défaite de sa majorité politique aux élections législatives de 1997, Alain Juppé appliqua donc une nouvelle politique d'urbanisme pour faire bouger sa ville¹⁴⁰ en s'appuyant, paradoxalement, sur la législation mise en place par le gouvernement qui lui succédait au pouvoir au niveau national.

Partant de là, et dans le but de mettre un frein au processus d'étalement urbain qui avait provoqué le doublement de la zone agglomérée autour de la capitale girondine pendant la deuxième moitié du XXème siècle, la Communauté Urbaine de Bordeaux établit, entre 2002 et 2006, le Plan Local d'Urbanisme à partir d'un projet articulante de manière novatrice les questions de mobilité et de densité¹⁴¹. Ce projet définit en effet une stratégie de requalification du centre-ville moyennant la mise en place du tramway, conçu en tant que vecteur de rééquilibrage territorial selon un double objectif : d'une part, en rendant plus attractifs les secteurs centraux qui avaient perdu de l'intérêt auprès des habitants, notamment ceux de la « ville de pierre », grâce à l'aménagement d'espaces publics de qualité aux arrêts et sur les principaux axes du tramway; d'autre part, par la création de secteurs à densifier dans le péri-centre, aussi bien le long des axes desservis par les nouvelles lignes que dans de vastes emprises, à proximité de celles-ci, qui étaient tombées en obsolescence. Comme contrepoint à cette valorisation des zones centrales de l'agglomération, les secteurs naturels en limite ou à l'intérieur des zones bâties étaient conçus comme des éléments actifs de biodiversité présents sous des formes diverses¹⁴²(fig. 72 et 73).

¹³⁹ Il s'agit notamment du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui remplaçant respectivement le Schéma d'Aménagement et d'Urbanisme et le Plan d'Occupation du Sol de la loi LOF, imposeront comme préalable à tout dispositif de régulation spatiale à la grande échelle l'obligation de définir un projet d'aménagement et de développement durable.

¹⁴⁰ Juste avant l'arrivée d'Alain Juppé, la ville de Bordeaux avait été pendant quarante-huit ans sous la gouvernance de Jacques Chaban-Delmas. Cette longue période de gestion municipale, caractérisée dans sa dernière période par un manque de projets répondant aux nouveaux enjeux de développement urbain valurent à la ville le qualificatif de « belle endormie ».

¹⁴¹ Cette approche associant des questions de densité et de mobilité fut mise en place en réactualisant une notion très ancrée dans la pensée urbaine depuis la conception de la « Cité Linéaire » à Madrid par Arturo Soria y Matta au début du XXème siècle et utilisé dans des villes très diverses telles Copenhague ou Curitiba.

¹⁴² Sur les réflexions relatives à la démarche spatiale qualitative du PLU de la Communauté Urbaine de Bordeaux voir : Cuillier F., (sous la direction de), Les débats sur la ville 6, A propos du plan locale d'urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux, Editions confluences, Agence d'Urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine, 2005.

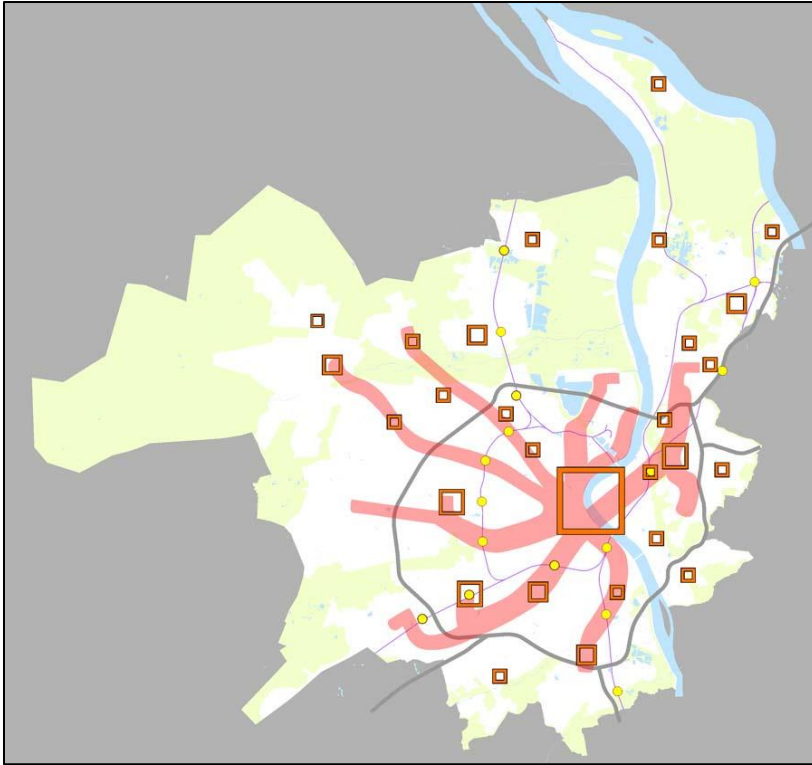
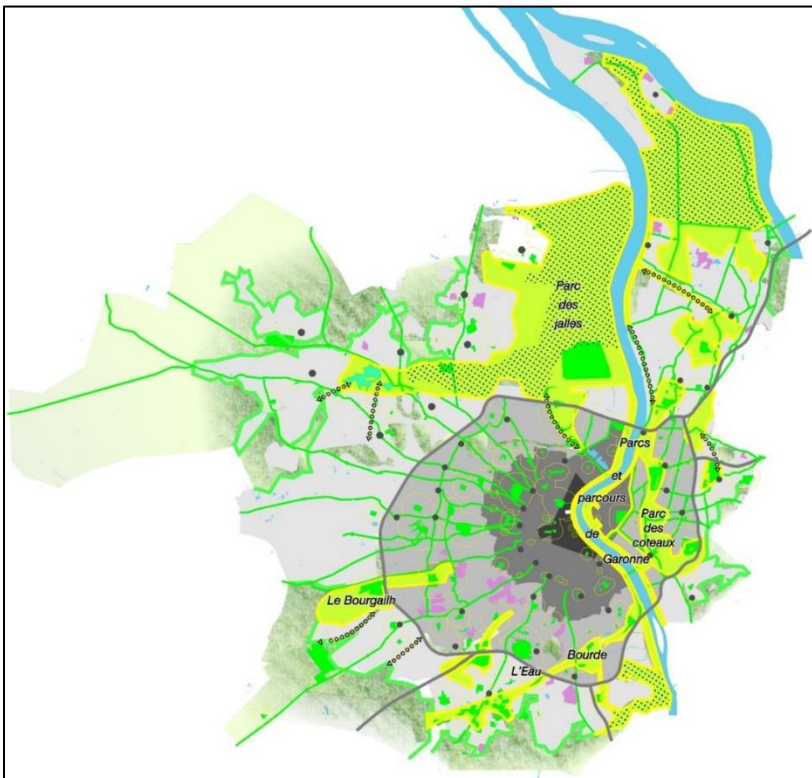


Figure n° 72 :

PLU de la Communauté Urbaine de
Bordeaux

établi entre 2002 et 2006

source : A'urba – Agence
d'urbanisme de Bordeaux Aquitaine



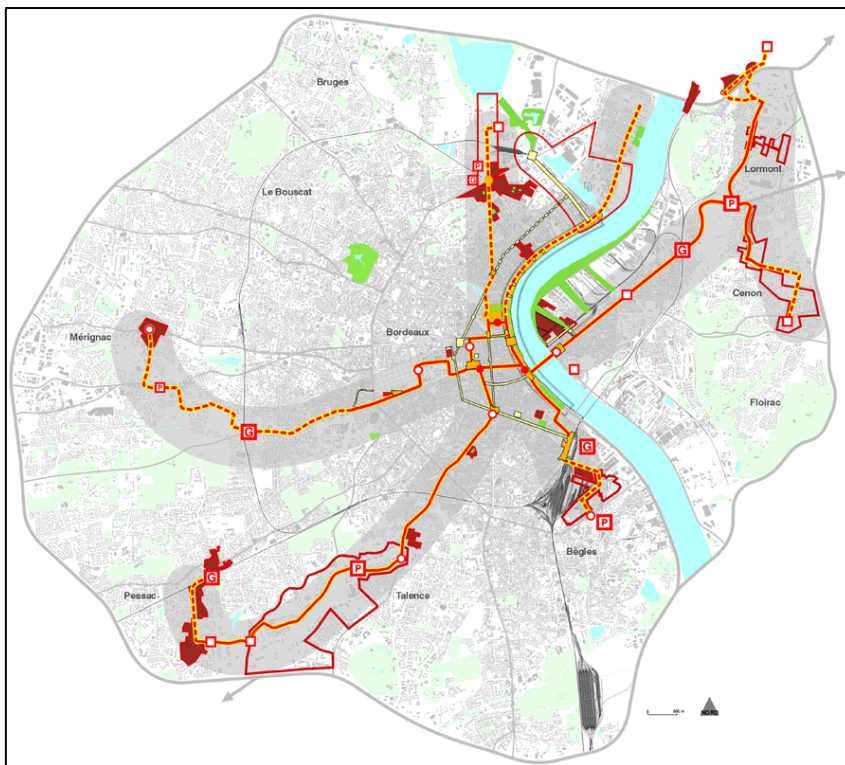
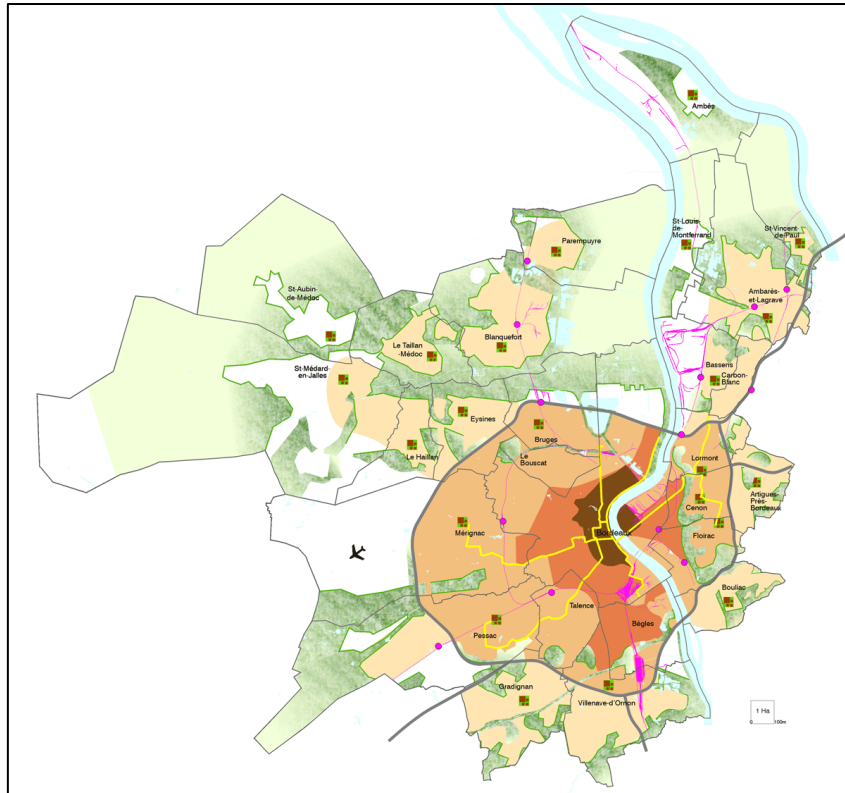


Figure n° 73 :

PLU de la Communauté Urbaine de Bordeaux établi entre 2002 et 2006

source : A'urba – Agence d'urbanisme de Bordeaux Aquitaine

De même que l'ensemble des écoles d'architecture de « province », celle de Bordeaux offrait la possibilité de favoriser un dialogue assez fluide pour aborder ces nouveaux types de problématiques d'aménagement territorial avec les représentants des collectivités locales et des acteurs divers. C'est cette particularité qui permit à Claire Parin d'aborder en 2001, suite à mon intégration dans son équipe, un exercice de projet de la grande échelle grâce à un partenariat établi avec le Grand Projet de Ville (GPV) de la Rive Droite¹⁴³. Issue de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire de 1999, cette instance était chargée de la définition d'un projet de territoire afin d'agir dans des quartiers en difficulté en complément des interventions d'ordre socio-économique. Le territoire d'intervention portait sur des secteurs de quatre communes de la rive droite bordelaise (Bassens, Lormont, Cenon et Floirac) situées à proximité du coteau qui court parallèlement à la Garonne. Constituant un élément de forte identité, cet élément singulier de la géographie bordelaise était imaginé dans le cadre du GPV comme un grand parc linéaire susceptible d'articuler autour de lui divers projets de régénération urbaine.

Le travail de projet de la grande échelle pour faire face aux nouveaux enjeux environnementaux - assumés dorénavant comme une question clé dans l'agenda des acteurs politiques - trouvait de surcroît à l'ENSAP Bordeaux un contexte assez favorable du fait de la présence des deux formations, architecture et paysage, qui rendait possible d'aborder des expérimentations de manière transdisciplinaire. Ce travail fut également conforté par la mise en place, au début des années 2000, du système LMD¹⁴⁴ qui, rapprochant les écoles d'architecture des universités, promouvait le lancement de nouvelles recherches relatives aux questions du projet urbain et territorial en lien avec les nouvelles problématiques de soutenabilité dans son double questionnement environnemental et sociétal, s'appuyant tout particulièrement sur des expérimentations au niveau local. C'est ainsi que le travail de projet à la grande échelle, ancré dans une réalité opérationnelle concrète expérimentée à l'ENSAP Bordeaux, fut prolongé par une démarche réflexive dans le cadre du programme de recherche « Projet Urbain, projet citoyen », lancé par l'Institut Français d'Architecture sous la direction de Yannis Tsiomis. Un ouvrage intitulé « Matière de ville, projet urbain et enseignement »¹⁴⁵ fut publié en 2008 à la fin de ce programme, compilant des expériences menées par des écoles d'architecture¹⁴⁶, y compris les résultats de l'exercice de projet sur la rive droite bordelaise, afin de faire un bilan sur la question de l'enseignement du projet urbain et ses liens avec la recherche, au lendemain de la mise en place du système LMD (fig. 74 et 75).

¹⁴³ S'inscrivant dans la dynamique de la politique de rénovation urbaine qui donna naissance en 2004 à l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine), le GPV de la Rive Droite, mis en place en 2001 par l'Etat et quatre communes (Bassens, Lormont, Cenon, Floirac) constitua le seul grand projet à vocation intercommunale. Il contribua profondément à changer l'image et les représentations de cette rive naguère délaissée.

¹⁴⁴ Le système LMD (Licence, Master, Doctorat), adopté en France à partir de 2002, est issu du processus de Bologne visant à créer des parcours type de formation au sein de l'espace européen. Il a permis notamment aux écoles d'architecture de se rapprocher des universités pour la mise en place de parcours doctoraux.

¹⁴⁵ Tsiomis, Y. (sous la direction de), Matières de ville, projet urbain et enseignement, éditions de la Villette, Paris, juin 2008.

¹⁴⁶ Gotlieb, C., « Méthodes et Stratégies d'Aménagement », in Tsiomis, Y. *op. cit.*, pp.151-155

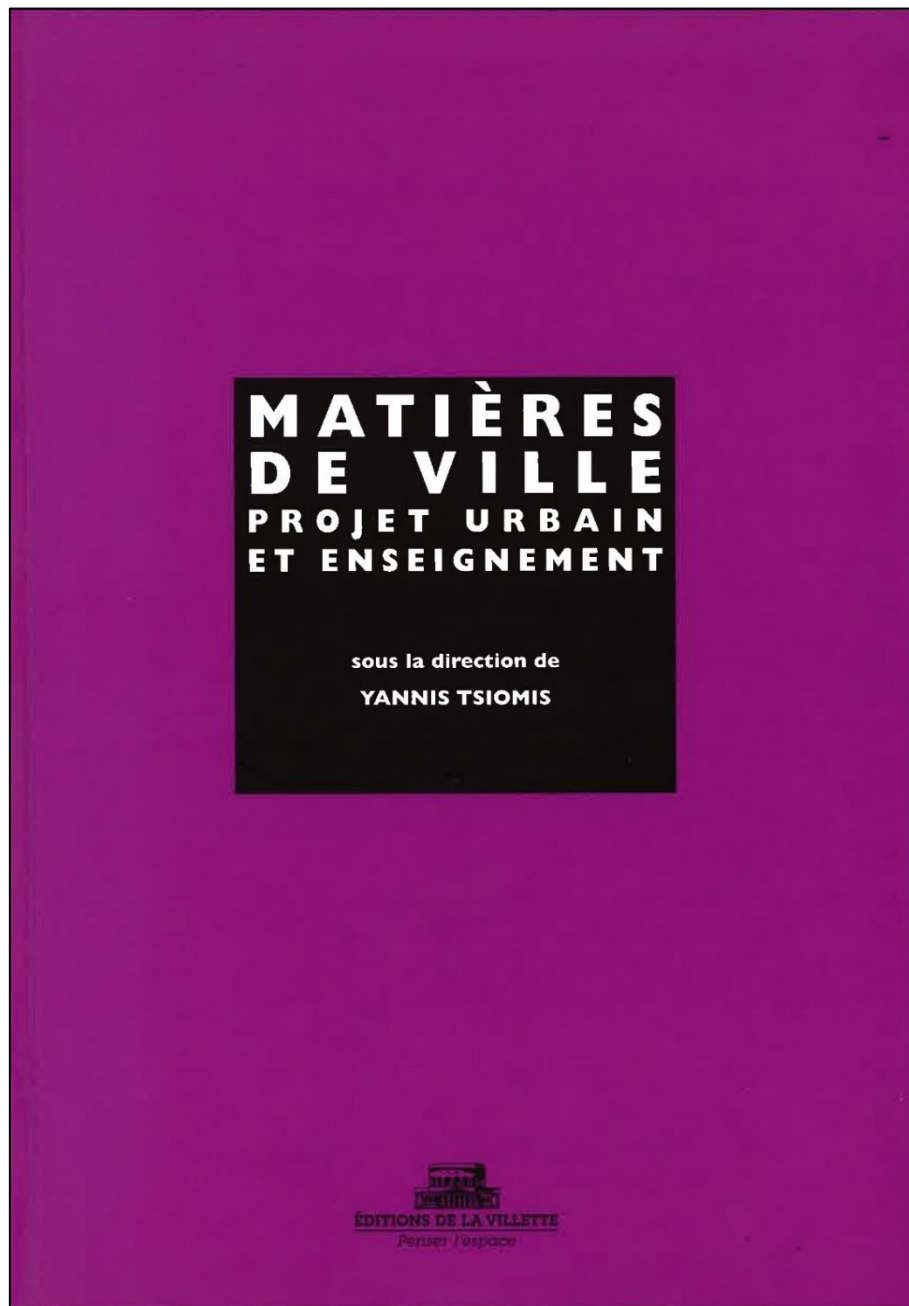


Figure n° 74 :

« Matières de Ville »,

Publication portant sur des exemples d'enseignement du projet urbain en lien avec les nouveaux paradigmes de durabilité qui montent en puissance à partir des années 2000.

Source : Tsiomis, Y. (sous la direction de), Matières de ville, projet urbain et enseignement, éditions de la Villette, Paris, 2008

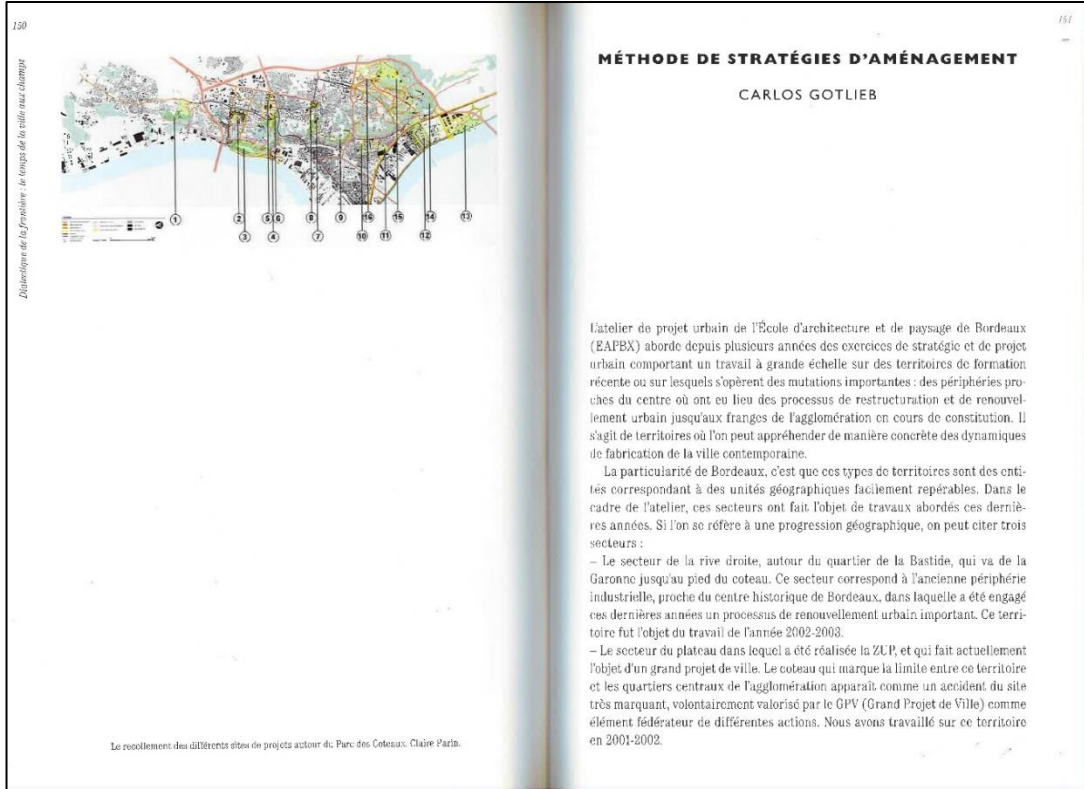


Figure n° 75 :

Exemples d'exercice de projet urbain à l'EENSAP Bordeaux

Source : Tsiomis, Y. (sous la direction de), *Matières de ville, projet urbain et enseignement*, éditions de la Villette, Paris, 2008

Ces initiatives pédagogiques et de recherche furent à la base de la création en 2009, par un groupe d'enseignants de l'ENSAP Bordeaux, de l'équipe de recherche (Arpège Architecture, projets et expérimentations de la grande échelle). Elle reçut cette appellation du fait que ses enseignants, regroupés dans un domaine d'études du cycle master suite à la mise en place du système LMD, venaient de participer, en 2006, à la première édition du programme interdisciplinaire de recherche « L'architecture de la grande échelle »¹⁴⁷ lancée par la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction au sein de la Direction de l'architecture et du patrimoine (fig. 76 et 77).

Ce programme, qui se prolongea jusqu'en 2009, avait pour but de construire un espace interdisciplinaire capable de mobiliser les communautés scientifiques concernées par les transformations contemporaines de la ville et de l'urbain. Il traduisait notamment une volonté d'articuler recherche et action opérationnelle au moment où les grandes métropoles assumaient le besoin de se positionner autrement qu'en s'inscrivant, sans conteste, dans la course effrénée imposée par la globalisation et cherchaient de nouvelles modalités de gestion territoriale assurant un bon équilibre entre croissance économique et prise en compte des questions environnementales. Ce n'est donc pas étonnant que, dans les années suivant sa mise en œuvre, ce programme ait été à l'origine de la conception et de la coordination de la Consultation Internationale de recherche et développement sur « Le grand pari de l'agglomération parisienne », lancée par Nicolas Sarkozy au début de son mandat présidentiel pour mobiliser de manière effective des concepteurs et des chercheurs afin de définir des thèmes d'action favorisant la mise en place du Grand Paris. Cette consultation fut pilotée dans sa première partie, entre l'automne 2007 et l'automne 2009, par le ministère de la Culture et de la Communication qui avait désigné Eric Langereau, Directeur du Bureau de la Recherche Urbaine et Architecturale, en tant que délégué pour coordonner le lancement de cette initiative. Comme l'indique bien Eric Langereau dans son ouvrage consacré aux pratiques de l'Etat français en matière d'architecture et d'urbanisme¹⁴⁸, le fait que ce soient les instances chargées de la recherche et de l'enseignement de l'architecture au sein du Ministère de la culture qui héritent de l'immense tâche de donner un cadre réflexif précédant la définition d'un nouveau type de gouvernance pour l'aire métropolitaine de la capitale de la France et non pas celles du Ministère de l'Équipement, qui prenaient habituellement en charge ce type d'initiative, était en soi une première. La première étape de la mise en place du projet du Grand Paris, constitua ainsi un moment exceptionnel qui, grâce l'apport des dix équipes sélectionnées favorisant la mobilisation de presque quatre cents personnes venus d'horizons différents - dont une bonne partie procédait du monde académique- signifia une reconnaissance effective à l'apport des architectes en matière de réflexion sur l'avenir de la ville et du territoire (fig. 78). Ce fut ce phénomène que j'ai abordé dans l'article publié dans le

¹⁴⁷ Cette recherche, de même que l'équipe Arpège dont j'ai été l'un des membres fondateurs, furent dirigées par Claire Parin.

¹⁴⁸ Langereau, E., *Architecture, urbanisme et pratique de l'Etat, 1960-2010*, La documentation française, Paris, 2017

cadre de la 12^{ème} conférence internationale de l'IFoU (International Forum on Urbanism) organisé à l'Université de Buenos Aires en octobre 2016 ¹⁴⁹(fig. 79).

En ce qui concerne la recherche menée par l'équipe de l'ENSAP Bordeaux dans le cadre de la première édition du programme de l'architecture de la grande échelle, elle était intitulée « Projets pour habiter les territoires, expérimenter et évaluer », et proposait un retour réflexif sur les approches pédagogiques de projet de la grande échelle mises en place dans cette école à partir de l'instauration, en 2005, du programme LMD. Au niveau Licence, il s'agissait de l'instauration d'un enseignement spécifique intitulé VTP (Ville-Territoire-Paysage) constituant une initiation à la compréhension et à l'action sur la ville et le territoire. L'étudiant y était amené à questionner progressivement son environnement construit tout en reconnaissant la possibilité d'intervenir par le projet en tant qu'acte de médiation pour créer des situations spatiales répondant à des pratiques collectives. Au niveau Master, le programme portait sur la création d'un domaine d'études abordant la question du projet de la grande échelle, composé par une série d'ateliers proposant divers types de croisements: entre les échelles architecturale, urbaine et territoriale ; entre divers profils d'enseignants (maîtres d'œuvre et chercheurs) ; entre apport de compétences et expérimentations ; entre territoires de projet en France et à l'étranger¹⁵⁰.

L'équipe Arpège, qui fut reconnue dans le cadre de l'évaluation HCERES de 2014 comme un groupe apportant une dimension originale à la recherche architecturale du fait de sa démarche réflexive quant à l'acte de projet tout en assumant une dimension transcalaire et pluridisciplinaire, fut intégrée dans l'UMR (Unité Mixte de Recherche) PASSAGES, lors de sa création en 2015. Rattaché au CNRS, cette UMR fut constituée en trois sites repartis au sein de l'ENSAP Bordeaux¹⁵¹, l'Université de Bordeaux et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, chacun englobant des laboratoires et des équipes de recherche s'intéressant à la question du rapport entre changement global et création de nouvelles spatialités.

¹⁴⁹ Gotlieb, C., The Grand Paris Question : A history of action and innovation, *op.cit.* pp. 200-206.

¹⁵⁰ Mon implication dans la mise en œuvre de cette pédagogie m'amena à occuper des postes de coordination : celui de l'enseignement de VTP du semestre 5 du cycle Licence et celui de l'atelier de projet du semestre 8 au niveau Master.

¹⁵¹ Le site ENSAP Bordeaux de l'UMR Passages 5319 CNRS fut constitué par la fusion du Laboratoire de Recherche Cepage, intégré par des enseignants chercheurs de la formation Paysage et les équipes de recherche ARPEGE et GEVR, constitués par des enseignants chercheurs de la formation Architecture. Actuellement cette UMR constitue un laboratoire en sciences humaines et sociales englobant l'Université de Bordeaux, l'Université de Bordeaux Montaigne et l'ENSAP Bordeaux.

Direction de
l'Architecture
et du Patrimoine

Direction générale
de l'Urbanisme,
de l'Habitat et
de la Construction

L'architecture de la grande échelle

Programme interdisciplinaire de recherche

Bilan de l'appel
à propositions
de recherche

Sessions
2006 et 2007

Recherche



The image shows two logos side-by-side. The left logo is the emblem of the French Republic, featuring a rooster and the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité' above 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. Below it, the text 'Ministère Culture Communication' is visible. The right logo is the emblem of the Ministry of Research, Higher Education and Vocational Training, also featuring the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité' above 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. Below it, the text 'MINISTÈRE DE LA RECHERCHE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE L'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL' and 'MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'ÉQUIPEMENT' is visible.

Figure n° 76 :

Programme l'architecture de la grande échelle, sessions 2006 et 2007.

Source : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/architecture/formations-recherche-et-metiers/la-recherche-architecturale-urbaine-et-paysagere-en-france/l-organisation-de-la-recherche/la-politique-de-recherche-incitative/l-architecture-de-la-grande-echelle>

Projets pour habiter les territoires Expérimenter et évaluer

Projet de recherche n° 17

Responsable scientifique :

Claire PARIN, architecte urbaniste, HDR, maître-assistante
PAVE (Profession Architecture Ville et Environnement)
École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux
Domaine de Raba
33405 Talence Cedex
Tél. : +33 (0)5 57 35 11 00
Fax : +33 (0)5 56 37 03 23

Organisme de rattachement :

PAVE (Profession Architecture Ville et Environnement)
École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux
Domaine de Raba
33405 Talence cedex
Tél. : +33 (0)5 57 35 11 00
Fax : +33 (0)5 56 37 03 23

Membres de l'équipe :

Olivier BROCHET, architecte, maître-assistant à l'ENSAP de Bordeaux
John BRODEUR, architecte, maître-assistant à l'ENSAP de Bordeaux
Carlos GOTLIEB, architecte-urbaniste, maître-assistant à l'ENSAP
de Bordeaux
Stéphane HIRSCBERGER, architecte-urbaniste, paysagiste,
maître-assistant à l'ENSAP de Bordeaux
Daniel MANDOUZE, sociologue
Catherine SEMIDOR, physicienne, HDR
avec la participation de Caroline LOT et Laetitia TUTARD



Planche d'analyse du quartier Mériadeck : les ruptures dans la trame urbaine apparaissent comme un enjeu d'intervention majeur (Groupe Gicquiaud-Layat-Lubiato).

32

> Objet de la proposition

Centrée sur la question du rapport entre le processus de projet et son contexte territorial, la démarche de recherche est bâtie sur la connexion de plusieurs positions.

La première est que le projet est un médiateur de changement mais également un support de connaissance. Décliné conjointement à différentes échelles, architecturale, urbaine et territoriale, il permet à la fois de développer une vision informée et distanciée des réalités locales, et d'impulser des formes d'intervention innovantes en prenant appui sur des dynamiques territoriales.

La deuxième renvoie à la notion d'"architecture de la grande échelle", dimension sur laquelle s'adosseraient de nouvelles formes de productions projetuelles. Au regard de l'évolution des villes contemporaines, on constate une transgression des échelles du projet qui concerne tous les intervenants et acteurs de la fabrication de la ville, issue de la mutation des territoires et des dynamiques sociales, économiques, culturelles qui les expliquent ; la transformation des conditions de production du projet favorisant en outre une forme de "déterritorialisation" de l'architecture.

Face à ces évolutions, des démarches de projet innovantes émergent aujourd'hui sur tous les continents, qui s'attachent à construire des formes de cohérence territoriale à partir de l'analyse de la qualité spatiale des lieux et des permanences structurelles qui sont au fondement de l'identité des territoires. En nous inscrivant dans cette mouvance, nous considérons que l'architecture de la grande échelle est une instance permettant de renouer avec une forme d'inscrip-

Figure n° 77 :

Fiche de la recherche « Projets pour habiter les territoire, expérimenter et évaluer » Programme « l'architecture de la grande échelle »

Cette recherche fut développée par le groupe Arpège à l'ENSAP Bordeaux, sélectionnée dans le cadre du Programme « l'architecture de la grande échelle »

Source : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/architecture/formations-recherche-et-metiers/la-recherche-architecturale-urbaine-et-paysagere-en-france/l-organisation-de-la-recherche/la-politique-de-recherche-incitative/l-architecture-de-la-grande-echelle>



Figure n° 78 :

Consultation Internationale du Grand Paris, numéro extraordinaire de la revue AMC, 2009

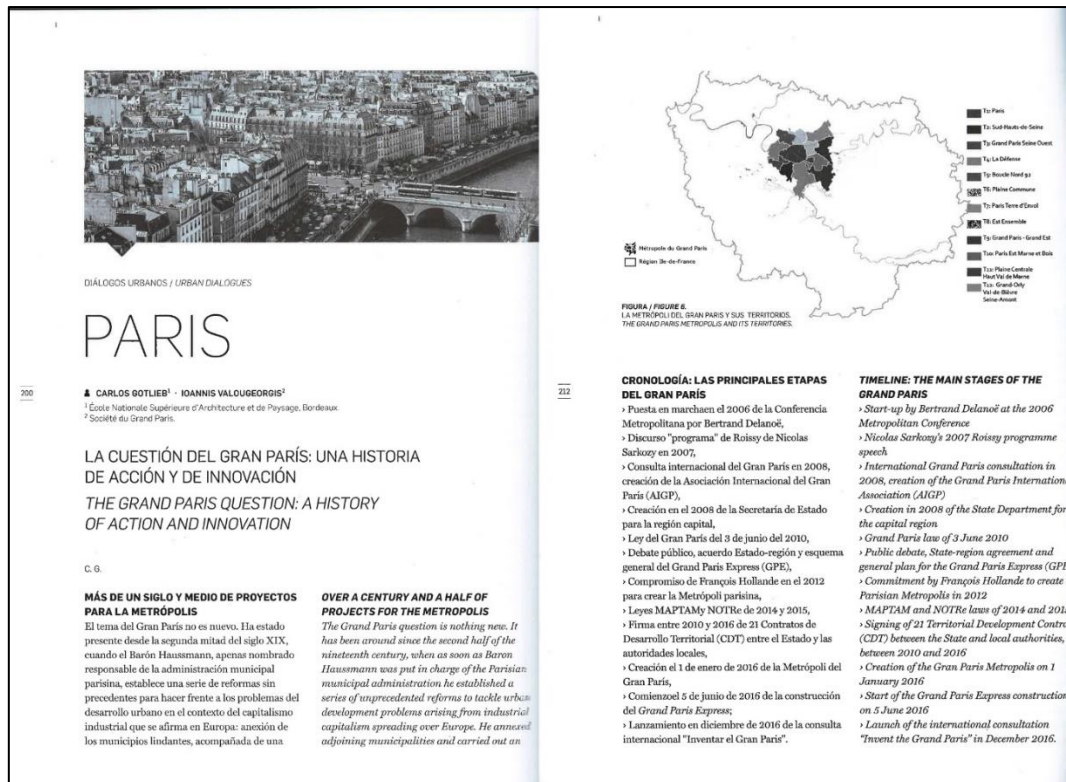


Figure n° 79 :

Article sur le Grand Paris publié dans l'ouvrage « From knowledge to development, new university challenges for a contemporary urban development », EUDEBA (editorial universitaria de Buenos Aires), Buenos Aires, 2016

2.5 Consolidation d'une activité d'enseignement et de recherche liée à l'international

Outre sa contribution pour créer des liens entre formation professionnelle et recherche, grâce notamment aux articulations avec l'université dans le cadre du cycle de doctorat, la mise en place du système LMD propulsa une nouvelle dynamique de coopération internationale en généralisant des mobilités étudiantes entre établissements européens et hors Europe. Cette nouvelle dynamique favorisa de surcroît la consolidation d'un nouvel état d'esprit pour aborder d'égal à égal, entre écoles d'architecture du monde entier, les effets sur la ville et le territoire des phénomènes issus de la globalisation qui prenaient place de manière indifférenciée quel que soit leur contexte géographique ainsi que les nouvelles modalités pédagogiques et scientifiques pour aborder la démarche du projet face aux questions émergentes relatives à la transition écologique. C'est dans ce cadre que j'ai été sollicité en 1999, année où j'étais vacataire à l'école d'architecture de Paris-Belleville, pour organiser un colloque franco-argentin sur le thème de « L'impact de la globalisation dans les villes moyennes »¹⁵².

Mais c'est surtout à partir de mon entrée à l'ENSAP Bordeaux que j'ai pu me consacrer de manière systématique aux questions internationales en intégrant l'équipe du projet en coopération avec la Faculté d'Architecture de l'Université Kasetsart à Bangkok¹⁵³. Après une première intervention en 2002 comme professeur invité auprès de cette faculté, j'ai participé au montage et au suivi du programme BMB (Bordeaux / Melbourne / Bangkok). Animé par l'ENSAP Bordeaux, la Faculté d'architecture de l'Université de Kasetsart et la Faculté d'architecture, construction et urbanisme de l'Université de Melbourne, ce programme, étalé sur trois ans, visait à organiser de manière consécutive des ateliers intensifs dans le territoire de chacune des trois métropoles réunissant des étudiants et des enseignants constitués en équipes plurinationales.

L'idée de base dans ces *workshops* était d'étudier, à partir d'une méthode de « regards croisés », les effets de la globalisation dans la fragilisation des milieux locaux aussi bien du point de vue environnemental que social et économique d'une part et, d'autre part, les stratégies « *bottom up* »¹⁵⁴ susceptibles de contrecarrer ce phénomène à partir d'actions ancrées dans le territoire tout en associant des universités et des acteurs locaux. Bien que conçus à partir d'une démarche empirique, ces workshops rejoignaient de manière implicite des questions propres aux études postcoloniales - tels que l'émancipation des populations locales ou des groupes minoritaires face aux enjeux globaux - qui, à l'instar des travaux publiés dans les années 1970 dans les milieux de recherche anglo-saxons, sont abordées en France à

¹⁵² « *El impacto de la globalización en las ciudades intermedias* » (l'impact de la globalisation dans les villes moyennes), colloque organisé du 15 au 17 septembre 1999 au Centre d'études d'architecture contemporaine, Université Torcuato Di Tella, Buenos Aires, avec le concours du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement en France.

¹⁵³ Projet mis en place sous la coordination de Claire Parin.

¹⁵⁴ À partir du bas.

partir des années 2000¹⁵⁵. Ils reprennent également la notion anthropologique de regard éloigné utilisée par Claude Lévi-Strauss, portant sur la nécessité de porter un regard sur des sociétés éloignées afin de comprendre les comportements des humains, notamment pour étudier la façon dont les sociétés réagissent aux pressions environnementales ¹⁵⁶.

Le programme BMB débuta en octobre 2002 à Bangkok par un colloque international intitulé « *Modernity, Tradition, Culture, Water* »¹⁵⁷ et fut clôturé en avril 2005 à Bordeaux par un colloque international sur le thème « Projet Urbain, entre globalisation et identités locales »¹⁵⁸(fig. 80). Participèrent aux deux évènements, des enseignants chercheurs des écoles d'architecture venus de plusieurs continents, dont les contributions au workshop conclusif furent réunies dans un ouvrage intitulé « *Cross-cultural urban design, global or local practices ?* »¹⁵⁹(fig. 81).

Fort de cette expérience j'ai mis en place, à partir de septembre 2005, le programme RSB (Rosario / Santiago / Bordeaux) qui englobait des *workshops* assortis d'un séminaire international organisés conjointement par l'ENSAP Bordeaux, la Faculté d'architecture, planification et design de l'Université de Rosario, en Argentine, et la Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université du Chili à Santiago. Ces *workshops* se déroulant une fois par an, de manière alternée, à Rosario et à Santiago, constituaient un cadre pédagogique assez original du fait qu'ils rendaient possible une comparaison des dynamiques territoriales issues de la globalisation entre la France et des pays émergents, les changements globaux accentuant généralement de manière assez violente les conflits sociaux et spatiaux déjà présents localement dans ces derniers. Une des thématiques récurrentes des workshops était celle des infrastructures, leur étude permettant d'examiner le degré de solidarité présente dans les pratiques communautaires pour s'approprier des bienfaits apportés par la technique¹⁶⁰. Le travail pédagogique et scientifique était organisé en deux temps. Premièrement, un séminaire international ayant comme objectif d'aborder la thématique d'étude tout en favorisant des croisements entre points de vues très contrastés du fait de la diversité des participants : des

¹⁵⁵ Voir à ce sujet Smouts, M. C., Les études postcoloniales en France : émergence et résistances in Divers Auteurs « Ruptures postcoloniales, les nouveaux visages de la société française », Editions de la Découverte, Paris, 2005, pp.309-316.

¹⁵⁶ Lévi-Strauss, C., Le regard éloigné, Plon, Paris, 1983

¹⁵⁷ « *Modernity, Tradition, Culture, Water* », actes du colloque BMB du 29 au 31 octobre 2002, Katsertart University Press, Bangkok, 2003. J'ai publié dans cet ouvrage l'article « Recent Policies to reconquer and improve river fronts in European cities : the cases of Paris, Bilbao and Lisbon », pp. 45-49.

¹⁵⁸ « Projet urbain : entre globalisation et identités locales / Identity and globalization : design for the city » actes du colloque BMB du 7 au 9 avril 2005, ENSAP Bordeaux, 2005. Ayant un rôle actif dans l'organisation de ce dernier colloque j'ai fait partie du comité scientifique qui publia les actes édités par les trois écoles, réunissant une soixantaine de contributions. J'ai publié dans cet ouvrage un article intitulé « Stratégie de sortie de crise et d'affirmation d'identité urbaine : existe-il un modèle européen, les cas de Gênes et Barcelone ? », pp. 168-172.

¹⁵⁹ Divers Auteurs *Cross-cultural urban design, global or local practice ?*, publié par Routledge, Taylor & Francis Group, London / New York 2007. J'ai publié dans cet ouvrage un article intitulé « *Strategies to support urban identity : are there European models ?* », pp. 108-111

¹⁶⁰ Cette thématique s'appuie sur la recherche sur les rapports entre société et infrastructure réalisée par Gérard Dupuy : Dupuy, G., La crise des réseaux d'infrastructure : le cas de Buenos Aires, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Université de Paris XII, Latts, juillet 1987

représentants des collectivités locales et des enseignants-chercheurs venus des trois pays ainsi que des acteurs de la société civile très impliqués localement dans les sujets étudiés. Deuxièmement, un travail par équipes mixtes d'étudiants, qui devaient établir à la fin du *workshop* une proposition d'ensemble issue d'une dynamique de débats internes compte tenu de la nature internationale des équipes.

Au cours des premières années du programme, les thèmes de réflexion ont porté sur la réutilisation de grandes emprises portuaires et ferroviaires en perte de vitesse, dont les projets locaux, focalisés principalement sur la modernisation d'infrastructures de mobilité, favorisaient l'intervention de grands groupes de promotion immobilière sans prendre en compte l'amélioration des tissus urbains précaires qui s'y étaient progressivement installés. Les exercices menés sur les deux métropoles latino-américaines étaient ainsi orientés sur des projets de régénération urbaine portés par des acteurs locaux en vue de recomposer des territoires obsolètes dans lesquels la généralisation de pratiques de gestion issues de la pensée néolibérale accentuait les fractures sociales déjà présentes sur place.

Bénéficiant d'un soutien régulier des autorités locales, ces *workshops* ont fait l'objet de publications et d'expositions¹⁶¹ (fig. 82). Ils ont donné lieu également à la mise en place d'un programme d'accueil de stagiaires au sein des services de l'urbanisme des villes des écoles participant au programme¹⁶², initiative qui, dans le cas de Bordeaux Métropole, jeta les bases pour l'établissement d'un accord spécifique de coopération entre cette collectivité et l'ENSAP Bordeaux¹⁶³.

¹⁶¹ Sept publications bilingues ont été produites entre 2005 et 2012.

¹⁶² C'est le cas notamment de Bordeaux Métropole qui reçoit chaque année depuis 2014 un stagiaire de la faculté d'architecture de Santiago et un stagiaire de la faculté d'architecture de Rosario qui sont intégrés au sein des équipes d'urbanisme de projet répondant à des thèmes d'actualité.

¹⁶³ Le premier accord fut signé entre Bordeaux Métropole (à l'époque Communauté Urbaine de Bordeaux) en 2014. Il fut renouvelé tous les trois ans, incluant comme partenaire en 2018 la ville de Bordeaux.

Outre l'accueil de stagiaires, cet accord permet de soutenir des actions pédagogiques portées par les écoles dans le cadre de partenariats de coopération décentralisée entre Bordeaux Métropole et d'autres territoires à l'étranger situés dans différents continents¹⁶⁴. La première action mise en place dans le cadre de cet accord eut comme partenaire étranger l'université de Guanajuato, au Mexique. S'inspirant des expériences pédagogiques développées avec les universités de Rosario et de Santiago, cette action engagée sous ma responsabilité prit forme de *workshops* croisés de manière alternée au Mexique et en France. S'orientant cette fois-ci vers une réflexion sur l'appropriation citoyenne d'environnements fragiles situés aussi bien en milieu urbain que naturel, ces *workshops* traitaient fondamentalement la question de la conception d'espaces publics suivant des méthodes participatives. Au bout de sa troisième année, en octobre 2017, les résultats de ces *workshops* furent exposés dans le cadre du Festival International de Culture Cervantino, événement mexicain de grand rayonnement qui, cette année-là, avait la France comme invitée d'honneur¹⁶⁵(fig.83).

¹⁶⁴ C'est le cas de la coopération avec Hyderabad (Inde) et Yaoundé (Cameroun).

¹⁶⁵ Le Festival International de Culture Cervantino, qui a lieu chaque année dans la ville de Guanajuato, constitue le principal événement réunissant des manifestations culturelles internationales diverses organisé par le Mexique. Les résultats des travaux des workshops croisés franco-mexicaines furent compilés dans une publication présentée lors du festival cervantino de 2017. Des entretiens radiophoniques ont également eu lieu pour diffuser notre apport à cette manifestation : *Primer Movimiento* - Emission de la chaîne de TV UNAM - Universidad Nacional Autonoma de Mexico - <https://www.youtube.com/watch?v=RcUculxKMS4>

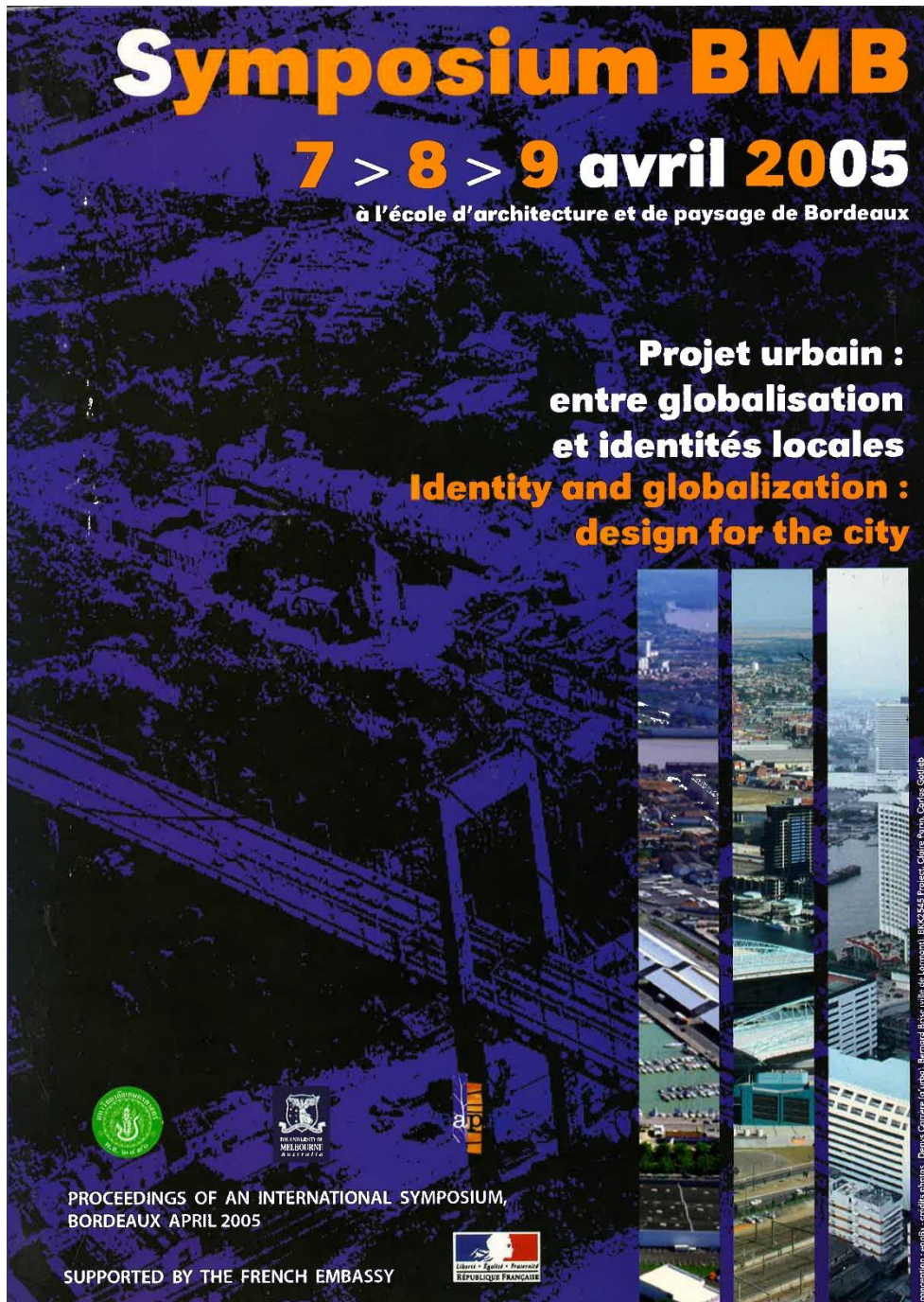


Figure n° 80 :

Actes du Colloque BMB (Bordeaux – Melbourne – Bangkok)

ENSAP Bordeaux, 2005.

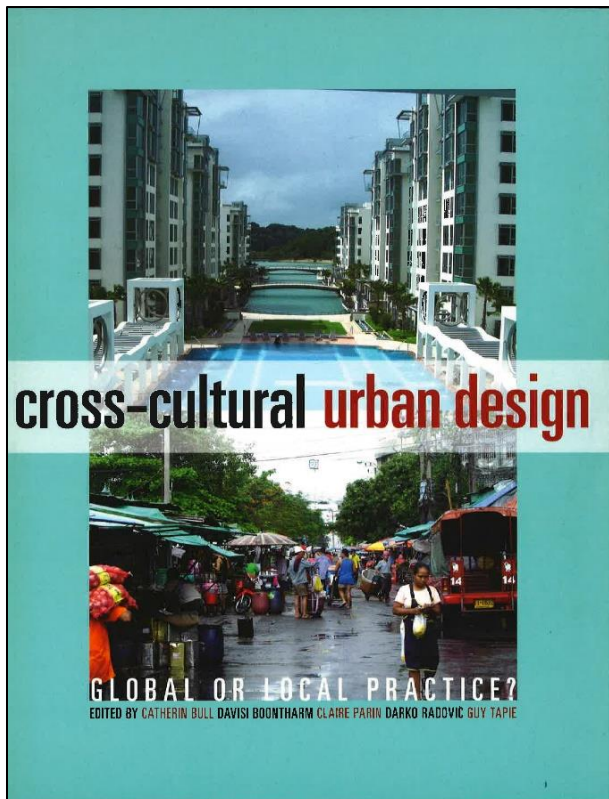


Figure n° 81 :

Article “Stratégies to support urban identity ; are there European models ?” , C. Gotlieb, publié dans

Divers Auteurs, « Cross-cultural urban design, global or local practice ? » , Taylor & Francis Group,

Londres et New York, 2007.

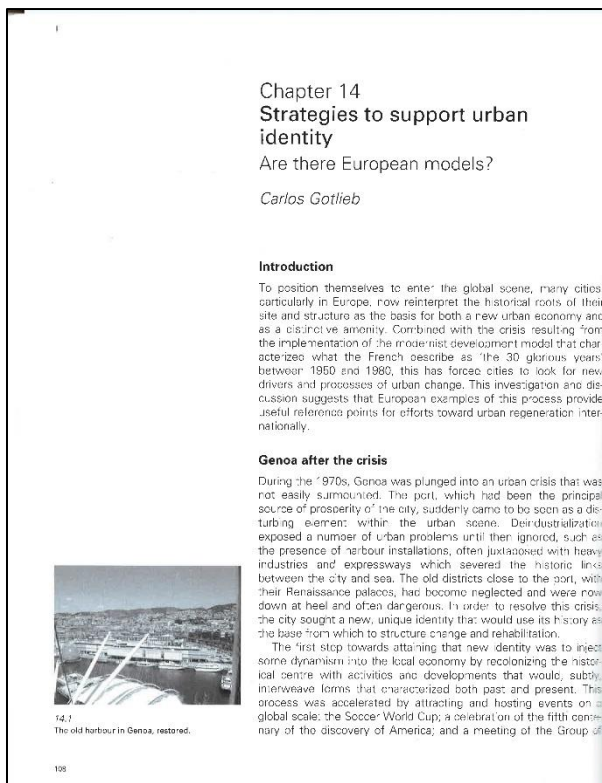




Figure n° 82 :

Publications du programme RSB (Rosario-Santiago-Bordeaux), développées à l'ENSAP Bordeaux en collaboration avec les universités de Rosario (Argentine) et du Chili



Figure n° 83 :

Programme du Festival Cervantino, 2017, Guanajuato, Mexique

Présentation de workshops réalisés dans le cadre d'une collaboration entre l'ENSAP Bordeaux et l'université de Guanajuato, traitant la conception d'espaces publics suivant des méthodes participatives

44

FORO

REVOLUCIONES

FORO Revolución cultural y transformaciones urbanas

CONFERENCIAS Y CHARLAS
Público general | Entrada libre
 Cupo limitado

Inauguración: Exposición de los trabajos realizados en León, Guanajuato y Burdeos en los workshop 2015, 2016 y 2017
 Miércoles 11 | 16:00 horas
 Universidad de Guanajuato, Sede Belén
 Auditorio Víctor Manuel Villegas
 Guanajuato / Francia | 45 minutos

Conferencia inaugural: Identidad y reconstrucción del espacio público: el trabajo colaborativo y su impacto en el conocimiento y el desarrollo urbano
 Carlos Gottlieb y Miguel Ángel García Gómez
 Miércoles 11 | 17:00 horas
 Universidad de Guanajuato, Sede Belén
 Auditorio Víctor Manuel Villegas
 Guanajuato / Francia | 45 minutos

Panel académica: Arquitectura, cultura y revolución
 Académicos de la Universidad de Guanajuato
 Miércoles 11 | 18:00 horas
 Universidad de Guanajuato, Sede Belén
 Auditorio Víctor Manuel Villegas
 Guanajuato / Francia | 45 minutos

Conferencia: Proyectos urbanos en Burdeos, revolución urbana e innovación cultural
 Representantes de Bordeaux Métropole
 Jueves 12 | 17:00 horas
 Casa del Comercio
 Guanajuato / Francia | 45 minutos

Presentación de publicación interinstitucional que rescata los trabajos de los workshops
 Jueves 12 | 18:00 horas
 Casa del Comercio
 Guanajuato / Francia | 45 minutos

Conferencia: Patrimonio cultural y nuevos paradigmas de apropiación del territorio por los habitantes
 Arturo Joel Padilla Córdoba, director del Forum Cultural Guanajuato
 Viernes 13 | 17:00 horas
 Universidad de Guanajuato, Sede Belén
 Auditorio Víctor Manuel Villegas
 Guanajuato / Francia | 45 minutos

Presentación del Programa RBW (Rebuilding the world)
 Martín Chénod y Carlos Gottlieb
 Viernes 13 | 18:00 horas
 Universidad de Guanajuato, Sede Belén
 Auditorio Víctor Manuel Villegas
 Guanajuato / Francia | 45 minutos

Mesa de diálogo: Proyectar la ciudad con los ciudadanos
 Académicos de Guanajuato y Burdeos, vecinos del barrio de Santuario de León
 Clausura de la exposición
 Sábado 14 | 16:00 horas
 Universidad de Guanajuato, Sede Belén
 Auditorio Víctor Manuel Villegas
 Guanajuato / Francia | 45 minutos

En el marco del intercambio académico entre el Departamento de Arquitectura de la Universidad de Guanajuato y la Escuela Nacional Superior de Arquitectura y de Paisaje de Burdeos, el foro *Revolución cultural y transformaciones urbanas* hace alusión a los nuevos paradigmas que se han impuesto en las últimas décadas en el accionar sobre el territorio de las ciudades.

Se abordarán las experiencias desarrolladas entre 2015 y 2017 por las dos escuelas y en las que se privilegia el cambio de paradigmas a través de la participación colectiva.

Informes e inscripciones: magarciag@ugto.mx

Les résultats de ces expériences pédagogiques furent également l'objet d'articles présentés dans des colloques scientifiques internationaux¹⁶⁶. L'accent y était mis sur l'intérêt d'aborder la question du projet urbain comme vecteur d'actions socialement inclusives. Autrement dit, de contribuer à l'émancipation des populations des quartiers fragiles grâce à un travail par le projet mené selon des modalités *bottom-up* en associant des universités et des acteurs divers très impliqués localement.

Cet intérêt pour l'international ainsi que ma qualité d'enseignant hispanophone, fit de moi un interlocuteur privilégié pour développer une collaboration avec les écoles d'architecture espagnoles, en particulier celle de San Sebastian. Constituant avec l'ENSAP Bordeaux, les seules écoles d'architecture de l'Aquitaine et l'*Euskadi* (le Pays Basque espagnol), les deux régions atlantiques situées de part et d'autre de la frontière franco espagnole et constituant avec la Navarre une euro-région, une coopération fut mise en place presque naturellement à partir de 2007. Ayant pour but d'aborder conjointement des exercices de projets pluridisciplinaires intégrant à la fois l'échelle architecturale, urbaine et territoriale, cette coopération fut menée par des étudiants du premier semestre de la dernière année du cycle Licence, qui travaillaient de manière alternée sur une ville située de part et d'autre de la frontière¹⁶⁷. Assorti d'une série de travaux de diffusion et de valorisation¹⁶⁸ ce partenariat aboutit en 2014 à la mise en place d'un double diplôme d'architecte entre les deux écoles. Ce programme favorisa l'instauration d'une série d'expérimentations pédagogiques et de recherches transfrontalières s'inspirant des modalités déjà testées auprès des villes latino-américaines, aussi bien sur l'étude de territoires comportant des infrastructures en obsolescence que sur des projets participatifs en lien avec des acteurs locaux. Plusieurs travaux et publications furent élaborés pour valoriser ces expérimentations.¹⁶⁹

Forts de l'ensemble des expériences à l'international, englobant des ateliers intensifs ainsi qu'une phase de recherches-action censée apporter une instance réflexive à celle du projet, les enseignants du groupe de recherche Arpège décident de mettre en place, en 2016, un programme au niveau post master en vue de consolider les savoirs acquis par l'ENSAP Bordeaux et promouvoir leur rayonnement. Appelé RBW (*Rebuilding the world*)¹⁷⁰, ce programme se fixe comme objectif principal de former des jeunes professionnels aux

¹⁶⁶ « Urbanismo de colaboracion en el barrio de Santuario », Leon, México, article publié dans le cadre du 9ème congrès international de l'IFoU (International Forum on Urbanism) From knowledge to development, new university challenges for a contemporary urban development, à l'Université de Buenos Aires, octobre 2016

¹⁶⁷ Secteur de la Tabacalera à San Sebastian en 2007 ; quartier Bastide à Bordeaux en 2008 ; Irun-Hendaye-Fontarrabie en 2009 ; Pau-Portes des Gaves en 2010.

¹⁶⁸ Expositions accompagnées d'un catalogue au 308, Maison de l'Architecture de Bordeaux en 2010 et à la Maison de l'Architecture de Pau en 2012.

¹⁶⁹ Sagües, Miradas de estudiantes d'arquitectura Exposition et publication des travaux des étudiants de l'ENSAP Bordeaux et de l'Ecole Technique Supérieure d'Architecture de San Sebastian, juin 2017 ; La halle Sernam à Pau, Catalogue de l'exposition des travaux des étudiants de l'ENSAP Bordeaux, de l'Ecole Technique Supérieure d'Architecture de San Sebastian, et de la Faculté d'Architecture de Rosario (Argentine), juin 2018

¹⁷⁰ Le DPEA RBW fut créé en 2016 sous la coordination pédagogique de Claire Parin. Depuis 2018, la coordination pédagogique est assurée par Carlos Gotlieb et Hocine Aliouane-Shaw.

nouveaux enjeux urbanistiques issus des changements globaux et des nouveaux questionnements environnementaux. D'une part, ce programme adhère de manière explicite aux nouveaux paradigmes mis en avant par l'urbanisme pour faire face à la crise environnementale grâce à l'adoption d'un regard pluridisciplinaire pour dépasser une vision productiviste dans la fabrication de la ville et du territoire. D'autre part, se nourrissant des expériences de coopération internationale menées par l'ENSAP Bordeaux avec des universités étrangères, notamment dans des contextes de pays émergents, le post master RBW propose d'étudier les phénomènes liés à l'évolution critique des territoires à partir de regards comparatifs et pouvoir ainsi trouver des pistes pour agir localement par la pratique du projet. Partant des postulats des études post-coloniales - en particulier sur la nécessité de trouver de manière assez urgente des modes d'action locale face aux enjeux planétaires - la pratique de projet, objet ce programme, est donc investie d'un nouveau rôle culturel au service des populations ancrées dans des territoires spécifiques et ayant une capacité d'action concrète (fig. 84 et 85).

Adhérent à une posture humaniste, le programme RBW privilégie ainsi l'enseignement du projet en tant qu'instance de recherche action. Face à la crise environnementale, la notion de projet promue par RBW suppose une action pour améliorer la condition du milieu s'éloignant de celle véhiculée par la pensée moderne qui privilégiait la dimension performante du projet. Investi d'une dimension éthique, le projet est ici conçu en tant qu'instance de création collective et de partage de sens préalable à toute intervention dans l'espace, autrement dit comme une démarche d'interaction étroite et dynamique entre l'homme et son milieu. Ouvert aux jeunes diplômés français et étrangers, ce programme sert également de tremplin pour que ces derniers puissent poursuivre un parcours doctoral, notamment selon une modalité de cotutelle entre des universités françaises et étrangères¹⁷¹. Les problématiques étudiées ainsi que les méthodes de projets expérimentés lors de ce programme constituent autant d'éléments nourrissant des pistes de recherche qui seront abordés dans la deuxième partie de ce document de synthèse.

Mon implication dans la mise en place du post master RBW ainsi que mon rôle très actif dans la pédagogie et la recherche sur l'urbanisme à l'international m'ont permis enfin d'être en première ligne dans l'organisation des congrès scientifiques organisés à l'ENSAP Bordeaux et traitant ces volets. Ce fut le cas de la 40^{ème} conférence de l'AEEA (Association européenne pour l'enseignement de l'architecture) organisée par l'ENSAP Bordeaux du 30 août au 2 septembre 2017. Je fus le co-responsable¹⁷² de l'organisation du colloque scientifique qui, sous l'intitulé « *Learning with the World / Apprendre avec le Monde* », accompagna cet évènement. A l'occasion de ses 40 ans, l'AEEA proposa en effet d'échanger autour des dispositifs

¹⁷¹ C'est le cas de Mounsi Febo qui prépare une thèse sur « Les interfaces ville-fleuve en Afrique subsaharienne (Fleuve Chari, N'Djamena/Tchad), aménagement de l'espace et développement socio-économique à partir d'une prise en compte des pratiques habitantes ». Directeur de thèse : Bernard Davasse, co-directeur de thèse : Carlos Gotlieb, UMR Passages 5319 CNRS.

¹⁷² Je fus responsable, conjointement avec Kent Fitzsimons, de l'organisation du colloque scientifique de la 40^{ème} conférence de l'AEEA.

pédagogiques et scientifiques mis en place par les écoles européennes qui traduisent des nouvelles visions apparues ces dernières années favorisant l'engagement des étudiants pour agir dans les contextes sociaux et environnements les plus diversifiés, notamment hors Europe, répondant aux nouveaux enjeux de développement plus responsables (fig. 86).

Ce fut également le cas de la 15^{ème} conférence internationale de l'IFoU¹⁷³ (International Forum on Urbanism), organisée sous ma responsabilité scientifique à l'ENSAP Bordeaux du 29 juin au 1^{er} juillet 2022 et consacrée au thème de « l'internationalisation de l'enseignement face au défi de la transition écologique : nouveaux enjeux pour partager des savoirs et agir dans un monde en mutation ». Cette conférence avait pour but, d'une part, de présenter les différentes manières de concevoir et d'aménager l'espace contestant la vision d'une croissance tous azimuts génératrice d'effets nuisibles sur l'environnement, et mettant en avant les postulats de la transition écologique. D'autre part, pouvoir évaluer l'apport de l'internationalisation de l'enseignement supérieur en tant qu'outil pertinent permettant à nos sociétés d'aborder de manière complémentaire et solidaire les questions qui se posent actuellement sur l'évolution des territoires, partout dans le monde (fig. 87).

Cette conférence fut organisée selon cinq axes thématiques : nouvelles approches interdisciplinaires et interculturelles face aux changements globaux et leurs répercussions sur le territoire ; nouveaux paradigmes de valorisation du local et leur enseignement face à la crise des modèles globaux d'action ; la nouvelle vision des rapports « Nord-Sud » pour étudier les territoires de la transition ; les nouvelles manières d'aborder les questions techniques au service des territoires ; les politiques internationales d'éducation face aux questions de transition écologique. Suite à un appel à contributions, soixante-dix communications de dix-huit pays de quatre continents furent choisies, dont une vingtaine furent intégrées après la conférence dans un ouvrage qui, sous ma direction, sera publié en 2026 aux Presses Universitaires de Bordeaux, dans la Collection Architectures et Paysages.

¹⁷³ Ce réseau fut créé en 2004 par l'Université Technologique de Delft (TU Delft), l'Université Tsinghua à Pékin, l'Université Nationale de Taiwan à Taipei et l'Institut Berlage à Rotterdam. Il est constitué actuellement de 25 universités et centres de recherches de plusieurs continents.

école nationale supérieure d'architecture et de paysage * Université de Bordeaux *
ensap Bx

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
 D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
 DE BORDEAUX**

**POST-MASTER
 RBW**

REBUILDING THE WORLD

**POST-MASTER SPECIALISE
 DPEA* RBW - REBUILDING THE WORLD**

ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau master.

- Développement territorial et construction soutenable
- Pratique transculturelle du projet en France et à l'étranger

*diplôme propre aux écoles d'architecture

Figure n° 84 :

Programme du Post Master "Rebuilding the world", ENSAP Bordeaux


Face à la crise environnementale, le programme RBW propose se une vision du projet en tant qu'instrument pour améliorer la condition du milieu. Il s'éloigne de la vision véhiculée par la pensée moderne qui privilégiait la dimension performative du projet.

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">OPEN-CLASS #2 REBUILDING THE WORLD</p> 	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">OPEN-CLASS #8 REBUILDING THE WORLD</p> 
<p>10. 12. 20. — 15H 18H — VISIO</p> <p>OPEN-CLASS # 2 : BASURAMA, INTERVENTIONS DANS L'ESPACE PUBLIC À PARTIR DE LA RÉUTILISATION DES DÉCHETS AVEC MANUEL POLANCO PÉREZ- LLANTADA* (CONFÉRENCE EN ANGLAIS)</p> <p>Open-class est un dispositif à travers lequel le post-master RBW (Rebuilding the world), propose d'ouvrir à l'ensemble des étudiants de l'ENSAP Bordeaux, certains cycles de cours et de conférences portant sur des approches innovantes en matière d'interventions sur le territoire procédant d'une vision localement ancrée et bottom-up du projet spatial, en France et à l'étranger.</p> <p>Basurama est un collectif d'architectes et d'artistes basé à Madrid voué à la recherche, à la création et à la production culturelle et environnementale autour de la réflexion sur la réutilisation des déchets dans tous ses formats et significations possibles. Son objectif est d'étudier les phénomènes inhérents à la production massive de déchets réels et virtuels dans la société de consommation, en apportant différents points de vue susceptibles de générer de nouvelles pensées et attitudes.</p> <p>Loin d'essayer de proposer une seule démarche manifeste à utiliser comme manuel, Basurama a compilé une série d'opinions et des projets multiformes, ne se ressemblant pas nécessairement, qui explorent différents domaines liés aux déchets dans objectif d'établir des liens subtils entre eux afin qu'ils puissent donner lieu à des réactions inattendues.</p> <p><small>REPUBLIQUE FRANÇAISE</small></p> <p>ENSAP</p> <p><small>* Manuel Polanco Pérez-Llantada, membre du collectif Basurama</small></p>	<p>28. 01. 21. — 10H 11H30 — VISIO</p> <p>OPEN-CLASS # 8 : PLAY THE CITY AVEC EKIM TAN* (CONFÉRENCE EN ANGLAIS)</p> <p>Open-class est un dispositif à travers lequel le post-master RBW (Rebuilding the world), propose d'ouvrir à l'ensemble des étudiants de l'ENSAP Bordeaux, certains cycles de cours et de conférences portant sur des approches innovantes en matière d'interventions sur le territoire procédant d'une vision localement ancrée et bottom-up du projet spatial, en France et à l'étranger.</p> <p>L'utilisation du jeu comme instance collective de négociation est une démarche assez simple et efficace qui permet d'associer différents acteurs concernés par la mise en place de stratégies et de projets urbains afin de faire émerger des solutions partagées par tous. À partir d'un doctorat à l'Université Technologique de Delft, intitulé « Négociation et Design pour la ville auto-organisée : le jeu comme méthode de design urbain », Ekim Tan a fondé en 2008 Play the city, agence qui utilise le jeu comme instance de médiation. Cette méthode a été mise en œuvre dans plusieurs villes d'Europe et d'Asie.</p> <p><small>REPUBLIQUE FRANÇAISE</small></p> <p>ENSAP</p> <p><small>* Ekim Tan est architecte-urbaniste et docteur par le TU Delft. Elle est fondatrice de Play the City, société de conseil en urbanisme basée à Amsterdam et à Istanbul.</small></p>

Figure n° 85 :


Affiches de conférences dans le cadre du programme RBW, ENSAP Bordeaux

Interventions de représentants du collectif Basurama et Play the City, assorties d'animation de workshops



EUROPEAN ASSOCIATION FOR ARCHITECTURAL EDUCATION
ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE

EAAE - AEEA CELEBRATING 40 YEARS
In the service of European Architectural Education
EAAE CONFERENCE AND GENERAL ASSEMBLY



Dynamism maps - Richard Buckminster Fuller

LEARNING WITH THE WORLD

30.08 > 02.09.2017 - BORDEAUX | France

On the occasion of its 40th anniversary, the EAAE proposes to share and discuss the teaching and research activities that European schools have developed with partners beyond Europe's borders, and in particular in developing countries.

These experiences are evidence of a new vision of international relations in which students and teachers take on the challenge of more responsible development with respect to local social and environmental contexts, in the spirit of reciprocity and whether at home or « over there ».

Through examples and testimonials, we wish to reveal the wealth of experiences and to analyse how they are progressively changing architectural practice.

Additionally taking advantage of the tenth anniversary of the listing of Bordeaux's historic centre as a World Heritage site, the EAAE will explore how European schools of architecture have contributed to preserving UNESCO Heritage urban ensembles.

Program

WEDNESDAY AUGUST 30th

- Morning: Council meeting
- Excursion and lecture: « Urban regeneration of the city »
- Evening: Opening of the conference

THURSDAY AUGUST 31st

- Conference: « Learning with the world »

FRIDAY SEPTEMBER 1st

- General Assembly
- Seminars: Education Academy and Research Academy
- EAAE jubilee and jubilee dinner: 40 years of EAAE

SATURDAY SEPTEMBER 2nd

- Seminar: « Urban heritage and regeneration policies »

www.eaae.be

Figure n° 86 :

Affiche de la 40^{ème} conférence de l'AEEA, ENSAP Bordeaux

Présentation des dispositifs pédagogiques et scientifiques mis en place par les écoles européennes qui traduisent des nouvelles visions apparues ces dernières années favorisant l'engagement des étudiants pour agir dans les contextes sociaux et environnements les plus diversifiés, notamment hors Europe.

**From Wednesday June 29th
to Friday July 1st**

**15TH CONFERENCE
OF THE INTERNATIONAL
FORUM ON URBANISM
(IFoU)**

**AT THE BORDEAUX NATIONAL
SCHOOL OF ARCHITECTURE AND LANDSCAPE
IN 2022**

Conference theme
**Internationalizing Education for the
Ecological Transition Challenge :**
*New Stakes for Sharing Knowledge and
Acting in a Changing World*

ABSTRACT BOOK








Figure n° 87 :

Affiche de la 15^{ème} conférence de l'IFoU, ENSAP Bordeaux

Cette conférence internationale fut consacrée au thème de « l'internationalisation de l'enseignement face au défi de la transition écologique : nouveaux enjeux pour partager des savoirs et agir dans un monde en mutation ».

2.6 Elaboration d'une thèse doctorale sur l'évolution de la notion du projet urbain et ouverture à de nouveaux questionnements

En même temps que je développais une activité d'enseignant à l'ENSAP Bordeaux j'ai décidé de me consacrer à l'élaboration d'une thèse doctorale¹⁷⁴ en vue d'apporter une vision personnelle à la question de l'évolution de la notion de projet urbain. Les questionnements à l'origine de ma recherche visaient à examiner si cette notion restait encore d'actualité face aux nouveaux enjeux de développement urbain qui voient le jour depuis les années 1990, en lien avec les phénomènes de globalisation et de métropolisation, ayant généré de nouveaux territoires où les rythmes des processus d'urbanisation se sont accélérés et pour lesquels la définition de structures pouvant les préfigurer devient une tâche extrêmement délicate.

Ayant accompagné tout au long de ma formation et de mon parcours professionnel en France la mise en œuvre de la démarche de projet urbain, ma recherche visait donc tout particulièrement à aborder trois types de questionnements spécifiques :

- La capacité réelle de cette démarche à fabriquer des espaces porteurs de qualité spatiale, celle-ci comprise comme rapport équilibré entre formes urbaines et intensité des pratiques collectives y ayant lieu au regard des nombreuses expériences qui ont vu le jour depuis l'émergence et l'application de cette démarche en remplacement de celle de la planification ;
- L'évolution de la démarche de projet urbain, s'interrogeant notamment sur sa marge de manœuvre pour intervenir dans de nouveaux types de territoires, très différents de ceux auxquels cette démarche était confrontée dans la période de sa mise en application première ;
- La validité de la démarche de projet urbain pour répondre à de nouveaux enjeux auxquels les villes sont confrontées dans le contexte de la globalisation et de la métropolisation.

Profitant du suivi de l'évolution « en temps réel » de l'application de la notion de projet urbain en Espagne, dont j'avais été un sorte de chroniqueur grâce aux entretiens que j'avais eu avec des protagonistes-clé et aux divers articles publiés en France, j'ai décidé d'orienter ma recherche sur ce pays, abordant concrètement une approche comparative entre Madrid et Barcelone.

Le choix de ces deux métropoles comme espaces de référence partait du constat que Madrid et Barcelone constituaient un lieu d'expérimentation privilégié pour étudier l'évolution de la notion de projet urbain. Ces métropoles témoignent d'une rencontre entre ce moment

¹⁷⁴ Thèse sur « L'évolution de la notion de projet urbain en Espagne, les cas de Madrid et de Barcelone » préparée en cotutelle entre l'Université de Paris 8 et l'Université Polytechnique de Madrid soutenue à Paris en janvier 2016. Directeurs d'études : Charles Goldblum, professeur émérite des universités – Université Paris 8 ; José Maria Ezquiaga, professeur à l'Université Polytechnique de Madrid.

particulier de basculement de la pensée urbaine qui s'opère de manière générale au sein des pays d'Europe occidentale dans les années 1970-1980 et un moment exceptionnel, celui de l'avènement de la démocratie en Espagne, qui favorise la mise en application, dans ce pays, des nouvelles postures doctrinales en matière d'action dans la ville. Ces années constituent en effet un moment inaugural au cours duquel la dynamique du changement politique en Espagne rend la société beaucoup plus perméable aux nouvelles idées de transformation spatiale visant à corriger les dysfonctionnements de l'ensemble urbain. Ces idées, particulièrement influencées par les réflexions des théoriciens italiens très critiques vis-à-vis de l'application réductrice des doctrines du Mouvement Moderne pendant les Trente glorieuses, trouvent donc dans le nouveau contexte espagnol un écho très favorable pour briser des modes d'intervention dans des territoires devenus très figés et favorisant la spéculation immobilière. Agissant de manière fortement articulée à l'action politique, l'action urbanistique est ainsi investie pendant cette période d'un pouvoir susceptible de concrétiser dans l'espace un désir de changement exprimé par la société dans son ensemble.

Au cours de mes recherches j'ai pu constater que, suite à ce moment d'exception favorisant la réception et l'application intensives de nouvelles postures urbanistiques, celles-ci vont s'épuiser progressivement même si les modèles d'action qu'elles ont engendrés resteront d'actualité. En effet, au fur et à mesure que le contexte politique se stabilise, la démarche de projet urbain est mise au service de la réussite économique pour faire face au contexte concurrentiel auquel sont confrontées les villes dans le cadre de la globalisation. Ce glissement témoigne de la capacité de la démarche de projet urbain à intégrer de nouveaux paradigmes de développement. La démarche de projet urbain est également mise au service de l'élaboration de nouvelles stratégies d'action territoriale pour faire face aux enjeux de métropolisation induits par la croissance des deux agglomérations. Dans ces stratégies, les logiques organisationnelles liées à la performance et aux critères de technicité s'imposent compte tenu de la complexité à laquelle est confronté le portage politique des interventions sur le territoire, celles-ci concernant des acteurs très divers. Toutefois, en dépit de l'affaiblissement de la notion de projet urbain en tant qu'instance de médiation entre décision politique et organisation spatiale, les modèles d'intervention qu'elle véhicule restent d'actualité, vu leur enracinement dans les mentalités des acteurs publics et privés concernés par les questions d'aménagement.

Partant de l'ensemble de ces réflexions j'ai pu établir une série de conclusions mettant en évidence la portée et les limites de la notion de projet urbain comme instance collective de fabrication spatiale des établissements humains :

1/ La démarche de projet urbain s'est avérée constituer un mode de fabrication collective de l'espace très efficace, du fait de sa capacité à articuler des systèmes de conception formelle avec des systèmes de valeurs sociales et des systèmes de décision politique. Elle a permis le maniement d'éléments formels pour générer des espaces accueillant des pratiques collectives répondant à des besoins sociaux, leur matérialisation correspondant à des intentions d'ordre politique sans lesquels ces espaces n'auraient pas pu être mis en œuvre. Le travail sur la forme répond à la volonté que s'est assignée cette démarche pour créer des espaces de qualité, de manière à dépasser la démarche de la planification, celle-ci se limitant à une action prévisionnelle où la satisfaction des besoins sociaux reposait sur des critères "neutres", l'application de standards ou de ratios étant censée créer des dispositifs spatiaux efficaces.

2/ La démarche de projet urbain a démontré une capacité remarquable à incorporer des paradigmes de développement très divers. Cette « adaptabilité » découle du type des modèles d'intervention spatiale convoqués qui, étant volontairement conçus comme porteurs de sens, peuvent être facilement appropriables par des collectifs sociaux très variés. De ce fait, même si cette démarche a évolué pour faire face à de nouveaux enjeux apparus en cours de route, très différents de ceux auxquels elle était initialement confrontée, elle a gardé sa faculté d'être un outil d'intervention exprimant une vision collective de la construction du cadre bâti.

3/ La démarche de projet urbain est porteuse d'un message assumant pleinement la ville comme un fait de culture. Les premières réflexions, visant à définir une posture doctrinale focalisée sur la production de qualité spatiale afin de dépasser la vision neutre issue de la démarche de planification, s'appuyaient principalement sur les études des villes européennes, celles-ci étant considérées comme des exemples des plus aboutis de fabrication de formes urbaines dans le temps. Ces études abordaient, de manière articulée, les processus de création de structures spatiales porteuses de sens, d'une part, et, d'autre part, les phénomènes de représentation collective que celles-ci avaient engendrés. Pour les auteurs explorant de nouvelles pistes en matière d'aménagement par le projet, il s'agissait de trouver des modes d'action capables de produire des formes urbaines contemporaines aussi riches que celles du passé du point de vue de leur signification. Ce mode d'action appliqué à partir de la fin des années 1970 est resté valable tant que les faits urbains correspondaient à une idée de ville susceptible d'être appréhendée facilement par les acteurs la pratiquant, même si ces pratiques étaient devenues plus complexes. Au fur et à mesure que les territoires d'intervention sont devenus beaucoup plus vastes du fait de la métropolisation, l'idée de ville

pouvant faire l'objet d'une représentation collective est devenue plus confuse.¹⁷⁵ Pendant cette dernière phase de développement des agglomérations, ce n'est pas tant la démarche de projet à grande échelle qui a été mise en cause, mais plutôt la possibilité des nouveaux territoires d'action d'être incorporés dans l'imaginaire collectif, d'autant plus que la gouvernance de ces territoires est devenue beaucoup plus complexe.

L'ensemble de ces considérations m'amenait à la conclusion que le problème posé à l'heure actuelle par l'aménagement des grands territoires métropolitains n'est donc pas tant celui d'abandonner la démarche de projet à grande échelle, celle-ci s'avérant toujours opérante pour concevoir de nouveaux espaces chargés de signification confrontés à de nouveaux enjeux, mais celui de trouver des modes de représentation permettant aux nouveaux territoires d'intervention d'être reconnus socialement comme des lieux identitaires véritablement ancrés dans les mentalités de tous les acteurs concernés et de devenir ainsi des véritables faits de culture. Cette tâche apparaît pourtant d'autant plus complexe que la montée en puissance des préoccupations environnementales met en cause la notion même de fait urbain. J'ai réuni l'ensemble de ces réflexions dans l'ouvrage inaugurale de la collection Architectures et Paysages, crée en 2020 aux Presses Universitaires de Bordeaux en partenariat avec l'ENSAP Bordeaux 2020 dans l'objectif de contribuer à dessiner un champ de recherche et des pratiques débarrassé des cloisonnements qui entravent aujourd'hui la possibilité d'adapter pensées et manières de faire face à la nouvelle donne du changement global ¹⁷⁶. (fig.88).

Comme je l'avais indiqué au début de ce chapitre, je m'étais focalisé tout au long de mon parcours en tant architecte-urbaniste praticien et enseignant-chercheur sur deux figures principales de réflexion : celle de la notion de projet urbain, en examinant le cadre de sa genèse, sa portée et son évolution récente ; celle de l'internationalisation de sa pratique et de son enseignement, en analysant la réception de cette notion dans des contextes divers, tout particulièrement par la contribution de la démarche de regards croisés comme outil pour démocratiser son appropriation.

Partant de la conclusion de mon travail de thèse ainsi que des différents travaux de recherche et expériences pédagogiques décrits dans ce chapitre, ces deux figures ont été enrichies par des nouvelles questions faisant émerger des pistes de réflexion pouvant être abordées dans un avenir proche.

¹⁷⁵ Ce phénomène a été évoqué par Françoise Choay dans « Le règne de l'urbain et la mort de la ville » ,op.cit. pp. 32-33.

¹⁷⁶ La recherche développée dans le cadre de ma thèse, suite à un travail de synthèse et de réécriture, fut publiée dans l'ouvrage : Gotlieb , C. Le projet urbain à Madrid et à Barcelone, des expérimentations aux modèles, Presses Universitaires de Bordeaux, Collection Architectures et Paysages, Bordeaux, décembre 2020.

Face à la crise environnementale, où l'action transformatrice du milieu en vue de l'amélioration de sa performance est mise en cause d'une manière radicale du fait des dégâts provoqués au niveau planétaire, apparaît en effet une réflexion sur les nouveaux paradigmes auxquels est confrontée la notion du projet de la grande échelle. Il s'agit de répondre aux enjeux de transition écologique nécessaire pour faire changer les mentalités autrement que par un mode de développement spatial fondée sur l'application de réseaux et de modèles d'action qui risquent de devenir, somme toute, assez simplistes et peu efficaces. Assumant l'incertitude comme inhérente à l'intervention dans le territoire, une nouvelle vision du projet voit le jour partant d'une compréhension attentive des milieux en phase avec les nouveaux paradigmes de soutenabilité et de résilience. De nouvelles problématiques émergent revisitant la notion d'identité ou promouvant le rôle du projet comme outil de médiation et d'appropriation du territoire par les habitants. Elles visent à favoriser l'ancrage local des projets en opposition aux réponses stéréotypées induites par la globalisation.

La démarche en vue de l'habilitation à diriger des recherches s'inscrit ainsi dans la continuité de cette réflexion, notamment de son développement au sein des programmes mises en place à l'ENSAP Bordeaux.

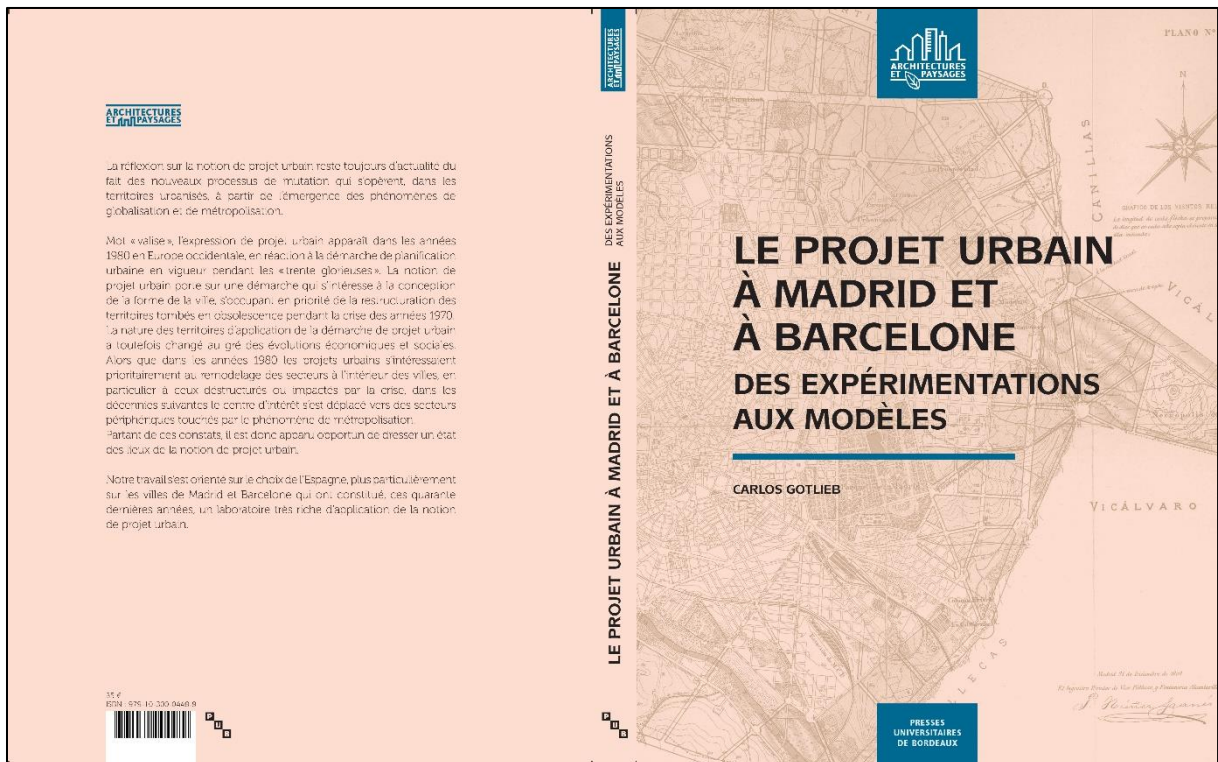


Figure n° 88 :

Couverture de l'ouvrage « Le projet urbain à Madrid et à Barcelone, des expérimentations aux modèles » publié aux Presses Universitaires de Bordeaux en 2020.

Deuxième partie :

Des nouveaux paradigmes réinterrogeant la démarche du projet de la grande échelle

Nouveaux questionnements issus du changement des mentalités qui s'opère dans le cadre de la crise environnementale.

L'étude de la notion de projet urbain - comprise comme une démarche pour concevoir la transformation du milieu habité afin de le rendre plus propice aux activités humaines tout en construisant un cadre de vie collective de qualité – constitua la thématique de recherche à laquelle je me suis intéressée depuis les années dans lesquels j'ai initié ma formation. Je l'ai abordée tout au long de mon parcours de différentes manières. Tout d'abord en choisissant les lieux où il était possible d'avoir une formation traitant cette notion émergeant pendant les années 1970. Cela m'a permis de me rapprocher des personnalités et des institutions clé abordant cette problématique, assortie par ailleurs d'une démarche transculturelle du fait d'avoir réalisé mes études universitaires sur deux continents. Puis, en développant ma carrière professionnelle en entrelaçant une pratique en tant qu'architecte-urbaniste avec une activité d'enseignant-chercheur. Ce croisement m'a permis d'approfondir l'étude de la question du projet urbain grâce à une confrontation entre une vision théorique et une approche de sa pratique, enrichie par l'élaboration de travaux de réflexion et de diffusion divers, y compris la préparation d'une thèse doctorale.

Ce parcours fut développé dans la première partie du présent document de synthèse à partir d'un discours de nature descriptive. Ce type de narration m'a permis de restituer mon itinéraire personnel tout en soulignant les différents objets d'étude et de réflexion auxquels je me suis intéressé pendant mon parcours. Il s'agissait de pouvoir établir une mise à distance entre ma personne et les moments spécifiques qui ont jalonné mon parcours. Ces derniers ayant fait l'objet d'évolutions particulières, l'objectif était donc de suivre de près ces évolutions de même que la relation que j'ai entretenue avec les moments particuliers mis sous la loupe et de pouvoir ainsi rendre explicite comment ils m'avaient fait avancer dans ma propre réflexion.

Cette partie du document de synthèse poursuit, en revanche, une finalité différente. Partant de la problématique étudiée, l'évolution de la notion du projet urbain, elle vise à identifier des nouvelles pistes de réflexion à entamer dans le cadre de nouvelles recherches. Même si elle s'appuie sur des travaux effectués par moi-même, l'objectif est ici d'entamer un travail de nature prospective. Il s'agit concrètement de tracer la voie pour de nouvelles recherches à venir en mettant en perspective la notion de projet de la grande échelle, notamment en examinant les nouveaux paradigmes qui sont convoqués pour étudier cette question. Comme je l'ai indiqué à la fin de la première partie, la notion même de fait urbain est actuellement

mise en question, en particulier dans le cadre des recherches portant sur la crise environnementale et les changements globaux. Ces questionnements traversent dans une sorte de coupe transversale l'ensemble des savoirs scientifiques qui traitent de l'étude du milieu habité. Par leur ampleur, ils interpellent également, d'une manière généralisée, l'ensemble des sociétés habitant les milieux urbanisés, ce qui pose d'emblée des enjeux d'ordre épistémologique dans la manière de les analyser.

Le discours adopté pour aborder cette partie est donc investi d'un ton d'ordre réflexif. Il se situe dans l'univers des idées, s'intéressant aussi bien à leur génération qu'aux modes de réception et de mise en application. La forme narrative utilisée s'apparente à celle d'un essai. Toutefois, en vue de pouvoir établir des passerelles et des tremplins entre mon parcours et des nouvelles pistes de recherche à venir, elle propose également d'effectuer des allers-retours entre les questions examinées et la manière comment je les ai déjà abordées de manière expérimentale dans mes propres travaux pédagogiques et de recherche.

Un double registre de questionnement est ainsi proposé. D'un côté, un questionnement d'ordre général, à visée épistémologique, afin d'asseoir la question étudiée dans la pensée contemporaine d'une manière assez large. De l'autre, un questionnement d'ordre particulier pour examiner comment la démarche de l'urbanisme et de projet urbain est revisitée, autrement dit, quel est l'impact des nouveaux questionnements en termes de la définition d'objet d'études et des méthodes précises pour approcher ces démarches.

Partant de ce double questionnement, cette partie est composée de trois chapitres.

Le premier chapitre propose un état des lieux du nouveau panorama scientifique qui se dessine aujourd'hui pour reconsidérer le rapport entre l'homme et son milieu. Il est abordé en s'appuyant, en tant que figures de référence, sur des apports originaux des chercheurs des disciplines scientifiques qui ont comme objet l'étude précis de cette relation, en particulier la géographie et l'anthropologie.

Le deuxième chapitre est consacré à l'examen des modes d'action émergents, issus du changement des mentalités pour faire face aux nouveaux enjeux environnementaux. Ce changement est abordé en étudiant des figures spécifiques qui traitent de la manière comment il s'opère dans les différentes strates de la société. Ces figures vont depuis l'institutionnalisation de nouvelles politiques ou législations diverses jusqu'à l'émergence de nouveaux mouvements contestataires.

Enfin, le troisième chapitre aborde l'évolution de la notion de projet de la grande échelle dans un cadre pluridisciplinaire. Il s'agit d'identifier les questionnements qui restent propres à cette démarche, principalement son objectif de contribuer à la transformation spatiale selon des principes qualitatifs, tout en s'intéressant au maintien des équilibres environnementaux, ceux-ci compris aussi bien dans leur dimension naturelle et culturelle, afin de répondre aux enjeux de l'Anthropocène.

Chapitre 1 :

L'émergence et la consolidation d'un nouveau regard scientifique face à la crise environnementale

Les savoirs s'intéressant à la production de l'espace bâti sont interpellés actuellement d'une manière accrue par la crise environnementale qui affecte les établissements humains dans leur ensemble. Ce type d'interpellation n'est pas nouveau, même si celle-ci prend à l'heure actuelle des dimensions inédites du fait que cette crise porte des conséquences nuisibles dans les équilibres biosphériques d'une dimension jamais connue.

L'avènement de la pensée urbaine

En effet, ce fut également le cas dans d'autres moments clé de l'histoire de la pensée dans lesquels le rapport entre l'homme et l'environnement construit fut marqué par une rupture, une crise, telle la période où les sociétés des pays occidentaux prirent conscience des effets négatifs provoqués par la révolution industrielle. C'est à ce moment, tel que l'indique Françoise Choay dans son ouvrage *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*¹⁷⁷ que la pensée urbaine se consolide et acquiert droit de cité. Elle devient une branche spécifique de la pensée scientifique, ayant pour objectif l'étude d'un objet particulier, celui de la ville, qui pose désormais problème par sa croissance accélérée du fait des avancées techniques générées par la révolution industrielle. « *Dans le même temps où la ville du XIXème siècle commence à prendre son visage propre, elle provoque une démarche nouvelle d'observation et de réflexion. Elle apparaît soudainement comme un phénomène extérieur aux individus qu'elle concerne. Ceux-ci se trouvent devant elle comme devant un fait de nature, non familier* »¹⁷⁸. Compte tenu de ses répercussions dans l'organisation spatiale, la montée en puissance de l'industrialisation génère un double questionnement au sein des grandes agglomérations qui sont concernées par ce phénomène dans des pays d'Europe Occidentale et du continent américain. D'une part, une interrogation portant sur la nature de ce nouveau mode de croissance issu des avancées dans les processus de production ainsi que sur ses effets concrets dans le territoire. De l'autre, sur les outils à mettre en œuvre pour contrôler la croissance ou l'accompagner.

Dans la plupart des penseurs qui sont réunis dans cette anthologie– tel que l'indique André Lortie dans son ouvrage *De quoi l'urbanisme est-il le projet ?*¹⁷⁹ - la question des effets de industrialisation dans les villes est examinée sous deux angles représentés par deux figures spécifiques, celle de de l'industrie en tant que système émergent et celle de l'usine qui en quelque sorte l'incarne. « *La ville devient cette usine qui, comme elle, optimise l'économie d'ensemble du processus auquel elle est dédiée et, comme elle aussi, affirme les mécanismes par lesquels elle contrôle : zonage, infrastructures de déplacement de masse équipements*

¹⁷⁷ Choay, F., *L'urbanisme, utopies et réalités*, Editions du Seuil, Paris 1965

¹⁷⁸ *Ibid.* p. 12

¹⁷⁹ Lortie, A. , *De quoi l'urbanisme est-il le projet ?*, Editions de l'Aube, Bibliothèques des territoires, 2023

spécialisés, etc. ». ¹⁸⁰ Ce nouveau contexte de réflexion relatif aux effets de la révolution industrielle sur le territoire pose les jalons pour que l'action sur la ville soit théorisée dorénavant au sein d'une nouvelle discipline porteuse d'un discours à prétention scientifique, l'urbanisme, dont la *Teoria de l'Urbanizacion*, ouvrage publié en 1867¹⁸¹ par Ildéfonse Cerda constitue le texte inaugural. S'érigeant comme une démarche à validité universelle visant à produire un effet curatif sur un organisme « malade », celui de la ville, du fait de sa croissance non contrôlée, l'urbanisme s'inscrit ainsi dans un mouvement qui exprime un tournant de la pensée scientifique propre au XIX^{ème} siècle, caractérisé par l'émergence de disciplines et savoirs scientifiques se focalisant sur la correction des effets pervers produits par l'instauration du capitalisme industriel. Ce mouvement est tributaire de la vision positiviste en vigueur pendant cette période, selon laquelle il serait possible de contribuer au progrès et au développement humain par l'établissement de nouvelles sciences ou savoirs appliqués, tels la sociologie ou l'économie, ayant comme objet d'étude les rapports que les hommes entretiennent entre eux et avec leur contexte. A l'instar des sciences « dures », comme la physique ou la biologie, il est demandé aux nouvelles disciplines et savoirs scientifiques d'appliquer des méthodes expérimentales pour approcher leur objet d'étude, ces méthodes servant de caution du sérieux de leur démarche spéculative. Cette façon de procéder témoigne par ailleurs, de manière implicite, du rapport étroit qui se consolide à partir du XIX^{ème} siècle entre sciences, techniques et sociétés qui découle de l'acceptation généralisée du paradigme de la modernité. Ce dernier consacre la vision selon laquelle l'homme et son environnement naturel, sont conçus comme deux entités séparées, la deuxième étant au service de la première en tant que ressource exploitable de manière illimitée et pour son propre bénéfice. Au regard des dispositifs scientifiques qui sont mobilisés, ce moment de crise dû à la révolution industrielle apparaît ainsi paradoxalement, du point de vue épistémologique, comme un moment fondateur.

L'avènement de la pensée écologique

De même que le XIX^{ème} donna naissance à la pensée urbaine en tant que figure spécifique de la connaissance pour étudier le rapport entre l'homme et le milieu construit suite à la crise provoquée dans ce rapport par la révolution industrielle, le XX^{ème} siècle favorise, dans un autre registre, l'apparition de la pensée écologique. Cette nouvelle figure de la connaissance émerge à partir du constat d'une nouvelle crise, celle des nuisances provoquées sur l'environnement par l'action de l'homme qui, cette fois-ci, tel que l'affirment des scientifiques, atteignent un degré mettant en danger à terme la vie humaine sur la planète. Par son ampleur, cette crise met en cause de surcroît la notion de progrès et, d'une manière beaucoup plus large, le paradigme de la modernité qui en constituait la base.

¹⁸⁰ Lortie, A. , *De quoi l'urbanisme est-il le projet ?*, *op. cit.* p. 34

¹⁸¹ Cerda, I, *Teoria General de l'Urbanizacion*, Imprenta española, Madrid, 1867

Utilisant la même figure discursive que Françoise Choay, celle de l'anthologie, Dominique Bourg et Augustin Fragnière retracent l'émergence et la consolidation de la pensée écologique dans un ouvrage apparu en 2014¹⁸² qui compile des textes d'auteurs divers s'étalant sur plus de deux siècles. D'après ces deux auteurs, la pensée écologique devient plus visible vers la fin des années 1960, au moment où la crise environnementale est mise sur la sellette en phase avec les mouvements contestataires qui montent en scène pendant ces années-là¹⁸³, même si son objet de réflexion était déjà présent chez quelques auteurs tout au long du XIX^{ème} siècle. « *La pensée écologique consiste en une interprétation à nouveaux frais de la place de l'humanité au sein de la nature, en termes de limites de la biosphère, de finitude de l'homme, et de solidarités avec l'ensemble du vivant. Une telle interprétation s'est construite à la faveur d'une critique plutôt radicale de la modernité occidentale. Elle se décline au travers d'une double affirmation : premièrement, la croissance matérielle (comme la démographie) connaît nécessairement des limites et nos techniques ne sauraient répondre à toutes les difficultés qu'elles rencontrent ou provoquent ; deuxièmement, l'anthropocentrisme mérite d'être critiqué car on ne peut comprendre l'humanité en dehors de son appartenance à la nature* ». ¹⁸⁴

La pensée écologique s'affirme ainsi, au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, comme une sorte de « *médiation continue entre le constat de la finitude planétaire, scientifiquement étayé, par définition dynamique, et une conception progressivement renouvelée de la société et de son organisation* ». ¹⁸⁵

Au regard de l'ampleur des enjeux auxquels elle est confrontée, la crise environnementale provoque, du point de vue épistémologique, un changement de mentalités sans précédents, faisant bouger les lignes dans l'univers de la recherche scientifique suivant trois types de questionnements. Le premier s'intéresse au besoin d'adopter, au sein des disciplines scientifiques, une démarche pluridisciplinaire en tant que méthode la plus appropriée pour aborder l'étude de cette crise ; le deuxième interroge le rôle supposé neutre de la science face aux nouveaux types de problématiques examinées ; le troisième, enfin, fait référence à la mise en cause de certaines notions issues du paradigme de la modernité qui deviendraient obsolètes pour comprendre les problématiques liées à la crise environnementale.

- **Pluridisciplinarité et crise environnementale**

En ce qui concerne le premier type de questionnements, la pensée écologique pousse en effet les disciplines scientifiques à s'ouvrir vers des démarches pluridisciplinaires qui leur obligent à quitter une certaine zone de confort intellectuel dans laquelle elles s'étaient progressivement installées. Le travail en huis clos propre à la dynamique de spécialisation de

¹⁸² Bourg, D., Fragnière, A., *La pensée écologique, une anthologie*, Presses Universitaires de France, Paris, 2014

¹⁸³ A la suite de Mai 68 on va voir naître les grandes ONG environnementales et les partis verts ainsi que l'écologie politique, où se remarquent en Europe des figures tels Ivan Illich, Murray Bookchin, Serge Moscovici et André Gorz.

¹⁸⁴ Bourg, D., Fragnière, A., *La pensée écologique*, *op. cit.*, p. 4

¹⁸⁵ *Ibid.* p. 159

bon nombre des disciplines scientifiques, en lien avec un mode de fonctionnement autarchique très ancré dans les institutions, a certainement été l'un des éléments ayant conduit à la crise actuelle. Pour s'en sortir, la pensée écologique s'affirme comme une sorte de prisme composé de plusieurs angles de vision qui proposent de regarder la question environnementale au sens large et dans toute sa complexité, sur plusieurs facettes à la fois. Elle se démarque de manière assez franche de la vision positiviste, propre à la modernité, qui prônait la compartimentation des sciences afin de définir des champs d'expérimentation très spécialisées pour cerner leur objet d'étude de manière très efficace mais conduisant en fin de comptes à un regard relativement partiel des questions étudiées. *« Il apparaît que la pensée écologique ne saurait, à l'instar de l'environnementalisme, se réduire à la seule prise en compte de l' « environnement ». Il lui appartient de suggérer des réformes quant à l'organisation de la société dans son ensemble, avec des degrés de radicalité plus ou moins forts ; et de susciter des changements quant à l'organisation du pensable, en remettant en cause une séparation absolue entre le domaine des sciences de la nature et celui des sciences humaines, ou même plus généralement entre la Nature et l'Homme. La pensée écologique est plus qu'une simple démarche d'extension des cadres de pensée eux-mêmes ».*¹⁸⁶

Cette vision pluridisciplinaire pour aborder la crise environnementale propre à la pensée écologique s'installe en franche opposition à une autre, plus conservatrice, qui reste pourtant d'actualité et considère les effets produits par l'homme sur l'environnement comme des actions qui peuvent être réglées de manière autonome.

La première vision correspond aux disciplines regroupées sous l'appellation d'« humanités environnementales » qui visent à appréhender l'environnement comme un élément constitutif du fonctionnement des sociétés humaines. Font partie de cette vision pluridisciplinaire des approches tel celui de l'économie écologique, qui considère l'économie comme un sous-système de la société, laquelle constitue un sous-système au sein de la biosphère. Ou bien, celui de l'histoire environnementale qui conçoit les interactions nature / société comme décisives pour la compréhension et l'évolution des sociétés.¹⁸⁷

La deuxième vision, en revanche, fait référence aux disciplines qui, se réclamant d'une approche moderne fort spécialisée, considèrent l'environnement comme un ensemble de phénomènes qui fonctionnent en autarchie. Par exemple, celui de l'économie de l'environnement qui, à la différence de l'économie écologique qu'on vient de citer, considère que l'économie relève de lois spécifiques et indépendantes, concevant les effets des économies sur la nature comme des simples externalités.¹⁸⁸

Au-delà de cette approche pluridisciplinaire englobant les sciences de la vie et de la Terre, mais aussi les sciences humaines et sociales, certains auteurs incluent dans le concept de crise environnementale une dimension à la fois éthique, scientifique et politique qui interpellerait d'autres disciplines telles la littérature ou l'art.¹⁸⁹ *« Cette expression (la crise*

¹⁸⁶ Bourg, D., Fagnière, A., *La pensée écologique*, op. cit., p. 5

¹⁸⁷ *Ibid.* p. 5

¹⁸⁸ *Ibid.* p. 5

¹⁸⁹ Jollivet M., *Sciences de la nature, science de la société : les passeurs de frontières*, Editions du CNRS, Paris, 1992

environnementale) a constitué un catalyseur pour la recherche, en particulier à partir des années 1990 : elle invitait, en effet, les chercheurs à sortir des approches disciplinaires pour essayer d'expliquer les processus qu'engageait cette crise à en comprendre les causes ». ¹⁹⁰ Il s'agit d'essayer d'appréhender de la façon la plus intégrative possible les interactions dynamiques entre les humains et les non-humains au sein de systèmes complexes et entrelacés. La production de connaissances visant à aborder des nouveaux types de questions d'ordre socio-éco-systémique conduit ainsi, d'une manière presque naturelle, à dépasser les traditionnels partages disciplinaires. ¹⁹¹

C'est en adhérant à ces postulats pluridisciplinaires que j'ai intégré l'UMR Passages (5319 CNRS) depuis sa création en 2016. Composé par des chercheurs provenant de disciplines différentes, issus en grande partie de la géographie, du paysage et de l'architecture, et avec un fonctionnement multi-site, cette UMR assumait en effet pleinement, par sa propre constitution, les principes de pluridisciplinarité et de décloisonnement pour étudier des phénomènes abordant le rapport étroit entre les nouvelles spatialités et les changements globaux. *« Le projet scientifique de l'UMR Passages est centré sur « les reconfigurations des spatialités et les changements globaux » pris dans leur rapport dialectique. Appréhender l'espace par les spatialités, c'est se placer du côté des acteurs et des constructions intentionnelles, symboliques, identitaires et/ou politiques par lesquelles ces derniers mettent en forme le monde dans lequel nous vivons. Construites par les acteurs, dans le contexte contemporain de crises et d'incertitudes, les spatialités se dessinent et se redessinent en permanence. Dans ce contexte, le paradigme du changement est abordé de façon critique. Il s'agit d'insister sur la multiplicité des changements en faisant non seulement référence aux différents processus qui ont trait à l'empreinte de l'humanité sur la planète (changement climatique, crise de la biodiversité et augmentation de la population), mais aussi à la nouvelle vague de mondialisation et aux recompositions de la répartition des populations à la surface de la terre, et de leur participation à la vie économique et politique qui en découlent ».* ¹⁹²

- **Mise en question de la neutralité scientifique**

Le deuxième type de questionnements convoqué par la pensée écologique porte sur la mise en cause de la neutralité affichée généralement par les disciplines scientifiques vis-à-vis de leur objet d'étude. Cette neutralité s'inscrit dans la posture épistémologique issue de la modernité, fondée en bonne partie sur des critères d'autonomie et de séparation entre des questions d'ordre naturelle et d'ordre sociale, ces questions ayant vocation à être examinées à partir d'une observation objective de la part du sujet qui les aborde quelle que soit la problématique étudiée. Or la science apparaît aujourd'hui comme un phénomène social majeur et faire science questionne les schémas épistémologiques classiques. Cela apparaît

¹⁹⁰ Collectif Fortes, *Manuel de la Grande Transition*, LLL Les liens qui libèrent, 2020, p. 80

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 80

¹⁹² Présentation du projet scientifique de l'UMR Passages (<https://www.passages.cnrs.fr/>)

évident, par exemple, dans les enchevêtrements multiples constatés entre science et politique et entre science et économie. Partant de ce constat, des recherches épistémologiques contemporaines font ressortir la notion de science impliquée¹⁹³. Il s'agirait de dépasser le discours de la « science pure » compris comme « *un discours dont le but est d'aider à oublier ce qui nous définit, à oublier la nature profondément locale et sociale de nos savoirs, à oublier que tout processus de production de connaissances est toujours déjà situé* »¹⁹⁴. Cette posture issue d'une vision plurielle dans la manière d'agir scientifiquement vise à ouvrir un espace de réflexion générique relativement autonome des disciplines et de leurs déterminations historiques, méthodologiques ou sociologiques. Il s'agit de « *doter les sciences contemporaines d'une épistémologie à la mesure de leur nécessaire implication. Cette question de l'implication des sciences ne se confondant pas avec l'étude de leurs impacts ou de leurs conséquences sur la société* ». ¹⁹⁵ L'interdépendance entre des systèmes écologiques et sociaux pousserait ainsi à repenser l'implication sociale au sein de la démarche scientifique, ce qui n'exclut pas le rôle joué par des valeurs dans la construction des savoirs, tout en permettant de mesurer la robustesse des connaissances produites.¹⁹⁶

La notion de science impliquée ou engagée interpelle tout particulièrement les chercheurs qui se positionnent ouvertement vis-à-vis de la notion d'Anthropocène. En effet, la notion de crise environnementale a pris une ampleur inédite à partir des postulats établis par certains scientifiques affirmant que nous sommes entrés dans une nouvelle ère géologique, l'Anthropocène, résultant de l'action de l'homme sur la Terre.¹⁹⁷ « *L'ampleur des modifications que nous avons provoquées dans le système Terre est désormais telle qu'il ne nous est possible, comme jadis, de qualifier l'humanité de facteur ou de force géologique sans en tirer les conséquences. C'est précisément ce à quoi s'est employé le prix Nobel de chimie Paul Crutzen en affirmant que nous étions sortis de l'Holocène, et que nous entrons dans une ère géologique nouvelle, l'Anthropocène, véritable terra incognita* ». ¹⁹⁸ (fig. 89).

Même si ce néologisme scientifique n'a pas été validé officiellement par la Commission internationale de stratigraphie et le Congrès géologique international, la charge dramatique portée par ce concept, au-delà d'avoir contribué à inscrire largement la crise environnementale comme sujet de débat à échelle planétaire, a permis à certains chercheurs d'adopter une attitude militante au sein de leur propre démarche scientifique. C'est le cas de Bruno Latour, philosophe et sociologue mais formé également en anthropologie, qui affirme

¹⁹³ Coutellec, L., *La science au pluriel, Essai d'épistémologie pour des sciences impliquées*, Editions Quae, Versailles, 2015

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 7

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 9

¹⁹⁶ La qualité de la démarche d'une science impliquée ou engagée peut être évaluée en ce sens à travers sa fécondité (capacité à créer de nouveaux questionnements et à susciter le doute) ; sa diversité (capacité à recueillir le pluralisme dans toutes ses dimensions) ; son impartialité impliquée (capacité à rendre compte du réel et à s'y soumettre pour la vérification tout en explicitant le contexte) ; la responsabilité du chercheur qui la conduit (capacité de répondre de et de répondre à). Collectif Fortes, *Manuel de la Grande Transition*, *op.cit.* p. 81

¹⁹⁷ La notion d'Anthropocène inventée créé par Paul Crutzen en février 200 dans le cadre d'un colloque du programme international géosphère-biosphère à Cuernavaca, Mexique

¹⁹⁸ Bourg, D., Fragnière, A., *La pensée écologique*, *op. cit.*, p. 166

comment, tel un château de cartes qu'on ferait tomber, la notion d'Anthropocène ébranle le point de vue dominant qui s'était construit dans l'univers scientifique au cours des derniers siècles car « *déclarer que nous ne vivons plus dans l'Holocène, voilà qui est plus radical, puisque c'est justement pendant ces onze mille ans de relative stabilité entre deux glaciations que l'humanité, ou plus exactement les civilisations, ont pu se développer. Tant qu'on restait dans l'Holocène, la Terre demeurait stable et à l'arrière-plan, indifférente à nos histoires(...). En revanche, si « l'Holocène est terminé », c'est la preuve qu'on est entré dans une période nouvelle d'instabilité : la Terre devient sensible à notre action et nous, les humains, devenons quelque peu géologie !* ». ¹⁹⁹

Pour les chercheurs qui s'inscrivent dans cette posture, c'est donc l'ensemble de l'action de l'homme ayant contribué au progrès et à la croissance qui est mise en cause au regard des phénomènes alarmants identifiés tels l'augmentation de la température de la planète due à la concentration du gaz à effet de serre pouvant entraîner des changements brutaux, ou bien l'effondrement de la biodiversité par une généralisation de l'anthropisation agricole et urbaine. Face à ce constat déroutant, certains auteurs n'hésitent même pas à mettre en avant assez ouvertement une attitude d'ordre politique. « *Le concept d'Anthropocène renouvelle profondément la compréhension de ce que nous désignons jusqu'ici comme la « crise environnementale ». Il y a quelques décennies encore, « l'environnement » était compris comme ce qui nous entourait, le lieu où l'on allait prélever des ressources, abandonner des déchets ou bien celui que l'on se devait en certains points de laisser vierge. Les économistes parlaient des dégradations environnementales comme des externalités. Sous ses figures du parc naturel, des « écosystèmes » de « l'environnement », puis du « développement durable », la nature était donc jusqu'à récemment reconnue comme essentielle mais séparée de nous. Elle ne semblait guère poser de limite sérieuse à la croissance, mot d'ordre entonné en chœur par les chefs d'entreprise, les économistes orthodoxes et les décideurs politiques. Le concept d'Anthropocène met à bas cette séparation et ces promesses de perpétuer notre système économique en le modifiant à sa marge. (...). Exit le progrès linéaire et inexorable, chargé de faire taire les contestataires du monde libéral, industriel et consumériste en les accusant de vouloir nous faire revenir en arrière : dorénavant le devenir de la Terre et de l'ensemble de ses êtres est en jeu. Et ce devenir incertain, truffé d'effets de seuil, ne ressemble guère à l'avenir radieux promis par les idéologies progressistes des deux siècles passés, qu'elles soient libérales social-démocrates ou marxistes* ». ²⁰⁰

¹⁹⁹ Latour, B., Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique, Editions La Découverte, Paris, 2015, p.149

²⁰⁰ Bonneuil, C., Fressoz, J.B., L'évènement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous, Editions du Seuil, Paris, 2013, pp. 34 -35



Figure n° 89 :

Couverture de la revue *The Economist* illustrant l'avènement de l'Anthropocène

Source : revue *The Economist*, 26 mai 2011

- **Mise en cause de la vision dualiste propre à la modernité**

Enfin, la pensée écologique soulève un troisième type de questionnement qui pousse à réexaminer de manière critique des notions issues du paradigme de la modernité considérés dorénavant comme obsolètes. Il s'agit de concepts présentés sous forme d'un binôme de manière à faire ressortir un rapport dialectique entre eux, tels ceux de sujet / objet ou de nature / culture. Cette approche binaire découle de la pensée rationaliste qui consacra une opposition entre le sujet qui pense - l'homme - d'un côté et, de l'autre, le monde extérieur qui se présente à lui comme faisant l'objet de sa connaissance. Or, dans le cadre de la crise environnementale contemporaine, comprendre le monde dans lequel on habite en même temps qu'on interagit avec lui pose problème du fait que cette interaction produit des effets nuisibles sur la planète d'une gravité jamais connue. *« Le XVII^e siècle européen est celui du triomphe de la rationalité formelle – les mathématiques- sur la matérialité du monde. La nature n'est plus le vaste organisme peuplé de divinités, doté d'une âme et porteur de fins de l'Antiquité. La philosophie de Descartes entreprend de séparer radicalement l'esprit de la matière, et de réduire la nature à la matière et au mouvement. La science moderne, dans le sillage de la révolution galiléenne puis de la physique newtonienne, achève de faire du monde non humain un univers de matière brute, homogène et quantifiable. De cette objectivisation de la nature, gouvernée par des lois désormais universelles, se dégage la vision d'une vaste machine construite par un Dieu géomètre et ingénieur. L'homme, par les progrès des arts et des sciences, est capable de percer les mystères de cette machine et d'en décrypter le fonctionnement pour le plus grand bénéfice des sociétés humaines. La nature est un être muet, inerte et anonyme, devenu simple moyen au service de fins qui lui sont étrangères (...). La plupart des historiens des idées s'accordent à voir dans cette conception mécaniste du monde l'une des causes lointaines de la crise environnementale actuelle ».*²⁰¹

Consolidant le regard anthropocentriste qui émerge pendant la Renaissance, le XVII^e siècle consacra, en effet, une cosmovision rationaliste fondée sur une séparation entre l'homme et son environnement naturel. Cela provient de la mise en avant de la capacité de l'homme d'avoir une prise de conscience du monde qui l'entoure et de comprendre les lois qui le régissent. A la différence de ce qui se passait dans l'antiquité ou dans d'autres cultures où elle est considérée comme une entité régie par des mythes, la nature est, dans la cosmologie moderne, pratiquement réduite à un état de support. Lui assignant ce nouveau rôle, qui la transforme paradoxalement dans une entité hors sol régie par des catégories universelles, l'homme peut la manipuler à sa guise grâce au développement des sciences et des techniques.

Tant que le progrès et le développement induits par cette cosmovision produisent des effets maîtrisables sur l'environnement, et à une échelle relativement locale, cela reste acceptable. Le problème apparaît au moment où la déconnexion entre le progrès humain et l'environnement induite par la cosmovision moderne est source de nuisances irréversibles tel

²⁰¹ Bourg D., Fragnière, A., *La pensée écologique, op. cit., pp. 13-14*

que cela a été mis en avant par le concept de l'Anthropocène. Pour des auteurs qui cherchent des voies alternatives au développement et à la croissance, partant du constat qu'il s'agit des phénomènes initiés il y a plus de trois siècles, la solution à la crise environnementale impliquerait de revenir même sur l'instrumentalisation de la notion de progrès qui se serait opérée en Europe lors de l'instauration du capitalisme.²⁰² Cette instrumentalisation aurait eu lieu dans la même période où s'installe la cosmovision moderne issue de la pensée rationaliste. Ce phénomène avait été déjà étudié pendant l'entre-deux guerres par des auteurs tel Walter Benjamin qui, dans son ouvrage *Le capitalisme comme religion*, associe l'émergence du capitalisme au développement de l'éthique protestante caractérisée par la promotion et l'ardeur du travail comme signe de prédestination.²⁰³ Ce fut également le cas de Lewis Mumford qui, dans son ouvrage *Techniques et Civilisation*, alerte sur l'influence décisive de l'apparition et l'installation du capitalisme dans le fait que les avancées techniques soient comprises, au sein de la société contemporaine, comme vecteur de déséquilibres. « *En favorisant le machine, le capitalisme a accéléré sa marche et stimulé les perfectionnements mécaniques. (...) En fait, la nécessité, propre au capitalisme, de promouvoir sans cesse des changements et des améliorations a introduit un élément d'instabilité dans la technique et empêché la société d'assimiler ces perfectionnements et de les intégrer dans un schéma social approprié. Au fur et à mesure que le capitalisme s'est développé et répandu, ces défauts se sont aggravés et les dangers pour l'ensemble de la société ont grandi en proportion* ». ²⁰⁴

Les limitations pour faire face à la crise environnementale en s'appuyant sur la vision dualiste imposée par la modernité ont été particulièrement abordées par des auteurs appartenant à des disciplines s'intéressant à l'étude précis du rapport établi entre l'homme et son environnement. C'est le cas de Philippe Descola qui insiste sur la nécessité de dépasser, dans la recherche contemporaine en anthropologie, le dualisme issu de la cosmologie moderne qui, dans une finalité épistémologique n'étant plus d'actualité, opposa nature et culture. « *On peut gager que le temps n'est pas loin où un tel édifice commencera à surgir de terre, sans que l'on sache au juste qui prendra en charge les travaux ; car s'il est devenu commun de dire que les mondes sont construits, personne n'en connaît les architectes et c'est à peine si l'on commence à soupçonner de quels matériaux ils sont faits. Un tel chantier, en tout cas, est du ressort des habitants de la maison qui pourraient s'y trouver à l'étroit, non d'une science particulière, fût-elle l'anthropologie. La mission de celle-ci, telle que je l'entends, est de contribuer avec d'autres sciences, et selon ses méthodes propres, à rendre intelligible la façon dont des organismes d'un genre particulier s'insèrent dans le monde, en acquièrent une représentation stable et contribuent à le modifier en tissant, avec lui et entre eux, des liens constants ou occasionnels d'une diversité remarquable mais non infinie. Avant que d'imaginer une nouvelle charte pour un futur en gésine, il faut donc dresser d'abord la cartographie de ces liens, mieux comprendre leur nature, établir leurs modes de comptabilité et d'incompatibilité, et examiner comment ils s'actualisent dans des manières d'être au monde immédiatement distinctives (...). A cette fin,*

²⁰² C'est le cas des auteurs qui prônent la décroissance qu'on abordera dans le chapitre suivant

²⁰³ Benjamin, W., *Le capitalisme comme religion*, Editions Payot & Rivages, Paris, 2019, p. 22

²⁰⁴ Mumford, L., *Technique et civilisation*, Edition Parenthèses, collection Eupalinos, 2016, pp. 48-49

*on devra d'abord montrer que l'opposition entre la nature et la culture ne possède pas l'universalité qu'on lui prête, non seulement par ce qu'elle est dépourvue de sens pour tous autres que les Modernes, mais aussi du fait qu'elle apparaît tardivement au cours du développement de la pensée occidentale elle-même, où ses conséquences se sont fait sentir avec une singulière vigueur dans la façon dont l'anthropologie envisage son objet et ses méthodes».*²⁰⁵

Partant des trois types de questionnement qu'on vient de décrire, ce chapitre a donc pour but d'examiner la manière comment la pensée scientifique a évolué pendant les décennies récentes pour aborder d'une manière originale la question des changements globaux ainsi que les problématiques issues de la crise environnementale. En termes d'efficacité, il est proposé de prendre comme figures d'études l'exemple de deux disciplines-clé qui englobent dans leur objet d'étude le rapport précis que l'homme entretient avec l'environnement : la géographie et l'anthropologie. Autrement dit, il s'agit d'explorer concrètement la manière comment ces deux disciplines ont incorporé par la voie de certains chercheurs une approche pluridisciplinaire ainsi qu'une vision éthique et une mise en cause des catégories imposées par la modernité pour étudier la crise environnementale. Cette analyse s'appuie en grande partie sur des auteurs ayant établi, dans leur réflexion, des passerelles avec l'architecture et les disciplines liés à la conception à la grande échelle.

1.1 Augustin Berque et le nouveau regard sur la subjectivité apporté depuis la géographie

La question du rapport entre l'homme et son environnement — en particulier comment ce rapport est porteur de fabrication d'une identité spécifique au sein de groupes sociaux — est abordée d'une manière assez originale par Augustin Berque. De formation géographe il croise la question de l'appréhension de l'espace par la société, thématique-clé de la géographie, avec une approche d'ordre philosophique qui revisite le rapport entre le sujet et la réalité qui l'entoure. Ayant fait des études au Japon, Augustin Berque s'est intéressé pendant son séjour dans ce pays à l'œuvre du philosophe Tetsuro Watsuji, l'auteur qui « *bouleverse la conception moderne de l'existence en refondant celle-ci dans l'environnement terrestre* ». ²⁰⁶ Comme la plupart des philosophes de sa génération Watsuji fut formé sous l'influence des idées provenant d'Allemagne, pays où il part en 1927, l'année où apparaît l'ouvrage d'Heidegger *Être et temps*. C'est de la rencontre avec cet ouvrage ainsi qu'avec les différents lieux visités lors de son périple entre le Japon et l'Allemagne – où il a eu l'occasion de visiter la Chine, l'Inde, l'Arabie, l'Égypte, la Méditerranée - qui naît l'un des concepts-clé développés par Watsuji dans l'une de ses œuvres majeures, *Fûdo, le milieu humain*, portant sur l'incidence du milieu dans la constitution du sujet. Il y affirme que « *l'existence n'est pas structurée par le temps, elle l'est autant par l'espace. Elle n'est pas seulement chargée d'une histoire, elle l'est*

²⁰⁵ Descola, P., *Par-delà nature et culture*, Editions Gallimard, Paris, 2015, pp. 9-10

²⁰⁶ Watsuji, T., *Fûdo, le milieu humain*, Editions du CNRS, coll. Biblis, Paris 2023, p.13

*aussi d'un milieu. Le milieu c'est ce qui incarne l'histoire, et en dehors de cette concrète incarnation, l'être n'est qu'une abstraction».*²⁰⁷

Mésologie et géographie

C'est à partir de l'étude de l'œuvre de Watsuji qu'Augustin Berque remet à l'ordre du jour la mésologie en tant que branche scientifique qui étudie de la question du milieu. Comme d'autres disciplines, la mésologie avait fait son apparition dans le haut de la vague positiviste du XIX^{ème} siècle caractérisée par la concurrence entre spécialisations scientifiques pour emporter un leadership savant et institutionnel.²⁰⁸ La mésologie trouve son fondement dans les idées développées par Jean-Baptiste de Lamarck, le fondateur du concept de biologie, qui affirme que les milieux ambiants sont constitués d'une série de rapports qui dépassent ceux existants entre les espèces pour être applicables à tous les ordres qui en font partie.²⁰⁹ Elle s'appuie également sur le principe d'Auguste Comte selon lequel le système ambiant ne saurait modifier l'organisme sans que celui-ci n'exerce à son tour une influence correspondante.²¹⁰ Faisant prévaloir une finalité curative, comme bon nombre des disciplines scientifiques qui émergent dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, la mésologie s'assigne deux objectifs spécifiques. Tout d'abord, étudier le milieu ambiant et l'organisme vivant en observant l'action réciproque qui exercent l'un sur l'autre. Ensuite, apporter des remèdes quand cette relation deviendrait source de conflit.²¹¹

Du fait de toucher divers domaines simultanément, ainsi que de son incapacité d'en faire une synthèse - à une époque où chaque discipline voulait occuper le devant de la scène intellectuelle -, le rôle de la mésologie dans le panorama scientifique s'amenuise au fil des années. Les problématiques qu'elle aborde sont progressivement incorporées, en tant qu'objet d'étude, par d'autres disciplines qui montent en puissance telle la géographie. C'est dans ce contexte que Paul Vidal de La Blache, qui avec son ouvrage *Les principes de géographie humaine* devient le référent de plusieurs générations de géographes, élargit la notion d'écologie de milieu naturel - qui s'y était progressivement installée dans les études sur l'environnement - pour y inclure celle du milieu géographique dans lequel l'homme est partie prenante. « *L'hypothèse darwinienne du milieu considéré comme un facteur de causalités parmi d'autres se transforme chez Vidal de la Blache en une donnée statique dont la réalité n'est plus à prouver. Il reste donc à la géographie vidalienne de pratiquer un exercice déductif de ce principe dans chaque région* ». ²¹² L'environnement passe de cette manière à être compris en tant que concept essentiellement géographique : « *celle d'un milieu composite*

²⁰⁷ Watsuji, T., *Fudo, le milieu humain*, op. cit., p.15

²⁰⁸ Pelletier Ph., « Mésologie, géographie, écologie : enjeux critiques » in Augendre M., Llored J. P., Nussaume Y., *La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?*, Hermann éditeurs, Paris, 2018, p. 54

²⁰⁹ *Ibid.* p. 55

²¹⁰ *Ibid.* p. 55

²¹¹ *Ibid.* p. 55

²¹² *Ibid.* p. 63

*doté d'une puissance capable de grouper et de maintenir ensemble des êtres hétérogènes en cohabitation et corrélation réciproque ».*²¹³

Consolidant un rôle en tant que l'une des disciplines scientifiques majeures dont l'objet d'études traite de l'occupation de l'espace par les humains, la géographie s'affirme tout au long du XXème siècle comme une démarche épistémologique moderne, capable d'intégrer une multiplicité de points de vue abordant simultanément des questions diverses d'ordre physique et social. C'est grâce à cet attribut, la distinguant d'autres disciplines portant sur un objet d'études plus réducteur, que la géographie apparaît en première ligne pour aborder aisément les questions soulevées par la crise environnementale dans toute leur complexité. Comme le dit Paul Claval dans son ouvrage *Géo-épistémologie*, « *la géographie cherche à expliquer le monde, la nature, la société et l'homme ; elle traite des connaissances et des pratiques qui permettent de se repérer dans l'espace, de comprendre les milieux, de transformer la nature, de modeler l'environnement et de modifier le devenir des groupes sociaux. La discipline aborde les mêmes réalités que d'autres approches scientifiques - l'histoire, la sociologie, l'économie, les sciences politiques dans la sphère sociale – mais elle les envisage différemment puisqu'elle se focalise sur leur dimension spatiale : elle envisage la société dans son insertion dans le milieu, dans les rapports qu'elle tisse avec l'environnement, dans le rôle des aménagements qu'elle y apporte et dans l'impact de la dispersion ou de la concentration des hommes sur leur vie collective ».*²¹⁴

Par son caractère intrinsèquement pluridisciplinaire la géographie constitue donc un cas assez singulier dans le panorama scientifique en vigueur dans la deuxième moitié du XXème siècle, période dans laquelle les sciences sociales et les sciences physiques ou naturelles étaient considérées comme des ensembles de la connaissance dont les champs d'étude ne se recouvraient pas. C'est cette particularité qui pousse les géographes à traiter les questions soulevées par le concept d'Anthropocène, tel que le fait Augustin Berque en revisitant la mésologie.²¹⁵ S'appuyant sur les idées développées par Watsuji, Berque revalorise la mésologie compte tenu de sa capacité pour étudier le milieu selon une approche holistique renouvelée. Cette approche rend notamment possible la construction d'un nouveau paradigme permettant à la géographie de s'affranchir des limites imposées par la cosmovision moderne pour examiner le rapport entre l'homme et l'environnement.

Augustin Berque part du constat que l'effet transformateur de l'environnement par l'action humaine est reconnu depuis longtemps comme l'un des principaux sujets d'étude de la géographie en tant que science. Le progrès de la civilisation, cause première de ces transformations, est en effet considéré comme un bien du fait de sa capacité à apporter des moyens efficaces pour corriger les conditions négatives de la vie sur la Terre, tel que cela est

²¹³Pelletier Ph., « Mésologie, géographie... », *op. cit.* p. 64

²¹⁴ Claval P., *Géo-épistémologie*, Armand Colin, Paris, 2017, p. 109

²¹⁵ Berque A., *Entendre la Terre*, Editions Le Pommier, Paris 2022, p. 90

démontré, par exemple, par l'agronomie moderne qui explique comment remédier à la salinisation des sols causée par une irrigation mal contrôlée en région aride.²¹⁶ Cette reconnaissance s'inscrit dans l'approche de la modernité qui considère l'environnement comme une instance extérieure à l'homme qu'il est possible de transformer grâce à des dispositifs techniques.

Cependant, la crise environnementale bouleverse ce paradigme car le progrès dû à l'action humaine, grâce à l'application des avancées techniques dans le milieu environnant, engendre également une dynamique de fuite en avant, produisant des désagréments irréversibles qui mettent en danger l'habitabilité même de la planète pour l'humanité. Aborder la problématique de transformation spatiale du point de vue du géographe - en y intégrant les questions soulevées par la crise environnementale - suppose donc pour Augustin Berque un chantier fondamental œuvrant un changement des mentalités, car elle va au-delà d'une simple application de nouveaux moyens techniques, comme on le ferait si l'on restait dans le cadre de la modernité. *« C'est jusqu'au niveau profond de ce qui motive les comportements humains qu'il faut engager cette réforme de notre civilisation. Cette entreprise implique la définition d'une éthique nouvelle ; mais s'agissant de la crise d'une civilisation, il ne suffira pas pour cela de partir de questionnements éthiques. C'est en réalité l'ensemble de la relation de l'humanité à la Terre qui doit être réexaminé ».*²¹⁷

La modernité est ainsi présentée par Augustin Berque comme une manière d'appréhender le monde qui est contraire aux équilibres écologiques ; elle tend même à défaire les équilibres établis aussi bien au sein des sociétés que des écosystèmes. Il explique cet attribut de la modernité du fait que celle-ci *« perpétuellement, tend à vider les symboles de leur puissance d'intégration, en même temps qu'elle offre des moyens toujours plus puissants de transformer les choses ; le résultat de ce double mouvement étant une disjonction croissante entre les choses et l'affectivité humaine, donc une déstabilisation croissante de ce qui constitue le monde où nous vivons ».*²¹⁸ Coïncidant avec le discours affiché par des anthropologues²¹⁹ ce détachement témoigne de l'absence d'une vision cosmogonique dans la relation que l'homme entretient avec son environnement, dont l'origine est à chercher dans la constitution de la pensée occidentale moderne issue d'une vision dualiste attribuée communément à Descartes. *« En établissant une dualité entre lui-même et les choses, en effet, le sujet moderne s'est retiré du monde ambiant, pour considérer désormais celui-ci avec recul, comme un objet décidément distinct de lui-même. C'est ce retrait que symbolise le fameux « je pense, donc je suis » de Descartes. L'être du sujet cartésien se fonde en effet en lui-même, dans sa propre conscience, non pas dans une relation avec les choses qui l'entourent et qu'il toise désormais comme de purs objets. Cette objectivation du monde sous le regard du sujet a fondé*

²¹⁶ Berque, A., *Etre humain sur la Terre*, Editions Gallimard, Paris, 1996, pp. 17-18

²¹⁷ *Ibid.*, pp. 18-19

²¹⁸ *Ibid.*, p. 19

²¹⁹ C'est le cas de Philippe Descola et Tim Ingold qu'on va aborder dans le chapitre suivant

ontologiquement la modernité. C'est le principe qui a rendu possible le développement des sciences modernes, d'où procède celui des techniques modernes, lesquelles ont petit à petit bouleversé le monde». ²²⁰ Ce bouleversement, qui acquiert une dimension critique dans le cadre de la crise environnementale, trouve ainsi ses racines dans cette vision dualiste, issue d'un rapport abstrait de l'homme avec son environnement et ayant produit un double effet. D'un côté, elle a permis l'émergence d'un pragmatisme radical pour manipuler le monde en le réduisant à l'état d'objet ; de l'autre, par le biais de la construction épistémologique qui constitue son fondement, elle a conduit à la suppression de toute interférence de la sensibilité du sujet humain. Le « retrait du sujet » qui résulte de ce rapport « entraîne d'immenses conséquences au plan éthique. En effet, il n'y a en principe aucun champ pour l'éthique – laquelle suppose des sujets humains doués de sensibilité - si la froide raison coïncide directement avec les choses. Seule compte l'efficacité de cette coïncidence ». ²²¹

Ethique et approche géographique de l'environnement

Il deviendrait donc nécessaire de promouvoir un changement radical des mentalités pour sortir de cette impasse épistémologique issue de la vision performative de la modernité qui aurait conduit à la crise environnementale tel que cela est exprimé avec force dans la notion de l'Anthropocène. L'une des questions-clé pour résoudre ce dilemme, comme le souligne Agustin Berque, serait donc l'inclusion d'une nouvelle dimension symbolique dans l'étude de la relation entre l'homme et son environnement, de manière à ce que cette relation puisse intégrer une dimension éthique. Pour ce faire, il réexamine la notion d'«écoumène», c'est-à-dire le rapport de l'humain à l'extension terrestre, une des questions fondamentales abordée par la géographie. Jusqu'à l'avènement de la science moderne, cette relation avait toujours été conçue par l'homme se plaçant au milieu du monde. Cette centralité est remise en question depuis Copernic. « Le « monde clos » des visions antérieures a peu à peu cédé la place à « l'univers infini » du paradigme occidental moderne classique. Il s'est décentré, l'espace devenant cet absolu homogène, isotrope et infini qu'établit la cosmologie newtonienne et auquel faisait pendant, du point de vue de notre relation avec les choses, le dualisme cartésien qui voit dans l'étendue un objet neutre, strictement mesurable et extérieur à nous-mêmes. Dans un tel cadre non seulement la Terre, à quelque échelle que ce soit, n'est plus au centre de l'univers, mais l'existence humaine est découplée des choses, devenues de simples objets disposés dans l'étendue ». ²²²

La méthode préconisée par Agustin Berque pour reconsidérer la relation entre l'homme et son environnement d'un point de vue épistémologique renouvelé s'appuie sur deux concepts établis à la suite de ses études menées au Japon, ceux de « médiance » et de « trajection ». Ils

²²⁰ Berque, A., Etre humain sur la Terre, op. cit., p. 22

²²¹ *Ibid.*, p. 32.

²²² Berque, A., Milieu et identité humaine. Notes pour un dépassement de la modernité, Editions donner lieu, Paris, 2010, p. 53.

s'inspirent des fondements géographiques de l'identité culturelle japonaise, dont le langage – et, d'une manière générale, la spatialité — fonctionne à travers des boucles d'analogies entre l'organisation mentale, l'organisation physique et l'organisation sociale de l'espace²²³.

Le concept de « médiance » vient du concept japonais *fûdosei*, dû au Tetsuro Watsuji.

Il part du principe que, dans le rapport que l'homme établit avec son environnement, il y a plus que des facteurs d'ordre écologique puisque le milieu est formateur de notre conscience et de notre vie morale.²²⁴ Pour étayer ce propos, Watsuji examine différents types de liens que l'homme établit avec l'environnement. D'abord, celui qu'il appelle « connexion d'action » faisant allusion au double caractère de l'existence humaine en tant qu'individuelle et sociale. L'action est considérée comme le résultat d'une relation entre les hommes. Le sens de l'action d'un homme varie selon le cas, par exemple, il peut agir en tant que père ou en tant qu'employé. Cependant, les relations humaines ne peuvent pas exister sans les actions des individus. Il y a une famille parce qu'il y a des personnes qui jouent le rôle de père, de mère et d'enfant. L'homme prend ainsi conscience de lui-même et du monde grâce à ses actions.²²⁵

Un autre type de liens entre l'homme et son environnement étudié par Watsuji concerne ce qu'il dénomme « connexion de vie ». Cette notion fait allusion aux différents éléments qui constituent des « marqueurs » de l'environnement, tels les cycles des saisons, avec lesquels l'homme interagit continuellement pour définir ses actions. « *Watsuji considère que non seulement nos actions mais aussi tous les objets de notre milieu expriment nos relations humaines et, en comprenant ces expressions, nous produisons de nouvelles actions et relations* ». ²²⁶ Par le biais de ces réflexions Watsuji intègre une dimension éthique dans la compréhension du milieu qui sera reprise ultérieurement par Augustin Berque dans l'objectif d'imaginer des voies de sortie de la crise environnementale.

Augustin Berque affirme en effet tout au long de son œuvre que, dans la relation établie par l'homme avec son environnement, il y a deux composantes, deux moitiés indissociables, même si elles sont asymétriques. D'une part, le corps, la partie animale, qui crée chez l'homme un sentiment d'individualité car guidé par ses propres rythmes naturels. De l'autre, le milieu collectif auquel il appartient et qui intègre une dimension environnementale, technique et symbolique. Il va inclure dans la notion de « médiance » l'interdépendance entre un être et son milieu. Dans celle de « trajection », il fait référence au mouvement permanent entre les dimensions objective et subjective de l'être pour appréhender une réalité. « *La médiance c'est le couplage dynamique entre ce que nous sommes et ce qui est notre milieu ; la trajection c'est*

²²³ Berque, A., *Milieu et identité humaine* ...op. cit.p. 56-57

²²⁴ Yû I., « Le fûdo et éthique de Watsuji Tetsuro : pour l'avenir de l'écoûmène » in Augendre M., Llored J. P., Nussaume Y., *La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?*, op.cit., p. 86

²²⁵ *Ibid.*, p. 87-88

²²⁶ *Ibid.*, p.89

*le processus ontologique par lequel l'être (humain ou autre qu'humain) se crée lui-même en créant son milieu ».*²²⁷

Pour Augustin Berque, cette approche introspective rend possible le dépassement de la vision abstraite de la modernité pour examiner le rapport entre l'homme et l'environnement. « *Entre autres conséquences, cela remplace la double scission entre nature et culture, ainsi qu'entre humains et non-humains, par des chaînes trajectives qui vont du vivant le plus primitif à l'humain le plus cultivé* ». ²²⁸ Cette approche permet également à la géographie de s'ouvrir à des champs d'études plus vastes en y intégrant une dimension éthique. « *Berque défend l'idée que la Terre n'est pas seulement une réalité extérieure, mais qu'elle habite également chaque existant « à l'intérieur » sous forme « introjectée » au moyen du langage et des symboles. L'alternance continuée de processus d'objectivation et de subjectivation (la trajection) tisse au cours du temps un sujet onto-géographique, comblant la double amputation moderne d'une géographie dépourvue de fondement ontologique et d'une ontologie sans déploiement géographique* ». ²²⁹ Enfin, cette approche permet l'élaboration d'un nouveau paradigme capable de générer un changement radical de mentalités pour faire face efficacement à la crise environnementale. « *On ne saurait minimiser le potentiel éthique de la mésologie watsujiene, notamment dans la conjoncture de la crise écologique présente. En liant structurellement l'existence humaine à la territorialité, la médiance permet de foncer rationnellement l'éthique environnementale sans laquelle notre civilisation risque bien de conduire à l'effondrement (...); éthique, néanmoins que le parti ontologique moderne (celui de sujet individuel face à un monde objet) ne nous permet pas de construire. En effet, comment fonder en valeurs humaines un environnement réduit à un objet, sinon dans l'irrationalité de la projection subjective de la fétichisation (au sens marxien) ?. La figure de l'humain qu'introduit Watsuji nous permet en revanche, d'envisager rationnellement une subjectivité des territoires – et partant, leur valeur éthique – cela dans la mesure où c'est notre existence même que s'y trouve structurellement concernée (...). Alors que la mondialisation actuelle déterritorialise systématiquement l'être humain, faisant par l'exemple de la délocalisation du travail une technique de gestion sans incidence morale, la mésologie watsujiene montre à l'évidence que c'est notre humanité qui est en jeu* ». ²³⁰

²²⁷ Berque, A., Entendre la Terre, Editions Le Pommier, Paris 2022, pp.90-91

²²⁸ *Ibid.*, pp.90-91

²²⁹ Moreau, Y. et Kaufmann A., « Habiter terrestre, hospitalité terrienne » in Augendre, M., Llored, J. P., Nussaume, Y., La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?, *op. cit.*, p. 135

²³⁰ Berque, A., préface du Fudo Watsuji, T., Fudo, le milieu humain, *op. cit.*, pp 34-37

L'apport de Augustin Berque aux disciplines s'intéressant à la conception spatiale

La nouvelle démarche éthique proposée par Augustin Berque, outre l'apport original qu'elle fournit à la géographie pour aborder la question de l'Anthropocène, ouvre la voie aux disciplines s'intéressant à la conception spatiale pour examiner des nouvelles modalités d'intervention dans le milieu habité dépassant les clichés de la modernité.

Augustin Berque s'implique lui-même dans cette nouvelle démarche de deux manières. Premièrement, il lance des projets de recherche qui incluent des questionnements sur les phénomènes urbains et dans le quels il intègre des jeunes architectes chercheurs. C'est le cas du programme « La qualité de l'environnement urbain au Japon », qui lancé en 1984, lui offre l'occasion de revenir sur des questionnements sur l'urbain après plusieurs années où ces questions n'étaient pas prioritaires pour lui. Outre cette possibilité, cette recherche lui permet de plonger sur l'examen du cas japonais qui témoignait de la dégradation du cadre de vie dans des nombreux territoires de l'archipel (en particulier en matière de la pollution des airs et des eaux, de la bétonisation des terres arables et de l'érosion de la biodiversité) due à une urbanisation rapide.²³¹ En 1987, à la fin de ce programme, un colloque franco-japonais fut organisé reparti en trois journées : architecture, sciences sociales et littérature, chacune convoquant des figures de pointe. Pour la journée sur l'architecture participèrent Tadao Ando, Fumihiko Maki et Kisho Kurokawa, côté japonais et Henri Gaudin et Henri Ciriani, côté français. Pour la journée consacrée aux sciences sociales furent convoquée Paul Claval et Marcel Roncayolo et, pour la journée littérature, l'écrivain Michel Butor.²³²

Deuxièmement, il met en place en 1991, avec le paysagiste Bernard Lassus, un enseignement de troisième cycle, le DEA « JPT » (Jardins, paysages, territoires), dans le cadre d'un programme de doctorat conjoint entre l'Ecole d'architecture de Paris-Villette et l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales). Augustin Berque centre son enseignement sur la mésologie en s'appuyant sur son premier essai théorique, *Médiance, de milieux en paysages*, apparue en 1990.²³³

L'intéressement d'Augustin Berque au paysage, en tant qu'instance culturelle révélatrice d'un milieu donné, est à mettre en lien avec sa réflexion sur la notion d'identité humaine. Celle-ci est revisitée en assumant ouvertement qu'elle est l'expression d'une relation dynamique que l'homme entretient avec son environnement au même titre que d'autres organismes le font. « *On n'est pas soi-même dans l'absolu, mais dans un rapport en devenir à l'altérité, que ce soit*

²³¹ Berque, A., *Entendre la Terre*, op. cit., p.46

²³² Les actes du colloque furent publiés en 1987 par la Maison Franco-Japonaise sur le titre : La Qualité de la ville. Urbanité française, urbanité nippone. Ce colloque fut suivi d'un deuxième grand colloque qui eut lieu à 1989 à Royaumont dont les actes furent édités par les éditions de l'EHESS sous le titre : La Maîtrise de la ville, Urbanité française, urbanité nippone. Berque A., *Entendre la Terre*, op. cit., p. 47

²³³ *Ibid.* p. 48

*celle d'autrui, des animaux, des plantes ou des pierres ; et chacun de ces êtres nous rattachera toujours à l'étagement des identités communes qui font le lieu de notre propre identité ».*²³⁴

L'étude de la question du paysage, notamment la manière comme les hommes s'emparent de cette notion, fait d'ailleurs l'objet d'un ouvrage spécifique, *La pensée paysagère*, paru en 2018 et traduit en plusieurs langues. Augustin Berque y part du constat de l'antinomie *a priori* entre les concepts de paysage et de pensée, qui nécessiteraient des actions précises pour une mise en relation opérante. « *Le paysage, en principe, est là-dehors, devant moi ou autour de moi, et la pensée là-dedans, quelque part derrière mon front. Entre les deux, il y a comme une frontière. Difficile de dire où elle se situe au juste, mais il ne semble pas faire de doute que la contemplation n'est pas la méditation ».*²³⁵

Il distingue deux attitudes contrastées dans la manière comment l'homme interagit vis-à-vis du paysage, au regard notamment de sa volonté d'intervenir dans sa fabrication, qui est variable selon les époques. Il prend le cas de la civilisation occidentale où la notion de paysage est reconnue par la société à partir de la Renaissance. S'inscrivant dans le paradigme de la modernité, la notion de paysage témoigne alors d'une attitude réflexive vis-à-vis du monde extérieur à l'homme et, de manière implicite, d'une volonté d'action. En dépit de la rationalité de cette démarche, le fait de regarder le paysage, de le représenter ou de se le représenter n'est pas pour autant une garantie que ces actions puissent conduire à une mise en place de paysages de grande qualité. Dans un autre registre, Augustin Berque reconnaît même l'existence d'une pensée de type paysagère ayant laissé des paysages formidables - depuis les premiers peuplements venus d'Afrique jusqu'à la Renaissance-, ceci en absence de toute pensée issue d'une attitude réflexive vis-à-vis de la production du paysage.²³⁶

Ce qui ressort de ces constats, qui correspond par ailleurs à l'objectif principal de son ouvrage, est la nécessité de comprendre un paysage à partir de la lecture des « vagues de l'histoire ». Autrement dit, d'interpréter ses traces aussi bien naturelles (issues, entre autres, de la géologie ou de l'évolution des cycles saisonniers) que culturelles (issus de l'action humaine) comme un préalable à l'action (fig. 90 à 92). Cette question apparaît primordiale à ses yeux pour sortir de la crise environnementale. « *Retracer les vagues de l'histoire qui permet de comprendre un paysage, ou, mieux encore, de comprendre ce que c'est que le paysage, est justement ce qui, au soir de la modernité, peut nous permettre de nous figurer ce que c'était la pensée paysagère, pourquoi nous en avons besoin, et comment, peut-être, en tant qu'humains sur la Terre, nous pourrions la raviver dans notre propre intérêt – pour que le soir de la modernité ne soit pas tout simplement celui de l'humanité ».*²³⁷

²³⁴ Berque A., *Milieu et identité humaine*, op. cit., p. 73-74

²³⁵ Berque A., *La pensée paysagère*, éditions éoliennes 2018., p 11

²³⁶ *Ibid*, pp. 13-14

²³⁷ *Ibid*, p. 19

Augustin Berque trace par ailleurs un parallèle entre la question de comprendre un paysage élaboré dans la durée et celle abordée par Bernard Rudofsky dans son ouvrage « Architectures sans architectes ». ²³⁸. Publié en 1964, et ayant comme sous-titre « une introduction à une architecture non pédigrée », cet ouvrage constitue le catalogue d'une exposition réalisée au Musée d'Art Moderne de New York, après diverses tentatives échouées qui avaient été entamées depuis 1941. Cet ouvrage présente un panorama exhaustif d'exemples d'architecture vernaculaire répartis sur divers continents. Malgré leur ancienneté, ces exemples sont présentés comme un fait culturel qui perdure encore, du fait de leur ancrage territorial - qui fait ressortir le génie du lieu – ainsi que d'une utilisation très savante des matériaux locaux. De manière implicite, cette exposition témoigne d'un regard critique vis-à-vis des postulats du Mouvement Moderne qui monte en scène dans ces années-là, ce qui pourrait expliquer par ailleurs le retard pour qu'elle puisse voir le jour. Il s'agirait du caractère universel dont se réclame l'architecture moderne qui est mise en question par sa contribution à la production d'un espace bâti déconnecté de son milieu et menant en dernière instance à sa dégradation (fig. 93).

Dans des écrits parus récemment, Philippe Madec ²³⁹ va plus loin dans la mise en cause de la posture universaliste du Mouvement Moderne en s'appuyant sur la notion de régionalisme critique développée par Kennet Frampton, qu'il met en relation avec la notion de mésologie utilisée par Augustin Berque. Kennet Frampton avait introduit dans les années 1980, au milieu de la confrontation entre modernisme et postmodernisme, la notion de régionalisme critique à partir de sa posture d'« arrière garde », établie en vue de s'opposer à la notion du progrès fondée sur l'application générique des avancées technologiques, soutenue par les « avant-gardes » rationalistes. Il s'appuie également sur les idées développées par Alex Tzonis et Liliane Lefavre ²⁴⁰ quant aux précautions que cette posture doit prendre pour ne pas tomber dans une attitude passéiste. D'après Kennet Frampton la notion de régionalisme critique autorise une architecture « *dont la stratégie essentielle est étroitement liée à la notion visant à développer une culture locale mais non sentimentale (...) Ce régionalisme nouveau doit évidemment intégrer la topographie, l'usage, le contexte, les matériaux, le climat et l'histoire du lieu. Mais, pour assurer sa propre modernité, ce régionalisme critique doit rester ouvert aux possibilités techniques de son temps. Je pense ici à une culture bâtie « critique » fondé sur un effort culturel local, enraciné dans le présent et dans territoire particulier* ». ²⁴¹

Reprenant les idées de Kennet Frampton, Philippe Madec met en avant la notion de culture locale non passéiste en s'appuyant sur la notion d'idiosyncrasie. Celle-ci fait allusion à ce qui

²³⁸ Berque, A., La pensée paysagère, op. cit., p 16

²³⁹ Madec, Ph., "Le chemin du Phyang" in Augendre, M., Llored J. P., Nussaume, Y., La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?,

²⁴⁰ Tzonis, A. et Lefavre, L., The Grid and the Pathway. An Introduction to the Work of of Dimitris and Susana Antonakakis, *Architecture in Greece*, 15, Athènes 1981

²⁴¹ Frampton, K., « Reflexions sur l'état de la modernité : fragments polémiques » in Alain-Dupré Fabry, E., La modernité, un projet inachevé, 40 architectes, catalogue de l'exposition, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Moniteur, 1982, Paris, p. 14

est propre à un être et qui peut être exprimé avec vigueur. Elle permet de faire ressortir le principe d'identité d'un lieu, ces valeurs spécifiques en tant que valeurs universelles. Le régionalisme critique « révèle qu'une des raisons de la condamnation de l'échec du moderniste réside dans une confusion entre l'universalité et l'unité : ce qui vaudrait pour l'un devait être bon pour tous ! Grandeur d'âme aux effets pervers barbares, vers un aplatissement du monde. Quant à notre terre humaine, n'est-ce pas seule l'idiosyncrasie qui ouvre à l'universel ? En manifestant un état particulier, propre à un groupe, à un individu ou à une situation, face à une influence extérieure, l'idiosyncrasie fait de la spécificité et de la différence, une valeur commune, partagée, riche des cultures, des climats, des géographies, etc. Sans doute est-on là proche du pluriel mésologique ? (...) Plus on s'inscrit dans une culture, plus on touche à l'universel ». ²⁴²

La question de projet apparaît ainsi chez Madec comme étant intimement liée à celle de production d'une culture locale, d'une identité. Il s'agit de concevoir des figures dans lesquelles il y ait une affirmation des spécificités du lieu et qui garantissent une prise en compte de la quotidienneté et des multiples aspects de la proximité. « Le projet nourri des cultures fait milieu, installe la vie dans un ensemble de relations entre les choses. Quelles choses, s'interroge Augustin Berque ? : Toutes celles avec lesquelles nous sommes nous-mêmes en relation, qui conditionnent notre existence et que notre existence conditionne en retour. Alors les cultures ne sont plus les contextes historiques, patrimoniaux de nos actions, mais redeviennent les conditions mêmes de leur accomplissement. C'est là que l'identité est à nouveau un projet ». ²⁴³

²⁴²Madec, Ph., "Le chemin du Phyang" *op.cit.*, pp. 156,157

²⁴³ *Ibid.* p. 158



Figure n° 90 :

La cluse d'Anthwerrke

La force du paysage comme superposition des rochers, de l'eau et du végétal

Source : Berque A., *La pensée paysagère*, Editions Eoliennes, 2018, p.10



Figure n° 91 :

Les vagues de l'histoire

« Des couches trop violemment plissées peuvent rompre et glisser par morceaux les unes par-dessus les autres ».

Source : Berque A., *La pensée paysagère*, Editions Eoliennes, 2018, p. 97

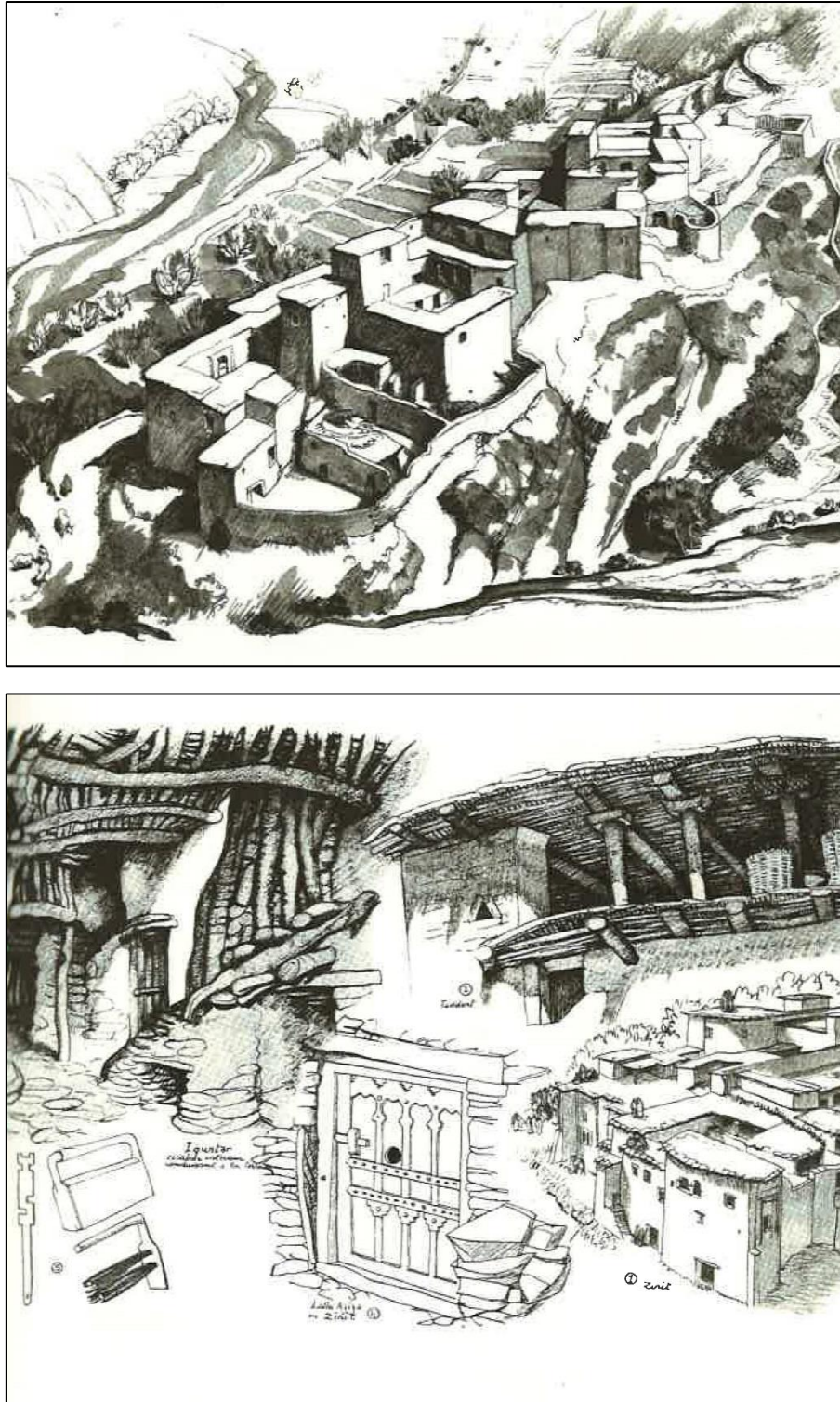


Figure n° 92 :

Maison plurale de Tigemmi y-Iggiz (en haut) et maison seksawa à Zinit (en bas)

Dessins de Jacques Berque (père d'Augustin Berque) illustrant la notion de pensée paysagère, correspondant à la fabrication vernaculaire de l'environnement tout au long de l'action d'innombrables générations.

Source : Berque A., *La pensée paysagère*, Editions Eoliennes, 2018p. 22 et 23.

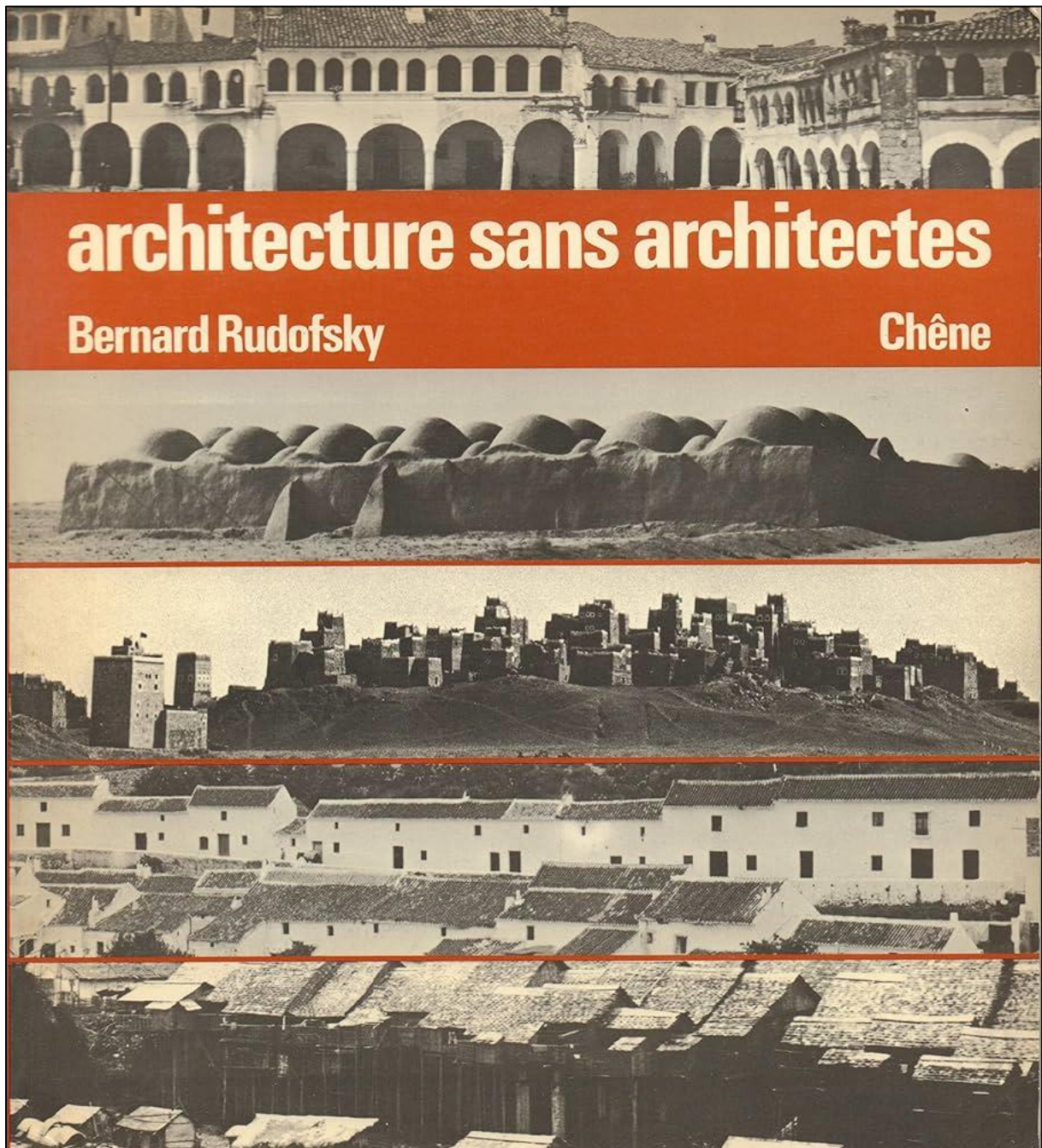


Figure n° 93 :

Architectures sans architectes

*Couverture de la version française de l'ouvrage publié en 1964 dans le cadre de l'exposition
homonyme réalisé au Musée d'Art Moderne de New York*

Source : Rudofsky, B., Architecture sans architectes, Editions du Chêne, 1980

1.2 L'apport de l'anthropologie à la compréhension du rapport de l'homme à son milieu

Par le bouleversement des certitudes qu'elle provoque dans le monde scientifique, la notion d'Anthropocène oblige à revisiter l'un des questionnements philosophiques fondamentaux, celui du rapport entre objet et sujet d'étude. Il s'agit en effet de réactualiser la question de comprendre le monde dans lequel on habite, ce dernier considéré en tant qu'objet d'étude, en même temps que paradoxalement, en tant que sujet qui questionne, on interagit avec lui en mettant en œuvre des mécanismes propres à notre subjectivité qui sont susceptibles d'influencer à leur tour ce processus de connaissance. Cette interrogation revêtant dès nos jours un intérêt renouvelé - et même une charge dramatique - car, tel un serpent qui se mord la queue, elle comporte de surcroît, à notre époque, une couche supplémentaire du fait que cette interaction produit de manière directe ou indirecte des effets nuisibles sur la planète d'une gravité jamais connue.

C'est à partir de la consolidation de la pensée moderne que le rapport entre ces deux concepts fait l'objet d'une réflexion spécifique. Cette réflexion part de la reconnaissance de la conscience en tant qu'attribut de l'homme lui ayant permis d'établir une distance vis-à-vis du monde dans lequel il habite. De cette vision découle également la séparation entre les concepts de culture et de nature, opposition s'accroissant lors la montée en puissance de la spécialisation scientifique propre au positivisme qui, tel que l'affirment les chercheurs qui adhèrent à la notion de l'Anthropocène, a conduit à la crise environnementale. Pour débloquer cette situation, comme signalé au début de ce chapitre, la pensée écologique émergea en tant qu'approche ouverte, visant à dépasser cette dichotomie grâce à un *modus operandi* hybride englobant des démarches scientifiques pluridisciplinaires ainsi que des modes d'action divers sur l'environnement.

La figure de l'anthropologue comme un apport hybride de la modernité

Cette hybridation était pourtant déjà présente dans certains discours de la modernité, tel que le signale Bruno Latour dans son ouvrage *Nous n'avions jamais été modernes*. Publié en 1991 cet ouvrage avait comme objectif d'apporter un regard alternatif aux postures postmodernes en vogue à la fin du XXème siècle, qui avaient vu le jour dans une volonté de dépasser le paradigme de la modernité. Contestant les fondements de ce paradigme ayant contribué à fabriquer un système de représentation du monde en opposant radicalement la nature et la culture, Bruno Latour souligne toutefois le fait que, dans la pratique, la vision de la modernité a produit, sans l'assumer, des approches hybrides, ce qui explique d'ailleurs le titre de son ouvrage. En guise de démonstration il évoque la figure de l'anthropologue – ethnologue, dont la méthode utilisée dans le cadre des recherches scientifiques apporterait des clés permettant de dépasser l'impasse de la pensée moderne pour aborder la question de l'Anthropocène. «*Ce dilemme serait sans solution si l'anthropologie ne nous avait habitués depuis longtemps à traiter sans crise et sans critique le tissu sans couture des natures - cultures. Même le plus*

rationaliste des ethnographes, une fois envoyé au loin, est tout à fait capable de lier dans une même monographie les mythes, les ethno-sciences, les généalogies, les formes politiques, les technique , les religions, les épopées, et les rites des peuples qu'il étudie». ²⁴⁴

La figure de l'ethnologue, en tant que spécialiste pour déchiffrer le rapport entre nature et culture dans l'étude d'un groupe humain, avait été également convoquée par Pierre Bourdieu dans son œuvre *Esquisse d'une théorie de la pratique*. En vue de prendre suffisamment de recul dans l'acte d'observation et ne pas être piégé par ses propres *a priori*, Pierre Bourdieu propose le concept de l'« observateur observé ». Il s'agit d'analyser la réalité qui nous entoure de manière scientifique, c'est-à-dire faisant preuve d'objectivité, à partir d'un regard comportant des angles d'attaques multiples, incluant l'examen de sa propre subjectivité. Cette démarche est présentée en s'appuyant sur la figure de l'ethnologue du fait des mécanismes de connaissance assez particuliers convoqués par cette discipline pour étudier des peuples d'une culture différente à la sienne. Pierre Bourdieu affirme de cette manière que « *la relation particulière que l'ethnologue entretient avec son objet enferme aussi la virtualité d'une distorsion théorique dans la mesure où la situation de déchiffreur et d'interprète incline à une représentation herméneutique des pratiques sociales, portant à réduire toutes les relations sociales à des communications et toutes les interactions à des échanges symboliques*». ²⁴⁵ La compréhension par l'ethnologue des phénomènes étudiées resterait donc dans un premier temps assez partielle et nécessiterait d'être complétée par un travail critique sur sa propre subjectivité car « *aussi longtemps qu'il ignore les limites inhérentes au point de vue qu'il prend sur l'objet, l'ethnologue se condamne à reprendre inconsciemment à son compte la représentation de l'action que s'impose à un agent ou à un groupe (...). La connaissance ne dépend pas seulement, comme l'enseigne un relativisme élémentaire, du point de vue particulier qu'un observateur « situé et daté » prend sur l'objet, mais du fait que, en tant que spectateur qui prend un point de vue sur l'action, qui s'en retire pour l'observer, pour la regarder de loin et de haut, il constitue l'activité pratique en objet d'observation et d'analyse* ». ²⁴⁶

Au regard de sa capacité de décrypter le rapport entre l'homme et son milieu à partir de facettes multiples, la démarche de l'anthropologue – ethnologue revêt donc un intérêt renouvelé pour comprendre la crise environnementale. Pour Bruno Latour, il s'agirait surtout de faire ressortir une nouvelle cosmologie, c'est-à-dire une vision renouvelé de l'univers dans son ensemble, et même une cosmogonie ²⁴⁷, selon laquelle « *la Terre n'a pas seulement un mouvement mais aussi un comportement qui la fait réagir* ». ²⁴⁸ Il convient donc de parler du

²⁴⁴ Latour, B., *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Editions La Découverte, Paris, 2017, p. 15

²⁴⁵ Bourdieu, P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Editions du Seuil, Paris, 2000, p. 227

²⁴⁶ *Ibid.*, pp. 228 - 229

²⁴⁷ Le concept de cosmogonie fait allusion à l'étude des théories et les récits mythologiques ou scientifiques relatifs à la création de l'univers et de ses composants.

²⁴⁸ Latour, B., *Face à Gaïa. Op. cit.*, p. 95

système Terre, c'est-à-dire considérer l'évolution des organismes et de leur environnement comme un tout indivisible, ce qui, pour certains auteurs, peut être associé à la figure mythique de Gaïa²⁴⁹. Pour comprendre ces interactions dans toute leur complexité, il s'agirait donc de quitter une certaine zone de confort à laquelle la culture occidentale se serait habituée et d'examiner cette dernière sous le prisme d'une vision cosmogonique tel que le font les ethnologues lorsqu'ils interprètent le mode de fonctionnement des peuples qu'ils étudient. « *Devant l'Anthropocène, une fois écartée la tentation d'y voir simplement un nouvel avatar du schème de l' « Homme face à la Nature », il n'y a probablement plus de meilleure solution que de poursuivre la désagrégation des figurations habituelles jusqu'à ce qu'on parvienne à une nouvelle distribution des agents de la géo-histoire. De nouveaux peuples pour lesquels le terme d'humain n'a pas forcément du sens et dont l'échelle, la forme, le territoire et la cosmologie sont à redessiner* ». ²⁵⁰

L'apport de l'anthropologie à la compréhension des enjeux environnementaux contemporains est abordé de manière assez vive dans un débat entamé il y a une dizaine d'années²⁵¹ par deux personnalités les plus éminentes dans le panorama de l'anthropologie contemporaine. Animé par le Michel Lussault²⁵² et ayant comme thématique *Etre au monde : quelle expérience commune* ce débat réunit Philippe Descola²⁵³ et Tim Ingold.²⁵⁴ Partant de l'interrogation qui sous-tend le projet scientifique et intellectuel de l'anthropologie ces deux chercheurs coïncident sur la finalité de pratiquer cette discipline qui est celle d'« *aborder la question de la vie humaine, (...) explorer le(s) mondes que nous habitons autant qu'il(s) nous habite(nt), et dont nous sommes toujours parties prenantes malgré la volonté fréquente de nous en détacher, voire de le(s) dominer – notamment en développant la pensée réflexive, la science. Pratiquer l'anthropologie c'est appréhender les manières dont nous constituons ces mondes, dont nous les marquons par des actes et les parons d'idées, d'images et d'imaginations. Ainsi, en raison même de ce qu'elle vise, l'anthropologie constitue une manière particulière de philosopher en se plaçant à l'épreuve des mondes humains* ». ²⁵⁵

²⁴⁹ Latour, B., Face à Gaïa. *Op. cit.*, pp. 101-146

Le nom Gaïa, qui correspond à la Terre est cité par Hésiode dans sa Théogonie comme une grande puissance, la déesse mère qui suit Chaos, l'espace préexistant à toutes choses, et précédé l'apparition d'Eros et Chronos

²⁵⁰ Ibid., *op. cit.*, p. 189

²⁵¹ Intitulé « Etre au monde : quelle expérience commune ? » ce débat eut lieu le 13 février 2013 à Grenoble dans le cadre du festival « Mode d'emploi ». Il fut restitué dans un ouvrage publié en 2014 par les Presses Universitaires de Lyon.

²⁵² Professeur des universités et ayant occupé tout au long de sa carrière des postes de responsabilité dans l'enseignement et la recherche en matière de géographie urbaine, Michel Lussault a été lauréat en juin 2017 de l'appel d'offre pour la création d'instituts de convergence, lancé par le commissariat général aux investissements. Son projet, financé jusqu'en 2025 : *L'école urbaine de Lyon*, vise à développer des recherches et formations doctorales sur les questions d'urbanisation mondiale à l'époque de l'entrée dans l'Anthropocène.

²⁵³ Philippe Descola est professeur au Collège de France et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

²⁵⁴ Tim Ingold est professeur d'anthropologie sociale à l'Université d'Aberdeen au Royaume Uni.

²⁵⁵ Descola, P., Ingold, T., Lussault, M., Etre au monde : quelle expérience commune ?, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2014, pp. 6-7

Philippe Descola et le dépassement du dualisme moderne

Formé à l'anthropologie structurale sous la houlette de Claude Lévi-Strauss, Philippe Descola reconnaît l'importance accordée dans les sciences au principe de séparation entre deux types de phénomènes d'étude, d'un côté ceux relevant d'une action autonome, propre à la nature et, de l'autre, ceux correspondant concrètement à l'action humaine. Comme déjà signalé, cette vision, à portée universelle, partait d'une dissociation volontaire entre nature et culture – ou nature et société - qui se consolide dans la civilisation occidentale vers le XVIIIème siècle afin de favoriser la construction d'une pensée qui, en lien avec la vision des Lumières censée guider l'évolution de la société, plaçait l'homme au centre de toute réflexion cosmogonique. Cette vision ethnocentrique apparaît toutefois relativisée dans les études anthropologiques récentes du fait d'être considérée comme une ontologie, c'est-à-dire une manière de se situer dans le monde et d'établir un rapport entre les humains et les non humains, qui est celle du naturalisme, l'une des quatre formes d'ontologies possibles établies par les recherches scientifiques, les trois autres étant celles de l'animisme, de l'analogisme et du totémisme²⁵⁶. Allant plus loin dans cette relativisation de l'ontologie naturaliste, Philippe Descola affirme que l'étude des interactions entre phénomènes naturels et phénomènes sociaux initiés par les anthropologues il y a une quarantaine d'années aurait permis cependant de dépasser la dissociation entre nature et culture et favoriser la construction d'un point de vue critique du fait de soulever des questions sur les évidences jusqu'alors incontestables de sa propre manière de vivre ²⁵⁷. C'est ce qu'il a essayé par ailleurs de démontrer dans son ouvrage *Par delà nature et culture*²⁵⁸, publié en 2005, dans lequel il s'attelle à comprendre la spécificité de l'occident moderne qui le distingue de tous les autres peuples qui n'ont pas procédé à une naturalisation du monde. L'idée à la base pour comprendre cette spécificité était non pas celle de la perpétuer mais plutôt celle de la dépasser en connaissance de cause. ²⁵⁹

Pour justifier cet argumentaire, Philippe Descola considère que le naturalisme s'inscrit dans une historicité propre à la civilisation européenne qui, au cours de siècles, a construit les concepts de nature et de culture. L'émergence de la conception moderne de la nature est à mettre en rapport avec l'invention de la perspective linéaire qui a lieu dans la première moitié du XVème siècle. C'est également le cas, comme l'indique Augustin Berque, pour la notion du paysage qui apparaît à cette époque en tant que catégorie autonome de la pensée. Citant l'ouvrage de Erwin Panofsky *La perspective comme forme symbolique*,²⁶⁰ Philippe Descola explique comment l'espace infini et homogène de la perspective linéaire, qui apparaît comme étant un espace rationnel situé au-delà des contraintes psychophysiologiques de la perception, a été toutefois construit à partir d'un acte subjectif portant sur le choix arbitraire

²⁵⁶ Descola, P., Ingold, T., Lussault, M., *Etre au monde...*, op. cit., pp. 31 à 33.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 60.

²⁵⁸ Descola, Ph., *Par delà nature et culture*, Editions Gallimard, Paris, 2005

²⁵⁹ *Ibid.*, p.71

²⁶⁰ Panofsky, E., *La perspective comme forme symbolique*, Les éditions de minuit, Paris, 1975

d'un point de vue. *«C'est donc une impression subjective qui sert de point de départ à la rationalisation d'un monde de l'expérience où l'espace phénoménal de la perception est transporté dans un espace mathématique. Une telle objectivation du subjectif produit un double effet : elle crée une distance entre l'homme et le monde tout en renvoyant à l'homme la condition de l'autonomisation des choses, elle systématise et stabilise l'univers extérieur tout en conférant au sujet la maîtrise absolue sur l'organisation de cette extériorité nouvellement conquise. La perspective linéaire institue ainsi, dans le domaine de la représentation, la possibilité de ce face-à-face entre l'individu et la nature qui va devenir caractéristique de l'idéologie moderne et dont la peinture de paysage deviendra l'expression artistique ».*²⁶¹

Cette manière de représenter l'environnement comme quelque chose d'extérieure à l'homme est également à mettre en rapport avec le regard abstrait de l'espace qui s'opère à partir de la Renaissance dans des disciplines scientifiques telles la physique et l'astronomie, grâce à l'utilisation de nouveaux moyens techniques d'observation expérimental comme le microscope ou le télescope. La lecture du monde réel au prisme de ces outils, ainsi que sa « mathématisation » induite par le développement scientifique, génèrent ainsi une nouvelle cosmologie, une nouvelle vision de l'environnement dans laquelle, grâce aux progrès techniques, la nature apparaît désormais reconnue socialement comme une entité autonome séparée des humains. *« La nature comme domaine ontologique autonome, comme champ d'enquête et d'expérimentation scientifique, comme objet à exploiter et à améliorer, cette nature-là accède à une à une existence que bien peu songent à remettre en doute ».*²⁶²

En dépit de son acceptation sociale généralisée du fait de sa contribution à l'amélioration des conditions de vie de groupes humains ainsi qu'à la force comment elle se répand en dehors du continent européen, cette vision de la nature qui se consolide entre les XV^{ème} et le XVII^{ème} siècle ne représente pourtant qu'une étape dans l'histoire de l'humanité, au service de la construction d'une ontologie qui reste toute de même relative. *« Pour exceptionnel que paraisse dans l'histoire des peuples ce coup de force par lequel la modernité naissante dégage finalement l'homme de la gangue des objets animés et inanimés, un tel moment n'est après tout qu'une étape. Le processus a débuté bien auparavant et son point culminant ne sera atteint qu'un siècle et demi plus tard, lorsque la nature et la culture, solidement retranchées dans leurs domaines d'objets et leurs programmes méthodologiques respectifs, délimiteront l'espace où pourra se déployer l'anthropologie moderne.(...) Contrairement à l'impression que laissent d'excellents ouvrages sur l'histoire de l'idée de la nature, celle-ci ne dévoile pas son essence grâce aux efforts cumulés d'une cohorte de grands esprits et d'artisans ingénieux, mais qu'elle est peu à peu construite comme un dispositif ontologique d'un genre particulier servant d'assise à la cosmogénèse des Modernes ».*²⁶³

²⁶¹ Descola, Ph., *Par delà nature et culture*, op. cit., p. 118

²⁶² *Ibid.*, p. 134

²⁶³ *Ibid.*, p. 123

L'idée de culture apparaît plus tardivement. Philippe Descola la situe au XIX^{ème} siècle, où cette notion est étudiée suivant deux orientations contrastées. D'une part, une orientation qualifiée d'humaniste, selon laquelle la culture constitue le caractère distinctif de la condition humaine en tant qu'ensemble incluant les savoirs, l'art, les mœurs, le droit les coutumes ainsi que tout autre disposition ou usage acquis par l'homme du fait de vivre en communauté.²⁶⁴ Cette approche universaliste, qui considère la culture comme un attribut distinctif de l'humanité, est portée par l'anthropologie française et anglaise. D'autre part, une orientation dite culturaliste, qui met en avant les caractéristiques particulières de chaque peuple et les englobe sous la notion de tradition. Cette vision, portée par des anthropologues allemands et américains, déplace l'idée de la foi dans un progrès continu de mœurs vers l'idée que chaque culture tend à sa conservation et à la perpétuation de sa propre tradition.²⁶⁵

Une tentative de synthèse pour dépasser cette double vision est apportée par Claude Lévi-Strauss. Formé en France dans la lignée du rationalisme issu des Lumières, mais ayant séjourné également aux Etats-Unis, Claude Lévi-Strauss apporte une vision qui considère les deux notions de culture comme l'envers et le revers d'une même médaille. Tout en reconnaissant la valeur de la culture en tant que domaine ontologique autonome, offrant à la pensée symbolique une inépuisable source d'analogies, il affirme que, toutefois, « *rien ne permet de hiérarchiser les cultures selon une échelle morale ou une série diachronique* ». ²⁶⁶

En dépit de ces visions particulières, Philippe Descola souligne que la culture (ou les cultures) est comprise par l'anthropologie comme un système de médiations avec la nature que l'homme a su inventer grâce à ses capacités cognitives lui ayant notamment permis de s'organiser dans des collectivités en partie affranchies des continuités biologiques. ²⁶⁷ L'opposition entre les notions de nature de culture n'est apparue finalement que comme un mode discursif opératoire, établi par la modernité pour maintenir la prédominance d'une cosmologie construite à partir du XV^{ème} siècle. Face à cette opposition qui ne serait plus d'actualité et au regard des nouveaux enjeux mis en lumière par la pensée écologique, la question qui se pose dès nos jours à l'anthropologie est celle de réétudier le rapport entre l'homme et son milieu en revenant ouvertement sur la posture ethnocentrique portée par la modernité du fait de la crise environnementale qu'elle a contribué à générer. Autrement dit, de remplacer le dualisme nature-culture par une posture anthropologique somme toute plus modeste qui, au-delà de reconnaître chez l'homme des capacités qui les distinguent d'autres êtres vivants, elle l'étudie dans son intégration complète au sein d'un écosystème planétaire au même titre que les autres espèces habitant la Terre.

²⁶⁴ Descola, Ph., Par delà nature et culture, *op. cit.*, p. p. 139

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 140

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 143

²⁶⁷ *Ibid.*, p.149

Tim Ingold et l'approche sensible comme outil d'interaction avec l'environnement

C'est cette nouvelle démarche épistémologique qui guide l'approche anthropologique de Tim Ingold. Se vantant de sa formation comme homme de terrain, Tim Ingold conteste la manière d'observer le monde à partir d'une sorte de paradis ontologique qui ne donnerait que des réponses partielles au double questionnement visant à comprendre le milieu environnant et le rapport que l'homme entretient avec lui. Il souligne le paradoxe propre à la science occidentale qui impose de nous retirer du monde, de notre vie organique, pour percevoir que nous sommes des êtres humains.²⁶⁸ Pour dépasser cet état de fait contradictoire, il préconise une réconciliation entre les approches écologiques et anthropologique-sociales de la vie humaine afin d'accepter le fait que l'organisme biologique et la personne sociale ne font qu'un. « *C'est à l'édification de ce pont que je me consacre depuis plusieurs années, ainsi qu'à la mise en évidence de la nécessité d'étudier les êtres humains – leur naissance, leur croissance, leur développement et leur maturation — au sein d'un environnement, lequel est en partie modelé par leurs propres actions et dans lequel il cohabite avec d'autres êtres qui développent eux aussi le même type de relations avec l'environnement* ». ²⁶⁹ L'idée que se dégage de la pensée de Tim Ingold implique une remise en question de la démarche de prise de connaissance d'un milieu donné qui, d'après lui, ne passe pas prioritairement par la voie analytique, porteuse d'une abstraction qui contribue à créer une déconnection avec le milieu étudié, mais plutôt par un rapport sensible qui l'amène à ne plus considérer l'environnement « *comme ce qui entoure – ce qui est « là-dehors » et non « ici dedans » — mais comme une zone d'interpénétration à l'intérieur de laquelle nos vies et celles des autres s'entremêlent en un ensemble homogène* ». ²⁷⁰

Dans un de ses ouvrages clé, *Marcher avec les dragons*, Tim Ingold procède à une remise en cause exhaustive de l'idée fortement ancrée dans la pensée occidentale, tributaire de la vision dualiste du monde, selon laquelle les hommes ne peuvent interagir que de manière indirecte avec leur environnement par l'intermédiaire de représentations culturelles. Il essaie de démontrer, tout au contraire, que les hommes peuvent acquérir une connaissance directe avec leur environnement au cours de leurs propres activités quotidiennes.

La notion d'environnement, tel qu'elle apparaît dans l'approche écologique, exprime une relation de réciprocité entre le monde extérieur et l'organisme qui interagit avec lui. Cette interrelation est propre à l'ensemble des espèces animales. Ce qui distingue l'homme par rapport aux autres animaux, c'est sa faculté d'avoir une prise de conscience de cette relation. Les humains, par leur capacité d'abstraction, ne se contentent pas seulement d'interagir en construisant leurs environnements, comme le font les castors par exemple, mais ils sont aussi

²⁶⁸ Descola, P., Ingold, T., Lussault, M., Etre au monde : quelle expérience commune .op. cit., p. 53

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 37

²⁷⁰ Ingold, T., Marcher avec les dragons, Zones sensibles, 2013, p. 12

les auteurs de leurs projets de construction (fig. 94). Un point fondamental qui soulève Tim Ingold à partir de ce constat c'est que l'homme perçoit l'environnement en fonction de ce qu'il lui offre dans la poursuite de l'action dans laquelle il est engagé, sans que ce processus passe par une médiation symbolique établie au préalable. *« L'anthropologie écologique, dans la mesure où elle s'intéresse aux relations que les hommes entretiennent avec l'environnement dans le processus de la vie, doit adopter la condition de l'engagement actif comme point de départ. Il nous faut donc renverser le primat cartésien de la cognition sur l'action, ou de la pensée sur la vie. C'est la seule manière pour que le dualisme de la culture et de la nature soit remplacé par la synergie de la personne et de l'environnement ».*²⁷¹

Adhérent aux postulats de la théorie de la perception directe, qui rejette la dichotomie cartésienne entre sensation et intellect, Tim Ingold refuse ainsi l'idée selon laquelle l'environnement perçu appartient à un domaine distinct de l'artifice culturel, résultant lui-même d'un processus intellectuel de cognition, conçu comme un préalable et un guide nécessaire à l'action. *« La perception n'est pas un assemblage dans la mémoire d'une succession d'aperçus distincts et instantanés ; un processus qui ne cesse de se poursuivre à travers le temps. Ce processus de perception est également un processus d'action : nous percevons le monde au cours de nos actions, et parce que nous y agissons ».*²⁷²

Le processus intellectuel est dans cette optique conçu comme complémentaire de celui de la perception, il poursuit une finalité d'ordre plutôt pratique. *« Nous n'avons pas besoin du langage et de la pensée symbolique pour connaître le monde mais nous en avons pour rendre cette connaissance explicite. Leur rôle n'est pas de créer du savoir à partir de données potentiellement significatives mais d'éveiller les autres, de partager le savoir ».*²⁷³

Partant de là, Tim Ingold insiste sur le besoin de faire la distinction entre environnement et nature. La notion d'environnement concerne une relation active et très engagée entre le sujet ou le groupe de sujets et le monde extérieur *« C'est par leurs actions dans le monde que les hommes le connaissent et parviennent à percevoir ce qu'il offre.(...) Mon environnement est donc le monde tel qu'il existe et acquiert une signification par rapport à moi. Il naît et poursuit son développement avec moi et autour de moi ».*²⁷⁴ Le concept de nature fait allusion, en revanche, à ce même monde mais regardé à partir d'une perspective différente, ce qui permet à l'homme de lui porter un regard extérieur *« semblable à celui d'un scientifique détaché, à une telle distance de sécurité qu'il est facile de céder à l'illusion qu'il n'est pas affecté par sa présence ».*²⁷⁵ D'après cette vision, la nature apparaît également comme extérieure à l'histoire, ce qui l'oppose aux environnements qui, par leurs interactions avec les hommes, sont fondamentalement historiques.

²⁷¹ Ingold, T., *Marcher avec les dragons*, op. cit., p. 186

²⁷² *Ibid.*, p..188

²⁷³ *Ibid.*, p..198

²⁷⁴ *Ibid.*, p..37

²⁷⁵ *Ibid.*

Cette vision de l'environnement comprise comme une entité extérieure à l'homme - dont le mode d'interaction ne passe par un processus d'abstraction intellectuelle mais plutôt de l'ordre du sensible - donne une valeur nouvelle aux approches intuitives dans le processus de connaissance. Rejoignant les idées d'Augustin Berque sur l'importance de reconnaître une dimension éthique dans le rapport que l'homme établit avec son milieu, Tim Ingold souligne que la démarche de la connaissance basée sur la capacité intuitive des personnes, n'est pas contraire à la science. « *Elle n'en appelle pas non plus à l'instinct plutôt qu'à la raison, ou à des impératifs de la nature humaine supposés innés. Au contraire, elle repose sur des aptitudes à la perception qui émergent, pour chaque être, à travers un processus de développement dans un environnement historique particulier* ». ²⁷⁶

L'apport de Tim Ingold se situe ainsi dans la construction d'une démarche pragmatique pour comprendre le monde en se focalisant sur la perception et les sensations provoquées par la confrontation corporelle avec un milieu donné, « *celles-ci étant aisément accessibles, si le chercheur est engagé (au sens pragmatique) avec son environnement. L'inversion est donc ici tout simplement le renversement de la perspective anthropologique basée sur la transmission des représentations, et dans le même temps, elle est l'action pratique du chercheur lui permettant de prêter attention au monde* » ²⁷⁷.

L'approche écologique sensible proposée par Tim Ingold pour comprendre le rapport que l'homme établit avec son environnement apporte également des nouveaux éclairages à la réflexion sur l'acte créatif que l'homme exerce sur l'environnement par le biais de l'architecture. Partant du constat qu'un environnement bâti émerge lors d'une transformation physique du milieu naturel suite à une construction humaine, peu importe son échelle, l'enjeu est donc de comprendre le processus spécifique de l'engagement créatif vis-à-vis du monde outre qu'en se plaçant de manière abstraite à l'extérieur de celui-ci. « *Je finis par me rendre compte que ce problème anthropologique exigeait plus qu'une simple solution anthropologique : il nous fallait repenser entièrement notre vision des organismes et de leurs relations à leurs environnements ; en somme, nous avons besoin d'une nouvelle écologie. C'est dans le but d'élaborer cette nouvelle écologie que j'ai mené mes recherches. La vie, dans cette perspective, n'est pas la manifestation d'une forme préexistante mais le processus même au sein duquel la forme est engendrée et préservée* ». ²⁷⁸ (fig. 95)

Cette nouvelle approche écologique, s'inscrit dans une perspective dite résidentielle. Elle se démarque de la perspective dite constructiviste qui part du principe que l'homme impose à la réalité un cadre relativement arbitraire de signification symbolique.

²⁷⁶ Ingold, T., *Marcher avec les dragons* *op. cit.*, p. 50

²⁷⁷ Auray, N., Bulle, S., « Tim Ingold ou l'art de l'anthropologie », *La vie des idées*, 13 mars 2014, revue en ligne publiée par l'Institut du monde contemporain, Collège de France, p. 3

²⁷⁸ Ingold, T., *Marcher avec les dragons*, *op. cit.*, p. 205

La perspective constructiviste considère en effet l'environnement réel, c'est-à-dire tel qu'il se présente indépendamment des sens, en opposition à l'environnement perçu, que l'esprit reconstruit moyennant des schémas cognitifs acquis au préalable.²⁷⁹

La perspective résidentielle suppose, en revanche, que la relation que l'homme entretient avec l'environnement comporte un processus entrelacé où il met en jeu son imagination lors du moment concret de son interaction. Elle rejoint les idées développées par Martin Heidegger dans son ouvrage *Bâtir, habiter, penser*,²⁸⁰ selon lesquelles les activités de bâtir sont intimement liées à la manière dont nous habitons le monde ainsi que notre manière d'être. « *Nous n'habitons pas parce que nous avons bâti, mais nous bâtissons et avons bâti pour autant que nous habitons, c'est-à-dire que nous sommes les habitants (...), bâtir est déjà de lui-même habiter (...). C'est seulement quand nous pouvons habiter que nous pouvons bâtir* ». ²⁸¹

D'après la perspective résidentielle, les formes construites par l'homme n'apparaîtraient pas comme le résultat d'un simple processus transcrivant dans l'espace un modèle abstrait préexistant. Elles surgiraient au cours de leurs actions, au sein de systèmes de relations spécifiques issus d'un engagement pratique avec leurs environnements. Cette perspective propose ainsi de dépasser les approches se focalisant sur les structures discursives généralisables à n'importe quelle situation, tel celui des *patterns* élaboré par Christopher Alexander²⁸². Fondé sur l'utilisation d'un langage composé de signes divers représentatifs de différentes situations spatiales examinées au préalable, ce mode discursif accorderait à la production formelle un certain détachement vis-à-vis de la perception de l'environnement vécu²⁸³. Se centrant sur la dimension sensible dans la connaissance de l'environnement, la démarche de perspective résidentielle ouvre, en revanche, un nouveau champ de réflexion et d'expérimentation sur le rôle de la forme dans l'architecture et dans l'urbain.

²⁷⁹ Ingold, T., *Marcher avec les dragons*, *op. cit.*, pp.208-225

²⁸⁰ Heidegger, M., « Batir, Habiter, Penser » in: *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1958

²⁸¹ Texte de Heidegger cité in Ingold T., *Marcher avec les dragons*, *op. cit.*, p. 234

²⁸² Alexander, Ch., Ishikawa, A., Silverstein, M., *A pattern language, towns, buildings, constructions*, Oxford University Press, 1977

²⁸³ Ingold, T., *Marcher avec les dragons*, *op. cit.*, p. 235

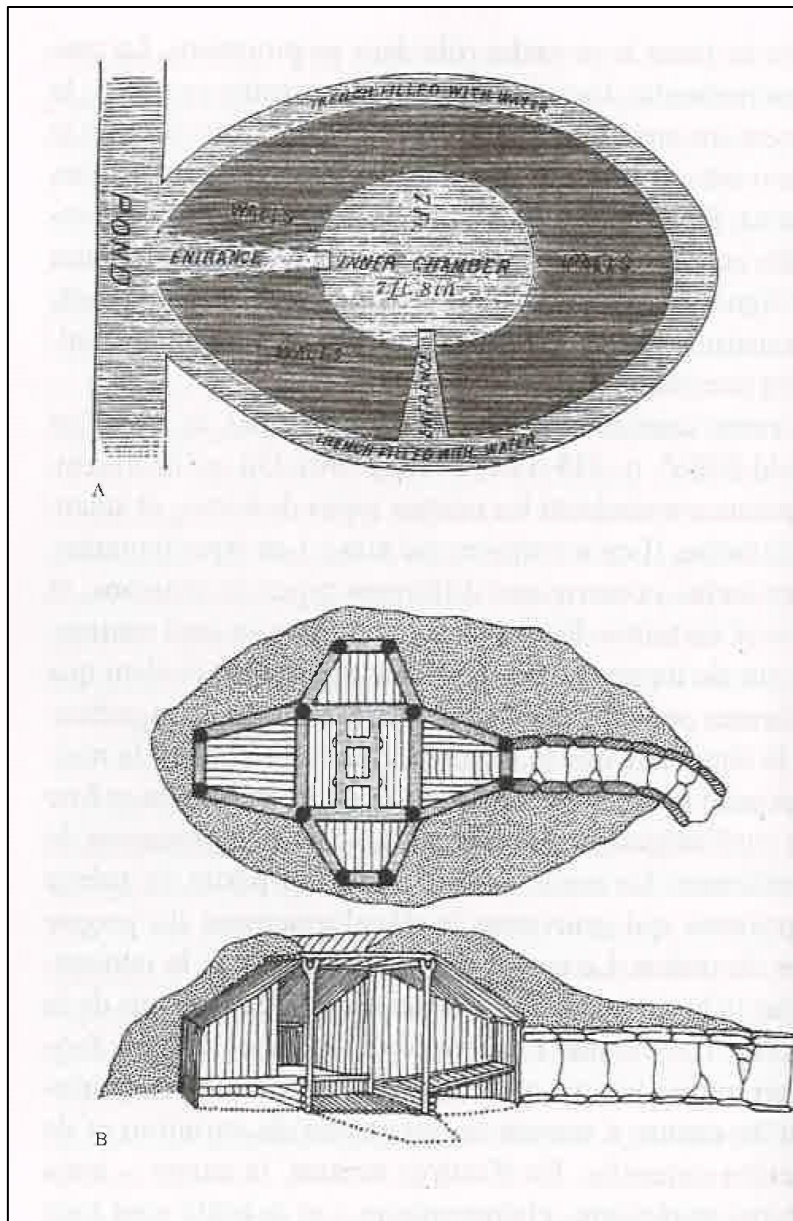


Figure n° 94 :

Plans comparant une architecture animale (hutte de castor)

et une architecture humaine (maison du Mackenzie).

Le modèle de la hutte fait partie du même programme qui gouverne le développement du propre corps du castor. Les êtres humains, en revanche, sont à l'origine de leurs propres modèles, qu'ils construisent consciemment à travers un processus de décision et de sélection intentionnelle d'idées.

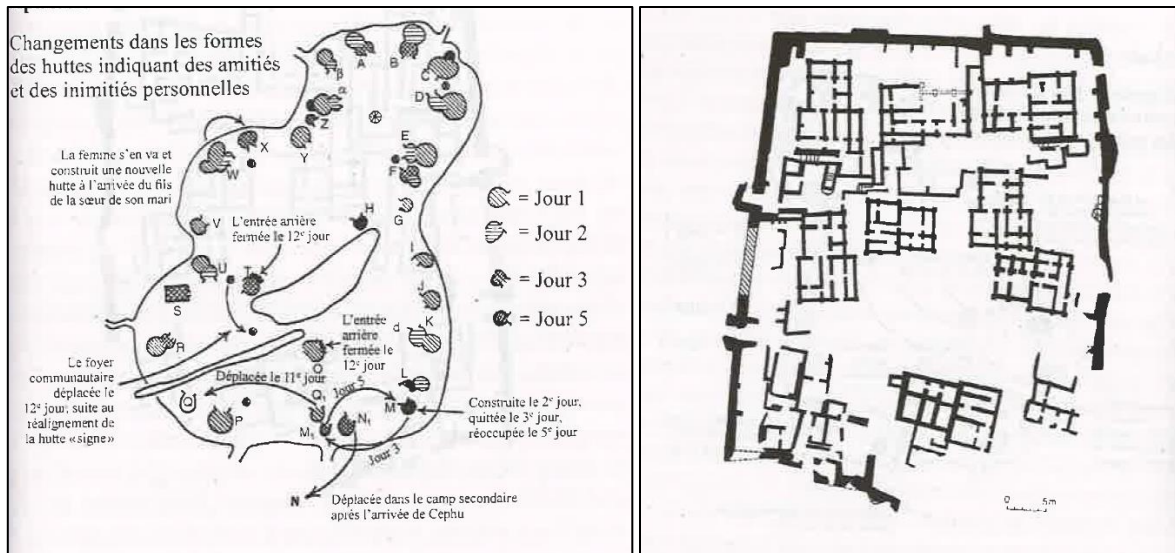


Figure n° 95 :

Plans comparant un camp pygmée Mbuti d'Apa Lelo et des constructions d'un ancien site mésopotamien, Tell es-Sawwan

Dans le premier exemple l'activité de construction fait partie de la vie dans un environnement qui est déjà donné dans la nature et qui n'a pas été lui-même façonné artificiellement. Dans le deuxième, la nature a été transformée de telle manière que les gens ne sont plus confrontés à un environnement naturel mais à un environnement culturel qu'ils ont-eux même construit.

Source : Ingold T., *Marcher avec les dragons*, Zones sensibles, 2013, p. 221-222

Chapitre 2 :

De nouveaux modes d'action émergents face à la crise environnementale

Au-delà d'interpeller la communauté scientifique afin de trouver de nouvelles approches épistémologiques pour comprendre les phénomènes à l'œuvre, la crise environnementale place les sociétés dans l'urgence de définir de nouvelles modalités d'action pour faire face aux déséquilibres planétaires issus de l'Anthropocène. Cette tâche s'avère assez complexe car elle suppose la mise en cause ou le dépassement des notions de développement et de croissance, incorporées de longue date dans les agendas sociaux et politiques des pays développés mais aussi de ceux en voie de développement. Au fur et à mesure que la crise environnementale s'ancre dans les mentalités, ces notions apparaissent en effet comme porteuses de contradiction car, tout en véhiculant un message de progrès, elles impliquent - tel que le suggère le concept d'Anthropocène - un détachement progressif de l'homme vis-à-vis de son environnement, aussi bien dans les pratiques et les usages que dans le registre du symbolique, pouvant générer, à terme, des nuisances irréversibles à échelle mondiale.

L'avènement de la ville productiviste

C'est la science économique qui, dans son analyse du partage de la richesse, apporte des clés pour comprendre les notions de développement et de croissance en les inscrivant dans le paradigme de la modernité qui s'installe pendant la période des Lumières. Dans son ouvrage *Peuple, pouvoir et profits*²⁸⁴, Joseph Stiglitz entame cette analyse en évoquant la figure d'Adam Smith, considéré comme le précurseur de la science économique moderne. Critiquant la version mercantiliste en vigueur depuis la Renaissance, fondée sur l'accumulation de l'or provenant des exportations des marchandises (notamment des colonies comme dans le cas de la Grande Bretagne), Adam Smith avait souligné le rôle clé de l'industrie et du commerce dans la production de richesses. Ces éléments sont à la base de ce qui serait considéré, à partir de là, comme la véritable richesse d'une nation laquelle, confortée par les avancées techniques issues des recherches scientifiques, « se mesure dans sa capacité à assurer, par des moyens durables, un haut niveau de vie à tous ses citoyens. Cette capacité est liée aux gains de productivité sur une longue période, fondés sur les investissements en usines et en machines, mais surtout en connaissances, et sur le maintien de l'économie au plein emploi, afin que les ressources dont dispose le pays ne soient pas gaspillées ou laissées inutilisées ». ²⁸⁵ Cette vision du développement fondée sur l'augmentation de la productivité et l'accumulation du capital qui s'en suit, grâce notamment aux progrès techniques, va de pair avec l'installation progressive de l'idée de l'Etat moderne dont l'intervention est censée promouvoir des politiques de redistribution de la richesse produite au niveau de chaque pays. D'après l'analyse de Stiglitz, cette dynamique vertueuse est à la base de la croissance et de

²⁸⁴ Stiglitz, J. *Peuple, pouvoir & profit*, Editions LLL, Les liens qui libèrent, Lonrai, 2020

²⁸⁵ *Ibid.* p. 37

l'énorme progression du niveau de vie constaté depuis deux siècles et demi tout d'abord en Europe et ultérieurement dans d'autres régions du monde.

Cette dynamique productiviste qui s'installe depuis le XVIII^{ème} siècle en assumant le paradigme de la modernité s'érige, avec des hauts et des bas, comme le modèle de développement à suivre par des pays indépendamment de la région du monde où ils se situent. Elle atteint son apogée pendant les Trente glorieuses grâce à la conjonction de trois types de phénomènes concomitants. Tout d'abord, un phénomène géopolitique caractérisé par une situation de paix qui se généralise dans les pays du bloc occidental après la période de forte instabilité ayant conduit aux deux guerres mondiales. Deuxièmement, l'accélération du développement technique qui a lieu au cours de cette période en raison des évolutions dans les sciences fondamentales et appliquées, cette dynamique ayant permis par ailleurs d'ancrer dans les mentalités l'idée d'une croissance illimitée. Troisièmement, la consolidation des systèmes démocratiques dans les pays du bloc occidental accompagnée par une adhésion massive de la population aux idéaux de progrès. En dépit de certaines prédictions apocalyptiques ayant été émises par des économistes tout au long du XIX^{ème} siècle, le progrès technique, installé dans la durée, ainsi que la croissance continue de la productivité qui résultent de l'application de ce modèle de développement sont à la base de son acceptation généralisée pendant les Trente glorieuses bien au-delà des pays du bloc occidental.²⁸⁶

Prolongeant les idées du positivisme, la vision productiviste portée par les acteurs des Trente glorieuses apparaît ainsi comme le fondement d'une geste modernisatrice qui est considérée comme l'aboutissement d'un processus initié à l'aube de la révolution industrielle. *« Les changements techniques, économiques et sociaux des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle fournirent en effet le point zéro d'une nouvelle théodicée productiviste mesurant le progrès du genre humain à l'aune de la production. Dans la culture historique et la rhétorique des modernisateurs d'après-guerre, la « révolution industrielle » occupa une place cruciale en tant que modèle des changements à venir. Elle permettait de repérer les facteurs décisifs du « décollage » et fut un lieu intellectuel où se rencontrèrent la recherche historique, les économistes et le pouvoir ».*²⁸⁷

L'action politique qui s'affirme pendant le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle répond de manière presque naturelle au système de valeurs inscrites dans le paradigme de progrès propre à la modernité du fait des effets bénéfiques que la croissance assurait à la société. L'action urbanistique qui en découle constitue en quelque sorte son « bras armé », s'assignant comme objectif que cette croissance puisse déboucher sur une transformation effective du territoire. Cette transformation allait de pair avec une gestion adéquate des moyens techniques afin que la prospérité bénéficie de manière optimale à l'ensemble de la société.

²⁸⁶ Piketty, T., Le capital au XXI^{ème} siècle, Editions du Seuil, Paris, 2013, p. 37

²⁸⁷ Fressoz, J. B., Jarrige, F., « L'histoire et l'idéologie productiviste » in Pessis, C., Topçu, S., Bonneuil, C., Une autre histoire des Trente Glorieuses, Editions La Découverte, Paris, 2015, p. 62

J'avais étudié ce phénomène qui traite du rapport entre le progrès technique et la croissance économique induits par l'industrialisation ainsi que son appropriation par l'action politique et urbanistique qui traduisent un changement de mentalités propre à un moment clé de la modernité, dans le cadre de mon travail de fin d'études du DESS d'Urbanisme et du CEAA Architecture Urbaine.²⁸⁸ Il s'agit d'une recherche portant sur la consolidation de l'action urbanistique d'Hausmann dans laquelle j'avais observé un double phénomène. Il s'agit, d'une part, de la consolidation du système d'accumulation propre au capitalisme industriel qui s'opère pendant le Deuxième Empire s'appuyant sur l'évolution sociodémographique qui a lieu en France dans la première moitié du XIXème. Ce système se consolide grâce aux progrès techniques issus de la révolution industrielle ayant permis, entre autres prouesses, l'apparition du chemin de fer. Ce nouveau contexte se caractérise particulièrement par l'entrée en jeu de nouveaux acteurs économiques qui se lancent dans la réalisation des grands travaux d'équipements du pays, notamment les infrastructures ferroviaires, afin de répondre aux besoins d'une population en hausse constante. On observe d'autre part, la mise en place d'une action politique et urbanistique qui définit des outils pour accompagner et réguler cette croissance, aussi bien du point de vue administratif, juridique, économique et financier que de la réalisation effective de grands travaux. Ce double phénomène comporte une dimension autorégulatrice dans laquelle l'action de groupes détenant le pouvoir économique à un moment crucial de l'histoire de France au XIXe siècle trouve une sorte d'effet miroir dans l'action urbanistique d'Hausmann. Par le biais de cette dernière, sont instaurés des mécanismes de structuration spatiale permettant l'épanouissement de la bourgeoisie émergente, force sociale porteuse de l'idéal de progrès qui s'instaure après la période révolutionnaire. Il s'agit en effet d'un processus de vases communicants entre deux types de démarches : d'un côté, la mise en œuvre d'un projet politique de développement pour répondre à des attentes sociétales, inscrit dans le paradigme de la modernité, qui est porté par des acteurs politiques à travers l'action urbanistique et de l'autre, l'instauration d'une méthode autorégulatrice portant sur la définition de dispositifs spatiaux, en lien avec les avancés techniques de son époque, qui permettent l'application effective de ce projet. (fig. 96 à 98)

²⁸⁸ Gotlieb, C., La formation du quartier de la plaine Monceau, un laboratoire d'urbanisme haussmannien, 1987, mémoire du DESS, Institut Français d'Urbanisme, Université de Paris 8, et du CEAA « Architecture Urbaine » Ecole d'Architecture de Paris-Villemin.

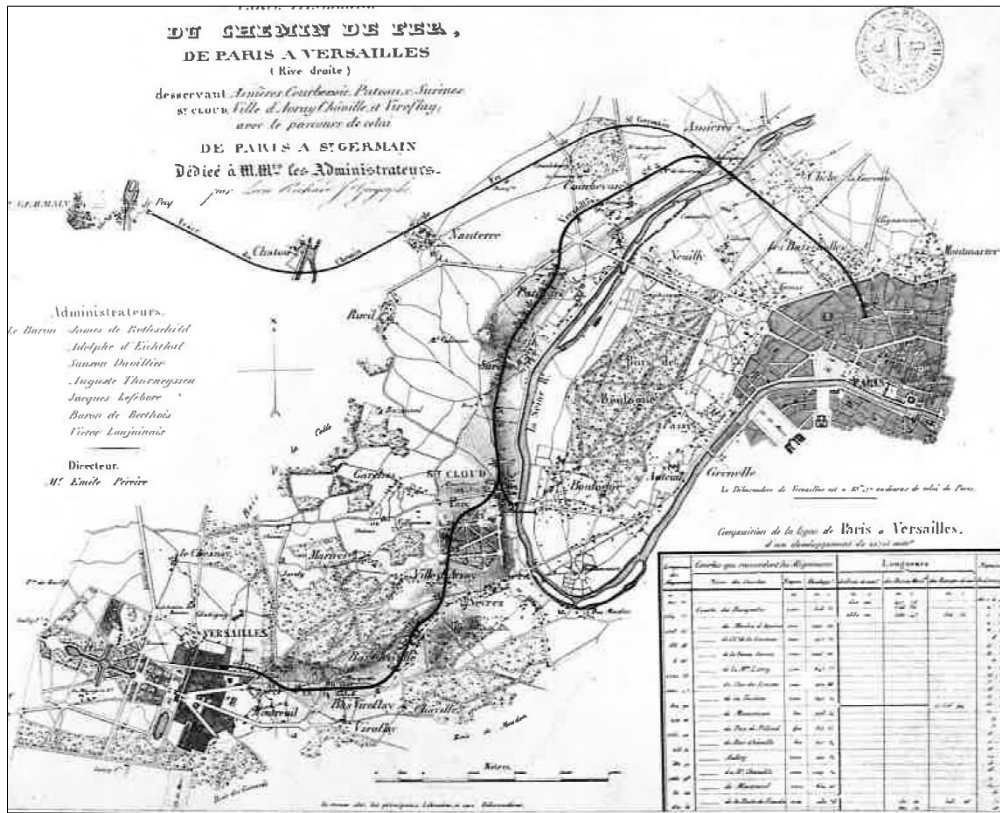


Figure n° 96 :

Les chemins de fer de Paris à Saint-Germain et de Paris à Versailles (1839)

La première ligne du chemin de fer construite en France, reliant Paris à Saint-Germain, fut réalisée en 1835 par une société privée dirigée par Emile Pereire, l'un des entrepreneurs le plus actifs dans les années de consolidation du capitalisme industriel de la première moitié du XIX^{ème} siècle.

L'Etat s'associe à cette initiative par des mesures d'aide financière (émission des obligations garanties par l'Etat) et juridiques (promulgation en 1841 de la loi instituant les procédures d'urgence dans l'expropriation en cas d'utilité publique).

Source : Bibliothèque historique de la Ville de Paris

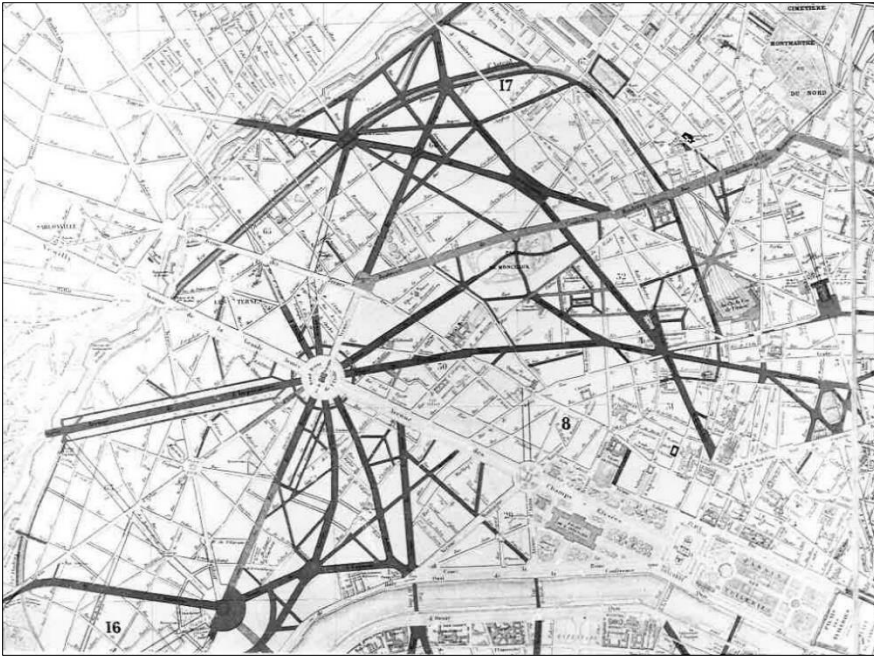
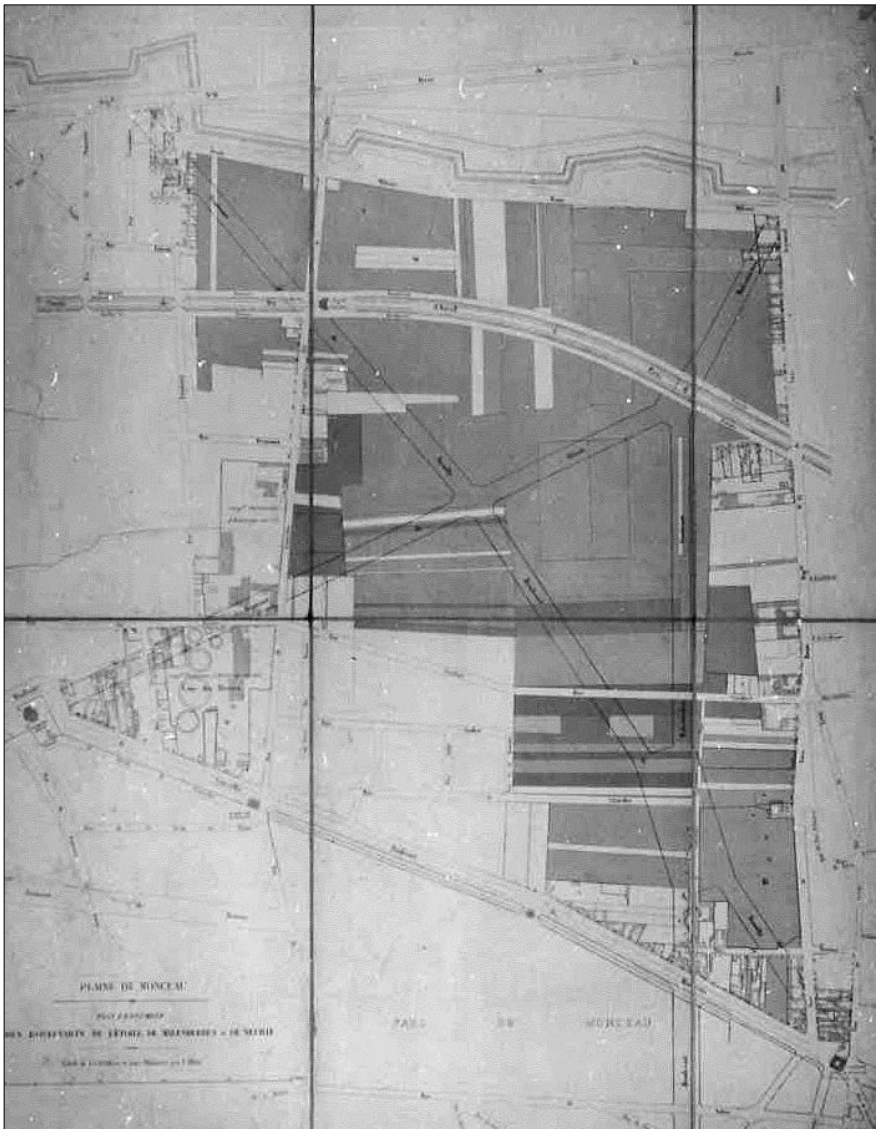


Figure n° 97:

**En haut : Voies créées dans l'Ouest
Parisien entre 1852 et 1867**

**En bas : Plan d'ensemble de la
plaine Monceau en 1861 indiquant
les terrains à exproprier pour la
création des nouvelles voies.**

*Les terrains proches à la ligne du
chemin de fer d'Auteuil (qui traverse
le quartier au Nord) avaient été
acquis par la plupart par Emile
Pereire, propriétaire de cette ligne.
Le tracé des voies traversant ces
parcelles avait été défini
conjointement avec les services
municipaux afin de favoriser la
constructibilité de ces terrains*



Source : Bibliothèque historique de
la Ville de Paris



Figure n° 98 :

Vue générale du secteur de la plaine Monceau dans sa phase de réalisation et détail sur l'une des places créées dans ce secteur comme des pôles pour attirer de nouvelles interventions

L'infrastructure de ces places, ainsi que les bâtiments ordonnancés qui les bordent, furent réalisés par la Compagnie Immobilière de la Ville de Paris. Créée par les frères Pereire, cette compagnie passe des accords avec la ville pour exproprier à sa place des terrains où doivent passer des grands axes desservant des emprises à urbaniser lui appartenant.

Source : Bibliothèque historique de la Ville de Paris

L'apogée de la ville productiviste pendant les Trente glorieuses

Ce phénomène autorégulateur est également vérifiable pendant les Trente glorieuses où l'action urbanistique se consolide et gagne en autonomie vis-à-vis de l'action politique. Dans son ouvrage *La ville néolibérale*,²⁸⁹ Gilles Pinson aborde ce phénomène en mettant en parallèle l'action politique, économique et urbanistique à partir de l'examen de la controverse entre la vision économique néoclassique et la vision économique hétérodoxe portée par l'École de la régulation²⁹⁰. Selon la première vision, les économies capitalistes tendent à un équilibre grâce à l'application de règles minimales telle la garantie de la propriété privée ou l'état de droit qui, portées par des institutions les inscrivant dans la durée, assureraient une pertinence et une efficacité universelle.²⁹¹ A l'opposé, les théoriciens hétérodoxes de la régulation ne réduisent pas le capitalisme à un système unique d'institutions car ils considèrent « *que les contradictions du capitalisme ne préparent pas nécessairement son effondrement mais plutôt la reconfiguration permanente des institutions qui l'encadrent* ». ²⁹² Contestant que l'équilibre soit la norme dans le fonctionnement du système capitaliste, sans pour autant préconiser la disparition de ce système tel que c'est le cas dans la théorie marxiste, les économistes hétérodoxes de la régulation affirment que « *le capitalisme est caractérisé par la survenue régulière de conflits et de crises qui nécessitent une adaptation permanente des règles et des institutions. Et ces dernières varient dans le temps mais aussi dans l'espace* ». ²⁹³ En étudiant les étapes historiques du capitalisme et les différents régimes institutionnels cadrant son fonctionnement, les penseurs de l'école de la régulation se sont tout particulièrement intéressés au régime d'accumulation propre au fordisme qui s'impose en Amérique du Nord avant la Seconde Guerre mondiale et se répand en Europe occidentale dans l'après-guerre. Le fordisme constitue un régime d'accumulation caractérisé par la standardisation de la production et la consommation de masse qui avait été mis en place pour répondre aux contradictions du régime d'accumulation qui avait conduit à la crise de 1930. Cette réponse vient paradoxalement d'une entreprise qui avait été impactée par cette crise, le constructeur automobile Ford, « *qui décide d'octroyer des augmentations de salaire à ses employés afin d'en faire des clients. Ces augmentations sont financées par les gains de productivité permis par le recours au travail à la chaîne et à la parcellisation extrême du travail, ce que l'on regroupe sous le terme de taylorisme. S'esquisse ainsi à l'échelle d'une entreprise l'articulation d'un mode de production (des produits standardisés fabriqués à la chaîne) et de modes de régulation (des accords salariaux) qui seront au cœur des politiques économiques de l'après-guerre* ». ²⁹⁴ Au regard de son efficacité, ce modèle d'accumulation est adopté, dans

²⁸⁹ Pinson, G., *La ville néolibérale*, Alpha / Humensis, Paris, 2024

²⁹⁰ Il s'agit de Robert Boyer ou Michel Aglietta, qui font partie de l'École de la Régulation. Cité dans Pinson G., *La ville néolibérale*, *op. cit.*, pp. 56 et 57

²⁹¹ *Ibid.* p. 56

²⁹² Pinson, G., *La ville néolibérale*, *op. cit.*, p. 56

²⁹³ *Ibid.*, p. 56

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 57

l'après-guerre, par les pays d'Europe occidentale, profitant des politiques keynésiennes instaurées par ces derniers en vue de prendre la main de manière très dirigiste dans la définition de leur politique économique. « *En Europe, le fordisme est mis en place sous l'impulsion de l'Etat. Côté production, c'est l'Etat qui orchestre le passage à des formes d'organisation de la production plus conformes au modèle tayloriste au travers des nationalisations ou des politiques encourageant la concentration d'entreprises* » .²⁹⁵

Le fordisme est ainsi à mettre en lien avec les politiques keynésiennes de l'offre, du soutien à la demande et de socialisation de la production qui, dans l'Europe occidentale de l'après-guerre, sont issues du besoin en équipements ainsi que des apports, en termes de productivité, dus aux progrès techniques de la part des états nationaux. Ceci correspond à la logique productiviste assumée dans la figure d'Etat providence. Elle trouve dans la population des mannes de consommateurs des produits fabriqués en masse afin de faire marcher une économie en quelque sorte autorégulée, ce qui se répercute de manière non négligeable dans la transformation spatiale. « *Il s'agit d'un ensemble de politiques qui visent à socialiser la production de biens urbains jugés essentiels (logements et transports notamment) et à mieux répartir spatialement les dynamiques de la croissance économique. Le premier objectif va conduire à une formidable expansion des politiques urbaines visant à démocratiser l'accès à des biens comme le logement, les transports, l'eau, l'énergie et les équipements éducatifs, sanitaires et récréatifs* ». ²⁹⁶ C'est en consonance avec l'application de ce modèle d'accumulation économique que sont définies et appliquées, de manière généralisée et suivant également des principes très volontaristes, des politiques d'urbanisme s'inscrivant dans les principes de régulation spatiale issus du Mouvement Moderne. La présupposée rationalité du modèle économique correspondait parfaitement avec celle véhiculée par les modèles urbanistiques modernes, fondés sur une vision universaliste privilégiant les réponses génériques et la production massive. (fig. 99) L'acceptation généralisée du modèle de croissance des Trente glorieuses allait également de pair avec une marginalisation des critiques sur ses conséquences environnementales. En France, critiquer les élites sur leur conversion au progrès technique pouvait être même considéré comme une forme de nostalgie pour une société paysanne que l'on associait au vichysme. ²⁹⁷ Cela peut expliquer l'utilisation sans entraves des systèmes de production extractivistes en utilisant des énergies fossiles qui, au-delà des dommages que ces systèmes provoquaient sur l'environnement, rendaient les états nationaux qui les adoptaient très dépendants de facteurs externes qui échappaient à leur contrôle. Cette dépendance sera cruciale dans la crise économique qui met fin aux Trente glorieuses, dont les chocs pétroliers de 1973 et 1979 sont deux événements révélateurs de l'épuisement du modèle productiviste considéré jusqu'alors comme l'expression la plus aboutie du régime d'accumulation issue de la pensée moderne.

²⁹⁵ Pinson, G., *La ville néolibérale*, op. cit. pp. 54 à 65

²⁹⁶ *Ibid.*, p 60

²⁹⁷ Fressoz, J. B., Jarrige, F., « L'histoire et l'idéologie productiviste », op. cit., 76



Figure n° 99 :

Les nouveaux quartiers des Trente glorieuses issus de la pensée fordiste

En haut, ensembles d'habitation à Epinal, en bas, magasin en libre-service

Les postures postmodernes face à la crise du modèle fordiste

La crise du modèle fordiste des Trente glorieuses implique l'entrée en force dans une phase post industrielle assez complexe dans laquelle le paradigme de croissance propre à la modernité est mis en question, soit par des auteurs qui cherchent des voies alternatives de développement pour maintenir un niveau de prospérité vis-à-vis duquel la société aurait du mal à revenir en arrière, soit par ceux qui adoptent des postures radicales qui contestent complètement sa validité.

La rupture avec la modernité se manifeste tout particulièrement dans l'émergence de la figure du postmodernisme, notion qui est définie d'abord en architecture²⁹⁸ pour être réappropriée ultérieurement par d'autres champs tels que la littérature, la philosophie et les sciences sociales. Cette notion marque un point d'inflexion dans la pensée moderne où se chevauchent deux types de réflexions. La première vise à comprendre la nouvelle logique culturelle propre au capitalisme avancé, sans pour autant remettre en question les prémisses de construction du savoir « rationalisant » de la modernité dont le capitalisme est issu. La deuxième, en revanche, assume une posture de remise en cause radicale du paradigme de la modernité, comme c'est le cas dans la pensée écologique.

L'instauration du postfordisme à la suite de la crise des années 1970, même si elle répond à des causes complexes²⁹⁹, suppose en effet l'adoption d'un nouveau régime d'accumulation capitaliste né des politiques néolibérales qui s'installent dans les années 1980, principalement en Grande Bretagne et aux USA. La mutation du régime d'accumulation fordiste - caractérisé par le travail à la chaîne, l'organisation politique de masse et l'interventionnisme de l'Etat social - s'opère concrètement vers un régime d'accumulation « flexible »³⁰⁰. Celui-ci comporte un désengagement de l'Etat qui, combiné avec des politiques de dérégulation et de privatisation, conduisent à leur tour à une décentralisation et à une dispersion spatiale de la production. Elle coïncide avec la montée en puissance de la globalisation économique, dont le trait distinctif est l'effacement progressif des barrières imposées par les Etats nationaux, de manière à créer des marchés mondiaux favorisant les échanges commerciaux à échelle planétaire sans entraves et pouvoir ainsi dépasser les limitations imposées par le modèle d'accumulation fordiste. Facilité par le développement des technologies de l'information et des communications, ce modèle provoque des transformations sans précédent dans l'expérience du temps et de l'espace³⁰¹ qui, confortées par la consolidation de la

²⁹⁸ Ce concept fut lancé par Charles Jencks in Jencks, Ch., *The language of post-modern architecture*, Academy Editions, Londres, 1984

²⁹⁹ « Certaines causes tiennent à des éléments spécifiquement économiques ou technologiques (saturation des marchés suite à la démocratisation de l'accès à certains biens et services: logements, automobile, biens d'équipements, etc.) ». in Pinson, G., *La ville néolibérale*, op. cit., 66

³⁰⁰ Harvey D., *Géographie de la domination*, Editions Amsterdam, Paris, 2018, p. 24

³⁰¹ « On en a des exemples particulièrement saillants depuis le début des années 1970: impact des télécommunications, fret aérien, conteneurisation du fret routier, ferroviaire et maritime, développement du

financiarisation,³⁰² constituent l'expression d'un changement radical du système de production initié lors de la révolution industrielle. La délocalisation et la désindustrialisation constituent deux phénomènes majeurs qui témoignent de ce processus de mutation.

Parmi les auteurs qui s'intéressent à l'étude de la constitution d'une nouvelle logique culturelle postmoderne, David Harvey étudie les conséquences induites par le régime d'accumulation postfordiste, notamment par la flexibilité qu'il requiert à tous les niveaux de son développement.³⁰³ Il parle de ce nouveau contexte du capitalisme avancé comme révélateur d'une pulsion d'accumulation du capital qui constituerait l'élément à la base de la transformation historico-géographique du monde occidental présente depuis deux siècles et demi. Cette pulsion d'accumulation aurait conduit à « *la quête inlassable de nouveaux produits, de nouvelles technologies, de nouveaux styles de vie, de nouvelles manières de se déplacer, de nouveaux lieux à coloniser – variété infinie de stratagèmes, reflets d'illimitation de l'ingéniosité humaine lorsqu'il s'agit de créer de nouveaux moyens de faire du profit. En un mot, le capitalisme prospère depuis toujours sur la production de différences* ». ³⁰⁴ David Harvey rejoint ici les réflexions de Lewis Mumford qui, dans son ouvrage *Technique et civilisation*, trace un parallèle entre l'apparition du capitalisme et le développement de la machine en les décrivant comme faisant partie d'une course en avant, dans laquelle sont créés des besoins en termes d'innovation qui ne seraient pas forcément nécessaires socialement et seraient même préjudiciables à terme. « *Sans la perspective du profit commercial la machine n'aurait pas pu être inventée si rapidement et développée avec tant de zèle. (...) Car le capitalisme n'a pas utilisé la machine en vue d'un mieux-être social, mais pour accroître les bénéfices privés : les instruments mécaniques ont servi à enrichir les classes dirigeantes. (...) Les prestiges de l'innovation, du succès et de la puissance allaient à la machine, même lorsqu'elle n'améliorait rien ou était techniquement un échec. C'est en raison des possibilités de profit que la place de la machine a été exagérément gonflée et l'exigence de discipline poussée au-delà de ce qui était nécessaire pour maintenir l'harmonie et l'efficacité. A cause de certains traits du capitalisme privé, la machine qui était un agent neutre, a souvent paru – et a quelquefois effectivement été – un élément néfaste pour la société, indifférent à la vie des intérêts humains. Si la machine a souffert pour les péchés du capitalisme, en revanche le capitalisme a souvent profité des vertus de la machine* ». ³⁰⁵

marché des futures transactions bancaires électroniques et systèmes de production assistés par ordinateur » in Harvey D., *Géographie de la domination*, op. cit., p. 25

³⁰² « *La financiarisation désigne la prise en charge de la conception, de la réalisation, de la commercialisation et de la gestion de biens immobiliers par des entreprises (...) dont la raison sociale est principalement de réaliser des placements et d'en obtenir des rendements avantageux. Pour ce faire, ces entreprises mobilisent des stratégies, techniques et modes de calcul propres à la finance du marché. Avec la financiarisation, les biens urbains perdent leur statut de « moyens de production » et sont de plus en plus vus comme les produits à partir desquels la plus-value peut être extraite.* » Pinson G., *La ville néolibérale*, op. cit., pp. 125-126

³⁰³ Chivallon C., « Débattre autour du postmodernisme : commentaire de textes choisis », in *Revue L'Espace géographique*, 2004-1, pp.43-58

³⁰⁴ Harvey, D., *Géographie de la domination*, op. cit., p. 22

³⁰⁵ Mumford, L., *Technique et civilisation*, op. cit., p. 48

Une autre caractéristique de la culture postmoderne qui se consolide pendant la phase de capitalisme postfordiste est le développement d'une forme exacerbée d'individualisme, un nouveau type de subjectivité, alimenté d'une part par des logiques consuméristes très ancrées chez les individus même si le fordisme qui était à l'origine de ce type de comportement n'est plus d'actualité et, d'autre part, par la possibilité de les satisfaire de manière instantanée et allégée des contraintes physiques grâce à l'évolution des technologies numériques.³⁰⁶

J'avais abordé la question de l'apparition de la vision postmoderne en urbanisme dans le cadre de ma thèse doctorale. Partant de l'étude de l'évolution de la notion de projet urbain à Madrid et à Barcelone, mon objectif était de suivre la consolidation de cette notion dans ces deux villes laboratoires, en particulier la manière comme se consolide cette nouvelle posture qui met en cause le paradigme de planification urbaine moderne en vigueur pendant les Trente glorieuses. J'avais constaté que, même si la notion de projet urbain avait bénéficié d'un état de grâce du fait de coïncider avec les années fondationnelles de l'installation de la démocratie en Espagne, elle avait fait l'objet d'un glissement pour se mettre au service de logiques consuméristes postfordistes. J'avais exploré en particulier la manière dont certains principes de la démarche de projet urbain, telle la prise en compte des espaces publics comme instruments qui abordaient la question du spécifique et de l'identitaire – en vue de sortir de la vision générique et techniciste propre à la modernité - avaient été cooptés par une vision qui mettait en avant des logiques privilégiant les questions de la performance. D'une logique de conception spatiale portée sur des questions d'ordre qualitatif, répondant à des attentes sociales, on s'était en effet orienté vers une logique économique qui mettait en avant la satisfaction des individus en tant que consommateurs de ces espaces, répondant ainsi aux dynamiques concurrentielles propres au postfordisme. (fig. 100 à 103)

³⁰⁶ Ces phénomènes sont étudiés par Eric Sadin in Sadin, E., L'ère de l'individu tyran, Editions Grasset & Fasquelle, 2020.

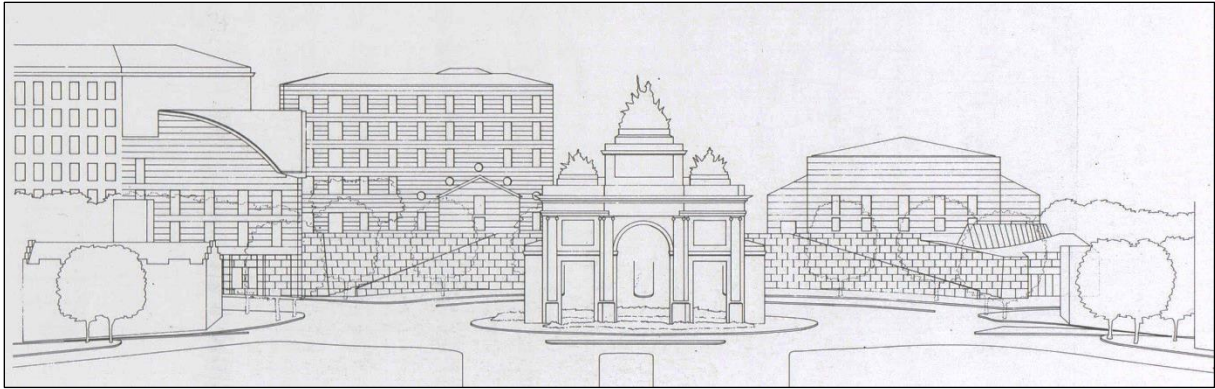


Figure n° 100 :

Secteur de la *Puerta de Toledo*.

*Les projets urbains à Madrid lors du renouveau démocratique
Création d'espaces publics qui réinterprètent l'identité d'un quartier.*

Source : en haut : Ville de Madrid ; au milieu : photo de Santiago Dueñas ; en bas : photo de l'auteur



Figure n° 101 :

Ciudad del Banco Bilbao y Viscaya

Cooptation à Madrid des principes du projet urbain pour attirer des investissements spéculatifs

Source : Banco Bilbao y Viscaya et photo de l'auteur



Figure n° 102 :

**Création d'une grande promenade urbaine dans le *Moll de la Fusta*,
dans le cadre de la rénovation du vieux port**

Les projets urbains à Barcelone lors du renouveau démocratique

Source : en haut, revue Lotus International n° 56, Milan ; en bas : photo de l'auteur



Figure n° 103 :

Création d'un pôle tertiaire et touristique dans 'aménagement de l'Avenue Diagonal dans son débouché vers la Méditerranée

Cooptation à Barcelone des principes du projet urbain pour attirer des investissements spéculatifs

Source : en haut, photo de l'auteur ; en bas : Ville de Barcelone

Le rapport entre action institutionnelle et développement revisité

L'interaction avec l'espace en vue de le transformer suppose ainsi une démarche plus complexe que la simple application de modèles formels assortis d'une dimension normative pour atteindre les objectifs de transition écologique. Cette démarche de projet interpelle l'espace dans sa triple condition de support d'un contexte socio-économique et institutionnel, d'un cadre construit et d'un cadre naturel. Plusieurs recherches que j'ai dirigées ou qui ont été présentées dans des événements scientifiques que j'ai organisés vont dans cette direction. Il s'agit de recherches qui considèrent la démarche du projet comme créatrice de liens transversaux entre les composantes culturelles et naturelles d'un milieu.

L'intérêt pour décrypter le rapport entre action politique et progrès technique fut à l'origine de la création d'un domaine d'études spécifique, celui des Sciences, technologie et société. Il voit le jour à la fin des années 1960 en opposition à la vision autorégulatrice entre science et société qui s'était imposé au moment où la foi dans le progrès propre aux Trente glorieuses battait son plein. Emporté par l'élan productiviste qu'il s'agissait de légitimer aussi bien du point de vue intellectuel qu'institutionnel, le rapport entre science et société avait en effet été structuré pendant l'après-guerre à partir de trois postulats : « *la science est une activité supérieure, une activité à part, une activité première vis-à-vis du social ; régie par ses propres normes, elle obéit à des lois propres de développement (...); la société est un système à gérer et la science constitue l'outil et le modèle de sa conduite rationnelle* ». ³⁰⁷ D'après ces postulats, la science et les avancées technologiques constitueraient un espace neutre censé éclairer l'action politique. « *La question des rapports entre science et société se résume à la définition des arrangements institutionnels qui stimulent les activités scientifiques, ainsi qu'à la définition des bons et des mauvais usages d'une science dont le noyau serait neutre* ». ³⁰⁸

En dépit de la puissance et de l'efficacité de ce discours, l'ancrage de la vision productiviste dans les mentalités au cours des Trente glorieuses met à terre, paradoxalement, cette idée de la neutralité des sciences et des techniques vis-à-vis de l'action politique. Bien au contraire, cet ancrage met en évidence que cette présumée neutralité découle d'une posture idéologique bénéficiant d'une adhésion massive. En effet, tel que le démontrent des recherches récentes en France, la vision productiviste généra un discours soutenu par l'ensemble des acteurs politiques qui fait l'objet d'un consensus social très large. Ce dernier était difficilement contestable du fait des bienfaits générés par l'Etat providence. « *Toutes les forces politiques adhéraient au productivisme (...). Le compromis fordiste (propre à la vision productiviste) assurait une amélioration des conditions de vie matérielle des couches moyennes et populaires, un partage de la valeur ajoutée un peu plus favorable au travail, une sécurisation de la vieillesse et de la maladie grâce à la sécurité sociale et à la généralisation de l'emploi à vie. Dans ce contexte, de nombreux groupes sociaux embrassèrent les*

³⁰⁷ Bonneuil, Ch., Joly, P., Sciences, techniques et société, Editions La Découverte, Paris, 2013, p. 6

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 6

transformations de la société industrielle et technicienne dans lesquelles ils voyaient des facteurs de promotion sociale ». ³⁰⁹

Au fur et à mesure que le discours productiviste est mis en question vers la fin des années 1960 par des intellectuels et des courants militants divers, les recherches s'intéressant à l'étude des liens entre progrès technologique et action politique changent de cap pour contester les postulats de neutralité et d'universalité des sciences et des techniques. D'autres types de questionnement sur ces liens sont mis en avant partant de l'idée que « *savoirs et techniques cristallisent les dispositions culturelles et les rapports sociaux dominants des sociétés où ils émergent, et façonnent le monde dans lequel nous évoluons. Les choix scientifiques et les systèmes techniques sont des structures politiques en ce sens qu'ils ouvrent et contraignent les choix qu'une société peut se donner* ». ³¹⁰ Cherchant à déconstruire la vision moderne qui prônait une autorégulation entre action politique et avancées technologiques, les nouveaux questionnements - qui seront regroupés au sein du domaine d'études « Sciences, Technologie et société ». ³¹¹, portent ainsi sur l'analyse critique des thématiques telles celles de la fabrique sociale des savoirs ; la performativité des sciences et des techniques ; l'intégration de ces dernières dans une perspective d'émancipation et dans le fonctionnement démocratique. ³¹²

Parmi ces critiques, Herbert Marcuse souligne la contradiction entre le rôle idéologique que jouent la science et la technologie dans l'acceptation du capitalisme par les sociétés industrialisées après la deuxième guerre mondiale d'une part et, d'autre part, la difficulté pour les individus de s'émanciper d'un système de production très ancré dans les comportements qui donne satisfaction d'une manière généralisée à leurs besoins matériels. D'après Marcuse, on ne peut plus adhérer à la thèse de neutralité dans la relation entre la pensée scientifique et son application mais plutôt placer cette relation dans une logique de pouvoir. « *Aujourd'hui, la domination continue d'exister, elle a pris de l'extension au moyen de la technologie, mais surtout en tant que technologie : la technologie justifie le fait que le pouvoir politique en s'étendant absorbe toutes les sphères de la culture (...); le manque de liberté (...) traduit plutôt le fait d'être soumis à un appareil technique qui donne plus de confort de vie et qui augmente la productivité du travail* ». ³¹³ L'émancipation de la société vis-à-vis de ce contexte de domination n'apparaît pourtant pas, dans l'analyse de Marcuse, comme quelque chose d'évident. « *Nous sommes confrontés à un nouveau moment de l'histoire, car nous devons aujourd'hui nous libérer d'une société relativement fonctionnelle, riche et puissante (...). Le problème auquel nous sommes confrontés est la nécessité de nous libérer*

³⁰⁹ Bonneuil, Ch., Joly, P., *Sciences, techniques et société. op. cit.*, p. 63

³¹⁰ *Ibid.*, p. 7

³¹¹ Le programme Sciences, Techniques et Société fut créé à l'Université de Cornell en 1969

³¹² Bonneuil, Ch., Joly, P., *Sciences, techniques et société. op. cit.*, p. 7

³¹³ Marcuse, H., *L'homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*. Editions de Minuit, Paris, 1964, p. 182

*d'une société qui répond largement aux besoins matériels et même culturels de l'homme – une société qui, pour reprendre un slogan, distribue ses biens à une large frange de la population. Et cela implique que nous sommes confrontés à la libération d'une société qui, apparemment, manque du soutien des masses ».*³¹⁴

Une question cruciale, qui apparaît dans ce type de réflexions, est celle de la crise de la subjectivité des individus du fait qu'elle est en grande partie conditionnée par la logique productiviste propre au système capitaliste avancé. Etablissant un parallélisme entre l'évolution des comportements consuméristes installés dans les sociétés postfordistes d'une part et la prise de conscience montante qui s'opère d'autre part dans ces sociétés vis-à-vis des effets négatifs de la crise environnementale, Felix Guattari, interpelle dans son ouvrage *Les trois écologies*, l'ensemble des acteurs de la société les invitant à se mobiliser pour revoir la question du développement sous un *nouveau prisme qui intègre une dimension éthique*. « *La planète Terre connaît une période d'intenses transformations technico-scientifiques en contrepartie desquelles se trouvent engendrés des phénomènes de déséquilibres écologiques menaçant, à terme, s'il n'y est pas porté remède, l'implantation de la vie sur sa surface. Parallèlement à ces bouleversements, les modes de vie humains, individuels et collectifs, évoluent dans le sens d'une progressive détérioration. Les réseaux de parenté tendent à être réduits au minimum, la vie domestique est gangrénée par la consommation mass-médiatique, la vie conjugale et familiale se trouve fréquemment « ossifiée » par une sorte de standardisation des comportements réduits à leur plus pauvre expression... C'est le rapport de la subjectivité avec son extériorité – qu'elle soit sociale, animale, végétale, cosmique- qui se trouve ainsi compromis dans une sorte de mouvement général d'implosion et d'infantilisation régressive».*³¹⁵

Promouvant un engagement dans l'action qui puisse conduire de manière effective aux changements de ce type de comportements, l'interpellation lancée par Felix Guattari insiste sur la nécessité de ne pas reporter le domaine de l'action uniquement dans les instances politiques mais à chercher d'autres modalités d'action impliquant directement des individus. « *Bien qu'ayant récemment amorcé une prise de conscience partielle des dangers les plus voyants qui menacent l'environnement naturel de nos sociétés, elles (les formations politiques) se contentent généralement d'aborder le domaine des nuisances industrielles et, cela, uniquement dans une perspective technocratique, alors que, seule une articulation éthico-politique – que je nomme écosophie – entre les trois registres écologiques, celui de l'environnement, celui des rapports sociaux et celui de la subjectivité humaine, serait susceptible d'éclairer convenablement ces questions. C'est de la façon de vivre désormais sur cette planète, dans le contexte de l'accélération des mutations technico-scientifiques et du considérable accroissement démographique, qu'il est question».*³¹⁶

³¹⁴ Marcuse, H., *Libération from the affluent society* in : Bronner, E., MacKay Kellner, D., (sous la direction de), *Critical Theory and Society: a Reader*, Routledge, Londres, 1989, p. 227

³¹⁵ Guattari F., *Les trois écologies*, Editions Galilée, Paris, 1989, pp.11 et 12.

³¹⁶ *Ibid.*, pp.12 et 13.

Malgré la gravité des faits décrits, les cris d'alarme lancés depuis des cercles scientifiques et intellectuels face à la crise environnementale sont réceptionnés de manière variable tant la notion du progrès et l'intérêt de se servir des avancées technologiques sont ancrés dans les mentalités. Afin d'examiner le processus d'appropriation au sein de la société de la question de la crise environnementale ainsi que les types d'actions qui en découlent pour la contrecarrer, je propose dans le présent chapitre deux figures d'étude.

La première porte sur la prise en compte de ces questions par des institutions aussi bien au niveau global que local. Il s'agit en effet d'étudier le rapport entre les notions d'environnement et de développement, abordé par les institutions, selon une logique à géométrie variable, tant la crise environnementale interpelle différentes échelles d'intervention. Les discours de l'action institutionnelle vis-à-vis de la crise environnementale seront examinés selon plusieurs focales. Une focale économique qui réinterroge la notion de croissance dans sa confrontation avec la prise en compte de la crise environnementale. Une focale sociologique analysant principalement les politiques publiques sur l'environnement - cette notion comprise au sens large tel que le fait la pensée écologique -, adoptées au niveau local. Enfin, une focale visant à décrypter les principes urbanistiques sous-jacents ou convoqués par l'action institutionnelle qui présupposent l'émergence d'une nouvelle représentation de l'idée de la ville et de l'urbain.

La deuxième figure d'étude traite de l'émergence des nouveaux modes d'action portés par des collectifs qui proposent un développement alternatif à celui propre à la ville productiviste. Ils voient le jour à partir d'une critique de l'action institutionnelle qui s'empare de la notion d'économie verte, cette notion considérée comme vecteur d'un discours productiviste revisité.

L'examen des différents mécanismes mobilisés à échelle collective pour agir face à la crise environnementale, soit par le biais de l'action institutionnelle, soit par le biais d'autres types d'actions issues d'initiatives dont celles de la société civile, apparaît comme un matériau très riche pour étudier le cadre sociétal avec lequel doit interagir la démarche de projet à la grande échelle. Comportant aussi bien des évolutions dans les mentalités que des inerties ou des résistances à ces évolutions - qu'il s'agit de déconstruire pour les comprendre -, les recherches autour de ces logiques de l'action permettent d'identifier au mieux les enjeux auxquels la démarche de projet de la grande échelle doit répondre aujourd'hui.

2.1 La prise en compte de la question environnementale par les institutions

A partir des années 1970, le concept de crise environnementale s'installe de manière progressive dans les programmes et les politiques de développement établis par des institutions diverses, ce qui témoigne d'un changement des mentalités vis-à-vis du modèle productiviste des Trente glorieuses. Cette crise comportant une dimension planétaire, ce sont les organismes internationaux mis en place dans l'après-guerre qui apparaissent en premier lieu comme les instances les plus appropriées à la traiter, compte tenu de leur capacité à définir une stratégie globale fondée sur des consensus entre les états membres, ces consensus leur assurant par ailleurs un suivi ultérieur incluant la définition et l'application d'actions spécifiques. Cette évolution reflète une ouverture vers des questions propres à la pensée écologique sans pour autant abandonner la vision productiviste.

Les nouveaux concepts opératoires mis en place par les organismes internationaux

C'est en 1972 qu'est organisée à Stockholm la première Conférence mondiale de l'ONU sur les questions de l'environnement humain réunissant les pays industrialisés et ceux en voie de développement dans le but de définir, à l'échelle mondiale, des objectifs en termes de droits pour l'ensemble des habitants de la planète à disposer d'un environnement de qualité marqué notamment par l'accès à une alimentation saine, à des logements salubres et à l'eau potable. S'inscrivant dans la vision optimiste de la croissance propre au Trente glorieuses, il s'agit de définir dans cette conférence, à l'échelle globale, des modalités pour atteindre les objectifs de développement établis dans les instances et les programmes divers de l'ONU avec un focus particulier sur la réduction des disparités entre pays riches et pays pauvres. Cette conférence donna lieu au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la plus haute autorité de l'ONU pour faire face dorénavant à la problématique de la crise environnementale. Tout en adhérant à l'objectif de promouvoir la croissance économique dans l'ensemble des pays du monde, cette conférence alerte sur la nécessité de préserver la capacité de la Terre à produire des ressources naturelles renouvelables ainsi que celle d'éviter l'épuisement des ressources non renouvelables, le tout avec une attention particulière au développement des pays appartenant à ce qu'on appellera plus tard le Sud global. En effet, la dégradation environnementale apparaît comme étant associée en bonne partie au sous-développement, d'où les préconisations de cette conférence pour définir des instruments destinés à fournir une aide économique au pays du Sud par des moyens financiers et techniques mais également par des mesures complémentaires leur assurant un développement social.

Le besoin de trouver un équilibre entre croissance économique et préservation des ressources naturelles avait été abordé dans le rapport intitulé *Les limites de la croissance*, établi par Donella Meadows et Dennis Meadows, chercheurs au Massachusetts Institut of Technology

(MIT).³¹⁷ Partant du constat que le développement économique est induit par l'amélioration de la productivité, celle-ci étant stimulée par l'augmentation démographique et l'exploitation des ressources naturelles, la question cruciale évoquée dans ce rapport est celle de trouver un équilibre pour éviter la crise du système productiviste. Reconnaisant la finitude du mode d'accumulation de richesses propre à ce système qui bat son plein pendant les Trente glorieuses, il est préconisé de limiter la pollution et de réduire la consommation excessive des ressources naturelles faute de quoi l'épuisement des matières premières entraînerait à terme la crise de ce système. (fig. 104)

- **La question de l'écodéveloppement**

Cette question est aussi abordée par Ignacy Sachs, économiste polonais formé au Brésil et ayant travaillé en France et en Inde, invité au séminaire qui a lieu à Founex, Suisse, pour préparer la conférence de Stockholm. Il développe la notion d'écodéveloppement qui inclut dans la notion du développement une articulation entre trois dimensions, sociale, environnementale et économique. *« Les objectifs du développement sont toujours sociaux, il existe une conditionnalité environnementale qu'il faut respecter et, enfin, pour que les choses se fassent, il faut que les solutions envisagées soient économiquement viables. Cette position a été reprise à Stockholm en 1972 ».*³¹⁸ Le mot écodéveloppement avait été lancé par Maurice Strong l'organisateur de la conférence de Stockholm, en remplacement du mot éco-éco (une fois pour l'écologie, une fois pour l'économie) circulant dans les forums préparatoires de cette conférence. Dans un premier temps le concept d'écodéveloppement fut défini comme une stratégie de croissance applicable aux zones rurales isolées des pays en voie de développement. Dans ces régions, la persistance d'économies traditionnelles, ancrées dans leur territoire, fournissait l'occasion de se lancer dans des processus de production non déprédateurs des ressources du milieu tout en assurant un niveau de consommation satisfaisant.³¹⁹

En 1974, le concept d'écodéveloppement fut élargi afin de permettre leur appropriation par n'importe quel pays moyennant un changement culturel qu'y devrait s'opérer dans la manière de concevoir son rapport avec le milieu. L'idée était de généraliser une posture de *« développement endogène et dépendant de ses propres forces, soumis à la logique des besoins de la population entière et non de la production érigée en fin en soi, enfin conscient de sa dimension écologique et recherchant une symbiose entre l'homme et la nature (...). Il n'est pas question d'un retour en arrière vers un mode de vie bucolique qui n'a jamais été qu'une idéalisation antihistorique et fallacieuse du passé. Bien au contraire, l'écodéveloppement se veut un outil de prospective et d'exploration d'options de développement remettant en*

³¹⁷ Le rapport a été commandé à ces chercheurs du Massachusetts Institute of Technology en 1970, par le Club de Rome Il a été communiqué lors d'un colloque en 1971 avant d'être publié le 1^{er} octobre 1972.

³¹⁸ Figuière, C., Boidin, B., Diemer, A., Economie politique du développement durable, Deboeck Supérieur, Louvain-La-Neuve, 2018, p. 5

³¹⁹ Sachs, I., « Ecodéveloppement : une approche de planification », in Economie rurale n° 12, 1978, p. 16

*question les tendances lourdes qui prédominent actuellement. Le conflit de plus en plus dramatique entre la croissance et l'état de la nature peut se résoudre autrement que par l'arrêt de la croissance. L'enjeu, c'est de trouver des modalités et des usages de la croissance qui rendent compatibles le progrès social et la gestion saine des ressources du milieu ».*³²⁰

La notion d'écodéveloppement préconisée par Ignasy Sachs implique ainsi une réorientation de la vision productiviste des Trente glorieuses vers deux directions nouvelles. La première, d'ordre pragmatique, suppose, tel que le fait le rapport Meadows, une mise en question de la notion de croissance illimitée en incorporant la problématique de reproductibilité et de maintien de ressources afin que les bienfaits de la croissance propres au système productiviste puissent persister dans la durée. La deuxième, d'ordre éthique, place la recherche d'équilibres sociaux devant celle de la cumulation de richesses, équilibres qu'il faut trouver aussi bien dans l'espace que dans le temps. D'où l'intérêt de trouver des mesures compensatoires pour aider les pays en voie de développement de même que des mécanismes de protection de l'environnement permettant que les bienfaits de la croissance puissent bénéficier aux générations futures. *« Soit un système de production P obéissant à une logique étroitement productiviste. P ne s'intéresse aux ressources qu'en fonction de leur disponibilité et prix. Il en est de même pour l'espace. Quant à la qualité du milieu elle n'est prise en considération qu'au moment où les nuisances deviennent une externalité négative mettant en cause, directement ou indirectement le processus de production. Il en va autrement dans un système de rationalité sociale élargie. Les ressources doivent être gérées en fonction du principe éthique de la solidarité diachronique avec les générations futures. En d'autres termes, l'économie doit pouvoir tourner sur une base continue. Alors que le système P raisonne en termes de 5 et 15 ans, la rationalité sociale élargie oblige à penser en terme de décennies, voire de siècles. La prise en compte de l'environnement est l'un des avatars de l'éternel dilemme du planificateur partagé entre le souci de résultats immédiats palpables et l'obligation morale d'assumer la longue durée ».*³²¹

³²⁰ Sachs, I., « Ecodéveloppement ... », *op. cit.*, p.17

³²¹ *Ibid.* p. 17

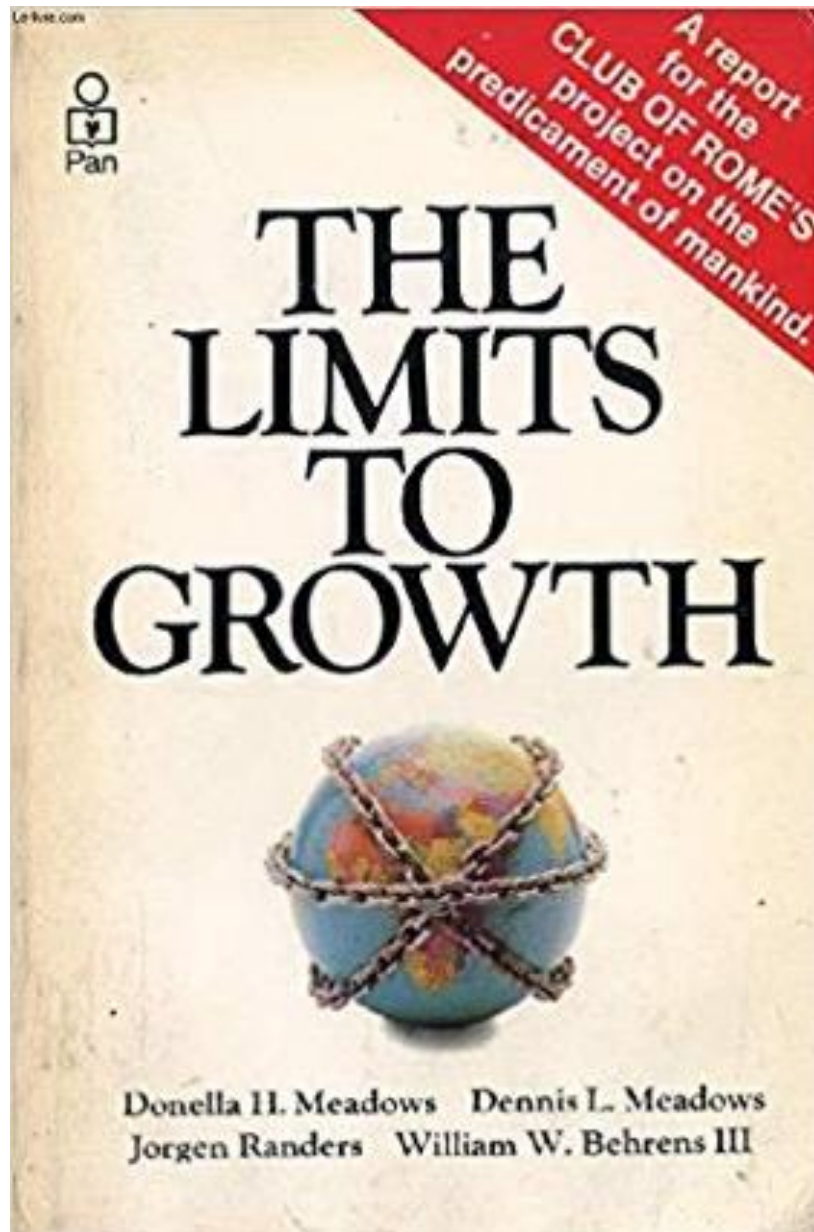


Figure n° 104:

Rapport Meadows : les limites de la croissance

Rapport commandé par le Club de Rome en 1971 dans le cadre des réflexions préalables à la Conférence mondiale de l'ONU de 1972 sur les questions de l'environnement humain.

- **Développement durable et croissance verte**

Bien que la conférence de Stockholm marque un point d'inflexion vis-à-vis de la vision du progrès illimité en vogue pendant les Trente glorieuses, initiant ainsi une série d'actions de prise en compte globale des questions liées aux effets du changement climatique en même temps qu'est maintenue l'adhésion aux paradigmes de la croissance, ce n'est que dans le cadre de la conférence mondiale sur l'environnement et le développement qui a lieu à Rio en 1992 que cette question va générer une mobilisation active de la part des Etats membres de l'ONU. L'intérêt porté à la préservation de l'environnement afin de garder sa reproductibilité dans une démarche de planification économique à long terme, débouche dans cette conférence sur une nouvelle notion, celle de développement durable, issue du rapport *Our Common Future*³²² établi en 1987 par Gro Harlem Brundtland, Première Ministre de Norvège et Présidente de la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement. Réunissant 189 pays, cette conférence donne lieu à un texte fondateur, la Déclaration de Rio³²³, portant sur 27 principes constitutifs de la notion de développement durable, ainsi que d'un programme d'action, appelé Agenda 21, qui définit 2500 recommandations pour la mise en œuvre concrète des principes de la déclaration.³²⁴ Mot valise, la notion de développement durable, en anglais *sustainable development*, fait allusion à un mode de développement économique, qui permettrait la satisfaction des besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Ce texte consacre l'articulation entre deux concepts, celui de besoin, plus particulièrement les besoins essentiels des plus démunis, avec l'idée de limitation que l'état des techniques et de l'organisation sociale imposent à la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. A noter que cette limitation n'est pas considérée comme absolue car il est considéré dans ce rapport qu'il est possible d'améliorer les techniques et l'organisation sociale afin d'ouvrir la voie à une nouvelle ère de croissance économique.³²⁵ (fig. 105)

Le succès mondial dont bénéficia la notion de développement durable suite à cette conférence témoigne selon certains auteurs d'une ambiguïté vis-à-vis de l'engagement des pays pour aborder la question de la crise environnementale. Ce mode de développement économique est considéré comme un glissement depuis une posture socialement engagée, celle de l'écodéveloppement, vers une autre plus vague. Cette dernière permettrait en effet aux gouvernements de continuer dans la course vers le productivisme tout en affichant une

³²² Notre avenir à tous

³²³ Parmi les principes qu'illustrent mieux la notion de développement durable se remarquent les deux suivants : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature » (principe 1) et « Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considéré isolément » (principe 4).

³²⁴ Les 2500 actions de l'Agenda 21 prennent en compte des problématiques liées à la santé, au logement, à la pollution de l'air, à la gestion des mers, des forêts et des montagnes, à la désertification, à la gestion des ressources en eau, de l'assainissement, de l'agriculture, des déchets.

³²⁵ Notre avenir à tous (Rapport Brundtland), Editions du Fleuve, Montréal, 1989, p. 10.

attitude attentionnée vis-à-vis de l'environnement, qui ne serait pas forcément suivie d'effets susceptibles de faire changer le paradigme de croissance de la modernité considéré comme la raison de fond de la crise écologique. Autrement dit, la nature continuerait à être considérée, selon la vision de la durabilité, comme un support extérieur à exploiter qui produit des richesses, dont il faut juste assurer la bonne gestion et la reproductibilité. C'est le cas de Serge Latouche qui voit dans le développement durable une notion permettant de faire accepter les dégâts de la croissance tout en se donnant une conscience écologique. « *A la vérité, le concept de développement durable était dès l'origine très ambigu. L'adjectif durable se rapportait-il à la nature qui devait alors être durablement préservée, ou bien qualifiait-il exclusivement le développement économique qui ne pourrait durer indéfiniment puisque la planète est par définition finie ? Le développement durable est un oxymore, cette figure de style fondée sur l'alliance de deux termes aux significations opposées qui sollicite notre attention tout en anesthésiant notre sens critique* ». ³²⁶

En tout état de cause, l'acceptation généralisée de la notion de développement durable témoigne d'une prise de conscience de la nécessité d'agir concrètement de la part des Etats nationaux avec des objectifs mesurables telle la réduction de l'émission du gaz à effet de serre ³²⁷.

Les débats autour de la question de la finitude des ressources naturelles sont également à l'origine de la notion de capital naturel. ³²⁸ Elle fait référence à la prise en compte de la ressource environnementale en tant que capital dont les externalités négatives pourraient être mesurées et, éventuellement, résorbées selon deux visions contrastées de la durabilité, la durabilité faible et la durabilité forte. La durabilité faible considère le capital naturel comme substituable au capital manufacturé, permettant le développement par des innovations techniques et une croissance économique, tandis que la durabilité forte affirme l'indépendance et la complémentarité des deux types de capitaux, insistant sur la nécessité de maintenir le stock de capital naturel car il ne peut être entièrement remplacé par des solutions techniques. Les auteurs qui mènent ces débats se réclament d'une approche d'économie écologique qui met en avant un nouveau concept de croissance, celui d'économie verte, qui voit dans la crise écologique une opportunité pour promouvoir une nouvelle modalité de développement, notamment à partir de la crise mondiale de 2008 - 2012 où il est proposé de lancer un *Green New Deal*. « *L'économie verte devait représenter une nouvelle*

³²⁶ Latouche, S., *La décroissance*, Que sais-je, Hamensis, Paris 2019, p. 30

³²⁷ Le traité de Rio (ou Déclaration de Rio), issu de la Conférence, a donné naissance à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) entrée en vigueur en 1994, dont l'objectif est de « stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique mondial ». Les conférences des parties (COP) qui se réunissent en forme régulière suite au traité établissent les modalités précises de mise en œuvre de cet objectif. C'est notamment le cas de la COP 3 réunie à Kyoto en décembre 1997 où l'on prévoit une réduction de 5% de six gaz à effet de serre entre 2008 et 2012.

³²⁸ Pearce, D., Markandya, A., *Blueprint for a green economy*, (Rapport Pearce), Editions Barbier, 1989.

étape dans cette réconciliation entre environnement et marché puisqu'à travers cette notion, il s'agissait de présenter l'environnement non plus comme un paramètre à prendre en compte ni encore moins comme une contrainte, mais bien comme une opportunité. Ainsi, en l'espace de quarante ans, la relation entre environnement et économie passait dans les discours d'une contradiction fondamentale à la recherche d'un équilibre, pour finalement être présentée en termes de synergie ». ³²⁹ L'idée de *Green New Deal* implique, de manière sous-jacente, la définition d'une nouvelle forme d'action publique censée contribuer à maintenir ou rétablir des équilibres écologiques. Il s'agit d'orienter prioritairement les fonds publics vers les secteurs les plus porteurs ou les plus sensibles d'un point de vue environnemental, de manière à amorcer une transition vers une économie à faible intensité en carbone, mais aussi d'investir dans la recherche et l'innovation technologique.³³⁰

Bien que le concept d'économie verte soit né dans l'interphase entre monde académique et institutions internationales et non dans le secteur économique³³¹, la vision économique néoclassique à la base de cette notion suscita toutefois de vives réactions de la part des économistes hétérodoxes. En effet, ces derniers voient dans cette idée qui met en avant un « capitalisme vert » une application du paradigme économique néoclassique qui considère le marché comme l'instance sociale régulatrice, qui devrait instaurer dans l'imaginaire des producteurs et des consommateurs, via l'action publique, des biens environnementaux durables grâce aux apports de la technique. Aux yeux des économistes hétérodoxes, cette vision s'inscrit dans la vague d'application des politiques néolibérales postfordistes, confortée par le consensus de Washington, qui présuppose que la libéralisation de l'économie au niveau mondiale serait censée susciter la croissance qui, à son tour, entraînerait spontanément le développement.³³²

L'acceptation généralisée de la notion d'économie verte dans la conférence de Rio + 20, organisée en 2012, vingt ans après celle ayant popularisé la notion de développement durable confirme le glissement depuis une vision éthique du rapport entre développement et environnement, ayant généré une adhésion au niveau global dans les années 1970, vers une vision mercantiliste renouvelée. Promouvant une action préservatrice ou réparatrice vis-à-vis de l'environnement naturel, censée contribuer à la production de richesses, cette vision s'éloignerait des principes éthiques propres à la pensée écologique. « *En quarante ans d'existence, les principes du développement durable – force est de constater – n'ont pas permis de renverser la tendance généralisée à l'appauvrissement des milieux naturels, à la perturbation des écosystèmes et à la mise en péril de l'équilibre climatique de la planète. Ils*

³²⁹ Boisvert, V., Foyer, J., « L'économie verte : généalogie et mise à l'épreuve d'un concept technocratique » in Foyer, J., (sous la direction de) Regards croisés sur Rio +20, la modernisation écologique à l'épreuve, Editions du CNRS, 2019, p. 147

³³⁰ Boisvert, V., Foyer, J., « L'économie verte.... » *op. cit.*, p. 148

³³¹ *Ibid.* p. 149

³³² Figuière C., Boidin, B., Diemer, A., Economie politique du développement durable, *op. cit.*, p. 21

*n'ont pas non plus permis de promouvoir une meilleure répartition de la richesse sur Terre. La conciliation recherchée entre environnement et développement (trop souvent compris dans le seul sens économique) à bien plutôt contribué à vider le concept de sa substance écologique pour devenir « une invitation à faire durer le développement ».*³³³ Aux yeux des économistes hétérodoxes adhérant aux postulats de la pensée écologique, la déclaration finale de la conférence de 2012 ne serait ainsi qu'une répétition de la même rhétorique de la conférence de 1992 cherchant à cautionner la vision productiviste. « *Rio+20 marque sans doute la fin de l'ère du concept de développement durable, déjà pratiquement remplacé par une économie verte ne laissant à l'environnement qu'une place marginale* ».³³⁴

³³³ Bourg D., Fragnière, A., La pensée écologique, *op. cit.*, p.148

³³⁴ Bourg D., Fragnière, A., La pensée écologique, *op. cit.*, p. 349

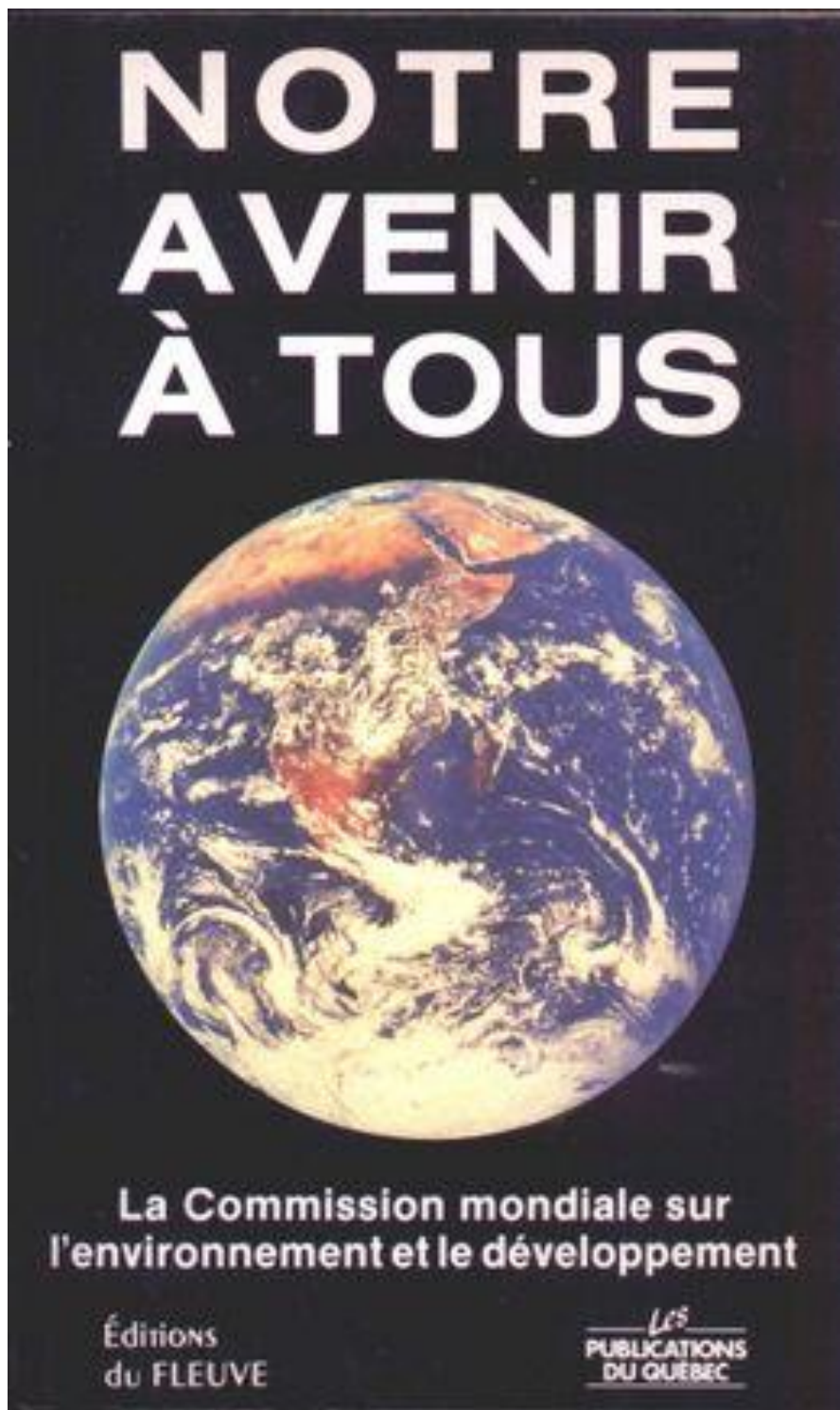


Figure n° 105 :

Rapport Brundtland, ONU

Rapport établi dans le cadre de Conférence Mondiale des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement à Rio en 1992. Ce rapport consacre à échelle internationale la notion de développement durable

Le transfert institutionnel du développement durable vers une échelle locale

Même si la notion de développement durable fait l'objet - par le biais de l'action au sein des instances internationales - d'une appropriation à l'échelle planétaire de l'idée qu'il faut, d'une part, trouver des équilibres entre croissance économique et prise en compte de l'environnement - en assumant des principes qui se réclament a priori écologiques - et que d'autre part, cette appropriation doit s'effectuer de manière intégrative afin d'être suivie d'effets concrets sur le milieu, cela se fait concrètement dans le cadre de la définition de politiques publiques sectorielles relativement larges.³³⁵ Cela tient en effet à la difficulté de pouvoir agir autrement, depuis les organismes internationaux, sur des territoires localisés qui nécessitent forcément des relais spécifiques pour la mise en application des principes de développement durable.

Le transfert de ces principes globaux vers une dimension locale se fait moyennant la définition d'outils précis qui évoluent au fil du temps pour devenir de plus en plus opérationnels. Dans un premier temps, il s'agit des Agendas 21 dont les 2500 recommandations qui les composent, établies lors de la conférence de Rio de 1992, sont reprises au niveau local par les administrations territoriales des pays les appliquant. Cette implication des gouvernements locaux moyennant la définition de politiques publiques actives est par ailleurs bien précisée dans la déclaration de Rio³³⁶ comme étant le seul moyen effectif pour mettre en œuvre des préconisations traitant des problématiques multiples liées à la santé, au logement, à la pollution de l'air, à la gestion des mers, des forêts et des montagnes, à la désertification, à la gestion des ressources en eau, de l'assainissement, de l'agriculture et des déchets. De ce cadre exhaustif, assez ambitieux mais a priori peu propice à régler de manière urgente les questions liées à la crise environnementale, on passe à un autre cadre, fondé sur une logique de résultats ciblés, les OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement). Ils sont définis dans le cadre du Sommet du Millénaire, organisé par l'Assemblée Générale de l'ONU en septembre 2000, dans l'objectif de pouvoir notamment mesurer les résultats des actions d'aide publique au développement financées à l'échelle internationale.

³³⁵ Les textes internationaux issus des conférences internationales de l'ONU ont pour but de disposer d'espaces de négociation pour traiter des sujets spécifiques qui sont abordés de manière sectorielle dans les Conférences de Parties (COP) telle celle de Paris de 2015 (COP 21) ayant pour objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5° C d'ici la fin du siècle.

³³⁶ Ce sujet est particulièrement évoqué dans le point 28.1 du programme Action 21 défini par l'ONU « Les problèmes abordés dans Action 21 qui procèdent des activités locales sont si nombreux que la participation et la coopération des collectivités à ce niveau seront un facteur déterminant pour atteindre les objectifs du programme. En effet, ce sont les collectivités locales qui construisent, exploitent et entretiennent les infrastructures économiques, sociales et environnementales, qui surveillent les processus de planification, qui fixent les orientations et la réglementation locales en matière d'environnement et qui apportent leur concours à l'application des politiques de l'environnement adoptées à l'échelon national ou infranational. Elles jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable ».

Une autre étape est franchie en 2015 lors de l'adoption par l'Assemblée Générale de l'ONU du programme de développement durable à l'horizon 2030, qui adopte une nouvelle feuille de route appelée « Agenda 2030 », comportant 17 objectifs de développement durable (ODD) assortis de 169 cibles. S'inscrivant de manière sous-jacente dans une vision d'économie verte applicable à échelle globale dans un esprit de multi latéralité, ce programme considère, d'un côté, que les 17 objectifs peuvent être atteints de manière indifférenciée par l'ensemble des pays du monde sans mettre en avant une finalité d'aide aux pays en voie de développement. De l'autre, au lieu de concentrer les efforts sur l'aide au développement, ce programme considère la croissance économique comme le principal moteur du progrès social et environnemental. Reprenant à leur compte les trois dimensions présentes dans la notion de développement durable (économique, sociale et environnementale), les 17 objectifs, de même que les cibles permettant de mesurer leur mise en application, abordent des questions de justice sociale y compris leur institutionnalisation (élimination de la pauvreté et la faim, droit à l'éducation ; égalité des sexes, accès aux services ; promotion de politiques inclusives ; mise en œuvres des partenariats globaux), des questions de croissance économique (promotion du plein emploi productif ainsi que de l'industrialisation et de l'innovation durables ; réalisation d'infrastructures) et des questions de protection environnementale qui sont énoncées soit de manière autonome, soit en intégrant les dimensions sociales et économiques (faire des villes et des établissements humains résilients et durables ; établir des modes de consommation durables ; prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique ; conserver et exploiter de manière durable les ressources marines ; préserver et réparer les écosystèmes terrestres).

Le transfert des principes de développement durable depuis une échelle globale à une échelle territoriale va générer l'apparition d'une nouvelle figure d'action publique, celle de « ville durable ». Cette déclinaison du concept de développement durable au niveau local va ainsi s'opérer concrètement aussi bien au niveau d'un espace physique qu'il s'agit de maîtriser, celui de la ville ou des quartiers, que des acteurs précis censés mettre en application une démarche de durabilité dans le territoire, les collectivités locales. Ces dernières se voient dotées désormais d'une capacité d'action et d'un « devoir de gestion » de leur territoire pour faire face aux questions de développement durable.

- **L'appropriation du développement durable par l'action publique en France**

En France, l'appropriation du concept de développement durable par les collectivités territoriales se fait en deux temps.

Le premier coïncide avec un moment politique particulier, celui de 1997-2002 pendant lequel le gouvernement de la gauche plurielle est au pouvoir. Constituant une alliance politique pilotée par le Parti socialiste, qui inclut le Parti communiste français, le Parti radical de gauche, le Mouvement des citoyens et Les Verts, ce gouvernement entame une refonte législative considérable relative à la gestion territoriale en phase avec les idées de développement

durable. Même si la prise en compte des questions environnementales est présente dans l'action publique en France depuis les années 1960, notamment par le biais de la DATAR³³⁷ qui les avait intégrés dans une démarche d'aménagement territorial, ce n'est qu'à la fin des années 1990 que des politiques d'action publique sur l'environnement sont adoptées selon une approche qui se veut écologique. Ces approches incluent de nouvelles notions d'équilibre et de transversalité dans l'action publique sur le territoire pour dépasser la vision sectorielle de l'aménagement ayant conduit à un mode d'action cloisonné. C'est le cas de la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (dite loi Voynet du nom de Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement de 1997 à 2001), adoptée en juin 1999, qui propose une méthode de planification territoriale préconisant des interactions entre les périmètres d'action, les temporalités propres à leur évolution et les outils de gouvernance afin que les projets de développement puissent devenir des instances flexibles et se retro alimenter au fil du temps.

C'est également le cas de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains, adoptée en décembre 2000, qui intègre comme une nouvelle figure spécifique transversale dans les documents d'urbanisme celle du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), aussi bien dans les documents de planification à échelle urbaine (PLU ou Plan Local d'Urbanisme) que territoriale (SCOT ou Schéma de Cohérence Territoriale). Selon cette nouvelle vision transversale, les documents d'urbanisme doivent afficher une volonté d'être beaucoup plus que de simples outils normatifs servant à définir de manière générique l'affectation des sols ou la provision en infrastructures et en équipements. Cette visée normative à outrance était présente dans la loi d'orientation foncière (loi LOF) qui était en vigueur depuis 1967 pour définir les documents d'urbanisme en se focalisant prioritairement sur l'établissement d'un édifice juridique pour donner ou refuser des droits de construire.³³⁸

La finalité des documents d'urbanisme est donc revue dans le cadre de la loi SRU afin qu'ils puissent s'ériger en tant que véritables outils de représentation concrète d'un projet de développement urbain ou territorial qui intègre des idées d'organisation de l'espace, des propositions de développement économique, les questions de mobilité et de logements sociaux ainsi que les préoccupations environnementales. Même si ces actions affichent une ambition écologique, elles répondent fondamentalement à une volonté de rendre la gestion publique plus efficace afin de dépasser la vision sectorielle issue de la vision développementaliste propre aux Trente glorieuses. Trop marquée par des paradigmes fonctionnalistes assez génériques, cette vision s'avéra assez limitée pour fixer un cap permettant l'établissement de projets de territoire capables d'articuler de manière complexe

³³⁷ C'est suivant des préconisations de la DATAR que seront créés les premiers parcs nationaux en 1963 et la première politique environnement transversale avec son programme des « 100 mesures pour l'environnement » établie en 1964.

³³⁸ Rapport sur les Enjeux de la ville contemporaine, établi par la Cellule prospective et stratégie, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, mai 1999, p. 238

l'ensemble de ses composants ainsi que leur évolution. Il s'agit donc de définir de nouveaux outils d'action publique favorisant un équilibre fin entre problématiques étudiées et moyens de gouvernance en identifiant, tout particulièrement, la juste échelle d'intervention. « *La planification est une intervention publique en amont des actions sectorielles (...). Par la planification se font des prévisions et des programmations. C'est donc aussi un dossier essentiel pour la prise en compte du développement durable, car la planification est une activité publique, transversale, prospective agissant sur des territoires a priori assez grands avec une volonté de relier des objectifs globaux avec des actions locales concrètes, ce qui devrait aussi intégrer chacune de ces échelles et les rapports entre les collectivités publiques qui en sont responsables* ». ³³⁹

Le deuxième moment correspond à la mise en place des rencontres politiques organisées entre septembre et décembre 2007 dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. S'inscrivant dans les préconisations onusiennes relatives à l'appropriation par les Etats nationaux et les collectivités territoriales des recommandations internationales sur la question du développement durable, ces rencontres, largement médiatisées à l'échelle nationale, offrent l'occasion au gouvernement de Nicolas Sarkozy de s'emparer, dès son arrivée au pouvoir, de sujets sociétaux discutés de longue date mais auxquels on cherche à donner un nouveau souffle et à trouver des consensus pour passer à l'acte, tel celui du Grand Paris. Ces rencontres constituent l'occasion d'aborder de manière transversale, aussi bien d'un point de vue général que spécialisé, de nombreux sujets relatifs à la crise environnementale (développement durable, restauration de la biodiversité, diminution des gaz à effet de serre, amélioration de l'efficacité énergétique à tous les niveaux...) dans l'objectif de définir une feuille de route à partir de discussions qui convoquent des membres du gouvernement national et des collectivités territoriales ainsi que des corps intermédiaires (associations professionnelles et ONG, syndicats, représentants du patronat).

Outre les engagements issus de ces rencontres donnant lieu à l'adoption en 2009 d'une loi ³⁴⁰ incitant à considérer des outils de développement durable au sein des politiques publiques ³⁴¹ puis l'adoption en 2010 d'une loi complémentaire visant à simplifier et accélérer les démarches relatives à son application, le Grenelle de l'environnement est suivi par la mise en œuvre, en 2008, d'un plan d'action pilote en matière d'aménagement urbain. Appelé Plan Ville Durable il s'appuie sur deux types de démarches, la démarche EcoQuartier, ayant comme objectif de cadrer et labelliser des expérimentations à l'échelle du quartier et la démarche

³³⁹ Rapport sur les Enjeux de la ville contemporaine, op. cit., p. 233

³⁴⁰ Il s'agit de la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement I, dite « loi Grenelle I », adoptée le 3 août 2009.

³⁴¹ Ces politiques reposent sur 6 grands principes : Lutte contre le changement climatique ; biodiversité, écosystèmes et milieux naturels ; prévention des risques, santé et déchets ; État exemplaire ; gouvernance, formation et information ; Outre-mer .

ÉcoCité³⁴², visant à accompagner des projets d'envergure à l'échelle métropolitaine. (fig. 106 et 107)

- **Le paradigme de la ville durable**

Partant de ces dispositifs cadrant l'action publique, la notion de ville durable entre en scène en tant que nouveau paradigme urbanistique. Face aux questions urgentes relatives à la crise environnementale, ce paradigme traduit la construction d'un discours institutionnel censé tracer la voie pour y apporter des réponses concrètes en matière d'aménagement spatial. Ce discours reprend notamment le concept de « devoir d'agir localement » institué par les instances de l'ONU pour définir un cadre territorial précis d'intervention ainsi qu'un portage politique afin d'appliquer concrètement les principes de développement durable.

La réception et la mise en application du paradigme de ville durable implique également un dépassement des principes d'écologie urbaine en vogue vers les années 1960-70 mais qui avaient eu un effet très limité du fait de leur quantitativisme étroit. *« La tentative de « représenter la ville comme un écosystème » n'a conduit qu'à réduire la complexité des activités urbaines à une vision systémique assez pauvre - limitée à des flux de matière et d'énergie. Développée à partir des années 60, l'application au milieu urbain des notions de métabolisme, d'écosystème ou « d'empreinte écologique », n'aura eu finalement que peu de retombées pratiques ».*³⁴³

Se démarquant de l'approche systémique et excessivement sectorielle propre à l'écologie urbaine, la notion de ville durable propose donc une vision transversale où *« les préoccupations d'environnement ne sont plus dissociées des projets d'urbanisme, des orientations économiques, des politiques sociales ou culturelles menées par les villes. Ce souci d'intégration s'accompagne, ensuite, de la volonté d'évaluer les conséquences du développement urbain au niveau global ou à très long terme - c'est-à-dire à des échelles de temps ou d'espace qui dépassent de très loin celles habituellement prises en compte par les politiques locales ».*³⁴⁴ Il s'agit par-là d'un discours imposant de manière descendante des règles générales de bon fonctionnement sur une réalité territoriale, celle de la ville, comprise comme un organisme autosuffisant qu'on ne met pas forcément en question mais dont on cherche plutôt à revoir son rapport avec l'environnement pour maintenir ou rétablir des équilibres biosphériques en agissant simultanément et dans la durée sur ses dimensions spatiale, sociale et économique. Face à cette entreprise très ambitieuse assumée depuis par le pouvoir politique, certains auteurs se demandent si ce discours est l'expression d'une vision

³⁴² Ville durable Eco-quartier / Eco-cité, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, Ante Prima / AAM Editions, 2009.

³⁴³ Theys, J., Emelianoff, C., « Les contradictions de la ville durable », in revue Le Débat n° 113, Editions Gallimard, Paris, 2001, p. 123

³⁴⁴ *Ibid.*, p. 122

utopique sur la transformation de la réalité territoriale représentée par le concept de ville - lui-même étant assez imprécis si l'on considère la réalité spatiale des territoires urbains dans le cadre de la métropolisation³⁴⁵-, ou s'il s'agit tout simplement d'un nouveau message de progrès portant sur une réactualisation des principes de la modernité.

D'après Albert Levy, la notion de ville durable comporte un récit utopique cherchant à réconcilier non seulement l'homme avec la nature mais aussi l'homme avec l'homme.³⁴⁶ Il s'inscrirait ainsi dans la figure de discours utopique en urbanisme qui, comme l'avait signalé Françoise Choay, comprend une approche critique d'une réalité présente et la modélisation spatiale d'une réalité à venir qui est présumée favoriser le changement des comportements sociaux.³⁴⁷ Ce type de discours avait été une démarche récurrente chez des théoriciens de la fin du XIX^{ème} siècle et des premières décennies du XX^{ème} siècle, qui proposaient des modèles d'organisation spatiale fondés sur un rapport équilibré entre milieu naturel et développement urbain de manière à contrecarrer les effets négatifs de la révolution industrielle. L'un des cas le plus représentatif à cet égard est le concept de Cité Jardin proposé par Ebenezer Howard.

Toutefois, à la différence des récits utopiques ayant contribué à l'installation de l'urbanisme moderne, celui de la ville durable comporte tel que l'indique Albert Levy deux paradoxes. Le premier correspond à une image pessimiste différente de celle portée par l'urbanisme moderne. « *Ce n'est plus (...) un récit d'émancipation (sociale), un récit optimiste glorifiant le développement de la science et de la technique auquel nous aurions affaire, mais plutôt à un récit de survivance, de sauvegarde (de la vie, de la planète), fondamentalement pessimiste, un discours de défiance vis-à-vis du progrès* ». ³⁴⁸ Le second porte sur le fait que ces discours sont principalement assurés par des experts scientifiques, des ONG et des politiques, les architectes et les praticiens de l'urbanisme « *mal préparés à affronter ces questions nouvelles, semblent avoir perdu l'initiative, et, à quelques exceptions près, suivent avec peine le mouvement cherchant à s'y adapter* ». ³⁴⁹

Plutôt que d'être au service de la modélisation spatiale d'une nouvelle réalité à préfigurer s'écartant des pratiques consuméristes propres à la ville productiviste, la notion de ville durable semblerait s'inscrire, paradoxalement, dans une nouvelle vision scientiste du progrès promue par le pouvoir politique. Cette vision apparaît en phase avec celle d'économie verte conçue comme la démarche autorégulatrice la plus apte pour continuer dans la voie du

³⁴⁵ Voir à ce sujet : Choay, F., « Le règne de l'urbain et la mort de la ville » in Dethier, J., et Guiheux, A., La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993, Editions du Centre Pompidou, 1994, pp 26 à 35.

³⁴⁶ Levy, A., « La «ville durable», paradoxes et limites d'une doctrine d'urbanisme émergente, le cas Seine-Arche » in Revue Esprit No. 360, 2009.

³⁴⁷ Choay, F., La règle et le modèle, Editions du Seuil, Paris, 1980, p. 15

³⁴⁸ Levy, A., « La «ville durable», *op. cit.*

³⁴⁹ *Ibid.*

productivisme tout en préservant ou rétablissant les équilibres environnementaux. Le modèle de ville durable va ainsi mettre en avant une dimension technico-normative grâce à la définition d'une série d'outils tels des indicateurs de performance, des référentiels pour cadrer l'action ou des guides de bonnes pratiques. Grâce à cette dimension technico-normative lui assurant la préservation des équilibres environnementaux le concept de ville durable fait par ailleurs l'objet d'une acceptation très large au sein des gouvernements locaux. Alors que les volets environnementaux et économiques sont bien présents dans la mise en application de la notion de ville durable, ce n'est pas le cas du volet social qui, avec les deux autres, constituait pourtant les trois axes de la notion de développement durable. Plus qu'un discours émancipateur imaginant la ville de demain en tant qu'espace favorisant la définition de nouvelles pratiques collectives issues d'une pensée écologique, le concept de ville durable apparaît alors comme un discours politique orienté vers l'action publique, derrière lequel transparait une idéologie qui revendique la technologie comme outil de remodelage et de rééquilibrage environnemental au service de la société. *« Il y a, derrière le discours sur la «ville durable», une idéologie à connotation scientiste et techniciste qui donne lieu à un sentiment – une illusion – de maîtrise de la ville et de son fonctionnement (...) Essentiellement déterminé par des critères environnementaux et des indicateurs quantitatifs, un urbanisme technique et gestionnaire, au caractère scientiste et normatif, se profile donc derrière la doctrine de la «ville durable», investissant et envahissant la pratique urbanistique, avec un danger de réduction des problèmes urbains à des aspects exclusivement environnementaux et physiques ».*³⁵⁰

Ce qui ressort de la mise en application du concept de ville durable via l'action politique est plutôt la difficulté à se représenter mentalement une idée de ville qui proposerait un nouveau type de rapport entre l'homme et son environnement dépassant une vision focalisée presque exclusivement sur des questions de performance. Même si cette vision répond à une volonté de maintien ou de rééquilibrage environnemental, elle reste très imprégnée du paradigme de productivité inscrit dans la pensée moderne lequel est considéré, dans la pensée écologique, comme étant à l'origine de la crise environnementale.

³⁵⁰ Levy, A., « La «ville durable», *op. cit.*,



Figure n° 106 :

Couverture de la publication du palmarès 2009 des éco-quartiers et des éco-cités publiée par la
Ministère de l'Ecologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer



Figure n° 107 :

Exemples d'éco quartiers (Bords du Lac à Bordeaux ; Reims)

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

2.2 L'émergence d'actions alternatives pour faire face à la crise environnementale

C'est par le biais de mouvements engagés dans une action militante qu'est tentée la construction d'un nouveau type de représentation de l'idée de ville dépassant le paradigme productiviste.

Nous proposons d'aborder ce phénomène à partir de l'analyse de deux courants de pensée alternative apparus ces dernières décennies et comportant des ramifications diverses aussi bien dans le monde académique que politique : celui du mouvement de la décroissance et celui des territorialistes. Ces mouvements préconisent un changement de mentalités pour sortir du prisme productiviste en mettant en question notamment les logiques culturelles et institutionnelles issues des notions de développement durable et d'économie verte. Ces notions sont considérées par ces groupes comme porteuses d'un discours technocratique qui, même s'il propose des mesures compensatoires pour réparer les dégâts de la crise écologique, perpétue la vision moderne de détachement de l'homme vis-à-vis de son environnement qui serait à l'origine de cette crise.

Issus du monde universitaire et de divers groupes militants de la société civile, ces courants de pensée se nourrissent d'expérimentations locales en revisitant le territoire comme source de création d'une nouvelle forme d'identité collective.

La décroissance comme refonte culturelle face à la crise environnementale

Adhérent au postulat selon lequel la crise environnementale relève d'une crise plus profonde d'ordre social et politique qui met en cause le principe même de développement fondé sur une augmentation de la productivité, Serge Latouche, économiste et l'un des principaux porteurs en France de la notion de décroissance, s'appuie sur cette notion pour imaginer une refonte culturelle capable d'aborder cette crise dans sa juste dimension. Il questionne le concept de ville durable, qui ne serait qu'un alibi pour perpétuer le paradigme de la ville productiviste. « *La « ville soutenable » (durable) (...) est plus une forme de modernisation écologique du capitalisme qu'un véritable remède au désastre du productivisme. Sous les termes d'« habitats groupés », « co-voisinages », « cohabitats », « éco quartiers », villes écologiquement soutenables », différents projets ont été réalisés en Europe et aux Etats-Unis. (...) En fin de compte ce sont des îlots de soutenabilité dans une mer de pollution urbaine qu'ils ne réussiront pas à transformer* ». ³⁵¹ L'idée de ville durable se situerait ainsi à ses yeux dans la continuité des différents systèmes et modèles d'organisation urbaine proposés par la pensée urbanistique moderne pour trouver un remède aux maux de la ville issue de l'industrialisation avec des résultats jugés limités. « *Les tentatives honorables des urbanistes de remédier à la crise urbaine en proposant des schémas ingénieux – régions urbaines, cités*

³⁵¹ Latouche, S., « La décroissance comme projet urbain », in Alterarchitectures Manifesto, Observatoire des processus architecturaux et urbains innovants en Europe, Eterotopia-infolio, 2012, p. 225

jardins, ville totale, réseaux urbains, conurbation (Geddes), Broadacre city (Wright), recherchant une nouvelle articulation ville campagne sont vouées à l'échec à défaut d'une analyse globale de la faillite de la société de croissance ». ³⁵² Pour Serge Latouche la solution au problème de la crise environnementale ne passe donc pas par la recherche a priori de nouveaux principes d'organisation urbaine ou territoriale mais plutôt par un changement radical des mentalités vis-à-vis de comportements consuméristes qui se sont installés dans la société moderne.

Cette attitude s'inscrit dans la posture militante assumée par le mouvement de la décroissance qui se positionne ouvertement aux antipodes de la vision productiviste. Même si les idées qu'il véhiculait faisaient déjà partie des débats de la fin de Trente glorieuses sur la finitude des ressources environnementales ³⁵³, ce mouvement proclame son acte de naissance lors du colloque « Défaire le développement, refaire le monde » qui s'est tenu à l'Unesco en mars 2002 sous la direction d'Ivan Illich. La notion de décroissance apparaît dans ce colloque comme un geste de provocation face à l'adhésion très large remportée par le concept de développement durable auprès des institutions internationales, attitude qui est considérée par ce mouvement comme un alibi pour sauver l'idée de croissance face à la crise écologique. Dans ce contexte, que ce mouvement considère très influencé par la vision néolibérale apparue comme une alternative aux postures keynésiennes des Trente glorieuses, il devenait urgent « *d'opposer au capitalisme de marché mondialisé un autre projet de civilisation ou, plus exactement, de donner une plus grande visibilité à un dessein en gestation depuis longtemps mais qui cheminait de façon souterraine. Le mot d'ordre de la décroissance visait donc avant tout à casser le consensus mou et la soumission à l'ordre productiviste dominant* ». ³⁵⁴ (fig 108)

Le concept de décroissance s'inspire, entre autres idées, de celles développées par l'économiste hétérodoxe Nicholas Georgescu-Roegen dénonçant les limites de la croissance, qui avaient été popularisées au cours des années 1970 dans les rapports du Club de Rome. Il y avait avancé le concept de bio-économie selon lequel l'humanité devrait pouvoir être nourrie par la seule agriculture biologique. ³⁵⁵ Toutefois, plutôt qu'exprimer un énième discours théorique au sein de la science économique, le concept de décroissance dont Serge Latouche se fait le porte-parole, renvoie à l'idée d'une révolution culturelle, d'un changement profond des mentalités qui devrait s'opérer dans la société moyennant l'abandon total du principe de croissance fondé sur l'augmentation de la productivité grâce au développement technologique, même si ce développement cherche le maintien ou le rétablissement des équilibres environnementaux. « *Le projet de la décroissance n'est ni celui d'une autre croissance, ni celui d'un autre développement (soutenable, social, solidaire, etc.),*

³⁵² Latouche, S., « La décroissance comme projet urbain », *op. cit.*, p. 226

³⁵³ Voir le rapport Meadows, Les limites de la croissance, 1972

³⁵⁴ Latouche, S., La décroissance, *op. cit.*, p. 7

³⁵⁵ Bourg D., Fragnière, A., La pensée écologique, *op. cit.*, p. 355

mais bien la construction d'une autre société d'abondance frugale ou de prospérité sans croissance ». ³⁵⁶

Rejoignant les discours critiques vis-à-vis de la modernité, le concept de décroissance se réclame d'une double filiation : la critique de la technique et du développement d'une part et la prise de conscience de la crise écologique d'autre part. Il considère en effet que l'idée de progrès qui s'était installée pendant la période des Lumières était à double tranchant. Même si elle s'inscrivait dans un discours émancipateur fondé sur l'augmentation et le partage des richesses grâce aux avancées technologiques, elle impliquait toutefois l'apparition de deux types de phénomènes : d'une part, un phénomène de déconnexion entre l'homme et son milieu avec des conséquences négatives sur l'environnement tel que cela est mis en évidence par la pensée écologique et de l'autre, l'installation d'une dynamique de course en avant dans la satisfaction des besoins humains, tel que cela est décrit par David Harvey dans son concept de « pulsion capitaliste » ainsi que par Walter Benjamin dans son ouvrage *Le capitalisme comme religion*.

Le concept de décroissance se situe également en phase avec les idées exposées par Thomas Piketty dans son livre *Le capital au XXIème siècle*³⁵⁷ sur l'état d'insatisfaction permanente provoqué par la dynamique de croissance qui constituerait actuellement une véritable pathologie sociétale. Ce phénomène d'insatisfaction avait été mis en évidence par le concept de *treadmill effect* (effet de tapis roulant) issue de la théorie économique de *treadmill of production* (engrenage de la production) qui examine en quoi la recherche constante de croissance économique enferme les économies avancées dans un « engrenage », où le bien-être n'est pas amélioré par la croissance économique, mais où les impacts de la poursuite de la croissance se traduisent par des dommages environnementaux massifs et irréparables.

Face à ce cadre négatif attribué principalement à l'assujettissement des individus aux pratiques consuméristes modernes, le concept de décroissance préconise la construction d'une nouvelle approche de création de richesses dans la société remplaçant celle du productivisme. Pour y parvenir, il s'appuie sur les travaux des économistes italiens qui réintroduisent des valeurs éthiques sur le bonheur et le bien-être dans des recherches sur l'économie civile ou de la félicité³⁵⁸ ou bien sur ceux d'Elinor Ostrom sur la gestion collective des ressources considérées comme des biens communs.³⁵⁹ Affichant de manière explicite une volonté de s'éloigner de la théorie économique - dont le côté techniciste est considéré comme une forme de persistance du moule spéculatif propre à la pensée moderne ayant conduit in

³⁵⁶ Latouche, S., *La décroissance*, *op. cit.*, p. 7

³⁵⁷ Piketty, T., *Le capital au XXIème siècle*, *op. cit.*,

³⁵⁸ Bartolini, S., *Manifeste pour le bonheur. Comment passer d'une société de l'avoir à une société du bien-être*, Editions LLL, Paris, 2012.

³⁵⁹ Ostrom, E., *La Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Editions De Boeck, Bruxelles, 2010

fine à une déconnexion entre l'homme et son milieu - la décroissance apparaît comme une démarche culturelle promouvant la construction d'un milieu de convivialité, compris dans le sens développé par Ivan Illich.³⁶⁰ Intellectuel nomade, tel qu'il est caractérisé par Thierry Paquot³⁶¹, ce professeur né à Vienne en 1926 et diplômé à l'Ecole polytechnique de Zurich, est considéré comme l'un des précurseurs de l'écologie politique et de la notion actuelle de décroissance. Rejoignant les idées de Lewis Mumford sur le rapport entre évolution de la technique et installation du capitalisme, Ivan Illich analyse comment les effets des méga outils et institutions issus de cette évolution, notamment les facilités qu'ils procurent pour vivre mieux, se traduisent subrepticement dans leur contraire³⁶² et sont également à l'origine de la crise environnementale. « *Les symptômes d'une crise planétaire qui va s'accroissant sont manifestes. J'avance pour ma part l'explication suivante : la crise s'enracine dans l'échec de l'entreprise moderne, à savoir la substitution de la machine à l'homme. Le grand projet s'est métamorphosé en un implacable procès d'asservissement du producteur et d'intoxication du consommateur.* »³⁶³

Face à ce constat, il avance la notion de convivialité en tant que paradigme d'un nouveau mode de production alternatif qui priorise l'épanouissement personnel au sein de la communauté. Autrement dit, il s'agit de faire évoluer la notion de production en y intégrant une dimension éthique afin que cette notion puisse aller au-delà de la seule satisfaction des besoins matériels favorisée par l'utilisation de dispositifs techniques. « *L'homme a besoin d'un outil avec lequel travailler, non d'un outillage qui travaille à sa place. Il a besoin d'une technologie qui tire le meilleur parti de l'énergie et de l'imagination personnelles, non d'une technologie qui l'asservisse et le programme.(...) J'entends par convivialité l'inverse de la productivité industrielle. Chacun de nous se définit par relation à autrui et au milieu et par la structure profonde des outils qu'il utilise. Ces outils peuvent se ranger en une série continue avec, aux deux extrêmes, l'outil dominant et l'outil convivial. Le passage de la productivité à la convivialité est le passage de la répétition du manque à la spontanéité du don.(...) Passer de la productivité à la convivialité, c'est substituer à une valeur matérialisée une valeur réalisée dans la relation de production au sein d'une société dotée d'outils efficaces.* »³⁶⁴

Prenant des distances vis-à-vis d'une démarche utopique qui proposerait un modèle « clef en mains »³⁶⁵ censé promouvoir la génération d'une société idéale, le concept de décroissance est présenté plutôt par Serge Latouche comme une matrice englobant une série de démarches alternatives pour sortir de la vision productiviste. Autrement dit, « *faire décroître le « bien*

³⁶⁰ Illich I., *La convivialité*, Editions du Seuil, Paris, 1973.

³⁶¹ Paquot, Th., *Introduction à Ivan Illich*, Editions La Découverte, Paris, 2012, p.3

³⁶² *Ibid.*, p. 7

³⁶³ Illich I., *La convivialité*, *op. cit.*, p 26

³⁶⁴ *Ibid.*, pp.27-28

³⁶⁵ Latouche, S., *La décroissance*, *op. cit.*, p 50

*avoir » statistique (qui peut être mesuré par le PIB) pour améliorer le bien-être vécu ».*³⁶⁶ Ces démarches - qui rejoignent des réflexions et des initiatives entamées par des penseurs et des collectifs divers adhérant à la pensée écologique³⁶⁷ - sont présentées de manière articulée autour de huit objectifs spécifiques censés conduire à un « cercle vertueux » de sobriété environnementale (8 « R ») : réévaluer, reconceptualiser, restructurer, relocaliser, redistribuer, réduire, réutiliser, recycler³⁶⁸. Les trois premiers font allusion au changement de mentalités nécessaire pour se débarrasser des valeurs consuméristes fondées sur l'accumulation de richesses et les remplacer par d'autres qui placeraient la richesse, par exemple, dans la qualité du tissu relationnel avec son entourage et avec l'environnement. Cette évolution dans la notion de richesse est conçue comme le moteur d'un changement possible dans la manière de produire, ce qui se répercuterait à son tour sur un changement des modes de distribution. L'objectif de la relocalisation répond pour sa part à une double finalité. Tout d'abord, mettre un terme aux dégâts socio-environnementaux provoqués par la déterritorialisation massive des activités économiques. Ensuite, favoriser la création d'emplois locaux contribuant à un réenracinement culturel, social et politique. Ce réenracinement est par ailleurs imaginé accompagné de mesures de réduction du temps du travail qui se répercuteraient sur la diminution du chômage. En ce qui concerne les objectifs de réutilisation et de recyclage, ils s'inscrivent dans l'idée d'éviter le gaspillage de ressources et de remplacer la notion de déchets par celle de nutriments, à l'instar du concept d'économie circulaire présenté dans l'ouvrage *Cradle to cradle. Créer et recycler à l'infini*.³⁶⁹

L'idée de considérer le mouvement de la décroissance comme une série de démarches ayant comme ambition celle de générer une révolution culturelle, un changement radical des mentalités afin d'installer dans la société le nouveau paradigme de sobriété, pose d'emblée une question cruciale, celle de la méthode d'action la plus appropriée pour faire passer efficacement et massivement ce message. Cette tâche s'avère d'autant plus complexe que ce mouvement affiche un refus catégorique de rentrer dans les moules politiques et institutionnelles classiques. S'inspirant de l'idée de l'institution imaginaire de la société conçue par Cornelius Castoriadis, Serge Latouche affirme en effet que ce changement implique fondamentalement une sorte de « décolonisation » de notre imaginaire afin que l'action collective puisse être concrétisée en s'écartant des mécanismes politiques traditionnels de prise du pouvoir. Promouvoir ce changement en se servant des leviers d'action politique contribuerait, à ses yeux, à instaurer un mode de fonctionnement institutionnel promouvant des comportements collectifs depuis le haut, reproduisant ainsi des

³⁶⁶ Latouche, S., *La décroissance*, *op. cit.*, p. 50

³⁶⁷ Parmi ces initiatives on peut citer celle de la permaculture développée par David Holmgren dans *Permaculture, Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable*, Editions rue de l'échiquier, Paris, 2017 ou celle de l'application des principes de résilience abordée par Rob Hopkins dans son ouvrage *Manuel de transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Les éditions éco sociétés, Montréal, 2010.

³⁶⁸ Latouche, S., *La décroissance*, *op. cit.*, p. 51 -57

³⁶⁹ McDonough, W., Braungart, M., *Cradle to Cradle. Créer et recycler à l'infini*, Editions Alternatives, Paris, 2011.

modes d'action propres au système productiviste alors que celui-ci est mis en question. Cette posture, qui traduit une prise de position idéologique très ferme, va se révéler toutefois un facteur limitant à l'heure de la diffusion de l'idée de décroissance en France. Elle va principalement emprunter deux voies qui peuvent paraître a priori antagoniques. D'un côté, un travail de diffusion moyennant la publication régulière d'ouvrages à caractère scientifique et de vulgarization ainsi que des périodiques³⁷⁰, dans le but de générer, dans l'opinion publique, une prise de conscience capable d'avoir une influence dans les instances de démocratie participative³⁷¹. De l'autre côté, la création en 2006 d'un parti politique, le Parti pour la décroissance qui, même si elle contredit l'idée de rester à l'écart des logiques institutionnelles de prise de pouvoir, correspond à une vision opportuniste d'entrer dans le débat politique pour profiter de sa dimension tribunitienne.

³⁷⁰ Parmi ces publications on peut citer le journal La Décroissance : le journal de la joie de vivre, de parution bimestrielle, lancé en 2004 ainsi que la revue Entropia, revue d'étude théorique et politique de la décroissance, parue de 2006 à 2014.

³⁷¹ Un réseau de la décroissance va également se développer un Europe et au-delà. En 2007 sont créés *Le movimento per la decrescita felice* en Italie, *l'Entesa pel decreixement* en Catalogne et le Mouvement québécois pour une décroissance conviviale. Des ramifications sont également créées en Suisse en 2008 (Réseau objections de croissance) et en Belgique en 2009 (Mouvement politique des objecteurs de croissance).



Figure n° 108 :

Couverture de l'ouvrage *Le pari de la décroissance*.

L'escargot, emblème du mouvement de la décroissance, conçu par Ivan Illich

« L'escargot construit sa délicate architecture de sa coquille en ajoutant l'une après l'autre des spires toujours plus larges, puis il cesse brusquement et commence des enroulements décroissants. C'est qu'une seule spire encore plus large donnerait à la coquille une dimension seize fois plus grande. Au lieu de contribuer au bien-être de l'animal elle le surchargerait ».

Le retour au territoire comme source de conscience environnementale

Partant également d'une approche qui vise à déclencher un changement culturel et à sortir de la vision productiviste considérée à la base de la crise environnementale, le mouvement des territorialistes adopte une attitude pragmatique vis-à-vis de l'action institutionnelle qui se différencie de celle porteuse d'ambiguïté empruntée par le mouvement de la décroissance. Bien qu'ayant fait l'objet d'une action politique militante et d'un travail universitaire assorti de nombreuses publications sous la houlette d'Alberto Magnaghi ³⁷², ce mouvement se consolide en tant que tel à partir de 2011 où est créée la Société des Territorialistes. Basée en Italie et constituée d'enseignants chercheurs issus de disciplines différentes elle publie depuis 2013 la revue *Scienze del territorio*.

Fondé sur une collaboration étroite entre le monde universitaire et la société civile, l'approche adoptée par les territorialistes développe une modalité de recherche action qui lui permet d'établir des passerelles avec des instances politiques et institutionnelles au niveau local, notamment en Toscane, dès la fin des années 1990. ³⁷³

Adhérent à la pensée écologique, les territorialistes considèrent la crise environnementale comme un phénomène comportant deux versants concomitants. D'une part, une crise exponentielle des équilibres environnementaux dès lors que reste en vigueur le discours du progrès fondé sur l'idée de croissance illimitée et du développement de la technique. De l'autre, la crise structurelle du système productiviste qui met en cause le principe de croissance économique en tant que facteur de production de richesse. ³⁷⁴ D'après le constat établi par les territorialistes, ce caractère multiforme ne fait donc que confirmer la gravité de la crise, car elle dépasse la condition d'un phénomène contingent d'ordre physique ou biosphérique pour atteindre celle d'un phénomène global qui met en cause les paradigmes de progrès et de développement sur lesquels était fondée la pensée moderne.

Outre les dégradations biosphériques, l'un des faits marquants de cette crise signalé par l'approche territorialiste est la déterritorialisation qui est considérée comme la conséquence directe de plusieurs facteurs. D'une part, de la vision moderne du développement, tributaire du culte occidental de la machine qui, dans l'objectif d'augmenter la productivité, réduit le territoire à un simple support inerte et isotrope d'activités économiques. De l'autre, la métropolisation et la globalisation économique qui, suivant des logiques abstraites de production et de rentabilité, investissent le territoire de manière indifférenciée. De ce fait le

³⁷² Alberto Magnaghi, (1941-2023), architecte et urbaniste, fut professeur émérite à l'Université de Florence où il dirigea le Laboratorio di Progettazione Ecologica degli Insediamenti (LAPEI). Il a été Président de l'association multidisciplinaire "Società dei Territorialisti" et fondateur de la "Scuola Territorialista Italiana".

³⁷³ Bonneau, E., Alberto Magnaghi. Le projet territorialiste : une anthologie, Museo Editions, 2025.

³⁷⁴ Magnaghi, A., « Le territoire bien commun » in Alterarchitectures Manifesto, Observatoire des processus architecturaux et urbains innovants en Europe, Eterotopia-infolio, 2012, p. 257

territoire serait devenu « *un espace abstrait de masses d'individus dont les cycles de vie sont indépendants des caractères de lieux qui constituent leur patrimoine collectif* ». ³⁷⁵

Pour agir sur les deux versants de la crise, celui des équilibres environnementaux et celui de la logique propre au système productiviste, les territorialistes proposent de focaliser leur réflexion sur un objet d'étude spécifique, le territoire. Celui-ci comporte une double condition qui fait de lui un vecteur intéressant pour l'action. D'un côté, il constitue l'entité concrète sur laquelle s'opère la crise. De l'autre, par sa propre nature, il devient un support anthropique très dynamique dont les relations multiples entre l'homme et son milieu qu'y entrelacent peuvent être considérées comme autant de leviers possibles pour passer à l'acte. Ces relations restent inscrites par ailleurs dans les traces du territoire qui devient une sorte d'archive qui s'enrichit continuellement. C'est d'ailleurs cette caractéristique qui fournit paradoxalement au territoire une capacité de résilience pour sortir de la crise. Ne serait-ce que sous un prisme purement écologique, le territoire est porteur, chez les territorialistes, d'un potentiel pour devenir un espace émancipateur face à la crise. « *Le territoire représente pour toute espèce vivante la possibilité d'y façonner son habitat. Les mots « territoire » et « habitat » avant de triompher dans les sciences humaines et sociales en se banalisant, appartiennent aux vocabulaires de la botanique et la zoologie. Toute espèce vivante délimite son territoire et y installe son habitat. Ceux-ci peuvent être provisoires, aériens, mobiles, peu importe, ils correspondent à une nécessité biologique et organique. En cela, ils sont fragilisés par l'exploitation inconsidérée des « ressources » que les humains effectuent avec une rare insouciance mâtinée d'arrogance* ». ³⁷⁶

Mais c'est surtout à partir d'un travail sur la subjectivité de ceux qui habitent le territoire, d'une nouvelle prise de conscience collective de la substance même du territoire, que peut être opérée cette émancipation. Elle passe avant tout, comme l'indique Alberto Magnaghi, par la reconnaissance du territoire comme un fait culturel, comme un ensemble de relations construites dans la durée entre l'homme et son milieu se distinguant de la vision productiviste issue de la pensée moderne qui considère le territoire comme une chose. « *Le territoire est le résultat matériel d'un processus de coévolution entre les établissements humains (organisés sur une base culturelle) et le milieu ambiant (organisé sur des bases géologiques et biologiques)* ». ³⁷⁷ Ces relations inscrites dans le territoire - qui constituent déjà en elles-mêmes des faits culturels - renvoient à l'idée de médiance développée par Agustin Berque pour étudier la question de l'identité humaine en tant que rapport dynamique et constant que l'homme établit avec son environnement. « *A travers cette relation de domestication – en termes moins autoritaires, nous parlerons de fécondation – et dans le temps long de l'histoire, les sociétés humaines produisent incessamment des territoires (des lieux dotés d'histoire, des villes, des infrastructures, des systèmes d'assainissement, des espaces agroforestiers, etc.). Son*

³⁷⁵ Magnaghi, A., « Le territoire bien commun » op.cit., p. 257

³⁷⁶ Paquot, Th., préface de Magnaghi, A., Le principe territoire, Eterotopia France, 2022, pp. 8 - 9

³⁷⁷ Magnaghi, A., La biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun, Eterotopia France, 2014, p. 9

*équilibre évolue ; en tant que fruit d'une relation, il nécessite une continuité dans le temps. En fonction de sa propre médiance culturelle, chaque civilisation a façonné son territoire par l'interprétation de sa relation au milieu ambiant et à ces ressources ».*³⁷⁸

Cette fécondation culturelle progressive de l'homme sur son environnement, produit ce qu'Alberto Magnaghi qualifie de néo-écosystèmes vivants, des ensembles qui résultent d'un processus évolutif où le milieu naturel, transformé par le travail des humains, ne deviendrait pas un artifice total mais une entité qui assume à son tour des équilibres différents.³⁷⁹ Selon cette vision la notion de territoire serait donc investie d'un nouveau rôle de production d'identité collective qui s'écarte de la vision productiviste selon laquelle il est considéré comme un espace abstrait au service du rendement économique. D'où l'idée de considérer le territoire comme un bien commun, regroupant des biens patrimoniaux matériels et immatériels qui peuvent faire l'objet d'expérimentations alternatives.

Cette reconnaissance du territoire comme fait culturel revisité comporte plusieurs conséquences. Elle permet tout d'abord de délimiter une nouvelle démarche d'intervention localisée, celle du projet local, comprise comme une modalité d'action dans une perspective différente de celle définie par l'ONU pour transférer dans le territoire les préconisations de développement durable. Loin de la vision descendante qui découle des recommandations internationales, l'idée de projet local proposée par Alberto Magnaghi présuppose une identification de deux types d'éléments concomitants. D'une part, des ressources à niveau institutionnel ou des productions de savoirs favorisant un développement économique en symbiose avec le milieu local. De l'autre, l'adéquation de ces ressources avec des systèmes organisationnels capables d'assurer une reproduction équilibrée des cycles symbiotiques de production dans la durée. *« L'activité de projet concerne (...) une organisation locale capable de reproduire d'une manière équilibrée son propre cycle de vie et d'améliorer la qualité des modes d'habiter, urbaine et territoriale, sur la base d'une démarche qui cherche l'harmonie entre les entrées sociales, environnementales, culturelles, esthétiques pour la production de richesse durable ».* Se démarquant de la vision technico-normative de la ville durable, la démarche du projet global renvoie par ailleurs, comme l'indique Françoise Choay, à une nouvelle utopie dans laquelle l'espace proposé n'est pas conçu comme une prothèse technique mais un milieu façonné de manière anthropologique et dont le projet *« est une création permanente et conflictuelle, portée en commun par la communauté et ses acteurs.»*³⁸⁰

L'idée de portage collectif du projet local est à l'origine d'un nouveau concept opératoire, celui de la « conscience du lieu ». Il porte sur un engagement éthique de la part de la communauté, une revalorisation de ses capacités à reproduire les qualités du milieu local comprises en termes de création de richesses d'ordre matériel et moral mais aussi d'équilibres

³⁷⁸ Magnaghi, A., *La biorégion urbaine*, op. cit. p. 9

³⁷⁹ *Ibid.*, p. 10

³⁸⁰ Choay, F., Introduction à Magnaghi, A., *Le projet local*, Mardaga, 2003, p. 5

environnementaux. Cette prise de conscience est déterminante car elle permettrait de réactiver la mémoire collective des habitants en tant que sujet actif « *capable d'établir des relations contractuelles entre « lieux » et « flux », entre communautés et institutions concrètes et des relations synergiques entre établissement humain et environnement* ». ³⁸¹ Cette mémoire peut d'ailleurs être activée grâce à la valorisation du paysage en tant qu'entité porteuse d'identité, ce qui permettrait de créer un lien opérant entre les individus et leur environnement, tel que cela fut étudié par Augustin Berque ³⁸², mais aussi entre passé et futur. « *Le paysage dans lequel nous vivons aujourd'hui est le résultat de la sédimentation, en un même lieu, de successives configurations territoriales, matérielles et immatérielles, superposées et intégrées. (...). C'est-à-dire un palimpseste produit par l'évolution temporelle des différentes médianes culturelles propres à chaque civilisation. (...). A l'issue de ce processus, le territoire a ainsi été construit comme un immense patrimoine culturel collectif, trans-générationnel, vivant, riche en connaissances, en arts, en sciences, doté d'une identité perceptible par les sens à travers ses paysages : le bien commun par excellence, à traiter comme tel pour les générations futures* ». ³⁸³

Le rapprochement entre lieux de production et lieux de vie préconisé par les territorialistes donne une place centrale à l'agriculture et au renforcement des filières locales de production. Il s'agit par-là de freiner la dégradation des tissus productifs locaux imposée par les logiques postfordistes de métropolisation en préconisant, par exemple, un nouveau mode de développement grâce à de nouvelles alliances locales entre les petites et moyennes entreprises et une revalorisation de l'habitat des petites villes en souffrance.

Mais, au-delà de cet objectif d'accompagner le redéveloppement des secteurs ruraux en crise, il est proposé par les territorialistes de contrecarrer les effets déshumanisants induits par la métropolisation par un retour ambitieux au territoire, en agissant sur plusieurs fronts à la fois. « *Ceci exige une autre manière de penser et donc de nouveaux savoirs transversaux ainsi que des expérimentations favorisant le cas par cas, le sur-mesure et le faire avec les habitants... En priorité il convient d'arrêter les multiples dégradations des écosystèmes en visant les équilibres hydro-géo-morphologiques et la continuité et la qualité des réseaux écologiques, à développer une nouvelle culture de l'eau, à reconnecter les urbanisations contemporaines à leur propre territoire rural, à bio régionaliser les productions énergétiques et alimentaires, à revitaliser les territoires agroforestiers, à diversifier partout* ». ³⁸⁴

Pour rendre opérationnelle cette démarche transversale très ambitieuse une nouvelle figure d'action territoriale est proposée, celle de la bio-région urbaine. Ce concept fait allusion à un référent conceptuel pour traiter de manière intégrée des questions économiques (système

³⁸¹ Magnaghi, A., *Le principe territoire*, op. cit., p. 13

³⁸² Berque A., *La pensée paysagère*, op. cit.,

³⁸³ Magnaghi, A., *Le principe territoire*, op. cit., p. 21

³⁸⁴ Paquot, Th., préface de Magnaghi, A., *Le principe territoire*, op. cit., p. 10

local territorial), politiques (autogouvernement), environnementales (écosystème territorial) et de l'habitat (lieux fonctionnel et lieux de vie dans un ensemble de villes, bourgs et villages). Il s'agit d'identifier des périmètres géographiques où l'on puisse trouver une adéquation entre les phénomènes environnementaux et productifs à l'étude, le projet de développement à préconiser ainsi que les formes institutionnelles nécessaires pour leur mise en œuvre. Ce mode d'action ancré localement se situe aux antipodes de la méthode descendante d'utilisation de manuels de bonnes pratiques pouvant être appliqués de manière générique dans n'importe quel territoire, suivant des logiques sectorielles dans une approche technique de compensation des dégradations environnementales. Tout au contraire, le mode d'action implicite dans l'idée de bio-région urbaine repose sur un concept de gouvernance sur mesure établie sur un territoire à géométrie variable en fonction des problèmes à étudier.

Dans cette perspective, la notion de gouvernance implicite dans le concept de bio-région urbaine fait plutôt allusion à celle de *care*,³⁸⁵ de prendre soin, qui porte en elle-même une vision éthique selon laquelle le territoire - en tant que bien commun à gérer par la collectivité qui s'en occupe - ne peut pas être considéré comme une marchandise, idée qui est à la base de la déterritorialisation résultant de l'application des logiques consuméristes du productivisme. « *Le bien commun territoire (ville, infrastructure, systèmes agro-forestiers, paysages urbains et ruraux) est composé de néo-écosystèmes, générés par des processus de coévolution de longue durée, qui ont remodelé une grande partie de la surface terrestre. Ils composent des systèmes vivants très complexes dont la reproduction (ou le maintien en vie), à la différence des biens naturels, dépend uniquement de l'action de soin continu prodigué par les sociétés qui se succèdent dans le temps en un même lieu d'établissement. Dans la société contemporaine, (...) ce soin des biens communs territoriaux est devenu de plus en plus faible et discret pour faire face à des processus croissants de privatisation des biens et de leur utilisation et à des processus de déterritorialisation de la production et de la consommation. La contradiction principale et sous-jacente à cette dégradation vient du fait qu'une gestion du territoire comme bien commun est niée dans ses exigences vitales de reproduction dès lors qu'il est utilisé et géré par une somme d'intérêts individuels dans une société de consommateurs et de propriétaires régulée par l'Etat et le marché* ». ³⁸⁶ Cette vision éthique de la gouvernance exclut également toute forme de communautarisme car le territoire appartient à ceux qui en prennent soin, « *ceux qui sont porteurs d'intérêt collectifs pour la sauvegarde et la valorisation de biens communs* ». ³⁸⁷

³⁸⁵ La notion de *care*, né des mouvements féministes nord-américains suivant un paradigme moral de prendre soin d'autrui, a été élargie dans des recherches récentes à une prise de soin des personnes et de leur environnement. Joan Tronto, philosophe américaine, définit le *care* : « *Activité caractéristique de l'espèce humaine, qui recouvre tout ce que nous faisons dans le but de maintenir, de perpétuer et de réparer notre monde, afin que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nos personnes et notre environnement, tout ce que nous cherchons à relier en un réseau complexe en soutien à la vie* ». (un Monde vulnérable. Pour une politique du *care*, Editions La Découverte, 2009, p. 13 et 143). Cité dans Collectif Fortes, *Manuel de la grande transition*, op. cit., 373

³⁸⁶ Magnaghi, A., *La biorégion urbaine* op. cit., 67-68

³⁸⁷ *Ibid.* 67

L'approche territorialiste construit par Alberto Magnaghi découle d'un travail de recherche action dans lequel il articula un parcours d'enseignant-chercheur avec des missions d'expertise et de conseil scientifique auprès de collectivités locales.³⁸⁸ Ce travail prit deux formes spécifiques. La première porta sur une réflexion d'ordre générale sur l'urbanisme réglementaire ayant contribué activement au débat sur l'application au niveau régional du code des biens culturels et paysagers³⁸⁹ ou à celui de la loi toscane sur la participation.³⁹⁰ La seconde comporta la définition d'outils et méthodologies « sur mesure » selon le type de missions, conçus de manière ascendante et participative « *fondées sur un principe d'auto-organisation et visant à rassembler une communauté pour alimenter et faire vivre sa relation avec son milieu sur le long terme, en dedans ou en dehors des processus institués* ». ³⁹¹ (fig. 109 et 110)

Dans ces recherches, l'objectif de créer une « conscience du lieu » en vue de s'approprier localement et de manière collective d'un territoire et d'un paysage en tant qu'un « néo-écosystème vivant », mena les territorialistes à revisiter les outils de la cartographie cognitive.³⁹² Cette démarche a rendu possible, d'un côté, l'élaboration d'une image mentale des lieux objet de réflexion qui puissent être partagées par l'ensemble des acteurs et institutions concernées par les recherches actions. De l'autre, elle a permis de représenter, avec des techniques généralement peu formalisées, le propre espace vécu en exprimant les valeurs patrimoniales environnementales, territoriales, paysagères, productives reconnus par la communauté locale.³⁹³ Il était question de restituer dans un format communicable les valeurs de systèmes de relations entre les habitants tels que des parcours, de lieux de rencontre, des relations saisonnières avec la campagne ou des toponymies, qui « *représentent indubitablement un patrimoine interprétatif d'une multiplicité de paysages de la mémoire* ». ³⁹⁴ (fig. 111)

³⁸⁸ Bonneau, E., Alberto Magnaghi.... *Op. cit.*, p. 329

³⁸⁹ En Italie, le patrimoine culturel est régi par le décret-loi n. 42 du 22 janvier 2004, plus connu comme *Codice dei beni culturali e del paesaggio*,

³⁹⁰ Bonneau, E., Alberto Magnaghi.... *Op. cit.*, p. 337

³⁹¹ Guillot, X., D'Emilio, L., « Le territoire au cœur de la pensée et de l'action : l'école territorialiste italienne », in Le Collectif Paysagès de l'Après-Pétrole n° 40, 2020. Parmi ces recherches action on peut citer :

l'accompagnement de filières économiques locales visant les circuits courts (ex. la filière du pain dans la plaine entre Prato et Florence), les contrats de fleuve, le « Plan des filles et des garçons » pour la commune de Dicomano, les « cartes de communauté », documents de connaissance et d'auto-représentation de la commune de Montespertoli, et la participation aux luttes pour une auto-gestion locale dans le quartier des Piagge à Florence.

³⁹² Il s'agit des travaux de Kevin Lynch (Lynch, K., The Image of the City, MIT Press, Cambridge, 1960) et des expérimentations de Community mapping réalisées par l'association Commun Ground avec les Parish Maps (Leslie K., Mapping the millenium. The wets Sussex millenium parish maps projet, Selsey Ed. 2001.

³⁹³ Bonneau, E., Alberto Magnaghi.... *Op. cit.* . 295

³⁹⁴ *Ibid.* p. 297

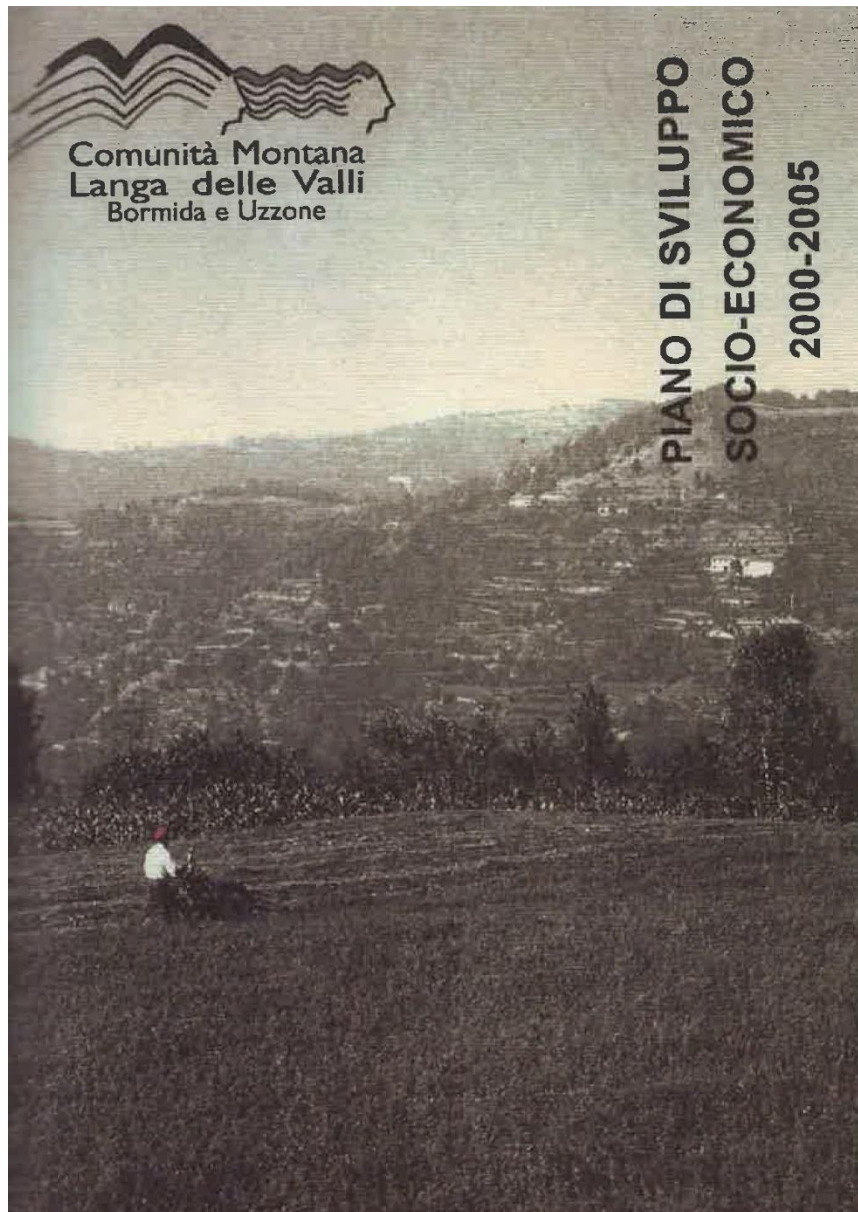


Figure n° 109 :

Le milieu naturel et le milieu construit

*Plan de développement socio-économique de
la Comunità Montaria Langa delle Valli Bormida e Uzzone, 2000*

Source : Bonneau, E., Alberto Magnaghi. Le projet territorialiste : une anthologie,

Museo Editions, 2025. P 79



Figure n° 110 :

Dessin de représentation de la Vallée de la Bormida de Saliceto à Cortemilia

Source : Bonneau, E., Alberto Magnaghi. Le projet territorialiste : une anthologie,

Museo Editions, 2025, p. 83



Figure n° 111 :

Plan paysager territorial des Pouilles, carte de communauté des *Serre di Neviano*

Exemple de cartographie cognitive

Source : Bonneau, E., Alberto Magnaghi. Le projet territorialiste : une anthologie,

Museo Editions, 2025, p. 296

Chapitre 3 :

Quel projet pour le projet de la grande échelle face à la crise environnementale et aux changements globaux ?

La crise environnementale et les changements globaux, tel que je l'ai étudié dans les deux derniers chapitres, impactent l'ensemble des milieux habités et sont à l'origine d'une mutation sans précédent dans la manière dont l'homme établit son rapport avec la Terre sur plusieurs registres. Cette mutation implique, d'une part, un nouveau regard sur les disciplines et les démarches scientifiques qui étudient de manière spécifique le rapport entre l'homme et son environnement et, d'autre part, la définition de nouvelles modalités d'action face à la crise. Dans le premier chapitre de cette partie j'avais analysé les évolutions qui ont eu lieu dans l'univers de la recherche scientifique, notamment l'émergence de la pensée écologique. Cette dernière est apparue dans l'objectif de mettre en place une nouvelle approche épistémologique pour étudier de manière pluridisciplinaire les phénomènes issus de la crise, en adoptant notamment une démarche engagée compte tenu de la gravité des questions abordées. La pensée écologique met également en question les fondements de la pensée moderne qui, assumant les concepts de nature et de culture comme deux entités séparées, est apparue comme l'un des vecteurs principaux ayant conduit les sociétés contemporaines vers une crise environnementale à échelle globale. Dans le deuxième chapitre, j'ai examiné les stratégies d'action définies collectivement pour contrecarrer les effets de la crise environnementale à partir de l'analyse de deux figures d'étude spécifiques, celle des institutions définissant des stratégies d'action à échelle globale et locale et celle des mouvements issus de la société civile affichant un discours contestataire vis-à-vis de la notion de productivisme installée dans la société contemporaine. L'objectif était de comprendre l'action en tant que démarche complexe dans laquelle les notions de progrès et de développement sont mises sur la sellette au regard de leurs effets sur la crise environnementale. Il s'agissait d'étudier en particulier les fondements idéologiques et les logiques de pouvoir qui peuvent se cacher derrière les notions de progrès et de développement, en examinant de près les rapports entre sciences, techniques et société qui, dans le cadre de la pensée moderne, sont devenus un ensemble entrelacé, interagissant de manière importante au sein de ces deux notions

Ces deux chapitres m'ont permis d'examiner le contexte, en amont, dans lequel prend forme et avec lequel interagit la démarche du projet de la grande échelle aujourd'hui. Je préfère utiliser dans ce chapitre cette appellation plutôt que celle du projet urbain car la crise environnementale met en question la notion de fait urbain compte tenu que cette notion renvoie à une vision productiviste de fabrication de l'espace habité, aussi bien dans la pensée moderne que dans la pensée postmoderne au sein de laquelle émergea précisément la notion de projet urbain. Dans le premier chapitre, l'analyse des approches originales relevant de la pensée écologique, issue de la géographie et de l'anthropologie, ont apporté des éclairages sur la création de passerelles entre production architecturale et urbaine, d'une part, et

recherches scientifiques, d'autre part, de manière à pouvoir entamer des travaux pluridisciplinaires pour sortir de « l'impasse civilisationnelle » ayant conduit à la crise tel que cela a été compris par le concept d'Anthropocène. Parmi ces approches j'ai analysée celle qui avait adopté une dimension éthique pour examiner la notion d'identité humaine selon laquelle l'environnement n'est pas juste une réalité extérieure neutre et détachée de l'individu mais qu'elle est présente chez lui au moyen du langage et des symboles, leur prise en compte devenant un instrument opérant pour le projet. Dans le deuxième chapitre, l'examen de la confrontation entre la notion de développement et celle du maintien ou du rétablissement des équilibres environnementaux a permis de passer en revue l'émergence de nouveaux concepts opératoires définis par des institutions au niveau global pour agir face à la crise tels ceux de durabilité et de croissance verte. Le transfert de ces concepts à l'échelle des territoires pose pour sa part la question du nouveau rôle que doivent jouer les politiques publiques pour répondre au « devoir d'agir », face à la crise environnementale, promu depuis les organismes internationaux ainsi que celle de leur articulation avec la démarche de projet. L'examen des courants de pensée alternative contestant la vision de la ville productiviste offre, quant à elle, de nouvelles pistes pour réinterroger l'acte de production de richesses en y intégrant une dimension éthique pour contrecarrer les comportements consuméristes installés dans la société moderne dans la pratique de la ville et du territoire. L'examen de ces courants a aussi permis de réévaluer la notion de territoire en tant que support culturel qui fabrique continuellement des traces qui transcrivent le rapport entre l'homme et son environnement plutôt que de le considérer uniquement comme une instance neutre de production et de rendement. D'après ces analyses, le territoire en tant que support culturel apparaît également comme une mémoire opérante pour le projet.

Complétant l'étude des éléments scientifiques et socioculturels avec lesquels interagit en amont la démarche de projet de la grande échelle face aux enjeux de la crise environnementale, ce chapitre conclusif a pour objectif d'analyser, à partir d'un regard introspectif, les questions auxquelles cette démarche est confrontée à l'heure actuelle en tant que telle. Autrement dit, il s'agit d'interroger l'évolution et la portée de la démarche de projet de la grande échelle mais aussi d'examiner son rôle précis en tant qu'approche culturelle porteuse de propositions pour transformer qualitativement l'espace de la collectivité face aux enjeux des changements globaux. Cela implique l'étude de sa marge de manœuvre et les outils conceptuels que cette démarche peut convoquer en tant qu'instance opérationnelle qui se situe dans une sorte de situation charnière entre la sphère de la décision politique et institutionnelle, celle de l'appropriation sociale dans un objectif émancipateur et celle de la prise en compte des contraintes environnementales.

Dans sa qualité d'acte créatif engagé socialement, le projet constitue également une instance porteuse de connaissance. Examiné selon le paradigme de pluridisciplinarité propre à la pensée écologique évoqué dans le premier chapitre, le projet apparaît comme une démarche spéculative ayant une capacité à œuvrer, de concert avec d'autres disciplines scientifiques,

pour contrecarrer la crise environnementale. En effet, par sa posture d'aller au-delà d'une réalité qu'on veut transformer, de se positionner par rapport au futur, le projet, tel que l'affirme Paola Vigano, constitue une forme spécifique de recherche qui reconstruit et recontextualise la réalité. « *Le projet aux différentes échelles est (...) un dispositif cognitif, producteur d'un nouveau savoir, outil d'exploration d'un contexte et d'intégration de nouveaux éléments aux connaissances existantes (...), une forme d'enquête effectuée par un acteur spécifique (une activité pratique orientée vers la transformation de l'espace) qui exerce une influence sur la réalité* ». ³⁹⁵ Cet attribut du projet lui offre un potentiel d'expérimentation non négligeable face aux nouveaux questionnements induits par la crise environnementale. Dans son dernier ouvrage, *Le jardin biopolitique*, Paola Vigano reprend l'hypothèse de Bernardo Secchi que l'urbanisme moderne en Europe serait tributaire d'une action biopolitique. Ce concept avait été étudié par Michel Foucault selon lequel l'organisation sociale issue du discours de la modernité découle d'un projet qualifié de biopolitique qui implique la mise en place de mécanismes de régulation et de contrôle pour répondre à une volonté - revêtant a priori un caractère émancipateur - de maintenir en vie le capital humain et productif de la société. ³⁹⁶ Dans ses cours au Collège de France de janvier à avril 1979 Michel Foucault avait déplacé son étude des dispositifs de sécurité pour se focaliser sur la généalogie de l'Etat moderne à travers les procédures mises en œuvre dans la culture occidentale pour assurer le gouvernement des hommes. « *Cette analyse met en évidence le rôle paradoxal que joue la « société » par rapport au gouvernement : principe au nom duquel celui-ci tend à s'autolimiter, mais cible également une intervention gouvernementale permanente, pour produire, multiplier et garantir les libertés nécessaires au libéralisme économique. La société civile, loin de s'opposer à l'État, est donc le corrélatif de la technologie libérale de gouvernement* ». ³⁹⁷

Dans le cadre de la crise écologique, cette perspective biopolitique foucauldienne peut être revisitée pour aller plus loin car « *la question de la vie ne se limite pas à un contrôle de la politique sur la vie, elle porte aussi sur l'existence (possible) d'une politique de la vie en fonction de la vie elle-même : une biopolitique affirmative, dont l'importance ne saurait échapper à celui qui s'occupe du projet de l'espace, à différentes échelles* ». ³⁹⁸

Interroger le projet de la grande échelle face aux enjeux de la crise environnementale et des changements globaux suppose ainsi la définition d'un faisceau de questions dans lesquelles se chevauchent des problématiques relatives à son portage, aux outils mobilisés pour le définir et l'appliquer et, d'une manière transversale, une réflexion sur la démarche même du projet en tant que fait culturel et émancipateur.

³⁹⁵ Vigano, P., *Les territoires de l'urbanisme*, MetisPresses, 2012, p. 13

³⁹⁶ Vigano, P., *Le jardin biopolitique*, MetisPresses, 2023, p.134

³⁹⁷ <https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/cours/naissance-de-la-biopolitique>

³⁹⁸ Vigano, P., *Le jardin biopolitique*, op. cit., , 2023, p 14

Je propose dans ce chapitre conclusif d'examiner ces questions à partir de deux figures spécifiques d'étude m'appuyant sur l'approche pluridisciplinaire et le dépassement de la coupure entre nature et culture proposé par la pensée écologique : le projet en tant qu'instance prévisionnelle décloisonnante et le projet en tant qu'instance expérientielle émancipatrice. Ces figures correspondent aux axes de recherche que je souhaite diriger dans le cadre de l'habilitation pour laquelle je postule. Leur analyse intégrera des expériences pédagogiques et de recherche entamées dans mon parcours comme enseignant-chercheur.

3.1 Le projet de la grande échelle comme instance prévisionnelle décloisonnante

Anticiper le maniement de l'espace à grande échelle apparaît comme une démarche à caractère scientifique suite à son institutionnalisation en tant que telle dans la mouvance positiviste du XIX^{ème} siècle. Cette institutionnalisation a permis la construction d'un savoir doctrinal, l'urbanisme, fondé sur des méthodes rationnelles à partir desquelles prévoir l'organisation du territoire. Fournissant un cadre plus rigoureux aux modes d'action déjà présents dans le pré-urbanisme de régularisation ou d'extension mis en place par les grandes métropoles européennes à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, grâce notamment aux avancées techniques issues de la révolution industrielle, l'urbanisme monte en puissance, jusqu'aux Trente glorieuses, comme une démarche de prévision et de prescription. Celle-ci permet dans le cas de la France « *de calculer les possibles à venir et mener les actions massives afin de concrétiser les choix de manière cohérente, en étayant la décision politique avec le concours d'administrations et d'entreprises nationales dans les secteurs clés de développement territorial (communications, mobilités, énergies, industrie lourde)* ». ³⁹⁹

Cette évolution, inscrite dans le paradigme de la pensée moderne, s'opère au sein d'une démarche qui promeut des notions abstraites liées à la performance et l'efficacité dans l'organisation des établissements humains au détriment des notions esthétiques ou d'embellissement. Malgré leur prééminence chez certains penseurs de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle⁴⁰⁰, ces questions perdent en effet du terrain face à la montée en puissance de la vision fonctionnaliste consacrée par le Mouvement Moderne qui les considère mineures en tant que composantes de l'ensemble urbain. L'installation de la démarche prévisionnelle générique de la ville moderne va de pair, comme je l'ai étudié dans le chapitre précédent, avec l'acceptation généralisée de la vision fordiste au cours des Trente glorieuses.

Le point d'inflexion qui se manifeste lors de la crise du modèle fordiste avec l'émergence de la pensée post-moderne, aurait pu être considéré a priori comme une rupture de la vision productiviste autorégulatrice assumée par l'urbanisme pendant les Trente glorieuses. Se réclamant de la vision émancipatrice consacrée en Mai 68 qui défend l'idée du « sujet contre

³⁹⁹ Lortie, A., *De quoi l'urbanisme est-il le projet ? op. cit.*, p. 214

⁴⁰⁰ Il s'agit du mouvement nord-américain City Beautiful ainsi que des représentants du courant que Françoise Choay désigne comme urbanisme culturaliste dans son ouvrage *L'urbanisme, utopies et réalités, op. cit.*

le système »⁴⁰¹, la pensée post-moderne qui s'ancre dans le milieu intellectuel à partir des années 1970 mène en effet à l'abandon de la doctrine urbanistique moderne et à son remplacement par la démarche du projet urbain qui préconise de nouveaux principes dans l'organisation de la ville plus proches du vécu des habitants.⁴⁰² Ces principes portent sur la reformulation de la démarche urbanistique en se focalisant principalement sur la dimension qualitative des espaces de manière à pouvoir anticiper l'organisation de la forme de la ville et son appropriation par les usagers autrement qu'en utilisant des modèles abstraits et génériques. Cela implique l'abandon des méthodes relevant du registre du cumulatif qui, se réclamant a priori comme neutres, pouvaient être appliquées indifféremment à n'importe quelle situation urbaine. Ces méthodes sont remplacées par d'autres qui valorisent ce qui est spécifique et en lien avec le génie du lieu, et qui peut être facilement incorporé dans la mémoire collective des habitants, telle la conception des espaces publics. La crise du modèle fordiste induit par ailleurs un changement dans les modalités du portage des projets urbanistiques qui contraint les gouvernements locaux à agir de manière active face au retrait des Etats nationaux d'une part et, d'autre part, à être très compétitifs dans le contexte de la globalisation économique. Dans certains cas, ces changements vont de pair avec une remise à plat politique et institutionnelle qui permet la mise en place d'un nouveau cadre pour appliquer la nouvelle démarche de projet urbain. C'est le cas de Madrid et de Barcelone que j'avais étudié dans le cadre de ma thèse. Dans le cas de la capitale espagnole ce changement adopte même une tournure radicale qui attribue à l'urbanisme un rôle quasi rédempteur.⁴⁰³

En dépit de ces avancées émancipatrices, les logiques d'individualisation post-modernes qui se manifestent dans les dynamiques de croissance postfordistes⁴⁰⁴ vont toutefois promouvoir le développement de comportements consuméristes qui sont intensifiés par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Dans son ouvrage *Les nouveaux principes de l'urbanisme*,⁴⁰⁵ François Ascher qualifie cette période postfordiste comme une troisième modernité, la première étant celle de l'avènement de la pensée moderne depuis la Renaissance jusqu'au siècle des Lumières et la deuxième celle de la période qui s'étend depuis la révolution industrielle jusqu'aux Trente glorieuses. D'après François Ascher, le discours postmoderniste ne fait pas allusion à la fin de la modernité, mais soulève plutôt « *le fait que la société moderne se dégage d'un rationalisme devenu trop simpliste et de ses certitudes, et qu'elle se débarrasse des formes de penser messianiques ou providentielles qui marquaient*

⁴⁰¹ Ferry, L., Renault, A., *La pensée 68, essai sur l'anti-humanisme contemporain*, Editions Gallimard, 1988, p. 28

⁴⁰² Ces propos sur le dépassement des principes de la modernité dans la démarche urbanistique furent abordés dans le cadre d'un entretien avec Manuel de Solà Morales en juillet 2009 dans le cadre de ma thèse sur l'évolution de la notion de projet urbain en Espagne.

⁴⁰³ Voir Gotlieb, C., « Recuperar Madrid », revue *Diagonal* n° 95-96, juillet 1992.

⁴⁰⁴ Certains auteurs voient dans cette orientation l'apparition d'une posture anti-humaniste. Voir : Ferry, L., Renault, A., *La pensée 68*, *op. cit.*

⁴⁰⁵ Ascher, F., *Les nouveaux principes de l'urbanisme*, Editions de l'Aube, 2004

encore l'idée moderne de progrès elle-même ». ⁴⁰⁶ Cette analyse rejoint celle de David Harvey sur le postmodernisme comme un véhicule du développement de nouveaux domaines et de nouvelles formes de création du profit⁴⁰⁷. Dans son ouvrage *De quoi l'urbanisme est-il le projet ?* André Lortie souligne la « logique d'industrialisation de l'individualisation » propre à l'urbanisme de l'époque postfordiste qui serait révélatrice d'un discours d'optimisation et de contrôle, comme c'était le cas dans la période fordiste, par le biais de la définition d'instruments de planification massive pour accompagner le développement industriel propre à cette époque. Ce discours d'optimisation et de contrôle apparaît clairement dans l'analyse de l'objectif d'anticipation qu'on assigne à l'urbanisme « *fondée sur deux principaux ensembles d'éléments : des données objectives, dont l'interprétation permet d'identifier des tendances ; et des modèles, qui répondent à un énoncé paradigmatique* ». ⁴⁰⁸ Cette interprétation n'est pas du tout neutre, car elle répond à un système de valeurs qui sont incarnées par la discipline urbanistique. « *On attend de l'urbanisme qu'il soit un régulateur, voire un outil de contrôle de la société industrialiste et de ses membres (...). Il est partie prenante de cette société. Le rôle qu'elle lui assigne contribue à sa propre optimisation et, par la même, à son intensification, par le déploiement de moyens et techniques spécifiques à son époque* ». ⁴⁰⁹

Le rôle émancipateur dont est investie la démarche urbanistique postmoderne lors des premières années de sa mise en application pour sortir des stéréotypes du modèle fordiste s'inscrit donc dans une logique d'exceptionnalité propre à des « moments inauguraux » dans l'histoire de l'urbanisme. Manfredo Tafuri avait abordé ce phénomène dans son analyse sur la politique urbanistique avant-gardiste mise en place dans la Vienne socialiste de l'entre-deux guerres. Il signale que l'exceptionnalité de l'expérience viennoise est le résultat de la rencontre aléatoire de diverses composantes hors du commun à la fin de la première guerre mondiale. « *Exceptionnelle, en effet, est la somme de réflexions théoriques qui inspire la politique austromarxiste, exceptionnels sont les instruments économiques et administratifs mis en œuvre pour donner corps au programme de construction (...), exceptionnels les buts auxquels tendent ces instruments, exceptionnel le déploiement de formes qui entoure ce programme* ». ⁴¹⁰ Dans tous ces cas, le rôle émancipateur assumé par la démarche urbanistique dans un moment inaugural n'a qu'un caractère opportuniste issu d'une crise qui déclenche notamment une réorganisation institutionnelle. Ce phénomène est à mettre en perspective avec l'analyse des cycles économiques portée par l'école hétérodoxe de la régulation selon laquelle les contradictions propres au système capitaliste provoquent une

⁴⁰⁶ Ascher, F., *Les nouveaux principes de l'urbanisme*, op. cit., . 4

⁴⁰⁷ Harvey, D., *Géographie de la domination*, op. cit., p. 26

⁴⁰⁸ Lortie, A., *De quoi l'urbanisme est-il le projet ?* op. cit., p. 225

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 226

⁴¹⁰ Tafuri, M., « Das rote Wien ». Politique et forme du logement dans la Vienne Socialiste, 1919-1933 » in *Vienne la rouge, la politique immobilière de la Vienne socialiste, 1919-1933*, Pierre Mardaga Editeur, Bruxelles, 1981, p. 7

reconfiguration permanente du cadre institutionnel qui constitue son support. Ces cas exceptionnels ne seraient ainsi qu'une exception qui confirme la règle : la démarche urbanistique est intimement liée à une vision performative propre au système capitaliste / productiviste. Les crises et l'apparition de nouveaux paradigmes urbanistiques ne seraient dans cette hypothèse qu'un acte de rééquilibrage en lien avec l'évolution des cycles économiques propres à ce système.

La prise de conscience dans les années 1970 de la finitude des ressources va toutefois mettre en évidence la contradiction fondamentale du mode productiviste d'accumulation de richesses. Fondé sur l'application des avancées scientifiques et techniques répondant à la recherche de bien-être dans la société moderne, mais coopté également par une course en avant consumériste, ce modèle d'accumulation provoque des nuisances environnementales susceptibles de mettre en crise son propre mode de fonctionnement, constat qui est revêtu d'une charge dramatique lors de l'émergence du concept d'Anthropocène.

Face à ce constat, l'urbanisme, en tant que discipline agissant concrètement sur la transformation spatiale du territoire, est investi d'un nouveau rôle de vecteur de l'action publique pour contrecarrer la crise environnementale, ou atténuer au moins ses effets, grâce à l'application, de manière descendante, des préconisations sur la durabilité et la croissance verte définies par des organismes internationaux. L'action publique adopte ainsi un mode normatif moyennant la figure de la transition écologique qui fixe des objectifs à atteindre de manière plus ou moins restrictive selon les choix politiques qui fondent cette action. Toutefois, étant donné que l'urbanisme dans sa version postfordiste avait évolué vers une démarche de projet qui, malgré le caractère émancipateur adopté dans les premières années de sa mise en application, avait été coopté par une dynamique consumériste / productiviste, comment la démarche urbanistique intègre-t-elle des objectifs d'ordre écologique qui sont a priori en contradiction avec cette évolution?

Dans son ouvrage *Faire la ville par le projet* Murielle Delabarre examine l'évolution controversée de la notion de projet en tant qu'instrument d'action publique⁴¹¹ depuis la fin des Trente glorieuses jusqu'à l'installation de la notion de ville durable. Le projet devient un dispositif actif de l'action publique dans les années 1980 en tant qu'outil de médiation agissant sur des lieux précis, de manière à ce que les solutions proposées pour les transformer puissent être facilement appropriables par les mentalités des différents groupes d'acteurs concernés par ces actions. Il se distingue des modèles génériques de planification des Trente glorieuses, le *comprehensive planning*, devenus trop rigides pour guider la transformation des territoires face aux évolutions économiques et sociales induites par la crise des années 1970. François Ascher explique cet attribut de médiation du projet urbain par la conjonction de plusieurs facteurs : « *une demande de politiques qui ont besoin de desseins dessinés, des*

⁴¹¹ Delabarre, M., Dugna, B., *Faire la ville par le projet*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2017

*acteurs qui ont à réaliser et à vendre des morceaux de villes, et des architectes qui se (re)mobilisent sur la conception d'espaces extérieurs publics à grande échelle ».*⁴¹²

Le « mode projet » instaure une pratique « modélisante », une nouvelle démarche d'anticipation rationnelle dans la préfiguration spatiale des établissements humains grâce au travail sur la forme urbaine en tant que langage dont l'ancrage dans un contexte géographique et historique spécifique faisait d'elle un support culturel facilement communicable. Ce travail favorise en effet un mode de fabrication collective de l'espace très efficace du fait de sa capacité à articuler des systèmes de conception formelle avec des systèmes de valeurs sociales et des systèmes de décision politique. La démarche de projet urbain consacre ainsi le postulat selon lequel les formes urbaines constituent des éléments porteurs de sens, ce qui permet leur appropriation et leur maniement par des collectifs divers. Ce postulat est pourtant à double tranchant. Bien qu'il puisse contribuer à générer des espaces qui s'insèrent rapidement et de manière qualitative dans un milieu urbain, le maniement des formes urbaines (des places, des systèmes d'îlots, des promenades, etc.) peut également s'opérer dans une finalité consumériste qui, dans une logique de marketing, se sert des pratiques promues par ces formes, généralement issues du passé, pour faire rêver d'un monde idéal mais difficilement réalisable au regard de l'individualisation des pratiques dans la société contemporaine. Cette « modélisation » du modèle est plus flagrante dans le cadre de la globalisation où, en escomptant la fascination que la création de nouvelles formes urbaines peut exercer sur des publics très variés, les projets deviennent des méta-projets, des projets du projet, dans lesquels la qualité urbaine évoque plus une idée de ville plutôt qu'elle n'en génère.

Cet attribut de la démarche de projet urbain de manier des formes porteuses de sens, facilement appropriables par des collectifs très variés, explique le fait qu'elle ait été adoptée par l'action publique comme un mode opératoire pouvant intégrer de manière très aisée le paradigme de la transition écologique. C'est le cas des infrastructures vertes⁴¹³ ou des trames de fraîcheur⁴¹⁴ qui sont promues par des villes en se servant des figures telles celles de ceinture verte ou des systèmes de parcs pour promouvoir « *un urbanisme au contact du vivant envisageant le projet urbain comme une occasion d'organiser, de concevoir, de mettre en œuvre et de gérer les espaces de l'habiter(...) tout en développant de nouvelles solidarités entre espèces vivantes* ». ⁴¹⁵ Toutefois, alors que la question écologique éveille une dynamique émancipatrice très forte dans la société contemporaine qui interpelle ses membres de

⁴¹² Ascher, F. « Les ambiguïtés porteuses de la notion de projet urbain » in DAU/MELT, Plan Urbain, DRAST, Comprendre, penser, construire la ville, Paris, Ed. du STU, 1992, p. 39.

⁴¹³ Voir Gotlieb, C., « Vitoria-Gasteiz, ville pionnière en matière d'action climatique et infrastructures vertes », Revue Diagonal, <https://diagonal.hypotheses.org/7874>

⁴¹⁴ Delabarre, M., Trame de fraîcheur. Le projet d'urbanisme écologique face au changement climatique, MetisPresse, 2023

⁴¹⁵ *Ibid.* p. 17-18

manière individuelle et collective, l'utilisation du « mode projet » pour l'aborder apporte une logique de prévision investie d'une rationalité fondée sur des méthodes de production formelle propres à la démarche du projet urbain qui donne des résultats mitigés. L'action publique, conçue comme une instance dans laquelle la société délègue la maîtrise spatiale pour aborder les questions environnementales, ne répond en effet que très partiellement à ce désir d'émancipation si l'on compare avec l'action de certains collectifs tels ceux de l'« Initiative de transition ». Fondé en Irlande à Kinsale et en Angleterre à Totnes par Rob Hopkins dans les années 2005 et 2006, ce mouvement, qui s'est répandu dans plusieurs pays, part d'un travail local de conscientisation et d'expérimentation pour consommer moins d'énergie afin de se préparer au pic pétrolier et au changement climatique.⁴¹⁶ Promouvant un travail de « résilience » en utilisant les ressources présentes dans la communauté sans avoir recours à des systèmes normatifs ou des expertises extérieures⁴¹⁷, ce mouvement suit les principes de la permaculture, démarche inventée par David Holmgren et Bill Mollison dans les années 1970 pour créer un système intégré et évolutif d'espèces végétales et animales pérennes et utiles à l'homme. La permaculture préconise la création de « *paysages élaborés en toute conscience qui imitent les schémas et les relations observés dans la nature et fournissent nourriture, fibre et énergie, pour subvenir aux besoins locaux* ». ⁴¹⁸ Bien que renvoyant à une autre sphère que celle de l'urbanisme, l'« art » de la permaculture est considéré par certains auteurs comme l'une des démarches les plus prometteuses abordant le « *designing for survival* ». ⁴¹⁹ (fig. 112)

⁴¹⁶ Le pic pétrolier est le sommet de la courbe d'extraction mondiale de pétrole où elle atteindra son niveau maximal avant de connaître par la suite un déclin dû à l'épuisement progressif des réserves de pétrole contenues dans le sous-sol terrestre.

⁴¹⁷ Hopkins, R., Manuel de transition, op. cit., p. 135

⁴¹⁸ Holmgren D., Permaculture, op. cit., p. 31

⁴¹⁹ Voir à ce sujet : Marot, S., « L'envers du décor » in Capital Agricole, chantiers pour une ville cultivée, Editions du Pavillon de l'Arsenal, Paris, 2019, p 464 et Buyck, J., La Part terrestre. Ouvrir l'urbain à sa teneur écologique, Collection « AAA». Editions deux-cent-cinq, 2025, p.179

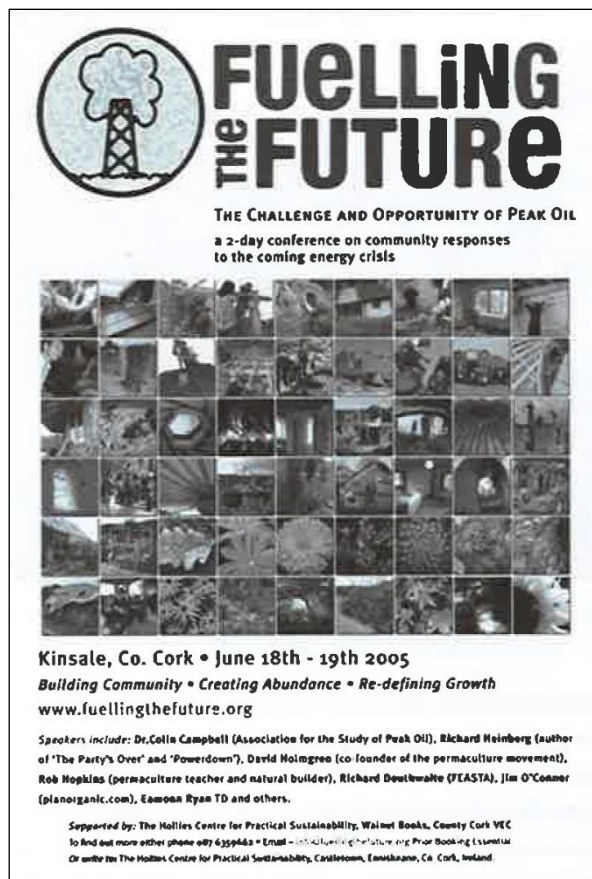


Figure n° 112:

**Activités à Kinsale, Irlande, menées par le collectif « Initiative de transition ».
En haut, amphithéâtre en pisé et bois cordé ; en bas, affiche des activités.**

*Première tentative de visualisation par la communauté d'actions de permaculture
animées par Rob Hopkins*

Source : Hopkins, R., Manuel de transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale, Les éditions éco sociétés, Montréal, 2010.

La déconnexion entre le « mode projet » utilisé dans l'action publique - qui relève de l'application dans l'espace, en vue de sa transformation, d'un langage formel autonome, ayant ses propres règles - et l'acte concret de transformer l'espace en tant que démarche biopolitique positive – qui suppose une appropriation de l'espace par la collectivité en vue de développer des pratiques suivant des objectifs socio-économiques et environnementaux comme un tout articulé - , renvoie à la controverse entre perspective constructiviste et perspective résidentielle abordée par Tim Ingold dans son texte *Bâtir, habiter, vivre*.⁴²⁰

La perspective constructiviste part de l'idée que l'homme impose à la réalité un cadre arbitraire de signification symbolique. Elle est tributaire de la vision moderne qui oppose nature et culture. La perspective résidentielle suppose, en revanche, que les formes construites par les hommes dans leur imagination ou dans la réalité, surgissent au cours même de leurs activités, dans les contextes relationnels spécifiques de leur engagement pratique avec leurs environnements. La construction, dès lors, ne peut être comprise comme un simple processus transcrivant le modèle préexistant d'un produit final en substrat matériel brut.⁴²¹

L'interaction avec l'espace en vue de le transformer suppose ainsi une démarche plus complexe que la simple application de modèles formels assortis d'une dimension normative pour atteindre les objectifs de transition écologique. Cette démarche de projet interpelle l'espace dans sa triple condition de support d'un contexte socio-économique et institutionnel, d'un cadre construit et d'un cadre naturel. Plusieurs recherches que j'ai dirigées ou qui ont été présentées dans des événements scientifiques que j'ai organisés vont dans cette direction. Il s'agit de recherches qui considèrent la démarche du projet comme créatrice de liens transversaux entre les composantes culturelles et naturelles d'un milieu. Elles s'inscrivent dans la thématique du colloque international de *l'International Forum on Urbanism* (IFoU) que j'avais organisé à l'ENSAP Bordeaux en 2022 sous le thème « L'internationalisation de l'enseignement face au défi de la transition écologique : nouveaux enjeux pour partager des savoirs et agir dans un monde en mutation », plus particulièrement dans le volet sur « les nouvelles approches interdisciplinaires et interculturelles face aux changements globaux et leurs répercussions sur le territoire ».

Parmi les contributions à cette conférence, celle de Thaïs Delefortrie⁴²² apporte un éclairage sur l'étude de la question de l'eau de ruissellement dans un territoire transfrontalier entre la France et la Belgique (deux sous-bassins de l'Escaut), à partir d'une lecture paysagère. Cette chercheuse de l'Université Catholique de Louvain met en évidence des dysfonctionnements entre la gestion de l'eau et le développement de l'urbanisation dans un territoire comportant

⁴²⁰ Ingold, T., *Marcher avec les dragons*,. *op. cit.*, 232-237

⁴²¹ *Ibid.*

⁴²² Delefortrie, Th., « Spatialisation des eaux de ruissellement sur les territoires belges » in Gotlieb, C., (sous la direction de) *Transition écologique et enseignement à l'international en architecture et en urbanisme. Nouveaux enjeux pour concevoir le milieu habité*, Presses Universitaires de Bordeaux (en cours de édition, parution prévue en juillet 2026).

pourtant une grande culture hydrologique et où une gouvernance appelant à des nouveaux types de partenariats qui évitent la fragmentation actuelle pourrait permettre des synergies inédites. Une autre question abordée dans ce volet porte sur l'étude du sol à partir d'une prise en compte, de manière tridimensionnelle, des différentes couches qui y interagissent simultanément : celles des politiques urbaines matérialisées par un zonage spécifique ; celle du vivant soumis aux effets du développement de nouvelles fonctions qui impactent les écosystèmes préexistants ; celle du sous-sol où la structure hydrogéologique joue un rôle crucial dans le développement de l'urbanisation. L'objectif de cette recherche est de dégager des pistes pour une classification des tissus urbains orientée vers les sols et fondée sur les différentes interactions entre les strates qui le composent.⁴²³

Hormis ces contributions qui portent sur des études de cas en Europe, cette problématique fut abordée dans un article présentant une étude de cas dans la périphérie de Kinshasa, au Congo, examinant la notion de territoire hydro- social. Cette recherche met en lumière une nouvelle narration des dynamiques socio-spatiales, sous l'angle de l'eau, à partir de modalités d'approvisionnement hors réseau, soutenu par la participation de multiples acteurs à travers divers arrangements formels et informels.⁴²⁴ (fig. 113 et 114)

L'appropriation par la communauté, dans une volonté émancipatrice, d'un territoire dans la périphérie de Kinshasa, fut également étudiée par Magali Risler, étudiante du post-master RBW (Rebuilding the world) dispensé à L'ENSAP Bordeaux et dont j'assure la co-coordination pédagogique et scientifique. Dans cette recherche-action fut étudié comment les migrants d'origine rurale s'installant de manière informelle dans les fonds de vallées polluées des rivières traversant la ville de Kinshasa, pouvaient contribuer à leur dépollution grâce à la mise en place d'un système inclusif d'économie circulaire. Selon ce système, portant sur la cession aux migrants de terrains situés dans cette vallée pour qu'ils puissent développer un mode d'exploitation agricole fondé sur l'aquaponie, il était possible, d'une part, d'assainir les secteurs pollués et, d'autre part, d'intégrer cette partie de la population dans la société grâce à la reconnaissance de leurs compétences mises au service d'une activité productive de proximité et en lien avec la protection de l'environnement. (fig. 115 et 116)

⁴²³ Bossard, A., Cavalieri, Ch., Ska, O., « Les systèmes souterrains, un cadre pour l'évaluation des sols urbains » in Gotlieb, C., (sous la direction de) Transition écologique et enseignement..., *op. cit.*

⁴²⁴ Manaresi, P., « Vivre la pente : le rôle social de la topographie sur les stratégies hydrologiques basées sur le lieu dans le territoire urbain de la vallée de Selembao, Kinshasa » in Gotlieb, C., (sous la direction de) Transition écologique et enseignement..., *op. cit.*

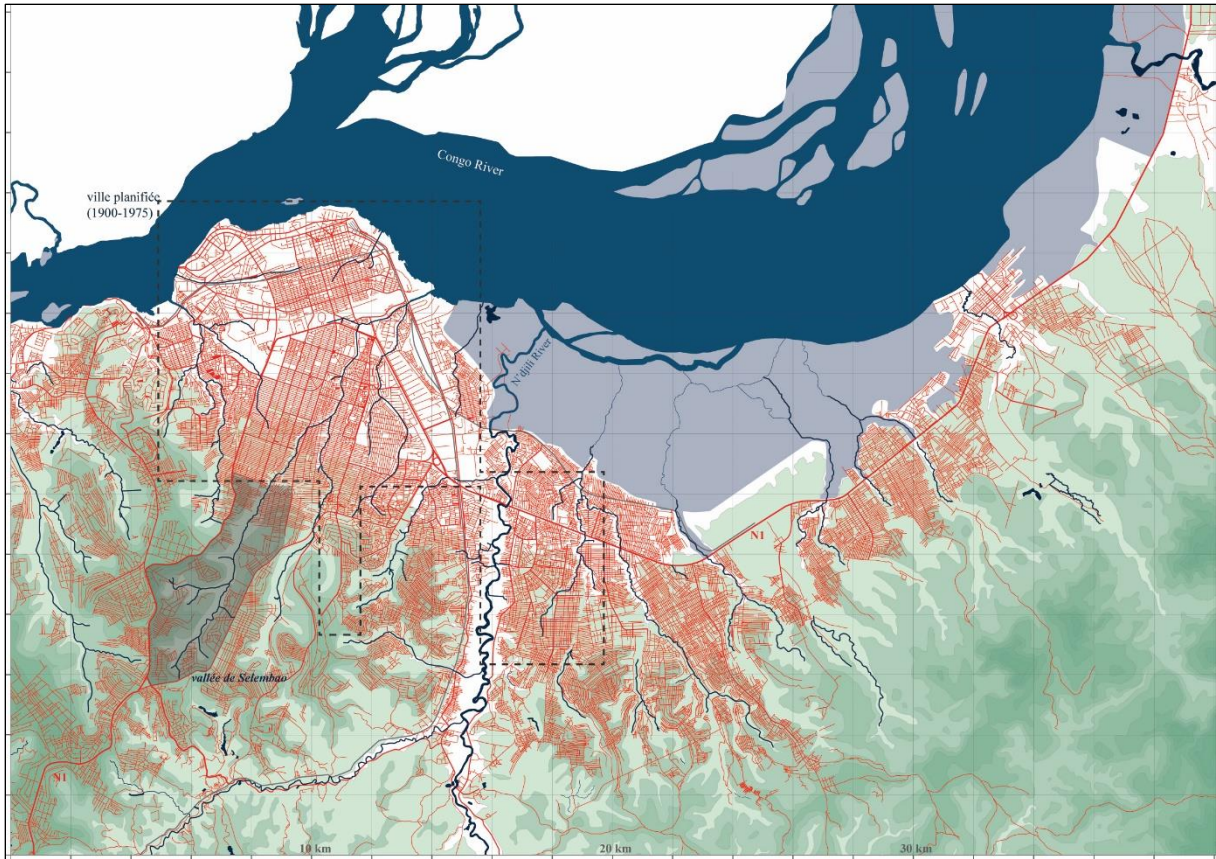


Figure n° 113 :

Schéma du réseau routier de Kinshasa en corrélation avec le relief du terrain et le principal réseau hydrographique, avec la commune de Selembao ombrée

Source : cartographie réalisée par Eneko Abriesqueta, Iris Ramas,
Luana Rivière et Géry Leloutre
Mise en page graphique par Pietro Manaresi

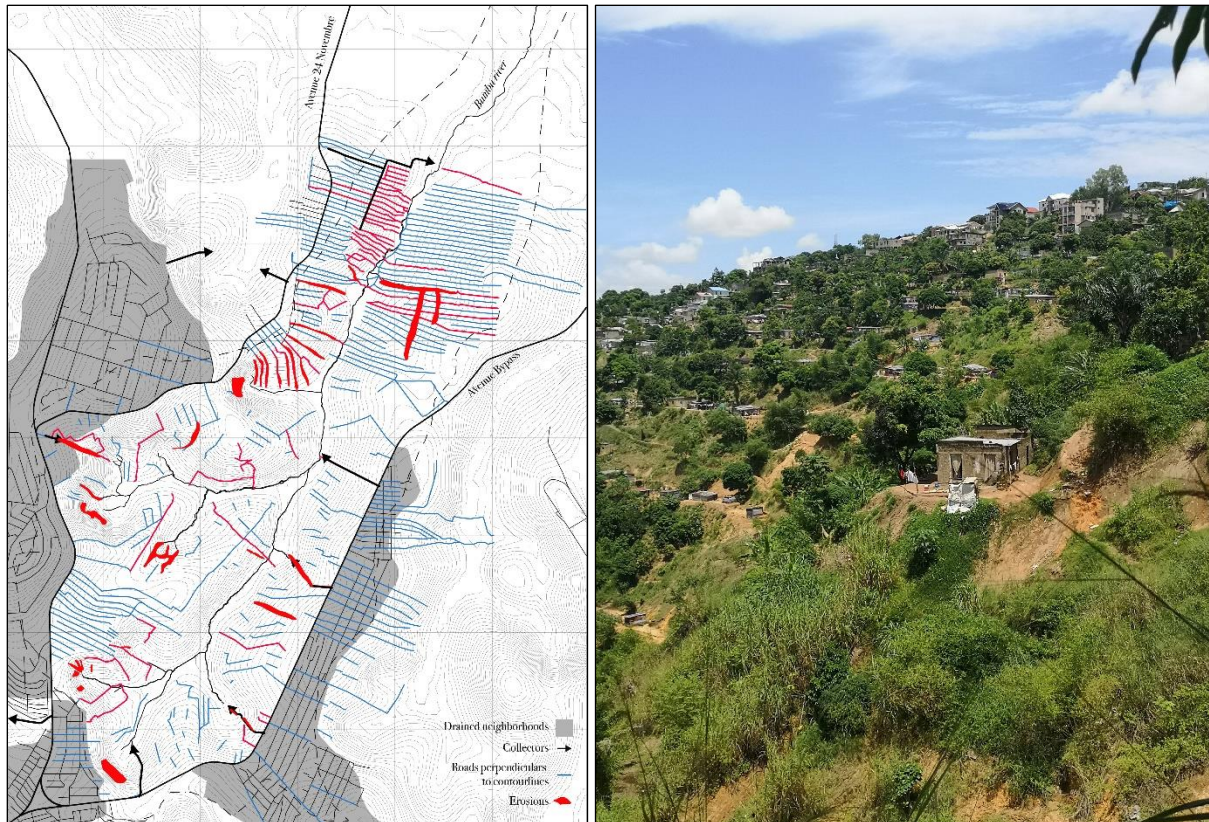


Figure n° 114 :

Détail de l'étude hydro-social de Sembao ombrée. A gauche, carte de la machine de drainage et des phénomènes d'érosion. A droite, vue de la distribution des parcelles le long de la pente, dans la vallée de la rivière Bumbu, 2022.

Source : carte réalisée et photo prise par Pietro Manaresi

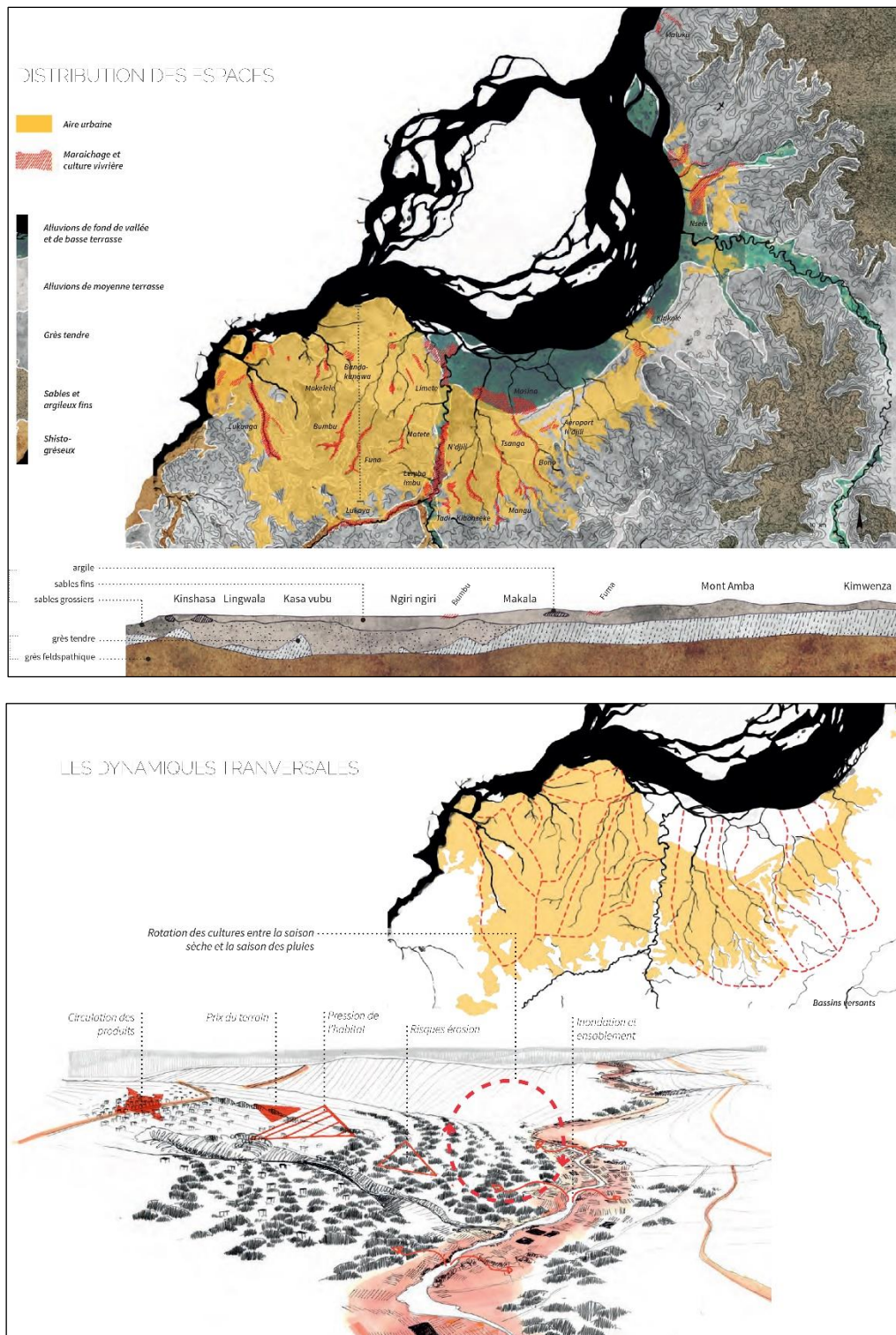


Figure n° 115 :

Projet de création d'unités productives et de soin environnementaux dans le réseau hydrographique pollué traversant Kinshasa

Source : Risler Magali, projet final du Post master RBW, ENSAP Bordeaux

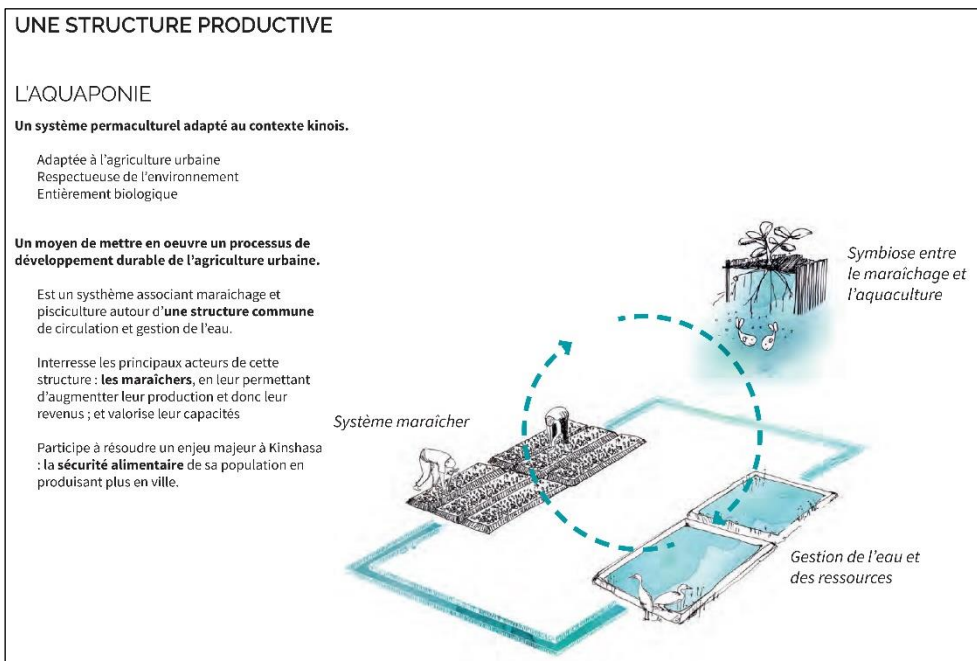
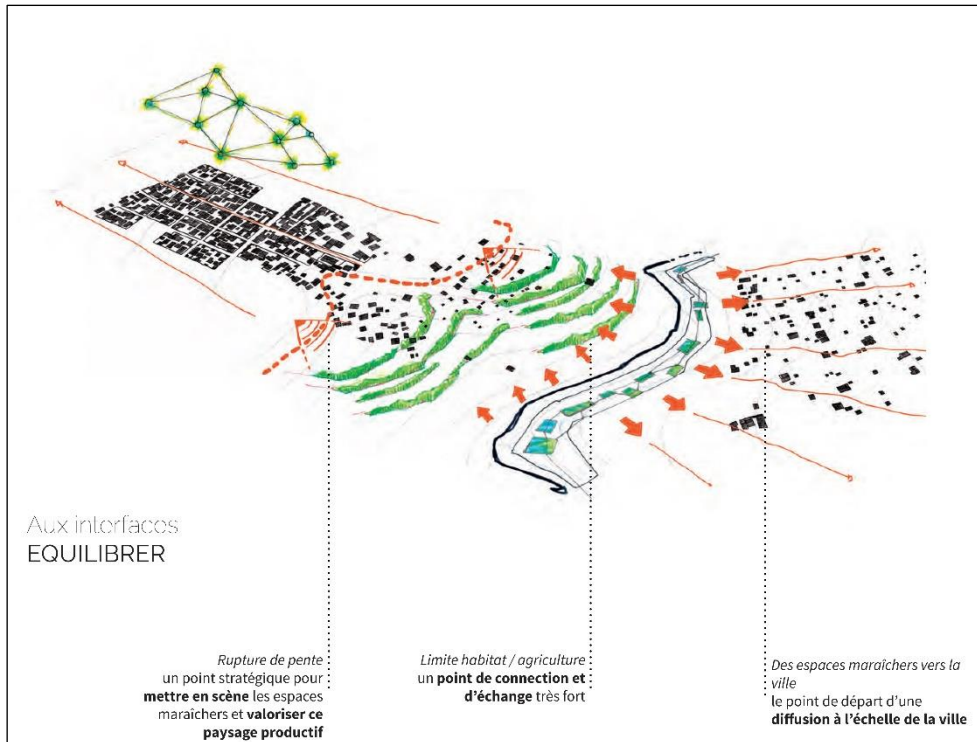


Figure n° 116 :

Projet de création d'unités productives et de soin environnementaux dans le réseau hydrographique traversant Kinshasa

Source : Risler Magali, projet final du Post master RBW, ENSAP Bordeaux

3.2 Le projet de la grande échelle comme instance expérientielle émancipatrice

Les postures critiques qui apparaissent à la fin des Trente glorieuses vis-à-vis des paradigmes de la pensée moderne pointent sur la contradiction présente dans l'urbanisme entre l'ambition, a priori émancipatrice, incarnée par cette discipline de contribuer au bien-être de la société et la limitation des individus pour l'atteindre réellement dans les actes de la vie de tous les jours. Dans son ouvrage *La ville des riches et la ville des pauvres*, Bernardo Secchi évoque le cours de Roland Barthes intitulé « Comment vivre ensemble »⁴²⁵ dans lequel cet auteur avait mis en évidence, après plusieurs études de cas, la manière dont différents acteurs sociaux furent conduits à s'approprier l'espace et le territoire selon des « idiorythmies » (terme emprunté au vocabulaire religieux des monastères) où chaque sujet vit à son rythme propre tout en étant en contact les uns avec les autres à l'intérieur d'un type particulier de structure. « Depuis toujours la ville a fonctionné comme une machine régulant des idiorythmies : à travers des dispositifs physiques et spatiaux, juridiques et institutionnels, elle a constamment modifié les diverses idiorythmies en articulant de manière souvent complexe, les relations spatiales, économiques et sociales. Ce qui a changé tout au long de l'histoire de la ville, c'est le sens et le rôle régulateur de chacun de ces dispositifs, et c'est également à travers cette action régulatrice que la ville a fonctionné au cas par cas comme une machine d'intégration ou d'exclusion sociale ». ⁴²⁶ Ce rôle de contrôle des idiorythmies apparaît très clairement dans le discours d'optimisation de l'urbanisme des Trente glorieuses en phase avec le récit modernisateur imposé par l'Etat, notamment au regard de leur incapacité à donner une réponse aux interrogations sur le quotidien, l'ordinaire et le spécifique qui sont étudiées comme des thématiques spécifiques englobées dans la grande question de « l'individu face au système » abordée dans la pensée post Mai 68. « L'étude du quotidien semblait mettre à nu certains des paradoxes de l'Etat providence, instillant le doute que les politiques qui tendaient à une redistribution la plus égalitaire possible du bien-être finissaient pour réprimer inutilement les différences entre les individus, les groupes sociaux et leurs styles de vie, pour rigidifier l'économie et la société sous le poids de règles issues d'interprétations obsolètes de l'une comme de l'autre, et en conséquence, par ignorer et entraver l'innovation qui naît de la participation de chaque individu ou groupe à l'édification et à la pratique de la ville ; elles aboutissent, enfin, à la mise en place de bureaucraties pléthoriques et coûteuses rationnant les ressources qu'elles avaient pourtant la charge de redistribuer. » ⁴²⁷

C'est à partir de ce constat de contrôle spatial, traduisant de manière implicite un contrôle social présent dans la démarche optimisatrice de l'urbanisme moderne, qu'Henri Lefebvre avait lancé dans un essai publié en 1967⁴²⁸ sa formule du « droit à la ville ». Accompagnée de la notion de « droit à la vie urbaine », cette formule correspondait à une attitude émancipatrice

⁴²⁵ Conférence donnée au Collège de France en 1977

⁴²⁶ Secchi, B., *La ville des riches et la ville des pauvres*, MetisPresses, 2013, p. 68

⁴²⁷ Secchi, B., *La ville des riches*, op. cit., p. 70

⁴²⁸ Lefebvre, H., « Le droit à la ville » in *L'Homme et la société*, n°6, 1967. Cet essai sera intégré dans le livre publié ayant la même formule comme titre, Lefebvre, H., *Le droit à la ville*, Editions Anthropos, 1968

qu'il fallait assumer afin que les personnes pratiquant les espaces fordistes de la ville moderne, en particulier ceux des grands ensembles d'habitation, puissent donner satisfaction à des besoins sociaux ayant un fondement anthropologique complexe (tels la simultanéité, les rencontres ou les échanges fortuits) en opposition aux catégories fonctionnelles simplistes établies par la Charte d'Athènes (habiter, travailler, se déplacer, pratiquer des loisirs). Il s'agissait fondamentalement de promouvoir des valeurs d'usage dans ces espaces plutôt que de les considérer prioritairement du point de vue de leur valeur d'échange ou de leur performance. Ceci permettrait une « *inscription dans l'espace d'un temps promu au rang du bien suprême parmi les biens* » où la morphologie des espaces répondrait à « *leur réalisation pratico-sensible* ». ⁴²⁹ Cette incapacité des espaces de la ville moderne de donner satisfaction aux désirs de sociabilité des habitants est également constatée dans les espaces de la ville historique qui, leur appliquant des catégories d'analyse propre au structuralisme, sont considérés par Henri Lefebvre comme un texte constitué de codes établis à d'autres époques comportant des prescriptions qui ne sont plus d'actualité et qui n'offrent donc pas « *un emploi du temps lié à des symboles, à un style* ». ⁴³⁰ Ce besoin de sociabilité insatisfaite pousse Henri Lefebvre à instaurer le droit à la ville comme une forme supérieure des droits : « *droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à l'œuvre (à l'activité participante) et le droit à l'appropriation (bien distinct du droit de propriété)* ». ⁴³¹

En dépit de l'ambition sous-jacente dans son essai-manifeste de concevoir des nouveaux espaces de sociabilité, Henri Lefebvre écarte la possibilité pour les architectes et les urbanistes d'être les animateurs d'une telle entreprise, les apports de ces professionnels étant considérés comme élaborés « *non pas à partir de significations perçues et vécues par ceux qui habitent, mais à partir du fait d'habiter, interprété par eux. (Leur mode d'action) est verbal et discursif, tendant vers le métalangage. (...) Du fait que ces architectes constituent un corps social, qu'ils se lient à des institutions, leur système tend à se clore, à s'imposer, à éluder toute critique* ». ⁴³² Dans cette perspective, la ville apparaît comme une instance de régulation et de contrôle à tous les niveaux (institutionnel, juridique, urbanistique, spatiale...), la seule voie émancipatrice portant sur une mobilisation sociale dont on ne précise pas les contours. C'est ce message qu'Henri Lefebvre transmet dans son ouvrage *La révolution urbaine* ⁴³³ dans lequel il appelle à penser l'urbain, à « *rompre avec la pratique bureaucratique d'aménagement de la ville pour fonder un urbanisme expérimental, combinant une analyse des phénomènes inédits liés à l'affirmation de l'urbain et un droit, c'est-à-dire une légitime revendication d'un mode de vie transfigurant la quotidienneté urbaine* ». ⁴³⁴

⁴²⁹ Lefebvre, H., « Le droit à la ville » in *L'Homme et la société*, op. cit. p 35

⁴³⁰ *Ibid* p. 30

⁴³¹ Lefebvre, H., *Le droit à la ville*, Editions Anthropos, op. cit., p. 125

⁴³² Lefebvre, H., « Le droit à la ville » in *L'Homme et la société*, op. cit. p 35 32

⁴³³ Lefebvre, H., *La révolution urbaine*, Editions Gallimard, 1970

⁴³⁴ Paquot, Th., « Le droit à la ville et à l'urbain » in *Alter architectures manifesto*, op. cit., p 274

Malgré leur caractère anti-système, les idées de Lefebvre (« changer la ville pour changer la vie ») comprises dans la formulation du « droit à la ville » font leur chemin, notamment au sein des débats qui, contestant la production urbaine des Trente glorieuses, vont conduire, en 1973, à l'adoption de la « circulaire Guichard » (du nom du ministre de l'aménagement sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing) qui annonce la fin des grands ensembles d'habitation. « *Ce titre fait mouche, les professionnels, les élus, les syndicalistes, les militants du « cadre de vie » et bien d'autres citoyens, contestataires ou non, réclament un « droit à la ville » si imprécis que chacun peut y mettre ce qu'il désire. Finalement, ce « droit à la ville » est une exigence de beauté urbaine, de confort urbain, de bien être environnemental, articulé à une demande forte de démocratie participative, en autogestion locale* ». ⁴³⁵

En tout état de cause, l'insatisfaction de la pratique de citoyenneté implicite dans la formule de « droit à la ville », ne fait que confirmer la portée limitée de la démarche de projet de la grande échelle instaurée pendant les Trente glorieuses, du fait des contradictions qu'elle comporte à plusieurs niveaux. Premièrement, elle est institutionnalisée au sein d'une discipline, l'urbanisme qui, dans sa volonté d'optimisation, lui accorde un rôle de régulation et de contrôle qui ne donne pas satisfaction aux attentes complexes de sociabilité présentes chez les individus. Deuxièmement, les architectes et les urbanistes, en tant qu'acteurs auxquels la société délègue le rôle d'imaginer les modalités d'application de cette démarche, utilisent des méthodes de conception spatiale qui relèvent d'une pensée abstraite issue des approches fonctionnalistes en déconnexion avec le vécu concret des habitants. Troisièmement, les formes urbaines sédimentaires de la ville avec lesquelles interagissent les individus apparaissent comme un support nécessitant des codes d'appropriation qui semblent a priori anachroniques vis-à-vis des pratiques de la société moderne.

Pour dépasser cette situation critique, diverses pistes ont été explorées depuis la fin des Trente glorieuses dans l'objectif de réinvestir collectivement l'espace de la ville en tant que vecteur de sociabilité. Cela s'est fait en parallèle au constat des limitations dans la mise en œuvre des nouvelles postures de projet urbain qui émergent à partir les années 1980 pour sortir du carcan de la doctrine urbanistique moderne. En effet, comme le signale Matthias Lecoq dans son ouvrage *L'exercice du droit à la ville*, ⁴³⁶ les villes ayant adhéré à la démarche de projet urbain, telles Barcelone comme je l'avais étudié dans le cadre de ma thèse, même si elles favorisent dans un premier temps la réalisation d'espaces publics promouvant des pratiques de proximité, vont vite glisser vers la spécialisation dans la gestion de flux et la promotion d'activités qui imposent des standards de civilité ultra-restrictifs. ⁴³⁷ « *La ville opère donc comme un facteur de privatisation de la vie qui ne fait que renforcer les thèses postmodernes de l'ultra-individualisme. Elle fragmente la société, divise les corps et les*

⁴³⁵ Paquot, Th., « Le droit à la ville et à l'urbain » *op. cit.*, 275

⁴³⁶ Lecoq, M., *L'exercice du droit de la ville*, MetisPresses, 2018

⁴³⁷ *Ibid.*, p 25

*mentalités, exerce un pouvoir diffus au travers de ses modes de construction et de régulation des pratiques et usages qu'elle fixe ».*⁴³⁸

Dans son ouvrage, Matthias Lecoq explore la manière dont « *l'exercice du droit à la ville* » s'est toutefois ancré progressivement dans les mentalités pour intégrer une dimension de « construction de citoyenneté » dans la démarche de projet urbain. Autrement dit, comment fut abordée la prise en compte des actes du quotidien et leur relation avec l'espace⁴³⁹. Il étudie cette « praxis de la citoyenneté » en examinant son évolution depuis l'instauration de modalités de participation institutionnelle vers celle de l'action collective et de la mobilisation des habitants. Dans le premier cas il s'agit de procédures établies par l'autorité administrative pour présenter publiquement un projet, généralement sous forme d'enquête publique, donnant un droit de réponse aux citoyens. Cela relève d'une jurisprudence établie dans les procédures d'urbanisme, qui dans le cas de la France sont fixées dans la loi Bouchardeau de 1983 et les lois Solidarité et renouvellement urbain de 2000 et Démocratie de proximité de 2001. Il s'agit toutefois d'une modalité relativement limitée de l'expression des citoyens, car c'est l'institution qui va à la rencontre des usagers pour instaurer des projets dont décident les élus.⁴⁴⁰ Dans le deuxième cas, les habitants deviennent des protagonistes dans la fabrique de la ville et s'organisent à cette fin. Ces nouvelles modalités offrent aux habitants une implication concrète sur l'espace. « *L'individu urbain comble ainsi sa mise à distance résultant des procédures représentatives par une implication concrète sur l'espace. C'est cette implication qui permet de définir le droit à la ville non seulement comme un droit d'accès à l'urbain mais aussi comme un droit à le modifier* ». ⁴⁴¹

Ces modalités qui engagent les individus dans la fabrique urbaine trouvent une résonance avec l'approche d'anthropologie écologique développée par Tim Ingold selon laquelle la relation entre l'homme et son environnement, dans le processus de la vie, est fondée sur un engagement actif. Cette approche permettrait le dépassement des paradigmes de la pensée moderne qui opposent l'homme à son environnement. Le dualisme entre culture et nature – fondé sur le primat cartésien de la cognition sur l'action, ou de la pensée sur la vie – peut en effet être remplacé selon cette approche par une synergie entre la personne et son environnement.⁴⁴² « *La conscience de vivre dans un monde commun – la communion d'expérience qui est au cœur de la socialité - ne dépend pas de la traduction des percepts, initialement construits par les sujets à partir de données sensorielles qui leurs sont propres, dans les termes d'un système objectif de représentations collectives encodées dans le langage et validées par un accord verbal. La socialité est au contraire donnée dès l'origine, et ce antérieurement à l'objectivation de l'expérience dans des catégories culturelles, par*

⁴³⁸ Lecoq, M., *L'exercice du droit de la ville* op. cit., p. 27

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 18

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 35

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 36

⁴⁴² Ingold Tim, *Marcher avec les Dragons*, op. cit., p. 186-187

implication perceptuelle directe de sujets immergés, à travers une action commune, dans un même environnement ». ⁴⁴³

L'une des expérimentations les plus célèbres de l'exercice du « droit à la ville » fut celle des stratégies ludiques promues par les situationnistes⁴⁴⁴, dont la plus connue est celle de la dérive. Imaginée comme une pratique de détournement de l'univers codifié et systématisé de la ville, la dérive fut proposée comme une déambulation exploratoire et aléatoire qui permet tout d'abord une rencontre directe avec des espaces parcourus librement et ensuite une restitution de ceux-ci de la part des participants de cette déambulation en se laissant guider par leur propre ressenti. « *La pratique de la dérive est en fait indissociable d'une appréhension psychogéographique de l'espace urbain : si la déambulation implique le laisser-aller, la spontanéité, le refus du parcours assurant l'expression totale des désirs, ces derniers, en retour, doivent contribuer à la localisation de zones d'ambiance dont les potentialités doivent être minutieusement évaluées. La dérive qui assume la dimension ludique de l'exploration urbaine se double donc du repérage psychogéographique dont la fonction constructive est plus manifeste* ». ⁴⁴⁵ Cette pratique ludique permet de libérer le regard et d'appliquer à l'espace de l'urbain des nouvelles significations, de nouveaux codes d'appropriation à partir de l'expérience sensible. (fig. 117 et 118)

Dans un autre registre, s'inscrivant dans une volonté d'investir des lieux hors système à échelle métropolitaine, le collectif Stalker⁴⁴⁶ initia une démarche de « transurbance », une sorte de parcours erratique le long des « plis de la ville », des espaces interstitiels, considérés comme des marqueurs des processus de transformation à l'œuvre situés aux confins de la métropole contemporaine. Tel qu'il l'indique Francesco Careri⁴⁴⁷, l'un des cofondateurs de ce collectif, la démarche conduite par Stalker dans des villes européennes se situe dans la continuité des explorations *anti-walk* développés par Asger Jorn⁴⁴⁸ et Guy Debord. (fig. 119 et 120) Les espaces sont explorés par la marche comprise en tant qu'outil de connaissance et de projet permettant de rendre visible les territoires métropolitains marginaux. La marche est considérée comme une sorte de déambulation nomade, qui permet à l'individu de se confronter directement avec les paysages périphériques qui sont en train de produire leurs propres traces. Elle est conçue en tant qu'outil esthétique, comme un moyen pour réinterroger l'environnement par l'activité perceptive sans passer par des codes de lecture

⁴⁴³ Ingold, Tim, *Marcher avec les Dragons*, *op. cit.*, pp. 190-191

⁴⁴⁴ Les dérives furent promues dans le cadre d'échanges tumultueux entre Henri Lefebvre et Guy Debord, responsable de la revue française de l'Internationale Situationniste.

⁴⁴⁵ Simay, Ph., « Une autre ville pour une autre vie. Henri Lefebvre et les situationnistes »

<https://doi.org/10.4000/metropoles.2902>

⁴⁴⁶ Le collectif Stalker / Observatoire nomade dont Francesco Careri est cofondateur, fut créé à Rome en 1995 pour explorer les interstices de la ville avec des méthodes d'interventions créatives.

⁴⁴⁷ Carreri, F., *Walkscapes. La marche comme pratique esthétique*, Actes Sud, 2013, p. 27-28

⁴⁴⁸ Asger Jorn, artiste danois, fusionne le Mouvement international pour un Bauhaus imaginiste, qu'il avait fondé en 1955, l'Internationale lettriste et le Comité psychogéographique de Londres, en un seul mouvement unifié : l'Internationale situationniste en 1957.

abstraite. Reprenant la vocation qu'il a eu dans l'histoire, le concept de trajet nomade est donc ici revisité comme une instance productrice de nouveaux codes de réappropriation de la nature grâce à une confrontation directe avec elle. Il se distingue de la notion des trajets sédentaires qui assument une vocation régulatrice « *de distribuer aux hommes un espace fermé, en assignant à chacun sa part, et en réglant la communication des parts.* »⁴⁴⁹ La « ville nomade » apparaît ainsi comme un espace de liberté qui « *n'est pas la traînée que le passé a laissée comme une trace sur le sol, mais le présent qui, de temps en temps, occupe ces segments du territoire où les déplacements ont lieu, cette partie du paysage marchée, perçue et vécue dans le hic et nunc de la transhumance. C'est à partir d'ici que le territoire peut être lu, mémorisé et cartographié dans son devenir* ». ⁴⁵⁰

Intégrant la production de pratiques et des représentations dans la fabrique de la ville et du territoire, ces nouvelles modalités, apparaissent comme une méthodologie très proche du terrain qui s'avère appropriée pour observer et comprendre des processus à l'œuvre au-delà du discours. L'habitant, impliqué dans la production par ses pratiques se réinvente de cette manière un destin politique qui permet de faire évoluer la notion de démocratie participative vers une action très engagée dans la transformation de l'espace. Ces modalités revendiquent la revalorisation de l'urbanisme par l'usage⁴⁵¹, attitude qui revêt d'un intérêt à plusieurs titres. Elle permet de créer une nouvelle subjectivité collective par le bas grâce à l'appropriation des lieux qui sont investis d'un nouveau sens en fonction d'une nouvelle pratique de la quotidienneté. Elle est présente dans des nouveaux modes opératoires tel celui de « urbanisme tactique »⁴⁵² qui propose le réinvestissement des lieux en détournant leur sens par une utilisation qui contredit les normes relatives à leur l'usage - établies à partir d'une vision de régulation technico-performative - pour leur donner une nouvelle valeur comme vecteurs d'activités quotidiennes. Ces dernières proposent un nouveau rapport de proximité avec l'environnement tout en revalorisant leur dimension naturelle.⁴⁵³

⁴⁴⁹ Deleuze, G., et Guattari, F., Mille plateaux, Editions de Minuit, Paris, 1980, p. 34

⁴⁵⁰ Carreri, F., Walkscapes. La marche... *op. cit.*, p. 44-45

⁴⁵¹ Cette modalité a été instituée en tant que maîtrise d'usage qui implique une reconnaissance aux utilisateurs dans la démarche de l'aménagement du territoire en complément de ceux qui gèrent la commande ou assurent la gouvernance (maîtrise d'ouvrage) et celle des concepteurs des projets (maître d'œuvre)

⁴⁵² Lydon M., et al., Tactical Urbanism, An island press, 2012

⁴⁵³ Cette pratique fut popularisée dans le cadre PARK(ing) Day, initiative lancée en 2005 à San Francisco par le collectif « REBAR » via une mobilisation d'une journée proposant à chacun d'investir une place de parking au prix du stationnement et de détourner ces espaces d'ordinaire dédiés à la voiture en espaces végétalisés, artistiques et / ou conviviaux.

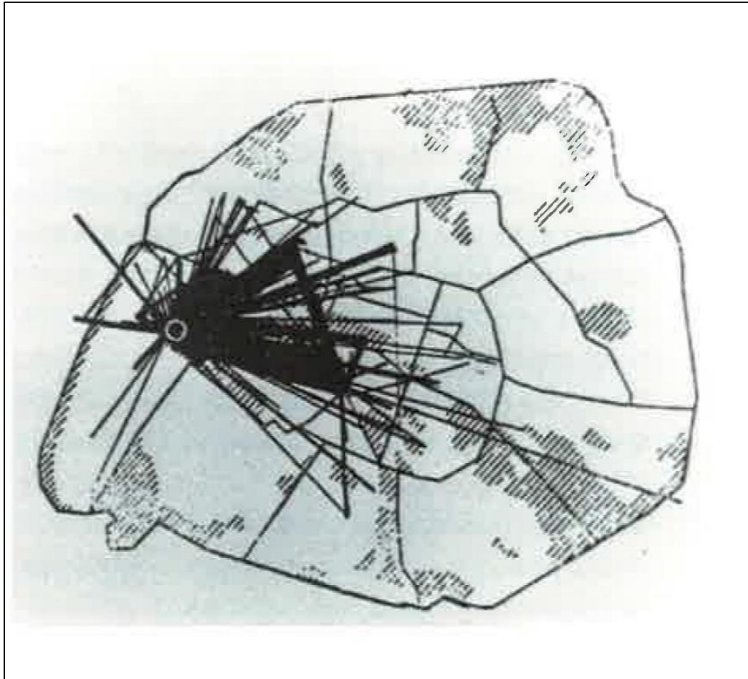
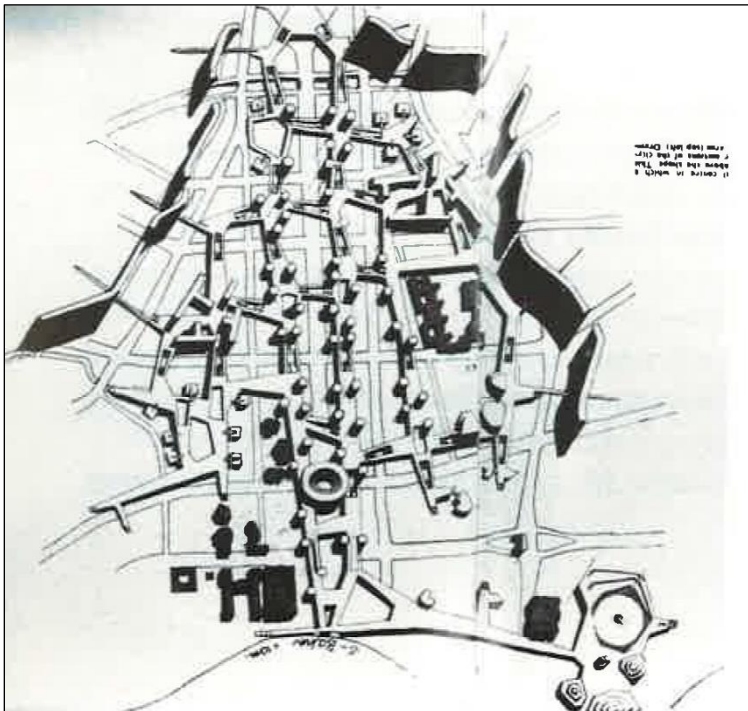


Figure n° 117-118:

**En haut : Chombard de Lauwe, P-H.,
Dessin des trajectoires effectués par
des étudiants habitant le XVIème
arrondissement à Paris, publié dans
le n° 2 de l'Internationale
Situationniste en 1958**

**En bas : Smithson, A., Smithson, P.,
Projet pour Berlin Hauptsadt, 1958**



*Les réflexions des situationnistes
nourrissent celles des intellectuelles
qui s'intéressent à la sociologie
urbaine, discipline introduite en
France par Paul- Henry Chombard de
Lauwe ainsi que celle des architectes,
tels Alison et Peter Smithson, autour
des questions des traces du passé qui
restent inscrites dans le territoire de
la ville*

Source : Sadler, S., The situationist city, The MIT Press, 1998

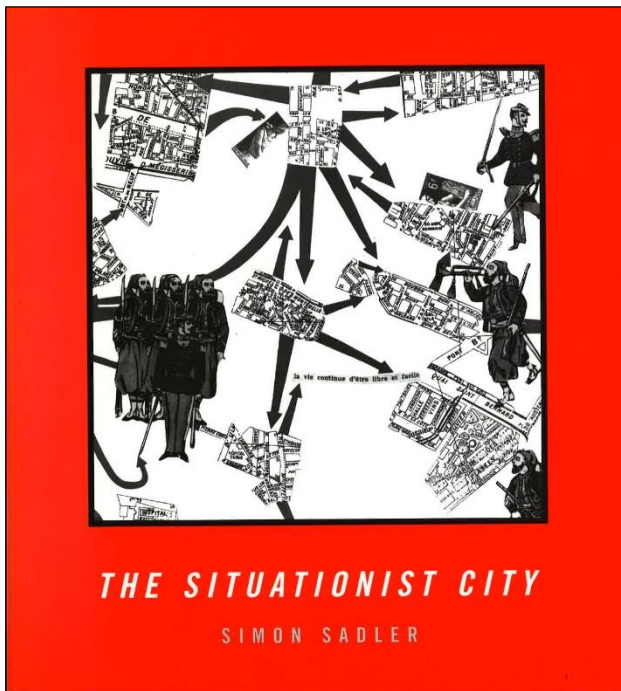
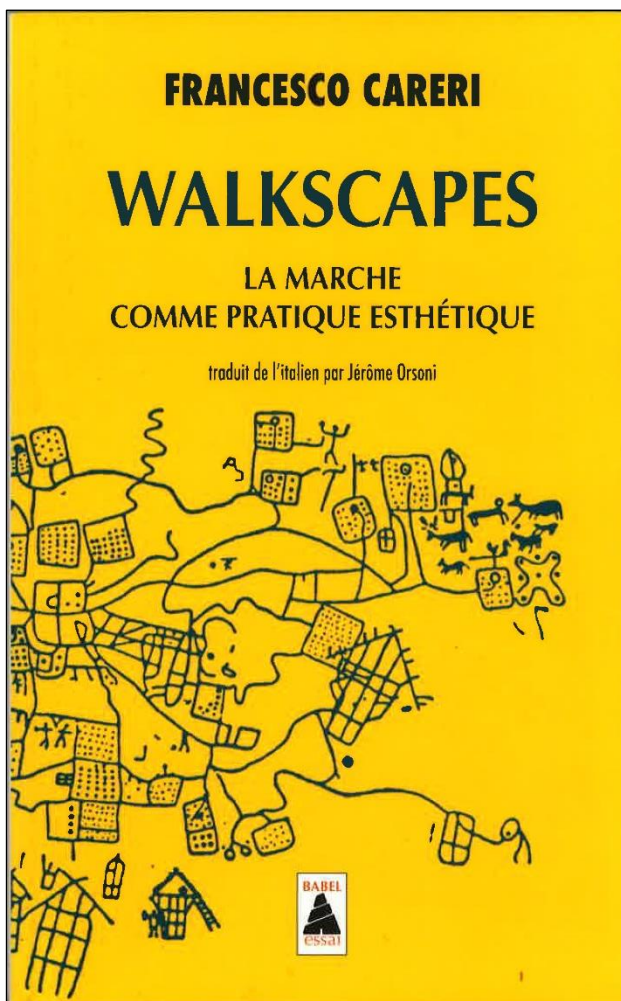


Figure n° 119 -120 :

En haut : couverture de l'ouvrage
The situationist city montrant un
fragment du projet *The naked city*
élaboré par Guy Debord et Asfer
Jorn

En bas : couverture de l'ouvrage
Walkscapes, publié par Francesco
Careri



*La marche proposée par le collectif
Stalker, animé par Francesco Careri,
se situe dans la continuité des
explorations psychogéographiques
des situationnistes. Il s'agit de
l'expérimentation d'un parcours
erratique le long des « plis de la
ville », des espaces interstitiels,
considérés comme des marqueurs
des processus de transformation à
l'œuvre situés aux confins de la
métropole contemporaine*

Source : Sadler, S., *The situationist city*, The MIT Press, 1998; Careri, F.,
Walkscapes, Actes Sud, 2013

Ce détournement renvoie par ailleurs au phénomène que Leticia Carmo appelle « l'esthétique de la résistance » faisant allusion aux mouvements de culture alternative ayant investi des lieux - tel le mouvement squat ⁴⁵⁴- se servant « *non seulement des dimensions de l'espace, mais aussi des éléments d'ambiance qui renvoient moins à l'identification du lieu qu'à la qualité de son expérience sensori-motrice, comme la lumière naturelle, l'éclairage, les propriétés phoniques ou encore les matériaux et le mobilier. Mais aussi, à ce qui dans l'environnement, en fait le véritable support d'une action située et donc des engagements nécessaires pour la constitution d'une expérience commune* ». ⁴⁵⁵

L'implication de la population dans la définition du cadre de sa quotidienneté suppose une délégation de pouvoir du fait de la confiance placée dans la compétence des habitants d'une part et, d'autre part, une reconsidération du rôle de l'architecte qui est impliqué dans ces expériences non seulement dans son rôle de concepteur mais aussi de facilitateur qui accompagne les habitants dans un processus de création d'un nouvel imaginaire de l'espace et de sa production. Cette implication « rapprochée » constitue en elle-même une instance de recherche-action grâce aux allers retours qu'elle rend possible entre la construction d'une conscience du lieu de la part de la population qui le pratique, d'une part et, d'autre part, l'exploration de son potentiel de transformation spatiale pour répondre aux attentes de sociabilité. (fig. 121)

L'occupation spatiale promue par ces actions, généralement éphémères ou en tout cas réversibles, renvoie également au concept d'« urbanisme transitoire ». Les interventions s'insèrent généralement dans des lieux « désinstitutionnalisés » tels des friches, des interstices, des lieux abandonnées. Ils rejoignent l'idée de « Tiers paysage » ⁴⁵⁶ développée par Gilles Clément, en tant que refuges pour la diversité. Ces espaces constituent en quelque sorte des « failles » du système organisationnel de la ville productiviste qui peuvent être réappropriées pour tester des principes en consonance avec la pensée écologique - tels ceux de convivialité étudiée par Ivan Illich ou du « care » évoqué précédemment - pour faire évoluer les comportements consuméristes vers ceux du partage et de sobriété environnementale. ⁴⁵⁷

Plusieurs travaux de recherches initiés dans le cadre du programme RBW à l'ENSAP Bordeaux ainsi que des workshops que j'ai dirigés s'inscrivent dans cette problématique.

C'est le cas de recherches-action qui concernent en particulier les contextes post-conflits, où le projet peut jouer un rôle de médiation entre des groupes un temps séparés ou opposés. Au Liban, plusieurs étudiants issus de ce pays participant du programme RBW ont proposé des actions de proximité très ancrées dans le territoire — marches exploratoires, démarches

⁴⁵⁴ Pattaroni, L., Piraud, M., « L'invention de la culture alternative » in La contre-culture domestiquée, MetisPresses 2020, p. 60

⁴⁵⁵ Carmo, L., « Esthétiques de la résistance et du recyclage » in La contre-culture domestiquée, op. cit., p. 150

⁴⁵⁶ Clément, G., Manifeste du tiers paysage, Sens&Tonka, éditeurs, 2014 p. 15

⁴⁵⁷ Voir à ce sujet Bianchetti, C., (sous la direction de), Territoires partagés, MetisPresses, 2015

participatives, jeux urbains- visant à modifier la perception de lieux devenus des frontières symboliques entre communautés de confessions différentes. Ces projets ont aussi exploré des manières innovantes de réactiver des infrastructures de mobilité ou de réinvestir des équipements publics laissés à l'abandon. Parmi les travaux représentatifs de cette approche, on peut citer « Un voyage participatif, sur les rails de l'histoire » par Christelle El Hage⁴⁵⁸. Elle interroge la marche comme levier de diagnostic urbain mais aussi de projet. Cette pratique peut devenir un outil partagé par différents types d'acteurs – habitants, associations, institutions – pour observer, interpréter, voire intervenir sur ces territoires délaissés. La marche apparaît ainsi comme une méthode à la fois empirique et analytique, mobilisant l'attention au détail, la sensibilité aux ambiances, l'écoute des usages, et l'engagement du corps dans la recherche. Elle permet de documenter ces espaces dans leur matérialité, leur temporalité discontinue et leur statut institutionnel incertain. En permettant une observation située et répétée, elle ouvre un espace d'analyse où les discontinuités physiques croisent les logiques d'appropriation informelle, les conflits d'usage et les imaginaires urbains.⁴⁵⁹ (fig. 122)

Une autre catégorie de recherches-action développée dans le programme RBW regroupe des projets menés dans des espaces métropolitains aux formes hybrides — combinant éléments bâtis, séquences naturelles, et traces d'usages passés — mais qui ont été banalisés par une gestion générique du territoire, sans attention à leur histoire ni à leur potentiel. Dans ces situations, le projet vise à redonner sens à ces lieux par des démarches immersives, notamment la marche, la dérive ou l'observation attentive, qui permettent de redécouvrir des traces matérielles et immatérielles souvent invisibilisées. L'objectif est de réinscrire ces lieux dans l'imaginaire collectif en y réactivant un récit sensible, capable de relier mémoire, usage et projection. Un exemple de cette approche est le travail d'Amel Rebhi, « Au fil des pas : la dérive comme moyen de découverte du palimpseste du territoire — le cas de Hajeb el Ayoun en Tunisie ». Ce travail fut conçu dans le cadre d'un stage d'immersion scientifique à l'Université Roma Tre, sous la direction de Francesco Careri, et puis continué dans le cadre du travail final du programme RBW. (fig. 123)

⁴⁵⁸ Cette recherche initiée par Christelle El Hage dans le cadre du programme RBW a été poursuivie dans le cadre d'une thèse de doctorat en cours à l'Université Gustave Eiffel, sous la direction de Cristiana Mazzoni et Christiane Sfeir.

⁴⁵⁹ El Hage, Ch, Les processus de transformation des infrastructures ferroviaires abandonnées. Une étude croisée sur le chemin de fer de Beyrouth et la Petite Ceinture à Paris. Texte d'avancement de thèse, Université Gustave Eiffel, <https://theses.fr/s277943>

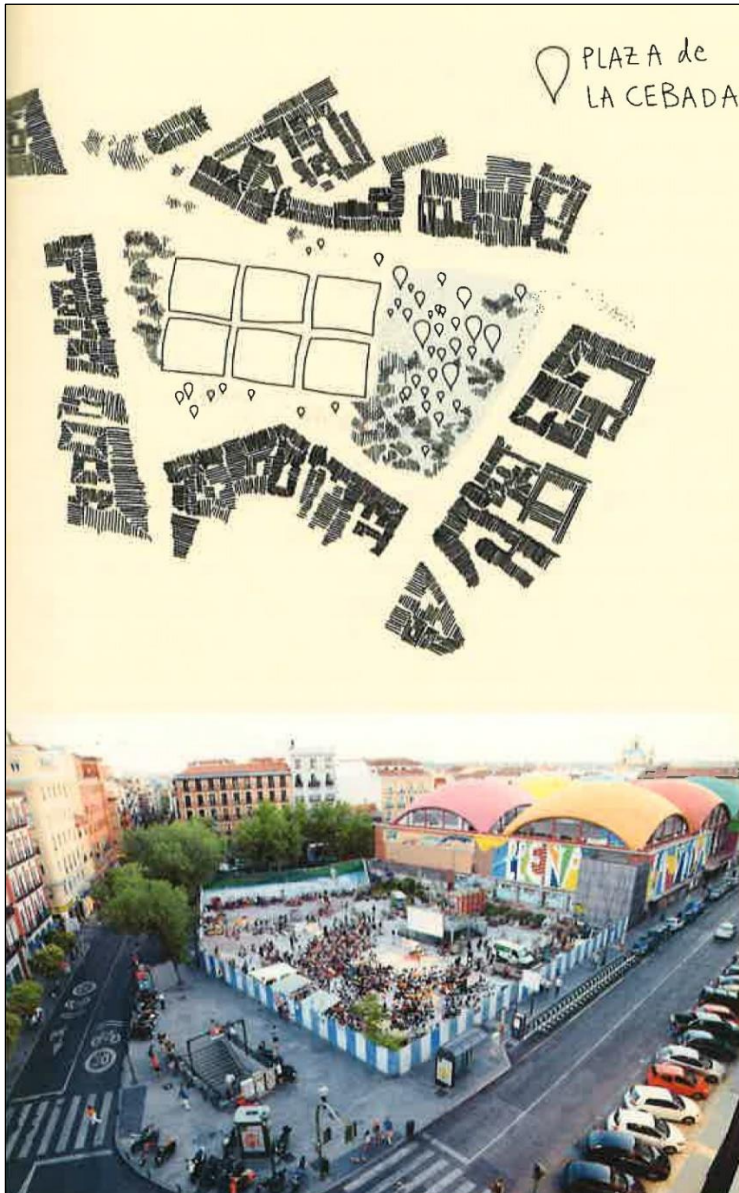
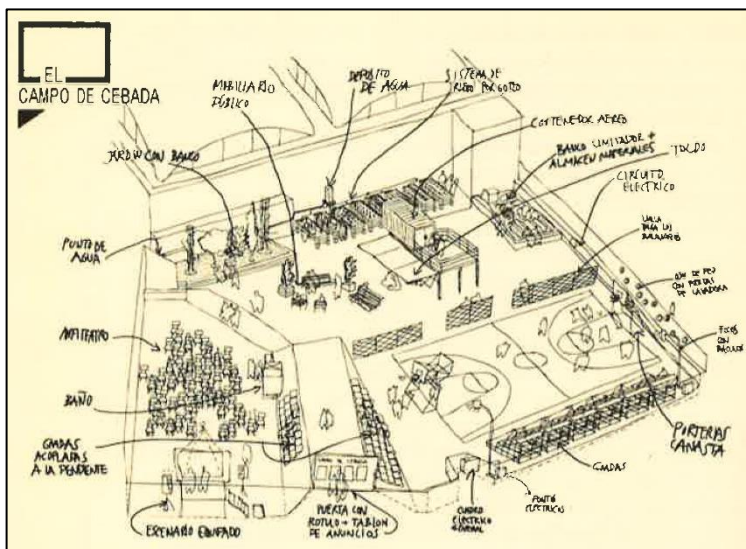


Figure n° 121:

**Projet de *Campo de la Cebada*,
Madrid**

Animé lors des premières interventions par le collectif Basurama, le projet de Campo de la Cebada à Madrid constitue un exemple d'appropriation d'un espace par les habitants grâce à une démarche d'« institutionnalisation » de leurs actions (assemblées publiques...) et de la mise en espace de manière collective d'installations communautaires

Source : Lecoq, M., L'exercice du droit de la ville, MetisPresses, 2018



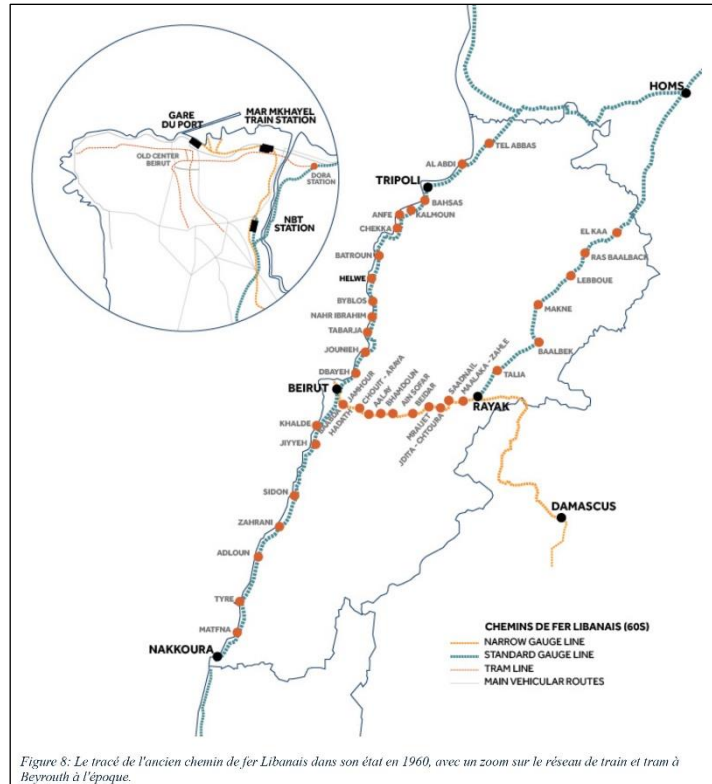


Figure 8: Le tracé de l'ancien chemin de fer Libanais dans son état en 1960, avec un zoom sur le réseau de train et tram à Beyrouth à l'époque.



Figure n° 122 :

Répérage par la dérive de sites potentiels pour une réappropriation par un projet de recherche-action du chemin de fer traversant Beyrouth

Source : El Hage, Ch, Les processus de transformation des infrastructures ferroviaires abandonnées. Une étude croisée sur le chemin de fer de Beyrouth et la Petite Ceinture à Paris. Texte d'avancement de thèse, Université Gustave Eiffel, <https://theses.fr/s277943>

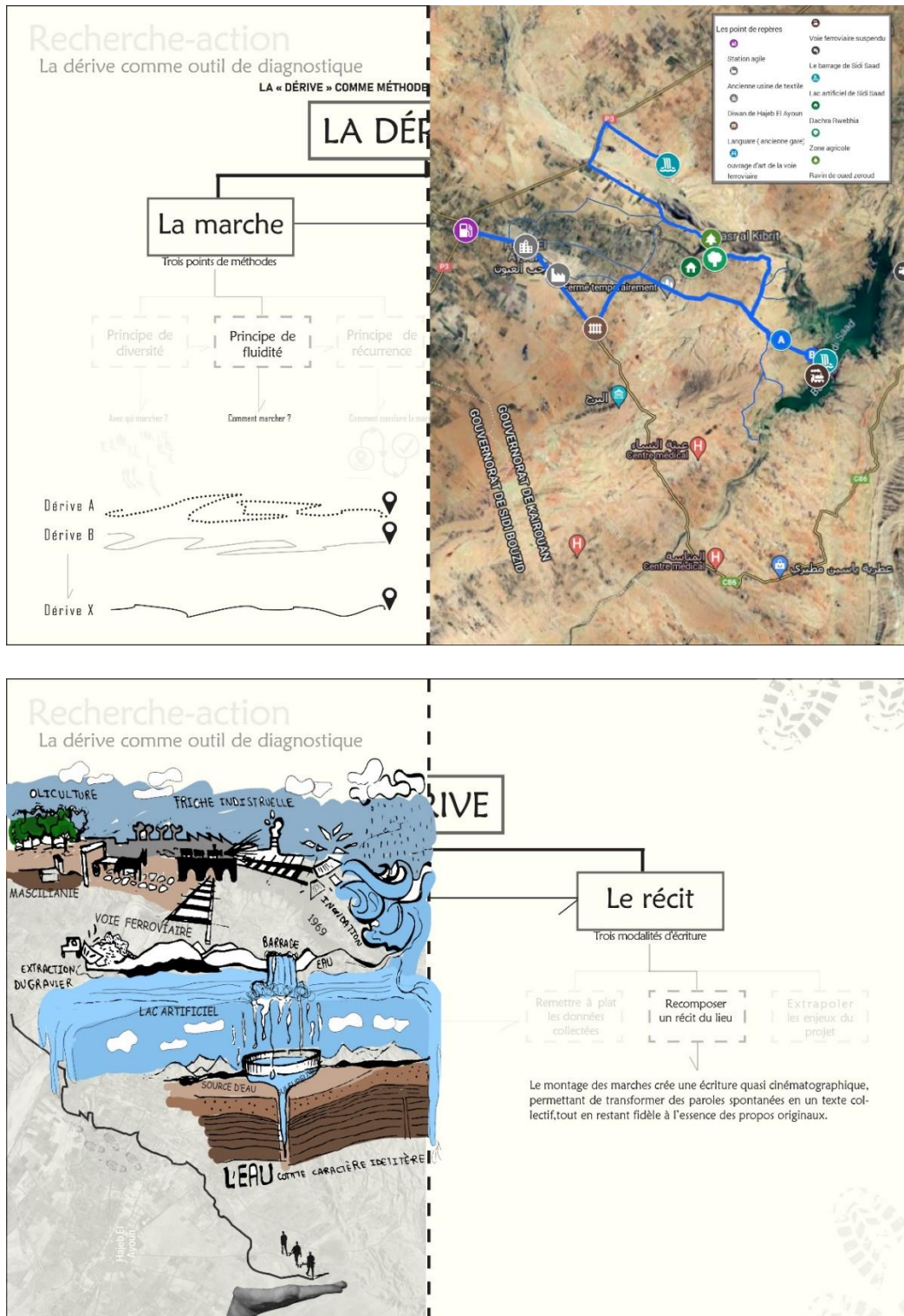


Figure 123 :

Projet de dérive territoriale dans le secteur d’ Hajeb el Ayoun en Tunisie

La marche comme outil de diagnostic et d’appropriation sensible pour définir un nouveau récit par les habitants d’un territoire défiguré par des installations hydrologiques récentes

Source : A. Rebhi Travail final du post master RBW

Conclusion

Le présent document de synthèse, élaboré pour postuler à une habilitation à diriger de recherches, constitue une sorte de « traversée » à plusieurs titres.

La figure de la traversée me semble très appropriée pour définir l'exercice que je viens de réaliser au regard de sa capacité à devenir un outil de connaissance tel que cela a été démontré par des auteurs appartenant à des disciplines très diverses tels Tim Ingold ou Francesco Careri. Ceux-ci soulignent en effet - en considérant chacun, dans son propre domaine de recherche, le rapport que l'homme établit avec le milieu avec lequel il interagit - l'importance de se confronter à la réalité environnementale « qu'on traverse » par le biais d'une démarche personnelle qui engage un rapport sensible et direct avec elle. Autrement dit, un rapport « corps à corps » à partir duquel il est possible de fabriquer un nouveau récit collectif de compréhension d'un milieu donné, en particulier quand il s'agit d'imaginer sa transformation.

Cela pourrait de prime abord paraître une action relativement superficielle ; cependant, comme l'ont montré ces auteurs, ce type d'approche constitue aujourd'hui un exemple original qui favorise le dépassement de la déconnexion qui s'est progressivement produite entre l'homme et son environnement suite à l'acceptation généralisée des paradigmes de la modernité.

En ce qui me concerne, cette traversée a été effectuée tout d'abord de manière rétrospective, en revenant sur mon propre itinéraire de formation et de pratique professionnelle dans le champ de l'architecture et de l'urbanisme, y compris mon implication dans l'enseignement et la recherche. Elle m'a permis de comprendre le passage qui s'est produit entre la pensée moderne et la pensée postmoderne, ainsi que son impact au sein des deux disciplines étudiées, en particulier les mutations dans les contextes sociétaux dans lesquels j'ai effectué ma formation, d'une part et, d'autre part, le regard porté sur cette évolution et sur les nouveaux modes d'intervention apparus visant à transformer l'espace de la société.

Cette réflexion m'a permis de porter un regard incisif sur l'évolution de la pensée architecturale et urbaine en considérant cette évolution comme une mise à l'épreuve visant à apporter, de manière créative, de nouvelles réponses à la transformation du cadre bâti. C'est dans ce contexte qu'ont été resituées mes recherches concernant l'émergence et la mise en application de la posture de projet urbain en tant que démarche attentive à la question du spécifique – à la différence des doctrines de planification urbaine issues du Mouvement Moderne, fondées sur une modalité d'action neutre et générique.

Cette traversée m'a cependant conduit à aller au-delà de mon domaine d'intérêt habituel. En effet, dans le cadre de la crise environnementale qui interpelle l'ensemble des disciplines scientifiques à porter un regard différent sur la réalité qui nous entoure, cette traversée a volontairement emprunté des détours particuliers. L'idée était d'aller voir comment d'autres disciplines scientifiques étudient le rapport que l'homme établit avec l'environnement par le biais d'un nouveau prisme écologique cherchant à dépasser la coupure entre nature et culture imposée par la modernité. Aussi, il a été question de considérer l'émergence d'un nouveau

type d'action institutionnelle face à la crise, tout en évaluant ses limites du fait des équilibres délicats que cette action est censée retrouver entre développement et prise en compte des contraintes environnementales.

Enfin, cette traversée est revenue sur un terrain de questionnement propre à mon domaine disciplinaire, l'architecture et l'urbanisme, mais à partir d'un nouveau regard. Il s'agissait par là de comprendre le chemin parcouru entre l'émergence de la notion de ville productiviste et celle de ville durable, en examinant notamment comment cette dernière aborde concrètement la question du projet aujourd'hui.

Dans le nouveau contexte de crise environnementale, la notion de projet revient en effet en scène, comme cela avait été le cas dans l'avènement de la pensée postmoderne, mais à partir d'un changement de perspective répondant à un double objectif. D'un côté, sortir de l'utilisation des formes urbaines en tant que modèles reproductibles au motif qu'elles auraient une capacité à devenir un langage facilement appropriable par des acteurs différents. Bien que cette utilisation ait été a priori capable de garantir la production de dispositifs spatiaux de qualité, elle n'a pas pour autant assurée la génération de valeurs d'usage de qualité équivalente, en particulier en ce qui concerne des valeurs de la quotidienneté. De l'autre, assurer une insertion dans des écosystèmes qu'il convient de perpétuer au même titre que le font les autres espèces vivantes, mais dans un registre qui dépasse la seule utilisation de normes ou dispositifs techniques pour maintenir ou rétablir des équilibres environnementaux.

De ce fait, cette traversée m'a finalement permis de constituer un regard décroissant sur le contexte avec lequel on interagit qui, même s'il est par essence constitué de formes urbaines, comporte également une dimension environnementale et institutionnelle fabriquée par l'homme, vis-à-vis de laquelle il est possible d'agir par le projet en prenant toutes les précautions que nous impose la crise écologique actuelle. En effet, démarche complexe de transformation spatiale, le projet apparaît aujourd'hui, par son potentiel en tant qu'instrument de recherche-action, comme une instance capable de contribuer à créer un milieu humain de qualité, renouant ainsi avec une attitude avant-gardiste tel que cela a été le cas dans d'autres moments inauguraux de l'histoire de la pensée urbaine.

Bibliographie

Première partie

Alexander, A., Britain's New Towns, Routledge, Londres, 2009

Alvarez F., et Roig, J., Bonet, COAC, Barcelone, 1996

APUR-IAURIF, La couronne parisienne, anneau central de l'agglomération, juin 1990.

Ascher F. « Les ambiguïtés porteuses de la notion de projet urbain » in DAU/MELT, Plan Urbain, DRAST, Comprendre, penser, construire la ville, Paris, Ed. du STU, 1992

Augier, M. Non lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité, Editions du Seuil, Paris, 1992.

Aymonino C., Fabbri, G., Villa, A., I città capitali nel XIX secolo, Parigi e Viena, Officina Editrice, Rome, 1975.

Aymonino, C., Lo studio dei fenomeni urbani, Officina Edizioni, Rome, 1977 ;

Berger, S., Notre première mondialisation, Editions du Seuil et la République des idées, Paris, 2003

Berjman, S., Plazas y Parques de Buenos Aires, la obra de los paisajistas franceses, 1860-1930, Fondo de Cultura Economica, Buenos Aires, 1998.

Boudon, F., Chastel A, Couzy, H., Hamon, F., Système de l'Architecture Urbaine, le quartier des Halles à Paris , Editions du CNRS, Paris, 1977.

Brownlee, D. et De Long, D., Louis I. Kahn, Le monde de l'architecte, catalogue de l'exposition présentée au Centre de Création Industrielle au Centre Pompidou de février à mai de 1992.

Campos Venuti, G. et alt., Cinquant'anni di urbanistica in Italia, 1942-1992, Editori Laterza, Roma, 1993.

Castex, J., Depaule J. Ch., Panerai Ph., Formes urbaines : de l'ilôt à la barre , Bordas, Paris, 1977.

Chabard, P. et Picon-Lefebvre, V., La Défense, Dictionnaire-Atlas, architecture / politique / histoire / territoire, Editions Parenthèses, Paris, 2012

Chavardès, B., Quand le post-modernisme s'expose, Editions de l'Espérou, Monts, 2015.

Choay, F., L'urbanisme, utopies et réalités, Editions du Seuil, Paris 1965.

Choay, F., « Pensées sur la ville, arts de la ville » in Histoire de la France Urbaine, Editions du Seuil Paris 1983

Cohen, J. L., L'IBA à l'heure de l'évaluation, dossier documentaire, CEAA Architecture Urbaine, Paris, 1986.

Cuillier F., (sous la direction de), « A propos du plan locale d'urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux », Les débats sur la ville 6 , Editions confluences, Agence d'Urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine, 2005.

Debarre, A., « Des Beaux-Arts aux Unités Pédagogiques parisiennes : des projets de lieux pour l'enseignement de l'architecture, 1960-1980 », in Histoire de l'enseignement de l'architecture au 20^{ème} siècle, HEnsa20, cahier n° 05, décembre 2008, [chmcc.hypotheses.org/pour-une-histoire-de-l-enseignement-de-l-architecture].

Debeauvais, M., L'université ouverte : les dossiers de Vincennes, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1976.

Devillers, C., « Le projet urbain », in Conférences Paris d'Architecte, Pavillon de l'Arsenal 1994, Editions du Pavillon de l'Arsenal Paris, 1994.

Divers auteurs, Le sens de la ville, Editions du Seuil, Paris, 1972.

Divers auteurs Alberto Prebisch, una vanguardia con tradicion, Fundacion Cedodal, Buenos Aires, 1999.

Dupuy, G., La crise des réseaux d'infrastructure : le cas de Buenos Aires, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Université de Paris XII, Latts, juillet 1987

Eleb-Harlé, N., Gagneux, M.C. , F. Laisney, F., Santelli, S., Typologie opérationnelle de l'habitat ancien, Plan Construction – Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, 1974

Forestier, J. C. N., Grandes villes et systèmes de parcs, Hachette, Paris, 1906.

Grumbach « L'inachèvement perpétuel in Territoires, aménagement, déménagements, conférences 1997, les mini PA n° 26, Pavillon de l'Arsenal.

Gutman M., Buenos Aires, memorias del porvenir. Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires, 1999.

Halperin Dongui, T., Historia de la Universidad de Buenos Aires, Editorial Universitaria de Buenos Aires (Eudeba), Buenos Aires, 1999.

Hanning, G., Jaoen, A. et Checaglini, P., La trame foncière comme structure organisatrice de la mise en forme du paysage, Paris, CORDA, novembre 1976.

Jannièrre, H., Politiques éditoriales et architecture « moderne », l'émergence de nouvelles revues en France et en Italie (1923-1939), Editions Arguments, Paris 2002.

Kopp, A. Quand le Moderne n'était pas un style mais une cause, Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts, Paris, 1988.

Langereau, E., Architecture, urbanisme et pratique de l'Etat, 1960-2010, La documentation française, Paris, 2017.

Lefebvre, H., Le droit à la ville, Editions Economica-Anthropos, Paris, 2009.

Lemoine, B., La Cité Internationale Universitaire de Paris, Edition Hervas, Paris, 1990.

Liernur, J. F., Arquitectura en la Argentina del siglo XX, la construcción de la modernidad, Fondo Nacional de las Artes, Buenos Aires, 2001.

Liernur, J. F., Pschepiurca, P., La red austral, Universidad Nacional de Quilmes / Prometeo, Bernal, 2008.

Lévi-Strauss, C., Le regard éloigné, Plon, Paris, 1983.

Loyer, F., Paris XIXème siècle, l'immeuble et la rue, Hazan, Paris, 1987.

Maniaque, C., Marantz, E., Violeau, J.L., Mai 68. L'architecture aussi !, Catalogue de l'exposition présenté en 2018 à la Cité de l'Architecture, Editions B2. Collection Expositions, Paris, 2018.

Merlin, P., L'université assassinée, Vincennes : 1968-1980, Editions Ramsay, Paris, 1980.

Novick, A. et Piccion, R., "Carlos María Della Paolera, Buenos Aires (1890-1960) o Los orígenes de la profesión urbanística en la Argentina" in Cuaderno del Instituto de Arte Americano n° 16, Universidad de Buenos Aires, Buenos Aires, 1990.

Pessis, C., Topçu, S., Bonneuil, C., Une autre histoire des « Trente Glorieuses », Editions La Découverte, Paris, 2015.

Pommier, J., Huet, de l'architecture à la ville, Ecole Nationale Supérieure de Paris Belleville, zeug, Paris, 2020.

Rocca, J., Crítica Edilicia. Mi labor en "Los Amigos de la Ciudad", Talleres gráficos Tuduri, Buenos Aires, 1930.

Romero, L. A., Breve historia contemporánea de la Argentina, Fondo de Cultura Económica, Buenos Aires, 1994.

Roncayolo M, «La production de la ville » in Histoire de la France urbaine, Tome 4, Editions du Seuil, Paris, 1983.

Rouleau, B., Le tracé des rues de Paris, édition du CNRS, Paris, 1975.

Rouleau, B., Villages et faubourgs de l'ancien Paris, éditions du Seuil, Paris, 1985.

Roullier, J. E. (sous la direction de), Villes nouvelles en France, Editions Economica, Paris, 1989.

Sainz Gutierrez, V., El proyecto urbano en España, Universidad de Sevilla, 2006.

Sarlo, B., Una modernidad periférica : Buenos Aires 1920 y 1930, Ediciones Nueva Vision, Buenos Aires, 1988.

Smithson, A. (sous la direction de), Team 10 meetings, Delf University of Technology, Faculty of Architecture, Delft, 1991.

Smouts, M. C., « Les études postcoloniales en France : émergence et résistances » in Divers Auteurs Ruptures postcoloniales, les nouveaux visages de la société française, Editions de la Découverte, Paris, 2005.

Solà Morales, M., Las formas del crecimiento urbano, Edicions UPC, Barcelone, 1997.

Soulié, Ch. (sous la direction de), Un mythe à détruire ? Vincennes, Fac ouverte à tous, Presses Universitaires de Vincennes, Saint Denis, 2012.

Suarez, O., Planes y Codigos para Buenos Aires, 1925-1985, Facultad de Arquitectura y Urbanisme, Universidad de Buenos Aires, 1986.

Tsiomis, Y. (sous la direction de), Matières de ville, projet urbain et enseignement, éditions de la Villette, Paris, juin 2008.

Veltz, P. dans « Le modèle français : de la taylorisation à la métropolisation » in Mondialisation, villes et territoires, l'économie de l'archipel, PUF, Paris, 2000

Veltz, P., La grande transition, la France dans le monde qui vient, Editions du Seuil, Paris, 2008.

Vidler, A., Antoine Grumbach, Collection Jalons du Musée national d'art moderne. Centre de création industrielle, Editions du Centre Pompidou, Paris, 1996.

Violeau, J-L., Paris postmoderne- Architectures 1973-1993, Editions du Pavillon de l'Arsenal, Paris, 2023.

Deuxième partie

Alexander, Ch., Ishikawa, A., Silverstein, M., A pattern language, towns, buildings, constructions, Oxford University Press, 1977.

Ascher, F. « Les ambiguïtés porteuses de la notion de projet urbain » in DAU/MELT, Plan Urbain, DRAST, Comprendre, penser, construire la ville, Paris, Ed. du STU, 1992.

Ascher, F., Les nouveaux principes de l'urbanisme, Editions de l'Aube, 2004.

Auray, N., Bulle, S., « Tim Ingold ou l'art de l'anthropologie », La vie des idées, 13 mars 2014, revue en ligne publiée par l'Institut du monde contemporain, Collège de France.

Bartolini, S., Manifeste pour le bonheur. Comment passer d'une société de l'avoir à une société du bien-être, Editions LLL, Paris, 2012.

Benjamin, W., Le capitalisme comme religion, Editions Payot & Rivages, Paris, 2019.

Berque, A., Etre humain sur la Terre, Editions Gallimard, Paris, 1996.

- Berque, A., Milieu et identité humaine. Notes pour un dépassement de la modernité, Editions donner lieu, Paris, 2010.
- Berque, A., La pensée paysagère, éditions éoliennes 2018.
- Berque, A., Entendre la Terre, Editions Le Pommier, Paris 2022.
- Bianchetti, C., (sous la direction de), Territoires partagés, MetisPresses, 2015.
- Boisvert, V., Foyer, J., « L'économie verte : généalogie et mise à l'épreuve d'un concept technocratique » in Foyer, J., (sous la direction de) Regards croisés sur Rio +20, la modernisation écologique à l'épreuve, Editions du CNRS, 2019.
- Bonneau, E., Alberto Magnaghi. Le projet territorialiste : une anthologie, Museo Editions, 2025.
- Bonneuil, C., Fressoz, J.B., L'évènement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous, Editions du Seuil, Paris, 2013.
- Bonneuil, C., Joly, P., Sciences, techniques et société, Editions La Découverte, Paris, 2013.
- Bourdieu, P., Esquisse d'une théorie de la pratique, Editions du Seuil, Paris, 2000.
- Bossard, A., Cavalieri, Ch., Ska, O., « Les systèmes souterrains, un cadre pour l'évaluation des sols urbains » in Gotlieb, C., (sous la direction de) Transition écologique et enseignement à l'international en architecture et en urbanisme. Nouveaux enjeux pour concevoir le milieu habité, Presses Universitaires de Bordeaux (en cours de édition, parution prévue en juillet 2026).
- Bourg, D., Fragnière, A., La pensée écologique, une anthologie, Presses Universitaires de France, Paris, 2014.
- Buyck, J., La Part terrestre. Ouvrir l'urbain à sa teneur écologique, Collection « AAA». Editions deux-cent-cinq, 2025.
- Carreri, F., Walkscapes. La marche comme pratique esthétique, Actes Sud, 2013.
- Carmo, L., « Esthétiques de la résistance et du recyclage » in Pattaroni, L., (sous la direction de) La contre-culture domestiquée, MetisPresses, Genève 2020.
- Cerda, I., Teoria General de l'Urbanizacion, Imprenta española, Madrid, 1867.
- Chivallon C., « Débattre autour du postmodernisme : commentaire de textes choisis », in Revue L'Espace géographique, 2004-1.
- Choay, F., L'urbanisme, utopies et réalités, Editions du Seuil, Paris 1965
- Choay, F., La règle et le modèle, Editions du Seuil, Paris, 1980.
- Choay, F., « Le règne de l'urbain et la mort de la ville » in Dethier, J., et Guiheux, A., La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993, Editions du Centre Pompidou, 1994.
- Choay, F., Introduction à Magnaghi, A., Le projet local, Mardaga, 2003.

- Claval P., Géo-épistémologie, Armand Colin, Paris, 2017.
- Clément, G., Manifeste du tiers paysage, Sens&Tonka éditeurs, 2014.
- Collectif Fortes, Manuel de la Grande Transition, LLL, Les liens qui libèrent, 2020.
- Coutellec, L., La science au pluriel, Essai d'épistémologie pour des sciences impliquées, Editions Quae, Versailles, 2015.
- Deleuze, G., et Guattari, F., Mille plateaux, Editions de Minuit, Paris, 1980.
- Descola, P., Par-delà nature et culture, Editions Gallimard, Paris, 2015.
- Descola, P., Ingold, T., Lussault, M., Etre au monde : quelle expérience commune ?, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2014.
- Delabarre, M., Dugna, B., Faire la ville par le projet, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2017.
- Delabarre, M., Trame de fraîcheur. Le projet d'urbanisme écologique face au changement climatique, MetisPresse, 2023.
- Delefortrie, Th., « Spatialisation des eaux de ruissellement sur les territoires belges » in Gotlieb, C., (sous la direction de) Transition écologique et enseignement à l'international en architecture et en urbanisme. Nouveaux enjeux pour concevoir le milieu habité, Presses Universitaires de Bordeaux (en cours de édition, parution prévue en juillet 2026).
- El Hage, Ch, Les processus de transformation des infrastructures ferroviaires abandonnées. Une étude croisée sur le chemin de fer de Beyrouth et la Petite Ceinture à Paris. Texte d'avancement de thèse, Université Gustave Eiffel, <https://theses.fr/s277943>
- Ferry, L., Renault, A., La pensée 68, essai sur l'anti-humanisme contemporain, Editions Gallimard, 1988.
- Figuière, C., Boidin, B., Diemer, A., Economie politique du développement durable, Deboeck Supérieur, Louvain-La-Neuve, 2018.
- Frampton, K., « Reflexions sur l'état de la modernité : fragments polémiques » in Alain-Dupré Fabry, E., La modernité, un projet inachevé, 40 architectes, catalogue de l'exposition, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Moniteur, 1982.
- Fressoz, J. B., Jarrige, F., « L'histoire et l'idéologie productiviste » in Pessis, C., Topçu, S., Bonneuil, C., Une autre histoire des Trente Glorieuses, Editions La Découverte, Paris, 2015,
- Guattari F., Les trois écologies, Editions Galilée, Paris, 1989.
- Guillot, X., D'Emilio, L., « Le territoire au cœur de la pensée et de l'action : l'école territorialiste italienne », in Le Collectif Paysagès de l'Après-Pétrole n° 40, 2020.
- Harvey, D., Géographie de la domination, Editions Amsterdam, Paris, 2018.
- Heidegger, M., « Batir, Habiter, Penser » in: Essais et conférences, Paris, Gallimard, 1958.

Holmgren, D., Permaculture, Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable, Editions rue de l'échiquier, Paris, 2017.

Hopkins, R., Manuel de transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale, Les éditions éco sociétés, Montréal, 2010.

Illich I., La convivialité, Editions du Seuil, Paris, 1973.

Jencks, Ch., The language of post-modern architecture, Academy Editions, Londres, 1984.

Ingold, T., Marcher avec les dragons, Zones sensibles, 2013.

Jollivet, M., Sciences de la nature, science de la société : les passeurs de frontières, Editions du CNRS, Paris, 1992.

Latouche, S., La décroissance, Que sais-je, Hamensis, Paris 2019.

Latouche, S., « La décroissance comme projet urbain », in Alterarchitectures Manifesto, Observatoire des processus architecturaux et urbains innovants en Europe, Eterotopia-infolio, 2012.

Latour, B., Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique, Editions La Découverte, Paris, 2015.

Latour, B., Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique, Editions La Découverte, Paris, 2017.

Lecoq, M., L'exercice du droit de la ville, MetisPresses, 2018.

Lefebvre, H., « Le droit à la ville » in L'Homme et la société, n°6, 1967. Cet essai sera intégré dans le livre publié ayant la même formule comme titre, Lefebvre, H., Le droit à la ville, Editions Anthropos, 1968.

Lefebvre, H., La révolution urbaine, Editions Gallimard, 1970.

Leslie K., Mapping the millenium. The wets Sussex millenium parish maps projet, Selsey Ed. 2001.

Levy, A., « La «ville durable», paradoxes et limites d'une doctrine d'urbanisme émergente, le cas Seine-Arche » in Revue Esprit No. 360, 2009.

Lortie, A., De quoi l'urbanisme est-il le projet ?, Editions de l'Aube, Bibliothèques des territoires, 2023.

Lydon M., et al., Tactical Urbanism, An island press, 2012.

Lynch, K., The Image of the City, MIT Press, Cambridge, 1960.

Madec, Ph., "Le chemin du Phyang" in Augendre, M., Llored J. P., Nussaume, Y., La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?, Hermann éditeurs, Paris, 2018.

Magnaghi, A., Le projet local, Mardaga, 2003.

Magnaghi, A., « Le territoire bien commun » in Alterarchitectures Manifesto, Observatoire des processus architecturaux et urbains innovants en Europe, Eterotopia-infolio, 2012.

Magnaghi, A., La biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun, Eterotopia France, 2014.

Magnaghi, A., Le principe territoire, Eterotopia France, 2022

Manaresi, P., « Vivre la pente : le rôle social de la topographie sur les stratégies hydrologiques basées sur le lieu dans le territoire urbain de la vallée de Selembao, Kinshasa » in Gotlieb, C., (sous la direction de) Transition écologique et enseignement à l'international en architecture et en urbanisme. Nouveaux enjeux pour concevoir le milieu habité, Presses Universitaires de Bordeaux (en cours d'édition, parution prévue en juillet 2026).

Marcuse, H., L'homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée. Editions de Minuit, Paris, 1964.

Marcuse, H., Libération from the affluent society in : Bronner, E., MacKay Kellner, D., (sous la direction de), Critical Theory and Society: a Reader, Routledge, Londres, 1989.

Marot, S., « L'envers du décor » in Capital Agricole, chantiers pour une ville cultivée, Editions du Pavillon de l'Arsenal, Paris, 2019.

McDonough, W., Braungart, M., Cradle to Cradle. Créer et recycler à l'infini, Editions Alternatives, Paris, 2011.

Meadows, Les limites de la croissance , MIT, 1972.

Moreau, Y. et Kaufmann A., « Habiter terrestre, hospitalité terrienne » in Augendre, M., Llored, J. P., Nussaume, Y., La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?, Hermann éditeurs, Paris, 2018.

Mumford, L., Technique et civilisation, Edition Parenthèses, collection Eupalinos, 2016.

Ostrom, E., La Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles, Editions De Boeck, Bruxelles, 2010.

Panofsky, E., La perspective comme forme symbolique, Les éditions de minuit, Paris, 1975.

Paquot, Th., Introduction à Ivan Illich, Editions La Découverte, Paris, 2012.

Paquot, Th., préface de Magnaghi, A., Le principe territoire, Eterotopia France, 2022.

Paquot, Th., « Le droit à la ville et à l'urbain » in Alterarchitectures Manifesto, Observatoire des processus architecturaux et urbains innovants en Europe, Eterotopia-infolio, 2012.

Pattaroni, L., Piraud, M., « L'invention de la culture alternative » in Pattaroni, L, (sous la direction de) La contre-culture domestiquée, MetisPresses, Genève, 2020.

Pearce, D., Markandya , A., Blueprint for a green economy, (Rapport Pearce), Editions Barbier, 1989.

Pelletier, Ph., « Mésologie, géographie, écologie : enjeux critiques » in Augendre M., Llored J. P., Nussaume Y., La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?, Hermann éditeurs, Paris, 2018.

Pinson, G., La ville néolibérale, Alpha / Humensis, Paris, 2024.

Piketty, T., Le capital au XXIème siècle, Editions du Seuil, Paris, 2013.

Rapport sur les Enjeux de la ville contemporaine, établi par la Cellule prospective et stratégie, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, mai 1999.

Sachs, I., « Ecodéveloppement : une approche de planification », in Economie rurale n° 12, 1978.

Sadin, E., L'ère de l'individu tyran, Editions Grasset & Fasquelle, 2020.

Sadler, S., The situationist city, The MIT Press, London, 1998.

Secchi, B., La ville des riches et la ville des pauvres, MetisPresses, 2013.

Simay, Ph., « Une autre ville pour une autre vie. Henri Lefebvre et les situationnistes » <https://doi.org/10.4000/metropoles.2902>.

Stieglitz, J. Peuple, pouvoir & profit, Editions LLL, Les liens qui libèrent, Lonrai, 2020.

Tafari, M., « Das rote Wien ». Politique et forme du logement dans la Vienne Socialiste, 1919-1933 » in Vienne la rouge, la politique immobilière de la Vienne socialiste, 1919-1933, Pierre Mardaga Editeur, Bruxelles, 1981.

Theys, J., Emelianoff, C., « Les contradictions de la ville durable », in revue Le Débat n° 113, Editions Gallimard, Paris, 2001.

Tzonis, A. et Lefaivre, L., The Grid and the Pathway. An Introduction to the Work of of Dimitris and Susana Antonakakis, Architecture in Greece, 15, Athènes 1981.

Vigano, P., Les territoires de l'urbanisme, MetisPresses, 2012.

Vigano, P., Le jardin biopolitique, MetisPresses, 2023.

Ville durable Eco-quartier / Eco-cité, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, Ante Prima / AAM Editions, 2009.

Watsuji, T., Fudo, le milieu humain, Editions du CNRS, coll. Biblis, Paris 2023.

Yû I., « Le fûdo et éthique de Watsuji Tetsuro : pour l'avenir de l'écoumène » in Augendre M., Llored J. P., Nussaume Y., La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?, Hermann éditeurs, Paris, 2018.

Publications de l'auteur relatives à la problématique de la recherche

« La formation du quartier de la plaine Monceau, un laboratoire d'urbanisme haussmannien », mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du DESS en Urbanisme à l'Institut Français d'Urbanisme, Université de Paris VIII et le CEAA en Architecture Urbaine, Ecole d'Architecture de Paris Villemin, Novembre 1987.

« Rehacer la ciudad por el verde », Revue Ambiente n° 58, La Plata, Argentine, avril 1988.

Madrid, une métropole en mouvement, IAURIF, Paris, août 1989.

« Madrid 92, capitale européenne de la culture, article publié » in Les Cahiers de l'IAURIF n° 99, Paris, octobre 1991.

« Recupérer » Madrid, article publié in DIAGONAL n° 95-96, Paris, 1992.

La perception dans la presse française de l'architecture et l'urbanisme argentins entre 1880 et 1950, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme ; Paris, 1993.

« La ciudad de los arquitectos », Revue SUMMA +, n° 10, Buenos Aires, décembre 1994-janvier 1995.

« Paris et l'urbanisme français : douze lustres de fascination » in Lortie A., Paris s'exporte, architecture modèle ou modèles d'architecture, Editions du Pavillon de l'Arsenal-Piccard Editeur, Paris 1995.

« La plaine Monceau, un faubourg haussmannien planifié » in Lucan J. (sous la direction de), Paris de faubourgs, formation, transformation, Editions du Pavillon de l'Arsenal, Piccard Editeur, Paris 1996.

« Minimalismo monumental, Biblioteca Nacional de Francia » Revue SUMMA + 20, août-septembre 1996.

« Barcelone, cinq ans après », article publié in DIAGONAL n° 125, Paris, 1997.

« Le regard depuis la France », article publié in La Casa Argentina en Paris, Ministerio de Cultura y Educacion de la Nacion, Buenos Aires, 1998.

« Paris, espacio publico y paisaje », Revue SUMMA + n° 28, Buenos Aires, décembre 1997-janvier 1998.

« 250 ans d'évolution de l'occupation du sol en Ile-de-France », article publié en 1988 dans le n° 119 de la revue Les Cahiers de l'IAURIF, consacrée aux 300 ans de cartographie en Ile de France élaborée conjointement avec l'Institut Géographique National.

« Bilbao régénère sa ria », article publié in DIAGONAL n° 129, Paris, 1998.

« Madrid: l'extension de la ville et la question du logement », article publié in URBANISME n° 308, Paris, 1999.

Synthèses...Réflexions sur la connaissance de territoires urbains 1995-1999, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, éditions de la DGUHC, Paris, 1999.

« Lisbonne 98: une banlieue devenue phare », article publié in DIAGONAL n° 136, Paris, 1999.

« La estetica de la congestión, el polo ferroviario de Euralille, Francia », Revue SUMMA + n° 44, août-septembre 2000.

«Les Grands Projets de François Mitterrand en Paris : la arquitectura como asunto de estado », Revue Block n° 5. Centro de Estudios de Arquitectura Contemporanea. Universidad Torcuato Di Tella, Buenos Aires, décembre 2000.

« Barcelone réaménagement ses confins à l'horizon 2004 », article publié in DIAGONAL n° 151, Paris, 2001.

« Gênes: un projet urbain pour redécouvrir la ville », article publié in DIAGONAL n° 144, Paris, 2002.

« Turin : Un projet urbain pour une nouvelle identité », article publié in DIAGONAL n° 162, Paris, 2003.

« Recents Policies to reconquer and improve river fronts in European cities : the cases of Paris, Bilbao and Lisbon » in Modernity, Tradition, Culture, Water , actes du colloque BMB du 29 au 31 octobre 2002, Katsertart University Press, Bangkok, 2003.

Une planification sur mesure

in Penser la ville par les grands événements: Gênes, ouvrage collectif dirigé par Ariella Masbounji, Collection Projet Urbain, Editions de la Villette, Paris, Novembre 2004

Démolition/reconstruction en Europe

in Régénérer les grands ensembles, ouvrage collectif dirigé par Ariella Masbounji, Collection Projet Urbain, Editions de la Villette, Paris, Décembre 2005

Un bureaux, des bureaux, Catalogue de l'exposition sur l'histoire des immeubles de bureaux, organisée par l'IAURIF pour les journées du patrimoine, 2006.

“Strategies to support urban identity: are there European models?”, article publié in Cross-cultural urban design, global or local practice ?, Routledge – Taylor & Francis Group Londres et New York, 2007.

L'Île de France, terre de projets, Catalogue réalisé pour l'exposition et le colloque « Quels projets urbains pour l'Île-de-France ? » organisé par l'IAURIF, 2007.

« Méthodes et Stratégies d'Aménagement », in Tsiomis, Y. (sous la direction de), Matières de ville, projet urbain et enseignement, éditions de la Villette, Paris, juin 2008.

Barcelone : le plan Besos, une reconquête par le fleuve
article publié dans la revue DIAGONAL n° 187, Paris, 2013

Barcelone: le « modèle » se poursuit
article publié dans la revue Traits Urbains n° 74, Paris, 2015

« Urbanismo de colaboracion en el barrio de Santuario », Leon, México, article publié dans le cadre du 9ème congrès international de l'IFoU (International Forum on Urbanism) From knowledge to development, new university challenges for a contemporary urban development, à l'Université de Buenos Aires, octobre 2016.

“ The Grand Paris Question : A history of action and innovation », in Knowledge to developement, new university challenges for a contemporary urban development, EUDEBA (editorial universitaria de Buenos Aires) , Buenos Aires, 2016.

Madrid et Barcelone, modèles en question
article publié dans la revue URBANISME n° 404, Paris, 2017

Madrid, l'espace public vecteur de sortie de crise
article publié dans la revue URBANISME n° 404, Paris, 2017

Le projet urbain à Madrid et à Barcelone, des expérimentations aux modèles, Presses Universitaires de Bordeaux, Collection Architectures et Paysages, Bordeaux, décembre 2020.

A Pampelune, le Parc Fluvial fait des émules
article publié dans la revue DIAGONAL n° 221, Paris, 2021

Transition écologique et enseignement à l'international en architecture et en urbanisme. Nouveaux enjeux pour concevoir le milieu habité, (ouvrage collectif sous la direction de Gotlieb, C.) Presses Universitaires de Bordeaux (en cours d'édition, parution prévue en juillet 2026).